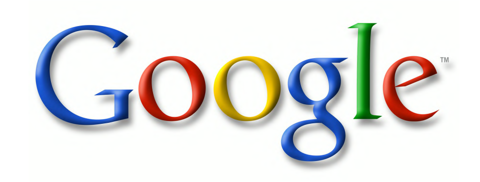
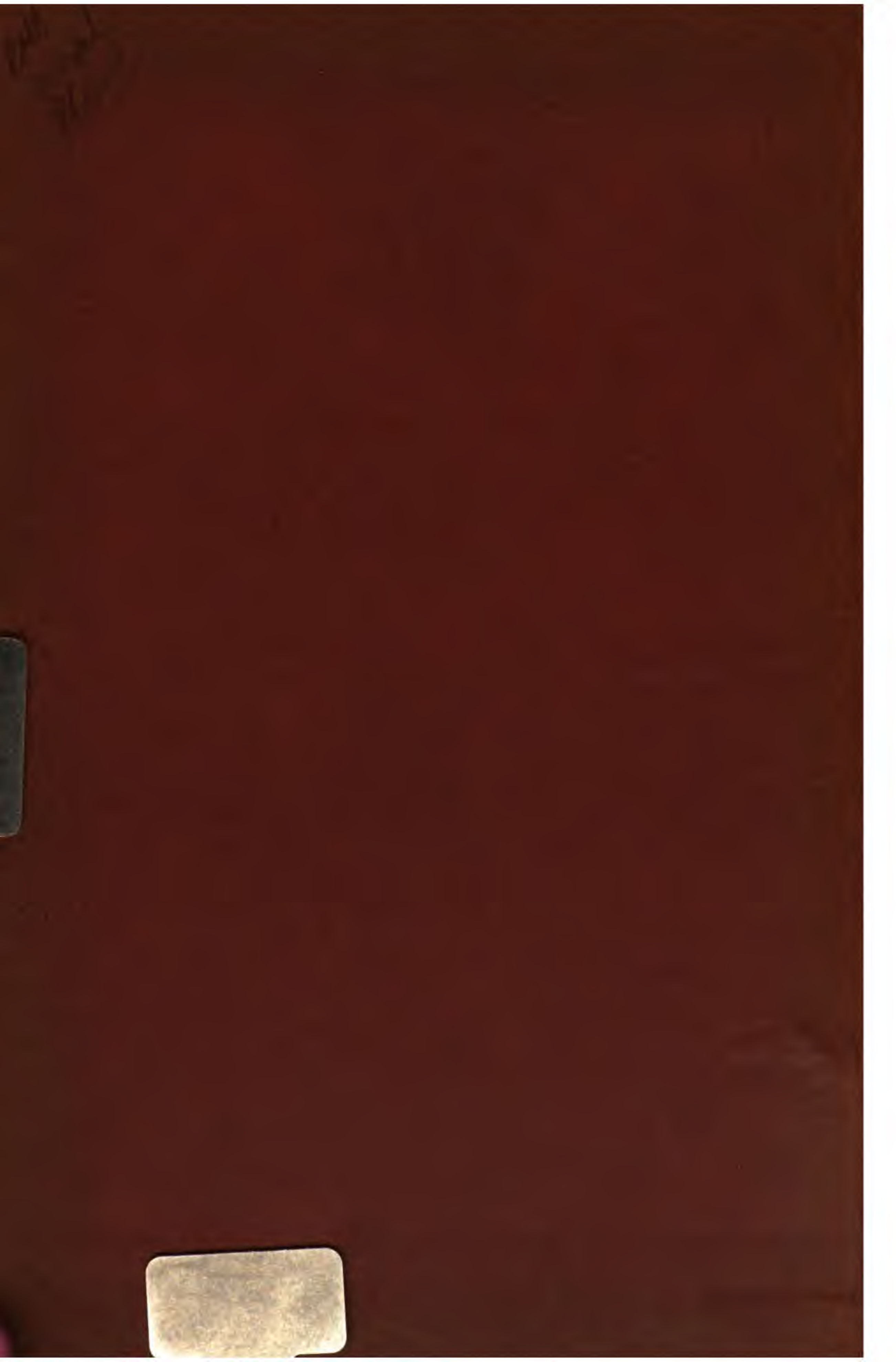
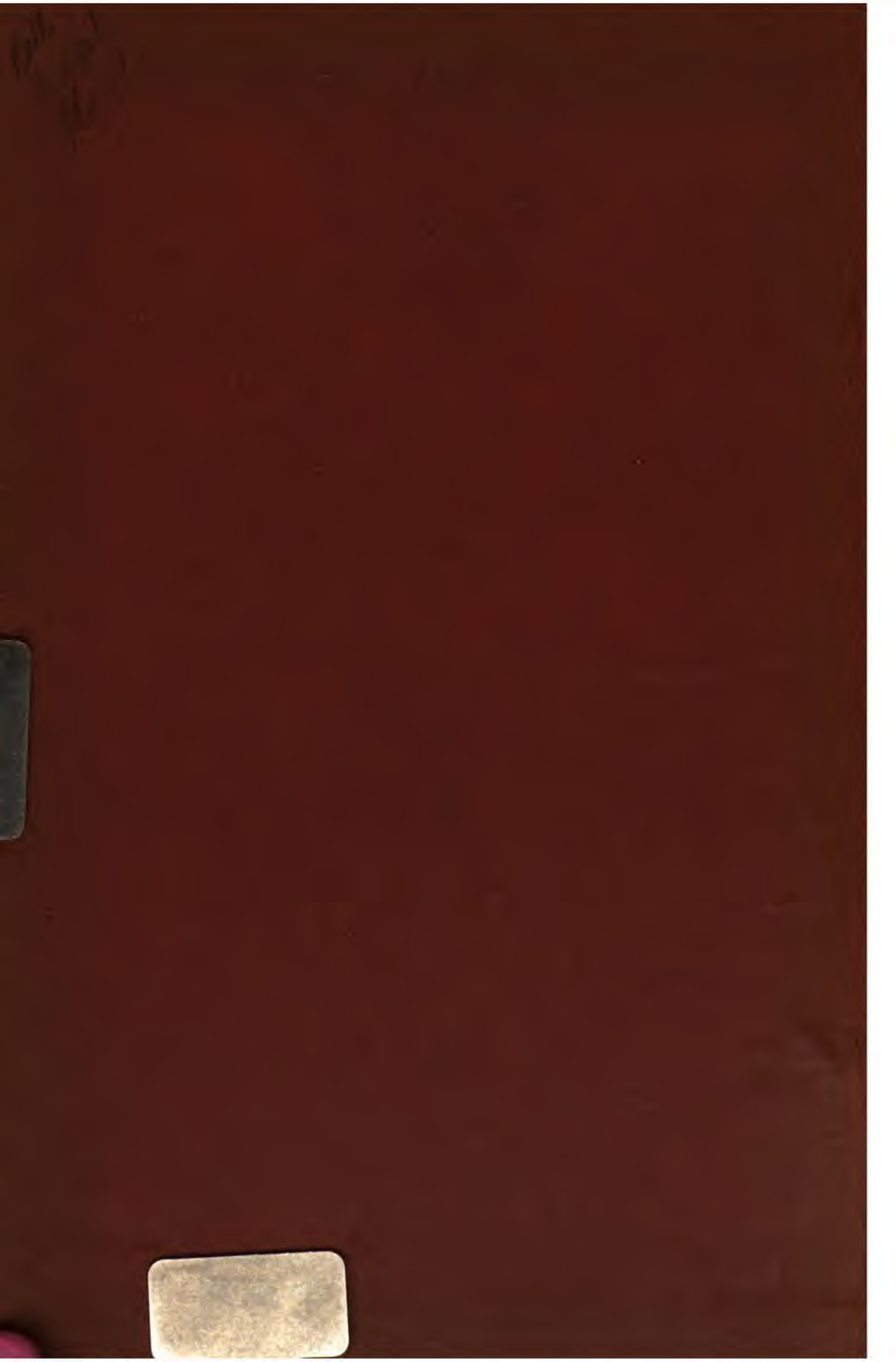



NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06666834 8









INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE

DU

LUXEMBOURG.

ANNALES.

N.B. *L'Institut n'est responsable d'aucune des idées et des opinions émises par ses membres : il se borne à les publier, lorsque les documents lui paraissent dignes de voir le jour.*

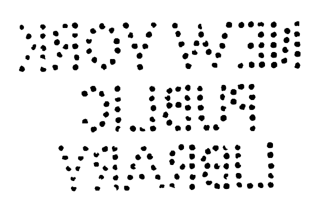
TOME XLIII.

ANNÉE 1908.

Prix : 8.50.



ARLON. — IMPRIMERIE & LITHOGRAPHIE F. BRUCK.
1908





EMILE TANDEL,

COMMISSAIRE D'ARRONDISSEMENT D'ARLON-VIRTON
PRÉSIDENT DE L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE DU LUXEMBOURG
NÉ A BRUXELLES LE 6 SEPTEMBRE 1834

Souvenir affectueux à ses Collègues de l'Institut.

Émile TANDEL,

Président de l'Institut archéologique du Luxembourg.

Note lue à l'assemblée du 6 juillet 1908

PAR **Jules VANNÉRUS,**

MEMBRE EFFECTIF DE L'INSTITUT.

Messieurs,

A la dernière réunion de l'Institut archéologique du Luxembourg, Monsieur le Comte de Briey, gouverneur de la province, a rendu un hommage mérité à la mémoire de Monsieur Tandel, en rappelant à quel degré de prospérité il avait su élever notre société ; il a souligné les services rendus à l'histoire du pays par les *Communes luxembourgeoises* et a signalé l'extension que notre regretté Président avait su donner aux *Annales* d'Arlon.

Après notre Président d'honneur, le conservateur du Musée, Monsieur Sibenaler, a, de son côté, caractérisé en quelques phrases la façon dont Monsieur Tandel a rempli sa mission de Président de la vieille société arlonaise. Insistant sur l'étendue de ses connaissances historiques et archéologiques et sur le grand dévouement qu'il ne cessa jamais de témoigner pour la conservation des antiquités de la province, Monsieur Sibenaler a montré comment nous devons à Monsieur Tandel la belle prospérité du Musée archéologique et comment c'est lui qui fut le créateur de notre galerie de peintures luxembourgeoises et de notre belle collection de taques de foyer.

Monsieur Sibenaler a tenu également à faire ressortir l'utilité des *Communes luxembourgeoises* et l'importance que les *Annales* de l'Institut ont acquise pour l'histoire locale de notre pays.

Si je prends encore la parole pour vous entretenir quelques instants de l'immense perte que nous avons éprouvée le 16 janvier 1908, ce n'est pas, donc, sans craindre de vous répéter des choses déjà entendues.

Cependant, le rôle joué par Monsieur Tandel dans le développement et dans la marche de l'Institut archéologique du Luxembourg a été si important, la part qu'il a prise dans l'activité de notre société a été tellement grande, l'influence qu'il a exercée sur ses destinées fut si prépondérante, que je m'en voudrais vraiment de ne pas venir à mon tour apporter ici un hommage ému à la mémoire de ce grand organisateur, de ce travailleur infatigable que fut Emile Tandel.

Il a été, à la tête de notre Institut, le digne successeur des Watlet, des Tinant, des Prat et des Hourt, et la façon dont il a dirigé nos travaux depuis 1891 jusqu'à ses derniers jours le met au premier rang de nos présidents, à côté de Prat.

L'activité inlassable qui caractérisait Monsieur Tandel s'est manifestée dans différents domaines (1), mais ce n'est que du secrétaire, puis président de l'Institut archéologique du Luxembourg que je désire vous entretenir ici.

Né à Bruxelles le 6 septembre 1834 (2), il fut nommé membre effectif de notre société le 25 août 1873, à l'âge de 39 ans, alors qu'il était chef de bureau au gouvernement provincial. Le 6 octobre 1876, déjà, alors qu'il était chef de division, il fut désigné à l'unanimité comme trésorier; le 16 août 1878, il se vit confier les fonctions de secrétaire, en remplacement du professeur Dupont; il occupa dès lors, en même temps, le poste de trésorier. Le 18 août 1891, enfin, il fut élu président au fauteuil devenu vacant par la mort de M. Hourt.

Si vous le voulez bien, je vous rappellerai rapidement quelle fut la part assumée par Monsieur Tandel dans le développement pris par l'*Institut* d'Arlon.

Mieux que moi, vous savez ce qu'il a été pour la Société archéologique.

Vous pourrez donc trouver que je ne vous aurai appris rien de nouveau. J'espère cependant que vous ressentirez, à m'entendre vous parler d'Emile Tandel, le plaisir, mêlé d'amertume, il est vrai, que l'on éprouve à s'entretenir d'un disparu cher. Cela ne constitue-t-il du reste pas une vraie jouissance, quelque

(1) Aussi les honneurs ne lui manquèrent-ils pas. A sa mort, il était : commissaire de l'arrondissement d'Arlon-Virton ; ancien membre (de 1879 à 1884) du conseil supérieur de perfectionnement de l'enseignement primaire; président de l'Institut archéologique du Luxembourg; président du Comité de patronage des habitations ouvrières de l'arrondissement d'Arlon ; vice-président du Comité provincial de la Commission royale des monuments ; officier des Ordres de Léopold et de la Couronne de Chêne ; chevalier de l'Ordre de la Légion d'honneur ; porteur de la Croix civique de 1re classe, de la décoration spéciale de 1re classe pour promoteurs d'institutions de prévoyance et de la Médaille commémorative du règne de Léopold II.

(2) Il était fils de Charles-Antoine Tandel, qui mourut à Arlon en 1854, comme inspecteur provincial pour l'instruction primaire dans le Luxembourg belge, et neveu de Nicolas-Emile Tandel, qui se voua également à l'enseignement et professa aux universités de Louvain et de Liége. Ces deux frères, nés à Luxembourg en 1801 et en 1804, se rattachaient à une famille foncièrement luxembourgeoise. Leur père, Charles-Nicolas-Damien Tandel, né à Luxembourg en 1776, était fils de Damien Tandel, né à Diekirch en 1784, et de Catherine Remy, de Luxembourg ; petit-fils de Nicolas Tandel, de Vianden, établi à Diekirch par suite de son mariage, en avril 1733, avec Elisabeth Springenfelt, de cette dernière ville ; arrière-petit-fils de Gaspard Tandel, probablement originaire de la maison Heinen, de Tandel, et établi à Vianden. C'est dans la maison Heinen, de Tandel (entre Diekirch et Vianden) qu'est né, on le sait, Pierre Heinen, dit Tandel, chanoine à Pfalzel, fondateur des bourses d'études Tandel, par testament du 24 mars 1633.

douloureuse puisse-t-elle être parfois, que de se remémorer les qualités de celui que l'on a perdu et, par là même, de mesurer l'étendue de la perte.

Et, il faut bien le dire, la perte subie par l'Institut a été immense.

A quelque point de vue que se placent les membres de la Société archéologique d'Arlon, ils ne peuvent que constater le vide énorme laissé par le départ de M. Tandel. Situation prospère de l'Institut, nombre considérable de ses membres, importance de ses publications, extension prise par ses collections, partout se retrouve l'influence, féconde en résultats positifs, de la direction donnée par notre ancien Président. Donnons en quelques exemples caractéristiques.

En 1876, le nombre des membres effectifs de l'*Institut* ne s'élevait qu'à 30 et celui des membres correspondants à 77; en 1891, il y avait un membre protecteur, un membre d'honneur, 35 effectifs et 87 correspondants.

En 1907, la liste des membres de la Société comprenait, outre un membre protecteur et un membre d'honneur, cent soixante douze membres effectifs et quarante-sept membres correspondants.

Le nombre total des membres a donc d'abord passé de 103, chiffre de 1876, année où Monsieur Tandel a été nommé trésorier, à 124, chiffre qui avait été atteint en 1891, lorsqu'il fut appelé à la présidence; depuis, la progression a continué pour arriver à 221.

On le voit, depuis l'époque où Monsieur Tandel prit part à la direction de la vieille société, le nombre des membres a presque doublé ; c'est particulièrement pendant ses dix-sept années de présidence que cet accroissement fut notable.

Ici donc, comme dans les autres domaines, le passage de Monsieur Tandel fut marqué par des progrès importants. Evidemment, je me hâte de le dire, on ne peut mesurer la valeur scientifique d'une Société historique et archéologique au nombre de ses membres; mais ce nombre exerce une influence directe sur les ressources de la société et, partant, sur son activité et sur ses publications. Plus les revenus d'une société archéologique sont importants, plus ils permettent d'organiser des fouilles méthodiques, d'acquérir les plus belles trouvailles, d'en publier des descriptions détaillées et illustrées; d'éditer en même temps des travaux d'histoire ou d'érudition.

D'autre part, plus grand est le nombre des localités où l'Institut compte des membres, plus efficace est la surveillance que notre société peut exercer dans tout le pays, au point de vue des découvertes archéologiques et des fouilles.

A ce point de vue encore, donc, notre société doit la plus grande part de sa prospérité actuelle à Monsieur Tandel, grâce à la persévérance avec laquelle il fit toujours une propagande incessante pour maintenir et augmenter le nombre de nos membres.

Toujours, également, M. Tandel était à la recherche de ce qui était de nature à donner de l'intérêt aux *Annales;* pas un ne s'entendait comme lui à provoquer des collaborations, à stimuler le zèle des membres.

Il écrivait en novembre 1886 : « Nos publications, arrivées aujourd'hui à leur « 18e volume, témoignent de la fécondité des études déjà faites et montrent ce « qu'elles pourraient être si nous rencontrions chez tous nos membres un zèle « égal.

« Pour propager le goût de ces travaux, pour y intéresser le plus d'agents « possible, il faut une action personnelle constante; il importe de répandre nos « publications » (1).

C'est cette « action personnelle constante » que Monsieur Tandel ne marchanda jamais à l'Institut.

Aussi peut-il à l'assemblée du 28 juillet 1896, en rappelant que la société avait été fondée le 2 septembre 1846, constater avec orgueil que pendant ses cinquante années d'existence, « l'Institut avait publié 31 volumes, comptant ensemble plus « de 13,500 pages, nombre de plans, gravures, cartes, etc.; la société a fait « faire sur divers points de la province des fouilles qui ont donné plusieurs fois « des résultats intéressants; elle a réuni les éléments constitutifs de notre Musée « archéologique, dont la valeur est connue. Rien que pendant les dix dernières « années, nos publications ont dépassé 8500 pages, gravures, cartes, etc. ; nous « avons pu installer nos collections dans un local digne d'elles, quoique déjà, à « plusieurs égards, trop restreint....

« Avec les ressources dont nous disposons, il n'est sans doute en Belgique au-« cune société qui ait fait autant que ce que nous avons fait; aucune, à coup « sûr, n'a fait davantage » (2).

C'est là un témoignage que personne ne peut refuser à Monsieur Tandel, d'autant plus que depuis 1896, avec une belle vaillance sur laquelle l'âge ne put jamais avoir la moindre prise, il a continué à nous donner chaque année un volume conséquent, rehaussé d'intéressantes illustrations.

Aux 13,500 pages qui avaient été publiées jusqu'en 1896, vinrent ainsi s'ajouter les 3450 pages et les nombreuses planches que comprennent les 11 volumes parus de 1897 à 1907. Aussi ai-je pu écrire, quinze jours avant la mort de Monsieur Tandel, dans l'introduction par laquelle je justifie la publication, dans notre volume sous presse, d'une table méthodique des *Annales* de l'Institut de 1851 à 1907 :

---

(1) Annales, t. XIX, p. 14.
(2) Annales, t. 31, pp. I-II.

« Cette publication arrive, je crois, d'autant plus à son heure que la collection « des *Annales* comprend déjà 42 volumes : si de 1847 à 1877 les fascicules n'ont « paru qu'irrégulièrement – neuf tomes pour une période de trente ans —, « depuis 1877, par contre, chaque année voit un nouveau volume s'ajouter aux « précédents. A ce point de vue, même, la longue énumération des dissertations « de tous genres publiées par l'*Institut archéologique du Luxembourg*, « éloigné des grandes bibliothèques et des établissements d'études supérieures, « constitue un bel exemple de vitalité pour une société provinciale d'archéologie « et d'histoire.

« J'ai donc été doublement heureux de pouvoir répondre au désir formulé « par le zélé Président de l'Institut, qui travaille depuis plus de trente ans à « assurer la prospérité de la vieille Société d'Arlon : ce n'est pas pure coïnci- « dence si c'est cette dernière période qui a été, pour l'Institut, marquée par la « plus grande fécondité ».

Et le Musée archéologique ? Ceux qui le visitent aujourd'hui, qui admirent la disposition des galeries, qui s'étonnent de l'importance des collections, qui apprécient tout l'intérêt que présentent pour l'histoire locale tous ces objets, provenant pour la plupart de notre province, se rendent-ils compte des démarches sans fin qu'a demandées sa fondation, des peines sans nombre qu'a coûtées son organisation ?

Il suffit de parcourir nos *Annales* pour se convaincre de la persévérance qu'il a fallu déployer pour arriver au but poursuivi.

Sans m'attarder à vous parler longuement des débuts du Musée archéologique, je tiens cependant à vous les rappeler, ne fût-ce que pour vous montrer que si l'Institut en doit l'idée première au gouverneur Vandamme, la réalisation de ce projet si intéressant est pour la plus grande part l'œuvre de Monsieur Tandel.

A la séance du 6 octobre 1876, Monsieur Vandamme « fait savoir à l'assemblée « qu'il s'est préoccupé depuis plusieurs années, de la question, non seulement de « créer un local convenable pour recevoir les collections de la société, mais un « local qui puisse servir de musée, où seraient exposés en outre des spécimens « des bois qui croissent dans la province, des minerais qu'elle renferme ; où l'on « réunirait des œuvres d'art, des livres, etc., etc.

« Ce serait un moyen excellent de préparer l'éducation artistique d'une « population intelligente, mais à qui les éléments d'une pareille éducation ont « toujours fait défaut.

« Le concours du gouvernement ne manquerait certes pas, car le Luxembourg « est la seule province qui, jusqu'à présent, n'ait pour ainsi dire jamais rien reçu « sur le crédit des beaux-arts.

« M. le Gouverneur soumet alors le projet de musée provincial, qui a été « dressé par M. l'architecte Van de Wyngaert.

« Ce projet, qui reçoit l'approbation générale, pourrait être exécuté par parties « avec le concours de l'Etat, de la province et de la ville. La province a déjà « accordé un premier subside de 2000 fr. à cette fin et la ville d'Arlon en a alloué « autant. Celle-ci, en outre, fait don du terrain et des cours de l'ancienne prison « pour l'établissement du bâtiment projeté.

« La société applaudit à cette communication et décide de poursuivre immé- « diatement la réalisation de cette idée » (1).

Un an après, dans la séance du 29 octobre 1877, M. le Professeur Dupont, secrétaire, parlant au nom du comité permanent, disait aux membres présents, à propos du musée provincial :

« Votre commission permanente a examiné avec attention le projet dressé par « M. l'architecte Van de Wyngaert. Elle a trouvé le plan superbe, mais le devis « trop élevé pour qu'elle ose espérer pouvoir jamais le réaliser. L'un de ses « membres, M. Clément Maus, nous a communiqué des vues nouvelles pour la « réalisation d'un plan plus modeste et partant plus facile à exécuter. M. l'archi- « tecte a bien voulu nous promettre un projet nouveau, conforme à ces idées, et « conçu de façon à pouvoir se réaliser en plusieurs campagnes.

« Nous avons ainsi la ferme espérance de voir aboutir, dans un délai rapproché, « la création du musée provincial, si nécessaire et si vivement désiré » (2).

Le 16 décembre 1878, nous voyons l'assemblée « prendre acte de l'engagement « de M. l'architecte Van de Wyngaert de livrer pour le commencement d'avril « prochain le projet d'appropriation d'un local pour le Musée archéologique » (3).

La question semblait donc bien près d'être résolue ; cependant, il n'en était rien. Un an après, le projet a subi un remaniement complet, et dans la séance du 27 octobre 1879, « l'Institut examine le projet dressé par M. Van de Wyn- « gaert, sur les indications de M. Tandel, pour la construction, au parc d'Arlon, « d'un kiosque où l'on réunirait toutes les collections de la société.

« Ce projet est approuvé et le comité permanent est chargé d'entrer en négo- « ciations avec l'administration communale d'Arlon, la Province et l'Etat, pour « la cession du terrain et l'octroi de subsides » (4).

---

(1) *Annales*, t. IX, pp. 2—3.
(2) Id. t. X, p. X.
(3) Id. t. XI, p. 3.
(4) Id. t. XII, p. 3.

Ces nouvelles négociations n'aboutirent pas et ce n'est que quelques années plus tard que les collections de l'Institut trouvèrent un local digne d'elles.

Le 15 septembre 1884, le Président Hourt, rappelant que jusqu'alors, « à défaut « de salles bien aménagées, nos collections n'avaient pu être installées que dans « de très mauvaises conditions et dans des locaux provisoires nullement appro- « priés à cette destination », annonçait que grâce à la sollicitude et aux persévérants efforts du président d'honneur, l'ancien gouverneur Vandamme, l'administration communale d'Arlon, aidée des subsides gouvernementaux, construisait en ce moment une annexe à ses écoles de garçons, annexe dans laquelle seraient réservés des locaux pour les collections de l'Institut et pour celles du musée scolaire créé par M. Vandamme (1).

Enfin, ce n'est que le 8 novembre 1886 que furent inaugurés les nouveaux locaux du Musée. Pour la première fois depuis l'existence de la société, ses collections étaient convenablement installées et mises sous un jour favorable : il convient de dire que MM. Vandamme, Hourt et Tandel n'avaient négligé aucune peine pour arriver à ce beau résultat ; même, Monsieur Tandel, qui avait visité peu avant le beau musée d'antiquités de Namur, y avait envoyé M. Sibenaler, nouvellement nommé conservateur-adjoint du Musée d'Arlon, et ce dernier avait rapporté de sa visite nombre d'indications utiles pour mener à bien le classement qui lui était confié (2).

Ce n'est qu'à partir de ce moment que nos collections archéologiques, disposant de l'espace nécessaire et bien classées, purent vraiment être visitées et examinées. Il y avait particulièrement progrès en ce qui concernait notre belle série de pierres romaines, qui avaient, jusqu'alors, été reléguées dans les caves froides et obscures du palais de justice, où l'étude en était certes fort malaisée.

Cependant, c'était mal connaître Monsieur Tandel que de croire qu'il s'en serait tenu là ; il apporta, au contraire, une sollicitude de chaque jour, une persévérance sans défaillance à perfectionner les classements adoptés, à tâcher de rendre plus facile l'accès des différentes séries et leur étude sérieuse par les gens compétents.

Aussi, aidé surtout par le zèle de M. Sibenaler, arriva-t-il à donner au Musée un développement que l'on ne rencontre certainement dans le musée d'aucune autre ville de l'importance d'Arlon.

Quelques collections, en particulier, et précisément celles qui donnent surtout au Musée d'Arlon toute sa caractéristique, furent l'objet des sollicitudes et des soins de Monsieur Tandel.

---

(1) *Annales*, t. XVI, pp. III et X.

(2) Id. t. XIX, pp. 1 à 15.

C'est ainsi, par exemple, qu'il créa en 1893, dans une des salles du Musée, une *galerie* où il chercha à réunir « les portraits des Luxembourgeois qui ont « marqué dans l'histoire de leur province, des œuvres d'artistes luxembourgeois, « des spécimens des industries artistiques fondées par des compatriotes ». Depuis la création de cette galerie, son fondateur n'a cessé de travailler à la compléter de toutes façons, de manière à en faire une vraie école de patriotisme luxembourgeois, tendant à développer chez le visiteur à la fois le goût artistique et le culte du passé, tout en rappelant le souvenir des hommes qui avaient marqué dans les annales de la province.

Le *Musée lapidaire*, de son côté, dut à Monsieur Tandel, digne successeur de Monsieur Prat, son installation actuelle, en rapport avec l'importance qu'il présente pour l'histoire du Luxemburgum romanum.

Les vénérables pierres, mises en valeur par les arrangements de M. Sibenaler, qui en a donné la description complète, illustrée de nombreux clichés, sont devenues un lieu de pélerinage obligé pour quiconque veut étudier de près l'épanouissement de la civilisation romaine dans notre contrée.

Une autre collection, encore, des plus caractéristique et sans égale en Belgique et dans les contrées environnantes, est l'œuvre de M. Tandel, avec la collaboration de Monsieur Sibenaler : je veux parler de la belle série de *taques* et de *plaques de foyer* que nous admirons tous au Musée. Commencée seulement vers 1890, la collection s'accrut rapidement et actuellement l'on peut dire qu'elle doit réunir la plus grande partie de ces intéressants produits de l'industrie métallurgique dans nos régions.

S'il avait une prédilection marquée pour certaines catégories d'objets relatifs au Luxembourg d'autrefois, Monsieur Tandel n'était cependant nullement exclusif et s'efforçait d'acquérir pour son cher Musée tous les objets quelconques pouvant présenter un intérêt pour l'histoire locale ou l'archéologie de notre pays.

Il apportait même à guetter tel objet qu'il guignait pour le Musée, à attendre l'occasion de pouvoir l'acquérir pour les collections d'Arlon, une tenacité, une persévérance dont maints collectionneurs n'usent pas pour augmenter leurs séries personnelles.

Je me rappellerai toujours la joie qu'il manifestait en août 1907, la dernière fois que je le vis, en me parlant de l'entrée au Musée du tabernacle en pierre de Musson, qu'il convoitait depuis des années pour nos collections. Il avait été tout aussi heureux en 1900, lorsqu'il parvint à obtenir de l'administration communale d'Etalle qu'elle fit don au Musée du curieux poële fondu à Orval en 1742 : or, c'est en 1879 que Monsieur Tandel avait remarqué cet intéressant fourneau

et l'avait décrit dans nos *Annales;* depuis, il ne l'avait jamais perdu de vue, dans l'espoir de pouvoir l'incorporer un jour dans les collections de la Société.

C'est à dessein que je signale ces deux faits, menus en apparence : ne nous montrent-ils pas, tout entier, l'esprit de suite et de tenacité que Monsieur Tandel apporta dans tout ce qui touchait à l'administration de l'Institut ?

Les fonctions de secrétaire-trésorier et de président qu'il remplit successivement pour le plus grand bien de l'Institut — je viens de vous dire avec quels beaux résultats —, ne suffirent pas à son activité débordante et il publia dans nos *Annales* de nombreux travaux.

Le premier qu'il composa, de mars à août 1877, fut le Nécrologe de l'Institut archéologique de 1846 à 1877 (1).

Prenant pour épigraphe la belle pensée de Montaigne : *le continuel ouvrage de notre vie est de bâtir la mort*, il voulait par cette notice, alors que l'Institut vient d'atteindre sa trentième année d'existence, « remplir un pieux devoir, « un devoir qui lui est cher, celui de consacrer, dans ces mêmes pages où plu- « sieurs d'entre eux ont consigné le fruit de leurs études, le souvenir de ceux « d'entre nous qui ont quitté la vie. »

Donnant donc en peu de lignes une courte notice biographique pour chacun des dix-huit membres que la Société avait perdus depuis sa fondation, il rappelle tout particulièrement le souvenir de ceux qui avaient collaboré à la prospérité de l'Institut, et ce furent surtout Ozeray, Watlet, Jeantin, Prat, Geubel et Sulbout dont il tint à retracer l'activité.

Ce nécrologe devait être le premier d'une longue série de travaux : depuis 1877, en effet, pas un volume des *Annales*, à une ou deux exceptions près peut-être, ne parut sans contenir quelque contribution de sa plume féconde.

Dans ce premier article déjà se dénote, jointe à une vive prédilection pour les souvenirs attachants du passé, la préoccupation de réunir en un tout homogène des notices et des documents épars de tous côtés. C'est cet amour du passé et cet esprit de coordination qui devaient présider, dix ans plus tard, à l'élaboration de l'œuvre maitresse de Monsieur Tandel : *Les Communes luxembourgeoises*.

C'est à ce titre que j'ai voulu signaler son premier essai dans le domaine de l'histoire et de l'archéologie de la Province. Il avait été précédé et fut suivi de nombreuses notices sur les sujets les plus divers : je ne puis vous donner ici l'énumération de tous les travaux publiés de 1855 à 1907 par Monsieur Tandel, aussi bien en matière historique et archéologique qu'à propos de littérature ou d'administration (2).

(1) *Annales*, t. XI, pp. 241-261.
(2) Voir en appendice la bibliographie des publications de Monsieur Tandel.

Je me bornerai à vous signaler, parmi ses innombrables contributions aux *Annales* :

Les articles nécrologiques qu'il consacra à maintes reprises aux membres disparus de notre société ;

La table alphabétique qu'il donna en 1900 des travaux publiés dans les *Annales*;

La description des dons qui vinrent successivement accroitre nos collections ;

Les différentes notices sur les usages, coutumes et légendes du Luxembourg ;

Une notice sur l'importance des diverses localités du Luxembourg en 1701, et un relevé de toutes les localités luxembourgeoises en 1793 et 1794, travaux qui rendent toujours de grands services pour les recherches relatives à la géographie historique de notre pays.

Mais je me hâte d'arriver à l'œuvre capitale de Monsieur Tandel : ces *Communes luxembourgeoises*, qui absorbèrent pendant cinq années, de 1889 à 1894, toute l'activité — ainsi que toutes les ressources, du reste — de l'Institut archéologique.

Si c'est en 1889 que parut le premier tome de cette publication considérable, c'est longtemps avant que l'idée en prit naissance chez son promoteur. Dès 1876, en effet, il songeait déjà à rassembler méthodiquement, pour toutes les communes de la Province, les renseignements qui ont été conservés sur leur passé.

Le curé Sulbout ayant, à la séance du 6 octobre 1876, demandé qu'on s'adressât aux instituteurs pour obtenir la désignation des *lieux-dits* et des petits cours d'eau avec leur dénomination locale, Monsieur Tandel fit la proposition annexe de prier également les instituteurs de recueillir les légendes et les proverbes locaux. L'ensemble de ces renseignements serait publié dans les *Annales* de l'Institut (1).

La toponymie n'avait pas encore, en 1876, prouvé son utilité immense, comme elle l'a fait depuis ; ne nous étonnons donc pas de voir la proposition de Sulbout rejetée par le comité permanent dans la séance du 29 octobre 1877.

Par contre, le comité, pensant qu'il y avait utilité à recueillir les légendes et les proverbes locaux, adopta la proposition de Monsieur Tandel ; il le chargea donc de dresser et d'envoyer un questionnaire. Lors de la séance du 29 octobre 1877, bon nombre d'instituteurs avaient déjà répondu à l'appel. Il fut décidé que dès que tous les documents seraient rentrés, Monsieur Tandel les classerait et les coordonnerait ; le comité ajouta qu'il avait la conviction qu'il sortirait de là une œuvre originale, aussi instructive qu'intéressante (2).

(1) *Annales*, t. IX, p. 39.
(2) Id. t. X, p. VIII—IX.

Dès l'année suivante, nous voyons le travail bien entamé ; nous constatons même que le plan s'en est élargi et c'est dès lors sur tout le passé des communes que semble avoir porté l'enquête organisée par l'Institut.

Nous lisons, en effet, dans le procès verbal de la séance du 16 décembre 1878, que l'assemblée de ce jour décida « que les travaux des instituteurs sur les Com« munes de la province seraient revisés et complétés et que, chaque année, la « description d'un arrondissement pourrait être publiée ».

Ce travail de révision était confié à MM. Goffinet, Tandel, Julien et Barth, qui acceptèrent de faire dans ce but la révision des arrondissements d'Arlon-Virton.

« Une nouvelle circulaire sera adressée aux instituteurs, aux bourgmestres et « aux curés afin de les prier de communiquer à l'Institut les renseignements et « documents complémentaires qu'ils pourraient posséder sur les communes du « Luxembourg. » (1)

Le branle était donc donné, semblait-il, et la réalisation de l'intéressant projet formulé en 1876 ne paraissait plus devoir être éloignée. Il n'en était rien, cependant, et pendant huit ans les *Annales* ne soufflent plus mot de l'entreprise.

Arrive le congrès archéologique et historique de Namur (en 1886), auquel Monsieur Tandel assistait comme délégué de notre Société. Or, dans la section que présidait Monsieur Kurth et où, pour la seconde séance, Monsieur Tandel remplit les fonctions de rapporteur, des membres signalèrent l'existence de journaux populaires qui recueillaient tout ce qui avait rapport au folk-lore et on rapporta qu'un professeur de l'athénée de Luxembourg, ayant chargé ses élèves de recueillir autour d'eux toutes les légendes qu'ils entendraient raconter, avait pu réunir plus de douze cents légendes locales (2).

En présence de ces résultats, la section du Congrès de Namur émit le vœu de voir chaque société se livrer aux mêmes recherches, adresser un formulaire au curé, à l'instituteur, au médecin, au secrétaire communal, afin de constater l'existence des légendes, des proverbes, des chansons, et de les communiquer en reproduisant autant que possible l'expression phonétique populaire.

A ce propos, Monsieur Tandel rappela la proposition faite par lui à Arlon le 6 octobre 1876. Les renseignements obtenus des instituteurs à propos des légendes et des proverbes locaux ont été, ajoutait-il, « recueillis pendant l'année « 1877 et Monsieur Kurth a bien voulu se charger de les coordonner ; la pre« mière partie du travail pourra probablement être publiée dans notre volume

(1) *Annales*, t. XI, pp. 3-4.

(2) Il s'agit de la collection de 1215 légendes publiée à Luxembourg en 1885 par le Dr Gredt, sous le titre : *Sagenschatz des Luxemburger Landes*.

« de l'année prochaine et servir de base aux recherches ultérieures que nous « vous recommandons ».

Pour ce qui concerne le vœu du curé Sulbout, disait encore Monsieur Tandel, « on avait jusqu'alors reculé devant la grandeur et les difficultés de la tâche, « mais Monsieur Kurth était arrivé à le réaliser en partie (1) ».

Stimulé sans doute par les résolutions prises au Congrès de Namur, Monsieur Tandel se mit résolument à la besogne et en mars 1888 il put publier, dans le t. XX des *Annales*, un premier essai, consacré à Halanzy.

Par la courte introduction dont il fait précéder sa notice, on voit que le plan s'est précisé et est devenu à quelques détails près celui qui fut adopté pour les *Communes luxembourgeoises*. Les renseignements relatifs aux légendes et aux proverbes locaux, disait Monsieur Tandel, « ont été recueillis en 1877 ; jus- « qu'à présent, nous n'avons pu encore leur donner la forme définitive et com- « plète, mais j'espère y arriver, comme j'espère réaliser, en partie du moins, le « vœu de Monsieur le curé Sulbout, auquel il n'a pas encore été donné suite.

« Mon but serait de publier alors ces divers documents dans nos *Annales*, « sous la forme d'un dictionnaire géographique et archéologique.

« Comme spécimen, je prends la commune de Halanzy et je tâcherai de ter- « miner pour l'année prochaine l'arrondissement d'Arlon-Virton. En attendant, « je prie nos collègues de bien vouloir m'adresser, dès qu'ils le pourront, tous « les renseignements qui leur sembleraient intéressants à donner sur les com- « munes de la province. »

Cette notice-spécimen comprend d'abord des renseignements statistiques généraux sur toute la commune, puis un chapitre consacré aux sections. Chacun de ces chapitres fournit à son tour des données statistiques spéciales à la section, des renseignements fournis par l'instituteur et par le secrétaire communal, ainsi que la liste des lieux-dits (2).

Le travail même suivit de près le spécimen : de 1887 à fin 1888, Monsieur Tandel avait réuni les matériaux essentiels du travail, choisi les collaborateurs et arrêté avec eux les grandes lignes du plan. L'année suivante, en 1889, parut le premier volume des *Communes luxembourgeoises*, celui consacré à la province de Luxembourg en général.

Monsieur Tandel le faisait précéder d'une instruction, où il fournit de nouveau des renseignements intéressants sur la genèse de ce travail et sur la méthode adoptée.

---

(1) Il est, ici, fait allusion au *Glossaire toponymique de St-Léger*, publié par M. Kurth dans le *Compte-rendu des travaux du Congrès de Namur*, en 1887.
V. *Annales*, t. XIX, p. 13.

(2) *Annales*, t. XX, pp. 115-128.

Je ne puis résister au désir de vous lire quelques lignes de cette préface, tant elles caractérisent bien et la façon dont l'auteur conçut le plan de la publication et la manière dont il le réalisa :

« Les renseignements relatifs aux légendes et aux proverbes locaux ont été « recueillis en 1877 et pendant longtemps, j'ai hésité sur la forme et le dévelop- « pement à leur donner. Je voulais grouper autour du résumé des notices des « instituteurs tous les documents intéressant nos communes, documents les uns « épars, les autres près de disparaître de la mémoire ; je voulais en un mot mon- « trer nos villages tels qu'ils avaient été dans le passé et tels qu'ils sont aujour- « d'hui ; je voulais également reconstituer dans la mesure du possible le cartulaire « de chacune de nos localités. Mes collègues me dissuadaient de cette entreprise, « dont ils ne s'exagéraient pas les difficultés et les labeurs ; ils me répétaient « surtout que ce travail, forcément incomplet et inexact, pourrait bien malaisé- « ment être mené à bonne fin. Je le répète, sans être ébranlé, j'hésitais, lorsque « je lus la note que Monsieur Würth-Paquet met en tête d'un de ses nombreux « recueils d'analyses de chartes : *Il me sera sans doute échappé des erreurs « et des omissions ; chaque jour qui s'avance rendra, par suite de nou- « velles découvertes, ma table de plus en plus incomplète ; j'espère cepen- « dant qu'on voudra bien considérer que j'ai seulement entendu faire un « essai, sans cesse perfectible, un cadre à compléter et à remplir au fur « et à mesure que de nouveaux documents seront signalés* ».

« J'étais fixé, et aussitôt je me mettais à l'œuvre dont je vais exposer le plan.

« Cette œuvre, je le sais d'avance, sera incomplète et présentera des inexacti- « tudes, parfois des opinions naïves ; elle aura le mérite de conserver tous les « documents que j'aurai pu me procurer sur l'état ancien de nos villages, sur les « souvenirs, les traditions, la manière de voir populaires, et elle permettra à « chacun d'apporter sa pierre à l'édifice et de le faire avancer ainsi vers son « couronnement ; je suis persuadé en effet que cette publication fera revenir au « jour bien des documents qui dorment dans la poussière des vieilles bibliothè- « ques privées ».

Monsieur Tandel donne ensuite la liste des collaborateurs, tous luxembourgeois, qui l'aidèrent à mettre sur pied cette véritable encyclopédie d'histoire luxembourgeoise, puis indique le plan des notices consacrées à chaque commune.

« Chaque localité sera décrite au point de vue géographique, historique et « statistique. A cette fin, j'ai demandé pour mes collaborateurs et pour moi des « renseignements aux commissaires d'arrondissement de Neufchâteau et de Mar- « che, aux administrations communales, aux secrétaires communaux et aux « instituteurs de la province ».

Il énumère ensuite longuement les ouvrages imprimés qu'il a dépouillés, tout spécialement les travaux de Würth-Paquet, ainsi que les sources manuscrites.

Enfin, il termine sa préface en réitérant encore le vœu « de voir ce travail se « continuer, se compléter, et, au besoin, se rectifier, au fur et à mesure que de « nouvelles découvertes mettront au jour de nouveaux documents.

« *L'Histoire est une œuvre qui ne sera jamais achevée*, a répété « M. Würth-Paquet, en ajoutant : *Ce que je veux, c'est jeter une base pour « notre histoire particulière, base qui pourra être élargie, rectifiée et « complétée autant que possible avec le temps* ».

« Mon but n'est pas autre et je termine par la déclaration de M. de Reiffenberg : « *J'ai préparé quelques matériaux ; qu'une main plus habile construise « l'édifice* ».

En cinq ans, les *Communes luxembourgeoises* furent terminées.

Grâce à la collaboration dévouée de travailleurs actifs, au premier rang desquels il faut certainement citer Monsieur André, l'abbé (aujourd'hui chanoine) A. de Leuze, le Frère Macédone, Monsieur Doyen, curé-doyen de Wellin, et l'abbé (aujourd'hui chanoine) Roland, purent paraître successivement : en 1889, les pages 1 à 678 de la Partie générale (t. I) et l'arrondissement d'Arlon (t. II) ; en 1890, l'arrondissement de Virton (t. III) ; en 1891, les pages 679 à 936 du tome I et l'arrondissement de Bastogne (t. IV) ; en 1892, l'arrondissement de Marche (t. V) ; en 1893, l'arrondissement de Neufchâteau (t. VI), et en avril 1894, la table onomastique de tout l'ouvrage (t. VII).

C'était un ensemble de 6884 pages gr. in 8° et de 81 gravures, portraits, cartes et plans. La table seule fut faite moyennant rétribution ; comportant 350 pages, elle coûta près de deux ans de travail. A cette exception près, tout le travail, direction, rédaction, collaboration, correction des épreuves, fut absolument gratuit (1).

Dans les grandes lignes, le plan suivi dans les *Communes* fut celui qui avait été adopté pour l'article sur Halanzy. La principale différence réside dans la suppression, regrettable, il faut bien le dire, des listes de lieux-dits et dans l'ajoute, pour chaque commune, d'un *cartulaire* chronologique, quelquefois très-important.

Quelle est la valeur de cette immense publication ? Elle n'est pas, cela va de soi, la même dans toutes ses parties : elle varie, en effet, avec la somme de renseignements fournis à Monsieur Tandel par ses collaborateurs, avec la valeur de ces collaborateurs mêmes ; elle dépend encore des sources imprimées et ma-

(1) *Annales*, T. 29, p. 3—4.

nuscrites qu'il fut donné de pouvoir consulter pour chacune de ces multiples monographies que constituent les articles consacrés aux différentes communes.

Sur telle ou telle localité, les *Communes luxembourgeoises* sont absolument pauvres de renseignements : mais n'est-ce pas explicable, si les archives manquent tout à fait ou bien si elles n'existent que dans des dépôts éloignés du Luxembourg ?

D'ailleurs, Monsieur Tandel lui-même avait tenu à signaler, dès le début, les défauts qui marqueraient immanquablement un travail de cette étendue, véritable encyclopédie, je le répète, du passé de notre province et de chacune de ses communes. Il faut ne jamais s'être occupé de recherches historiques de quelque envergure pour croire que l'on peut épuiser un sujet dont l'étude et la mise sur pied requièrent des recherches dans vingt endroits différents, des investigations multiples dans les domaines les plus divers.

Une fois signalés ces défauts dont on s'explique si facilement l'origine et qu'il était pour ainsi dire impossible d'éviter, il ne reste que des éloges à décerner au promoteur des *Communes luxembourgeoises*, à l'auteur principal de ce monument impérissable.

Je dis « monument impérissable », car quelles que soient les additions ou les corrections que l'on a pu y apporter jusqu'à ce jour et qu'on ne manquera pas d'y apporter à l'avenir, les *Communes luxembourgeoises* constituent un recueil immense de données historiques et archéologiques que l'on ne pourra jamais se dispenser de consulter si l'on veut toucher à un point quelconque de l'histoire de notre province.

L'histoire générale n'y trouvera peut-être pas énormément à récolter, mais aucune notice d'histoire locale luxembourgeoise ne pourra se rédiger sans que l'on doive mettre ce recueil à contribution. On ne le citera peut-être pas toujours, mais, croyez-le, on y aura sans cesse recours.

Il arrivera sans doute au travail colossal publié par M. Tandel ce que l'on peut souvent constater à propos d'autres répertoires, tout aussi importants et non moins utiles.

Maintes fois, grâce à la table onomastique annexée aux *Communes*, on trouvera dans celles-ci tel ou tel renseignement que l'on aurait vainement cherché ailleurs pendant de longues heures. Cependant, combien d'auteurs se feront-ils un cas de conscience de citer l'intermédiaire utile qui leur a fourni le renseignement tant cherché et combien se borneront, les ingrats, à citer directement la source qu'ils n'ont connue que grâce aux *Communes luxembourgeoises*.

Celles-ci ne feront, en ce, que partager le sort de la *Table chronologique* de

Wauters, de celle de Würth-Paquet ou encore des *Mittelrheinische Regesten* de Gœrz.

A ce point de vue, le travail que s'est imposé notre regretté Président peut être classé au premier rang des « travaux ingrats ». Ingrat parcequ'il a exigé un labeur immense, souvent fastidieux ; ingrat, surtout, parcequ'il ne rapportera pas toujours à son promoteur et à ses collaborateurs la reconnaissance qu'ils seraient en droit d'attendre de la part des chercheurs.

Je m'excuse, Messieurs, de vous avoir entretenu si longuement des *Communes luxembourgeoises* et de leur genèse. Si je l'ai fait, c'est que je considère que cette publication constitue, avec l'impulsion imprimée à l'activité de l'Institut, avec l'extension donnée aux collections du Musée archéologique, les trois colonnes d'un monument durable, *aere perennius*, que Tandel a su, par le labeur incessant de toute une vie, élever à lui-même, en même temps qu'à sa chère société archéologique.

La mémoire de ce président d'élite, de cet organisateur incomparable, restera à jamais vivace en nous : nous garderons, impérissable, le souvenir de cet homme de cœur, dont toutes les pensées qu'il ne consacrait pas à une famille aimée allèrent, jusqu'à son dernier souffle, vers *son* Institut.

ANNEXE.

Bibliographie des travaux de Monsieur Tandel.

La base de la nomenclature qui va suivre est constituée par les articles consacrés à M. Tandel par M. J.-B. Douret, dans sa *Notice des ouvrages composés par les écrivains luxembourgeois* (*Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. XVII, 1885, pp. 170-176 ; t. XXXI, 1896, pp. 109-112 ; XXXV, 1900, pp. 267-268) et par la *Bibliographie nationale* (III, 1897, p. 517).

I. — TRADUCTIONS D'OUVRAGES ALLEMANDS.

Aventures guerrières d'un homme pacifique, traduit d'après H. Zschokke. Bruxelles, 1855. In-18° de XI + 122 pp. (Dans la collection : *Nouveau Muséum littéraire. Littérature nationale et étrangère*).

Les aventures d'une nuit de nouvel an, traduit d'après H. Zschokke. Bruxelles, 1855. In-18° de 103 pp. (Dans la même Collection).

A travers l'Amérique, par Julius Frœbel. Traduction de l'allemand. Bruxelles, 1861. 3 vol. in-18° de VIII-344, 380 et 358 pp. (Voyez la *Revue Trimestrielle*, 1863, 1re série, t. 38, p. 383).

Philosophie de l'histoire de l'humanité, par J.-G. Herder. Traduction de l'allemand. Bruxelles, 1861-1863, 3 vol. in-8° de 356, 375 et 411 pp. Dans la Collection des Historiens contemporains. (Voyez la *Revue Trimestrielle*, 1863, 1re série, t. XXXVIII, pp. 377 et 382). — Nouvelle édition, *Ibidem*, 1874, 3 vol. in-8° de 350, 376 et 399 pp.

Zschokke. Lettres d'Islande. Traduction de l'allemand. Bruxelles, 1863. In-18° de 82 pp. — A été publié dans le *Bulletin du Dimanche*, de Bruxelles, 1863 (gr. in-4°).

J.-G. Findel. Histoire de la Franc-maçonnerie depuis son origine jusqu'à nos jours. Traduit de l'allemand. Bruxelles, 1866. 2 vol. in-8° de 475 et 496 pp.

Contes allemands. 1re série. Bonheur tardif. Le prudent Bruno. D'après l'allemand d'Ottilie Wildermuth, par Emile Deltan. Bruxelles, 1883. Un vol. in-18°, de 113 pp. (Dans la *Collection nationale*).

La grotte merveilleuse ; suivie de : Le premier voyage de Cordula, et de : Une première faute. D'après l'allemand d'Ottilie Wildermuth. Bruxelles, 1884. Un vol. in-18° de 113 pp. (Même *Collection*, n° 51).

Trois camarades d'école. D'après l'allemand d'Ottilie Wildermuth. Bruxelles, 1884. Un vol. in-18°, de 118 pp. (Même *Collection*, n° 52).

Une enfant solitaire. D'après l'allemand d'Ottilie Wildermuth. Bruxelles, 1884. Un vol. in-18°, de 114 pp. (Même *Collection*, n° 53).

II. — OUVRAGES ADMINISTRATIFS ET PÉDAGOGIQUES.

Le Luxembourgeois. Almanach administratif, agricole, commercial et industriel de la province de Luxembourg.

1re année. Arlon, 1866. 1 vol. de 92 p.

2e année, 1867. 1 vol. de 104 pp.

3e année, 1868. 1 vol. de 90 pp.

Manuel des fondations de bourses d'études (Textes et législation). Arlon, 1874. 1 vol. in-8 de VI-182 pp.

Rapport sur la situation administrative et industrielle de l'arrondissement d'Arlon-Virton. Arlon, 1879. 1 vol. de 92 pp.

1880 ; 1 vol. de 181 pp. — 1881 ; 1 vol. de 103 pp.

Rapport sur la situation administrative de l'arrondissement d'Arlon-Virton, pendant l'exercice 1881. Arlon, 1882. 1 vol. de 106 pp.

Pendant l'exercice 1882. 1 vol. de 178 pp. (1883).

Années 1883, 1884 et 1885. 1 vol. de 51 pp. (1886).

Année 1886. Un vol. de 83 pp. (1887).

1887 . 1 vol. de 46 pp. (1888).
1888 . 1 vol. de 29 pp. (1889).
1889 . 1 vol. de 19 pp. (1890).
1890 . 1 vol. de 19 pp. (1891).
1891 . 1 vol. de 98 pp. (1892).
1892 . 1 vol. de 48 pp. (1893).
1893 . 1 vol. de 83 pp. (1894).
1894 . 1 vol. de 57 pp. (1895).
1895 . 1 vol. de 74 pp. (1896).
1896 . 1 vol. de 62 pp. (1897).
1897 . 1 vol. de 68 pp. (1898).
1898 . 1 vol. de 67 pp. (1899).
1899 . 1 vol. de 79 pp. (1900).
1900 . 1 vol. de 84 pp. (1901).
1901 . 1 vol. de 73 pp. (1902).
1902 . 1 vol. de 60 pp. (1903).
1903 . 1 vol. de 129 pp. (1904).
1904 . 1 vol. de 93 pp. (1905).
1905 . 1 vol. de 80 pp. (1906).
1906 . 1 vol. de 65 pp. (1907).

Cantonnement des forêts d'Anlier et de Rulles. Mémoire sur le projet de cantonnement amiable des forêts d'Anlier et de Rulles. (En collaboration avec M. Braffort). Arlon, 1898; in-8° de 42 pp.

Dans *L'Economiste belge*, 1859 et 1860 :

Correspondances sur la situation économique et industrielle de la province de Luxembourg.

Dans la *Revue de Belgique*, de Bruxelles :

La question flamande et les évènements de 1870 (dans le t. VII, 1871, pp. 70 à 80).

Dans la *Revue pédagogique*, de Paris :

L'enseignement primaire en Belgique (1878, pp. 133-145, 325-344, 396-411 ; 1879, pp. 173-195, 254-268).

La nouvelle loi sur l'enseignement primaire en Belgique (1879, pp. 71-92, 597-621).

L'enseignement de l'économie sociale (1879, pp. 633-637).

Dans le *Manuel Général de l'Instruction primaire* (Paris, Hachette) :

La législation scolaire en Belgique (dans le t. XV, 46e année, n° 33, 16 août 1879, pp. 431-437).

Dans *Le Luxembourgeois. Journal de la Société Agricole de la province de Luxembourg* (Arlon).

Rapport à M. le Gouverneur de la province de Luxembourg en date du 11 avril 1884, sur l'organisation du service agricole et hydraulique dans le Grand-Duché de Luxembourg (n° 17, du 27 avril 1884, pp. 193-198).

Rapports à la Députation permanente du Conseil provincial du Luxembourg, en date du 26 décembre 1888 et 13 février 1889, sur la rectification et le curage des cours d'eau dans notre province, et sur les améliorations de toute sorte introduites dans le Grand-Duché de Luxembourg (n° 47, du 24 novembre 1889, pp. 570-577). En collaboration avec M. Braffort.

Les sociétés de secours mutuels. Résumé des conférences données dans la province de Luxembourg sur le but et les avantages des sociétés de secours mutuels (1889, 8 p.).

Le service agricole du Grand-Duché de Luxembourg (1893, 7 p.).

Dans l'*Exposé de la situation administrative.*

Rapport des commissaires d'Arlon-Virton et de Bastogne, concernant l'étude d'un chemin de fer vicinal de Jemelle à Martelange (Arlon, 1892 ; 27 p.).

Dans la *Revue de l'Administration et du droit administratif de la Belgique*, de Bruxelles.

Sur l'organisation de la comptabilité communale en Belgique. (Nov. 1899, t. XLVI, pp. 525-528).

III. — PUBLICATIONS ARCHÉOLOGIQUES ET HISTORIQUES.

Dans les *Annales* de *l'Institut archéologique du Luxembourg.*

Nécrologe de l'Institut archéologique de 1846 à 1877. T. IX, 1877, pp. 241 à 264 et 372.

M. Tandel a ensuite publié la continuation du nécrologe :

T. X (1878), pp. 285 à 287 ;
T. XII (1880), pp. 278 à 281 ;
T. XIII (1881), pp. 259 à 265 ;
T. XV (1883), pp. 391 et 392 ;
T. XIX (1887), pp. 339 et 340 ;
T. XXV (1891), pp. 737 et 738 ;
T. XXVIII (1893), p. 1416 ;
T. XXVIII (1894), après le titre ;
T. XXXVIII (1903), pp. 225 et 226 ;
T. XXXIX (1904), p. 383 ;
T. XL (1905), p. 318 ;
T. XLI (1906), p. 286 ;
T. XLII (1907), p. VII.

Les contributions de guerre en Belgique lors de l'invasion française en 1792. (Lambermont et Watrinsart). T. IX (1877), pp. 265 à 297.

Le pays de Luxembourg en 1793 et en 1794. T. X (1878), pp. 97 à 160.

L'église-forteresse d'Autelhaut. T. X (1878), pp. 161 à 166.

Le *Cantatorium originale de Sancto Huberto in Arduenna.* T. X (1878), pp. 169 à 178.

De l'importance des diverses localités du pays de Luxembourg en 1701. T. XI (1879), pp. 277 à 288.

Varia. — Le poêle de la justice de paix d'Etalle. — Substruction romaine à Arlon, au lieu dit : *Sandkaul*. T. XI (1879), p. 289.

Varia. — Inscriptions tombales. — Fouilles et découvertes. T. XII (1880), pp. 269 à 273.

Un souvenir de 1831. (*Avis aux Luxembourgeois. Nachricht an die Luxemburger*). T. XII (1880), pp. 274 à 277.

Des anciens registres paroissiaux de l'arrondissement d'Arlon-Virton. T. XIII, (1881), pp. 249 à 253.

La Collection Xavier Heuschling. T. XIV (1882), pp. 1 à 26.

Le dolmen de Wéris. T. XIV (1882), pp. 315 à 317 ; t. XX (1888), pp. 129 et 130.

Vieux almanachs. 1791 à 1840. T. XV (1883), pp. 221 à 281.

Un maïeur au XVIIIe siècle. T. XIX (1887), pp. 319 à 323.

Un dessus de glace au château de la Trapperie. T. XX (1888), pp. 1 à 13 et 317.

Les biens de l'abbaye d'Orval. T. XX (1888), pp. 15 à 112.

Les maïeurs au XVIIIe siècle. T. XX (1888), pp. 113 et 114.

Halanzy. T. XX (1888), pp. 115 à 128.

Pratiques populaires. T. XX (1888), pp. 131 et 132.

Un second dolmen à Wéris. Les fouilles à l'ancien dolmen de Wéris. T. XX (1888), pp. 203 à 207.

Les Communes luxembourgeoises. (Avec de nombreux collaborateurs).

T. I. Partie générale. T. XXI (1889), pour les pp. 1 à 678, et t. XXIV (1891), pour les pp. 679 à 936.

T. II. L'arrondissement d'Arlon. T. XXII (1889), pp. 1 à 538.

T. III. L'arrondissement de Virton. T. XXIII (1890), pp. 1 à 1274 et 1301 à 1310.

T. IV. André, collaborateur principal. L'arrondissement de Bastogne. T. XXV (1891), pp. 1 à 678.

T. V. Abbé de Leuze. L'arrondissement de Marche. T. XXVI (1892), pp. 1 à 635.

T. VI A et VI B. de Leuze, Frère Macédone, Doyen, Roland. L'arrondissement de Neufchâteau. T. XXVII et XXVIII (1893), pp. 1 à 1414 et 1505 à 1512.

T. VII. Table onomastique. T. XXVIII (1894), pp. I à CCCXL.

L'Histoire des Communes Luxembourgeoises. (Diplôme d'honneur à l'exposition d'Anvers). T. XXIX (1894), p. 63.

Livres de raison. Livres de famille. T. XXX (1895), pp. 102 à 108.

Les peintures à fresque de l'église St-Donat à Arlon. T. XXXI (1896), pp. 254 à 256.

Trouvaille de Rollé près Bastogne. T. XXXI (1896), p. 256.

Usages, coutumes et légendes du pays de Luxembourg. T. XXXII (1897) pp. 1 à 90.

Quelques pièces des archives de la seigneurie d'Autel et de celle de Gorcy. T. XXXII (1897), pp. 206 et 207.

Classement des églises monumentales du Luxembourg. T. XXXII (1897), p. 207.

L'orthographe luxembourgeoise. T. XXXII (1897), p. 208.

Dons en 1897. T. XXXII (1897), pp. 209 à 213.
Dons en 1897-1898. T. XXXIII (1898), pp. 259 et 260.
Legs Francq. T. XXXIV (1899), pp. 125 à 136.
Dons en 1905-1906. T. XLI (1906), pp. 287 à 289.
Il est à noter que les articles sur les *Dons* de 1880 à 1887, parus dans les t. XII (1880) à XIX (1887) et ceux publiés pour les accroissements et dons dans les t. XXVI et XXVIII à XXX, sans nom d'auteur, sont probablement de Monsieur Tandel.

L'Hôtel de Busleyden à Malines. T. XXXIII (1898), pp. I à V.

Les frères Lamorménil. T. XXXIII (1898), pp. 1 à 20 ; t. XL (1905), pp. 226 et 227.

Lafayette dans le Luxembourg et le comte d'Harnoncourt. T. XXXIV (1899), pp. 81 et 82.

Une hôtellerie allemande il y a 370 ans. T. XXXIV (1899), pp. 243 et 244.

A propos d'inscriptions romaines inédites. T. XXXIV (1899), p. 251.

Une question d'affouage ou d'usage. T. XXXV (1900), p. 270.

L'église d'Attert. T. XXXV (1900), pp. 271 et 272.

Un plan d'Arlon de 1808. T. XXXV (1900), p. 301.

Table alphabétique des auteurs qui ont écrit dans les *Annales* de 1847 à 1900 inclus. T. XXXV (1900), pp. 313 à 326.

Les dérèglements de comptes de M. Godefroid Kürth ou Kurth. T. XXXVI (1901), pp. III à XX.

Plan d'Arlon en 1830. T. XXXVII (1902), p. 311.

Le monument élevé à la mémoire du baron Edouard Orban de Xivry, gouverneur de la province de Luxembourg. — Inauguration. T. XXXVIII (1903), pp. 199 à 222.

Notice sur les hôtels de ville, églises, abbayes, prieurés et ponts, présentant un caractère monumental ou historique, un caractère curieux, dans l'arrondissement d'Arlon-Virton. T. XXXIX (1904), pp. 143 à 173.

Complément au tableau généalogique de la famille de Latour. T. XXXIX (1904), p. 280.

Catalogue illustré des pierres romaines. T. XXXIX (1904), p. 281.

Eugène Smits. T. XXXIX (1904), pp. 363 et 364.

Varia. T. XXXIX (1904), p. 389.

Exposition universelle de St-Louis. T. XL (1905), p. 161.

Un autographe de Drouet. T. XL (1905), pp. 162 à 164.

Prat G.-F. T. XL (1905), pp. 166 et 167.

Musée archéologique. Convention entre la Province de Luxembourg, l'Administration communale d'Arlon et le Président de l'Institut. T. XL (1905), pp. 223 à 225.

La procession de la Fête-Dieu à Bleid, le 8 juin 1890. T. XLI (1906), p. 102.

Exposition de Liége. Diplôme de grand prix en collectivité. T. XLI (1906), p. 109.

Institut archéologique du Luxembourg.

Assemblée générale du 24 février 1908, à 11 heures du matin, au Musée archéologique.

Prennent place au bureau :

MM. le Comte Camille de Briey, Gouverneur de la province, Ensch-Tesch, Bourgmestre de la ville d'Arlon, le doyen Knepper de la paroisse de St-Donat.

Se sont fait excuser :

MM. Bribosia, commissaire d'arrondissement à Bastogne.
Dendal, chef du cabinet de M. le Ministre des chemins de fer.
Déome, avocat à Neufchâteau.
Fabritius, professeur à l'Athénée royal d'Arlon.
Fréson, conseiller à la cour d'appel à Liége (honoraire).
Orban de Xivry (le baron Alfred), sénateur à Laroche.
Sève, consul de Belgique à Liverpool.
Vannérus, archiviste de l'Etat à Bruxelles.

Etaient présents :

MM. Altenhoven, professeur à l'Athénée royal d'Arlon.
Birnbaum, id.
Blum (l'abbé), secrétaire de la soc. luxemb. : Ons Hemecht.
Briey (le comte Camille de), Gouverneur de la province.
Caprasse, commissaire d'arrondissement d'Arlon-Virton.
Diederich, propriétaire de l'hôtel de l'Europe à Mondorf.
Ensch-Tesch, Bourgmestre de la ville d'Arlon.
François, Albert, inspecteur des contributions à Arlon.
Habran, curé à Erneuville.

MM. Haverland, architecte à Virton.
Hollenfeltz, avocat à Arlon.
Jacob, secrétaire communal à Arlon.
Kirsch, curé primaire à Arlon.
Knepper, curé-doyen à Arlon.
Loes, curé à Hondelange.
Masson, Directeur des contributions à Arlon.
Michaëlis Henri, archiviste de l'Etat à Arlon.
Nickers, curé-doyen à St-Hubert.
Pierrard, professeur pensionné à Arlon.
Remisch, chef garde à Arlon.
Schréder, curé à Vivy.
Sibenaler, chef de bureau au Gouvernement provincial à Arlon.
Theissen, curé-doyen à Bouillon.
Tillière (l'abbé), curé retraité à Jamoigne.
Walin, commissaire-voyer à Arlon.
Warion, commissaire-voyer à Houffalize.

M. le Gouverneur rappelle que l'Institut archéologique du Luxembourg existe depuis plus d'un demi siècle et que M. Tandel qui vient de mourir a su lui donner une situation éclatante; qu'il était en quelque sorte le créateur de cette œuvre utile et qu'il a trouvé en la personne de M. Sibenaler un collaborateur des plus dévoués. — Parmi les œuvres remarquables de M. Tandel, on doit citer en première ligne sa publication intitulée « *les Communes Luxembourgeoises* ». On s'est demandé si à la suite de son décès les Annales de la Société si utiles aux chercheurs ne cesseraient pas de paraître?

Il s'agit donc d'examiner le moyen d'assurer l'avenir de notre Institut en ayant recours aux personnes compétentes pour le diriger et en augmenter encore l'éclat si possible.

Mais avant tout, M. le gouverneur cède la parole à M. Sibenaler, chargé de prononcer l'éloge funèbre du regretté défunt à la place de M. Vannérus, absent à raison du deuil cruel qui vient de le frapper par la mort de son père, et de M. Déome auquel il a été impossible d'assister à cette séance.

Messieurs,

L'Institut archéologique a perdu son Président, mais il semble que son ombre plane encore au-dessus de nous.

Avant d'aborder notre ordre du jour, permettez-moi, Messieurs, de rappeler très brièvement que M. Tandel a rempli brillamment sa mission de Président et s'est fait remarquer par ses goûts artistiques, l'étendue de ses connaissances historiques et archéologiques et son grand dévouement pour la conservation des antiquités de la province.

C'est à lui que nous devons notamment la création du musée de peinture et de l'admirable collection de taques de foyer pour ainsi dire unique en son genre.

Nous lui devons aussi la prospérité de notre musée auquel il s'était dévoué corps et âme.

Parmi ses nombreuses publications, je ne citerai que son œuvre magistrale « *Les Communes Luxembourgeoises* » qui constitue un véritable monument de documents précieux auxquels les savants ont constamment recours dans leurs recherches.

Comme vous avez pu le remarquer, nos Annales ont pris une extension extraordinaire dans ces dernières années ; le nombre de nos membres s'est considérablement accru et c'est à lui que notre société doit sa prospérité actuelle.

Il y aurait encore beaucoup à dire au sujet de notre regretté Président, mais ce serait aller à l'encontre de ses idées modestes et de sa volonté dernière par laquelle il avait banni tout éloge funèbre.

Aussi, je me résume, en rendant un hommage ému au continuateur de l'œuvre de MM. Prat et Hourt ; sa mémoire restera longtemps vénérée parmi ceux qui n'ont cessé d'admirer son zèle, son assiduité à nos travaux de même que l'urbanité, l'amabilité et la bonté de son caractère.

L'ordre du jour porte :

1° Nomination d'un Président en remplacement de M. Tandel, décédé.

2° Nomination d'un Secrétaire-Trésorier en remplacement de M. Hollenfeltz, démissionnaire.

3° Nomination d'un Conservateur-Secrétaire adjoint.

4° Présentation de nouveaux membres correspondants :

MM. le Comte d'Arschot, Légation belge à Therapia-Constantinople ;
Roger Lucien, rue de l'Abattoir 9 à Hayange (Lorraine) ;
Tinant Oscar, attaché au Ministère des Finances, rue Goffart 25 à Ixelles ;
L'abbé Hubert Joseph, curé à Thibessart ;
Antoine, chef de bureau au Gouvernement provincial à Arlon.

5° Réorganisation du Comité et du Bureau permanent.
6° Formation d'un Comité de publication.
7° Vérification des comptes.
8° Communications diverses.

M. le Gouverneur demande si personne n'a de proposition à faire au sujet du 1er point porté à l'ordre du jour ?

Personne n'ayant demandé la parole, il propose de nommer M. Caprasse pour remplacer M. Tandel comme Président. — Ce serait en quelque sorte répondre au désir même du défunt.

Cette proposition est accueillie aux applaudissements unanimes et chaleureux de l'assemblée.

M. Caprasse est touché de cette marque de confiance qu'il n'a rien fait pour mériter, il est un profane en matière d'archéologie ; mais il n'a pas cru pouvoir refuser à M. Tandel mourant, d'assumer la lourde charge de sa succession à la présidence de l'Institut. — Il remercie les membres présents de l'honneur qu'ils viennent de lui faire et les assure de tout son dévouement.

M. l'abbé Loes, curé à Hondelange, est nommé secrétaire-trésorier, ces fonctions étant cumulées avec celles de bibliothécaire, par suite de la démission de M. Albert Hollenfeltz.

M. le Gouverneur adresse des remercîments à M. Hollenfeltz pour les services qu'il a rendus. Ses occupations ne lui permettant plus de s'occuper de la société, il est heureux de voir confier ces fonctions à M. l'abbé Loes, véritable pionnier de l'œuvre.

Par suite du prochain départ de M. J.-B. Sibenaler qui consent néanmoins à rester, en titre, conservateur du musée, et à s'en occuper autant que possible, M. Caprasse propose de nommer son fils Lucien Sibenaler, employé au Gouvernement provincial, en qualité de conservateur-secrétaire adjoint : tout en assurant la vitalité et le service régulier du musée on reconnaitrait ainsi les services rendus par le père pendant de nombreuses années.

Cette proposition est vivement appuyée par M. le Gouverneur ; elle est aussi ratifiée par les applaudissements de l'assemblée.

Le comité permanent est réorganisé comme suit :

MM. Caprasse, Président.
Loes, secrétaire-trésorier et bibliothécaire.
Sibenaler J.-B., conservateur.
Fabritius, professeur.
Vannérus, archiviste.

En ce qui concerne le comité de publication qu'il s'agit de créer, en vertu du §6 de l'ordre du jour, M. Caprasse fait ressortir l'utilité de cet organisme, qui existe dans nombre de sociétés archéologiques et historiques, et dont les avantages sont considérables au point de vue de la valeur scientifique des publications. Il propose de désigner les 4 membres du bureau en leur adjoignant M. Vannérus, qui s'intéresse tout spécialement à l'histoire luxembourgeoise et qui a déjà bien voulu se charger de la correction des épreuves.

M. Altenhoven demande si cette mesure ne créerait pas une espèce de censure ? Il signale les inconvénients qui pourraient en résulter, notamment le découragement des écrivains dont les travaux seraient rebutés par le comité.

M. Caprasse fait remarquer que cette institution existe dans la plupart des sociétés savantes. Il est évident que tous les ménagements seraient pris pour ne froisser personne et qu'il s'agit plutôt d'encourager les auteurs novices et de leur donner des conseils.

N'est-ce, en effet, pas rendre un bon service aux débutants que de leur signaler les défauts que pourraient contenir leurs premiers travaux ?

M. Altenhoven a voulu présenter une simple observation sans rien imposer ; il voit un danger à confier à 2 ou 3 personnes le soin de vérifier un travail ; d'ailleurs, la couverture des Annales porte que l'Institut n'est responsable d'aucune des idées et des opinions émises par ses membres : il se borne à les publier, lorsque les documents lui paraissent dignes de voir le jour. — Cette mention couvre donc parfaitement la responsabilité du Président.

M. Ensch-Tesch croit que l'institution de ce comité serait chose utile. — Il y a lieu de confier à des spécialistes le soin de revoir les divers travaux avant de les livrer à l'impression.

M. le Gouverneur appuie la proposition qui est adoptée.

La comptabilité a été vérifiée et le tout trouvé exact, conformément aux écritures appuyées des pièces comptables.

L'ensemble du compte constate un excédent en caisse de 908 fr. 67 centimes.

Sont nommés membres correspondants :

MM. le Comte d'ARSCHOT, Légation de Belgique à Therapia-Constantinople ;
ROGER Lucien, rue de l'Abattoir, 9, à Hayange (Lorraine) ;
TINANT Oscar, attaché au Ministère des Finances, rue Goffart, 25, à Ixelles ;
L'abbé HUBERT Joseph, curé à Thibessart ;
ANTOINE, chef de bureau au Gouvernement provincial à Arlon.

Membres effectifs :

ROGIER Oscar, avocat à Jamoigne ;
LETAIN (abbé), curé à St-Médard.

* * *

A propos de la rubrique : « *Communications diverses* » de l'ordre du jour, M. Caprasse entretient l'assemblée de la question du rétable qui s'abime de plus en plus : Il ne peut être question de le restaurer au moyen des faibles ressources dont l'Institut dispose, et l'on s'est demandé s'il ne serait pas préférable de l'aliéner au profit de l'Etat, moyennant l'octroi d'un subside plus en rapport avec les besoins du musée ou moyennant un capital qui lui assure des revenus sérieux. Des négociations en ce sens avaient été entamées. Avant de les reprendre, on a jugé devoir prendre l'avis de l'assemblée générale.

M. Kirsch, curé primaire à Arlon, voudrait voir installer le rétable dans la nouvelle église St-Martin que l'on construit en ce moment. On obtiendrait des Beaux-Arts les subsides nécessaires à une bonne restauration de cet objet d'art qui ne quitterait pas la province à laquelle il appartient.

M. le Gouverneur fait ressortir l'importance de la restauration dont il s'agit.

M. Nickers, curé-doyen à St-Hubert, trouve que ce rétable serait mieux placé à l'église abbatiale de St-Hubert à raison de son style qui cadrerait avec l'édifice.

M. Knepper, curé-doyen de St-Donat, revendique la priorité pour son église.

M. le Gouverneur propose de charger le comité d'étudier cette question délicate.

M. Loes, curé de Hondelange, dit que le rétable ne pourrait être restauré et complété selon les règles de l'art ancien, pour figurer convenablement dans une église, sans exiger de très-grands frais ; que dans l'état actuel et parce qu'il provient de la province (de Fisenne), sa place est toute marquée au musée provincial, où l'on devrait se borner à rattacher les parties qui tombent et à raffermir la polychromie qui s'effrite de plus en plus ; qu'il semble que les autorités intéressées ne pourront refuser les subsides nécessaires à cette fin.

M. le Gouverneur constate que les questions financières sont toujours difficiles à résoudre : La vente du rétable produirait une somme suffisante pour créer, au moyen des intérêts, les ressources nécessaires à l'Institut.

M. Pierrard propose de changer les dispositions du poêle, trop rapproché du rétable auquel l'excès de chaleur est nuisible.

M. le Gouverneur remercie vivement les membres qui ont bien voulu assister à la séance et plus particulièrement ceux qui ont dû faire un voyage pour pouvoir y prendre part.

Par les nominations qui viennent d'être faites l'avenir de l'Institut est assuré.

Bien des étrangers sont étonnés de trouver au musée des choses aussi intéressantes pour l'histoire de la province.

Nous avons le droit d'en être fiers et nous devons unir tous nos efforts pour que ces trésors artistiques et archéologiques ne soient pas dispersés.

Après des remercîments adressés par M. Caprasse, au nom de toute l'assistance, à M. le comte de Briey, Gouverneur, pour le vif intérêt qu'il porte à l'Institut et dont il a donné une preuve marquante en présidant l'assemblée de ce jour, la séance est levée à 12 1/2 heures.



Assemblée générale

du 6 juillet 1908 dans la grande salle du musée archéologique.

La séance est ouverte à 13 heures 15 minutes sous la présidence de M. le Gouverneur.

Etaient présents : Monsieur le comte de Briey, gouverneur, à sa droite M. le doyen Knepper, à sa gauche, M. Caprasse, président ; MM. Vannérus, Sibenaler et Loes, membres du comité permanent, L. Sibenaler, secrétaire-conservateur adjoint, Haverland, Jacob-Duchesne, Lamy, Lomry, le frère Macédone, Massonnet, H. Michaëlis, Ozeray, Pierrard et Remisch.

MM. le baron Alfred Orban de Xivry, Colliez, Douret, François, le chanoine Lecler, MM. Masson et Wilmart se font excuser de ne pouvoir assister à la séance.

Monsieur le Gouverneur, dans une courte allocution très applaudie, adresse d'abord de vifs remerciements à M. Vannérus pour être venu de si loin à la séance et surtout pour son dévouement à la Société, aux travaux et à la direction de laquelle il veut bien continuer, comme par le passé, son concours.

Il remercie également les autres membres venus à la réunion de l'intérêt qu'ils veulent bien porter à la société ainsi que ceux qui, d'une manière quelconque, l'ont aidée à poursuivre le but noble et désintéressé qu'elle s'est assigné : faire connaître et aimer le passé de notre vieille province.

Il envoie un respectueux et reconnaissant souvenir à M. Tandel, en rappelant spécialement le développement qu'il a su donner à la société, la publication régulière des Annales, son grand ouvrage des *Communes luxembourgeoises*, la création d'un musée de peintures et celui des taques de foyer, avec le précieux et dévoué concours de Monsieur Sibenaler. Il cède enfin la parole à M. Vannérus pour retracer la carrière si bien remplie de ce président infatigable.

Ce discours se trouve page 5 et suivantes du présent volume.

L'assemblée s'associe, par ses applaudissements, à l'hommage rendu par M. Vannérus à la mémoire de son regretté Président.

Monsieur le Gouverneur parle ensuite de l'importance de nos collections, trop peu connues même dans la province et que les étrangers s'étonnent de découvrir en notre ville.

Cette remarque amène le président Caprasse à faire part à l'assemblée d'une conversation qu'il eut récemment avec M. le Ministre d'Etat Van den Heuvel, au sujet des fouilles faites près de l'ancien cimetière d'Arlon et qui témoigne du haut intérêt avec lequel la nouvelle en a été accueillie.

Il mit à profit cette occasion pour le prier d'user de sa grande autorité auprès du Gouvernement, afin d'obtenir les secours nécessaires pour mener ce travail à bonne fin, et il ne doute pas du succès de sa gracieuse intervention.

M. Sibenaler se dit personnellement en état de pouvoir confirmer ses bonnes dispositions à l'égard de la Société qui a obtenu, à diverses reprises, ses encouragements.

Il demande ensuite la permission de remettre à chaque membre présent un exemplaire de son catalogue des taques de foyer, dont les tirés à part sont sortis tout frais de l'imprimerie de M. Brück.

Des remerciements lui sont votés, sur la proposition de Monsieur le Gouverneur, pour ce beau travail et pour la générosité avec laquelle il a remis ses photographies à la société.

Ses hautes fonctions appelant le Comte de Briey dans une autre réunion, il cède le fauteuil de la présidence à M. Caprasse. Celui-ci se fait l'interprète de l'assemblée, en exprimant à Monsieur le Gouverneur les plus vifs remerciements pour les témoignages réitérés de sa bienveillance à l'égard de l'Institut et formule l'espoir qu'il voudra certes lui continuer à l'avenir ces sentiments favorables.

M. le Secrétaire est invité ensuite à faire rapport sur la situation financière et morale de la société, sur le budget et sur l'impression des Annales.

Situation financière. Pour bien juger de la situation, il ne sera peut-être pas inutile, avant d'entrer dans les détails, de donner un aperçu général des ressources et des charges de la société.

Les ressources se composent de la cotisation des membres, des subsides de l'Etat et de la Province et du produit de la vente de ses publications.

La société ne tire aucun bénéfice du musée dont la visite est gratuite. L'usage de la bibliothèque est également gratuit, mais elle est réservée aux membres ; ceux-ci ont à payer l'emballage et le port lorsqu'ils se font envoyer des ouvrages à domicile.

Nous ne payons aucun loyer pour l'usage des locaux où nous nous réunissons et où nos collections sont déposées. Un accord à ce sujet est intervenu entre la

Société, la Province et la Ville, laquelle se charge, en outre, du chauffage et de l'entretien.

La rédaction, la direction, l'administration, tout se fait gratuitement. On a dû parfois payer une traduction, la copie de documents : mais dans les dernières années, la société n'a même pu accorder à ses frais, qu'exceptionnellement, des tirés à part aux collaborateurs.

La grosse dépense de la société est l'impression des *Annales*, surtout lorsqu'elles exigent, comme cette année, beaucoup de planches et un papier spécial. Le volume est remis aux membres effectifs contre encaissement de la cotisation majorée des frais d'envoi. Les Départements ministériels exigent un certain nombre d'exemplaires et cinquante environ sont envoyés, à titre d'échange, à différentes sociétés scientifiques. Les autres volumes sont vendus au prix de revient.

Le surplus des ressources est absorbé presque complètement par le salaire des employés, les frais de la correspondance, l'entretien du musée et de la bibliothèque. La somme disponible pour enrichir la bibliothèque, faire des fouilles et augmenter nos collections est insignifiante.

Voici les recettes et les dépenses faites depuis le 22 février 1908, date de la clôture du dernier compte.

RECETTES.

Encaisse au 22 février 1908	709.68
Subside de l'Etat	500 »
Subside de la Province	500 »
Une cotisation en retard et vente de livres.	21.65
Total. . .	1731.33

DÉPENSES.

Compte Brück pour frais d'impression et d'envoi, pendant le 4e trimestre 1907	68.46
Service du musée et correspondance	68.10
Clichés de l'article Berlière	38.60
Acompte à M. Brück pour l'impression des *Annales*. . . .	500 »
Compte Vandamme pour les clichés des taques	1220 »
Total. . .	1895.16

Budget du second semestre 1908.

RECETTES.

Subside de la Direction des Beaux-Arts pour Taques	. . .	250 00
Vente des *Annales* et cotisations des membres effectifs	. .	1220 00
Vente de catalogues et d'autres volumes	. . . . . .	40 00
Total.	.	1510 00

DÉPENSES.

Excédent des dépenses au 30 juin	. . . .	163 83
Pour les 290 exemplaires des *Annales*. Solde approximatif	.	200 00
Pour 600 catalogues des taques sur papier couché, etc.	. .	890 00
Pour le salaire des employés et frais de bureau	. . . .	200 00
Pour le service de la bibliothèque et du musée, disponible	. .	56 17
Total.	.	1510 00

Je dois ajouter que ces derniers crédits seront insuffisants si les dépenses, comme il est probable, sont les mêmes que les années précédentes.

On ne pourra donc allouer aucune somme pour l'achat de grands ouvrages de recherches qui manquent encore à la bibliothèque, ni pour le rachat ou l'acquisition d'antiquites, à sauver de la destruction ou de la perte pour la province, ni pour la continuation des fouilles au vieux cimetière d'Arlon, dont il serait superflu de faire ressortir l'importance.

Si cependant une recette imprévue venait augmenter nos ressources, son emploi serait tout indiqué par ces observations.

Les frais exceptionnels de cette année proviennent des nombreuses illustrations du volume des *Annales* : mais la vente de 200 ex. du catalogue des taques fera rentrer, espérons-le, peu à peu la société dans une partie des frais. Elle a reçu l'année précédente de feu M. Camille Laurent, de Charleroi, pour l'impression de la carte archéologique à joindre au vol. XLIII, 40 frs.

M. le Président relève ce trait de générosité de notre regretté et érudit confrère, resté profondément attaché au Luxembourg que sa carrière l'avait forcé à quitter et il souhaite que cet exemple suscite des émules.

Situation morale. On ne peut juger de la situation morale d'une société scientifique que par la vitalité, la somme et la qualité du travail qu'elle fournit.

Or, notre société a la vie déjà longue et elle jouit d'une vitalité encore intense, malgré les circonstances difficiles où elle se trouve.

Elle a été fondée en 1847, à une époque où les communications étaient bien difficiles, loin de tout centre intellectuel, dans une petite ville de province.

Le nombre de ses membres fut d'abord fort restreint, quinze au début, vingt ensuite, résidant presque tous au chef-lieu de la province et pris forcément dans les rangs de l'administration, puisqu'à Arlon il n'y avait ni grand collège, ni université, ni bibliothèque, ni musée, ni archives d'importance à attirer les grands savants en facilitant leurs études.

La jeune société commença par créer une bibliothèque et un musée, naturellement fort modestes d'abord, mais qui ne tardèrent pas à s'accroitre régulièrement pour atteindre le beau développement que nous pouvons constater actuellement. De plus, un musée de peintures et une belle collection de taques de foyer vinrent, il y a quelques années, augmenter encore de façon notable nos petites richesses.

Je n'ai pas à apprécier ici la valeur de ces œuvres. Les catalogues sont là pour en dire l'accroissement incessant, malgré la pénurie des ressources financières, circonstance dont il faut absolument tenir compte pour mesurer l'effort accompli.

S'il reste encore dans la province bien des coins inexplorés, si la bibliothèque de l'Institut n'est pas plus riche et ses collections plus complètes, ce n'est pas faute d'initiative ou d'activité de ses membres. Souvent, lors de nos réunions, les membres ont déploré ce manque de ressources, mais des démarches nombreuses n'ont pu nous faire accorder les subsides plus efficaces.

La vie d'une société se manifeste aussi par ses travaux et ses publications. Sous ce rapport, encore, on ne pourra pas dire que notre Institut reste en défaut. Le nombre de volumes qu'il a publiés est des plus respectables. Sans doute, tous les travaux qui ont paru sous ses auspices, ne sont pas d'égale valeur. L'archéologie est une science vaste, immense, qui progresse tous les jours. Aucun savant ne saurait se flatter d'en posséder parfaitement toutes les branches. Les premiers travaux, surtout à l'époque des tâtonnements du début, n'ont pas la même valeur que ceux qui ont profité des découvertes de leurs prédécesseurs, mais un fait bien décrit, une observation bien consignée restent toujours acquis à la science. S'attacher uniquement aux imperfections d'une œuvre pour la juger, ne serait ni juste, ni loyal.

Un autre élément de vie pour les sociétés en même temps qu'une preuve d'activité, réside dans les réunions fréquentes, où chacun apporte sa part de savoir et de bonne volonté pour s'instruire, s'éclairer et se soutenir mutuellement.

Ces réunions ont été tenues aussi souvent que les circonstances l'exigeaient. Elles ne sont pas toutes renseignées aux *Annales*. On n'y a publié que vingt-

quatre procès verbaux des séances générales et aucun des réunions mensuelles et extraordinaires du comité permanent. Cependant celui-ci se réunissait régulièrement, mais plus tard il ne le fit que lorsque des questions importantes réclamaient une solution immédiate. Ce fut le cas surtout pendant l'impression des *Communes luxembourgeoises*. Mais cette période terminée, on en revint aux anciennes traditions.

Les assemblées générales furent fréquentées régulièrement si l'on tient compte des obstacles, le manque ou la difficulté des communications, notamment au début.

Le nombre des membres est incontestablement un élément de force pour une société; or, la nôtre, malgré les difficultés inhérentes à l'étendue de la province, compte actuellement environ 230 membres, ne devons nous pas y voir d'autant plus une preuve de vitalité.

C'est par des relations personnelles et par la correspondance que la direction s'efforce de suppléer aux inconvénients de réunions fréquentes ou peu suivies. Ainsi s'explique qu'on mit toujours de préférence à la tête de la société un fonctionnaire du gouvernement, résidant au chef-lieu de la province, auquel il est plus facile d'être en rapport direct et de correspondre avec un grand nombre de membres.

Le vrai fondateur et la cheville ouvrière de la société, pendant près de trente ans, fut Prat; il la dirigea d'abord comme secrétaire, puis comme président jusqu'à sa mort. Même pendant ses vieux jours, il ne s'épargna ni voyages, ni démarches quand il s'agissait de sauver quelques antiquités ou de trouver un collaborateur.

Son successeur à la présidence, M. Hourt, eut surtout recours, pour la direction de la société, aux vastes connaissances d'un membre absolument dévoué et particulièrement bien au courant de l'histoire de notre province, le R. P. Goffinet. Celui-ci resta également le guide fidèle de M. Tandel, le président auquel la société doit sa prospérité et dont une voix amie et autorisée vient de retracer la biographie.

L'esprit qui guida la société dans le choix des mémoires à publier, est suffisamment indiqué par la remarque qui se trouve en tête de chaque volume : « L'Institut n'est responsable d'aucune des idées et des opinions émises par les membres ; il se borne à les publier, lorsque les documents lui paraissent dignes de voir le jour ».

Malgré l'activité déployée, il reste encore un vaste terrain à explorer dans les volumes poussiéreux des bibliothèques et dans les vieux papiers des archives, aussi bien que dans le sous-sol de nos campagnes.

Aussi nos statuts ont-ils engagé dès l'origine les membres à rechercher et à inventorier toutes nos richesses archéologiques. Ces inventaires ne sont pas encore terminés. Ce sont les collections privées qu'il faudrait fouiller d'abord, parce que les documents y sont plus exposés à la perte et à la destruction que dans les dépôts publics. Ce sont les traditions qu'il faudrait recueillir, parce que de nos jours leur souvenir s'oblitère ou se perd presque, dans les coins les plus reculés du Luxembourg où les progrès de l'agriculture font disparaître les derniers vestiges des anciennes populations.

La carte archéologique de notre province n'est pas encore faite et c'est par là qu'il faudrait commencer. Pour en réunir les éléments, il n'est pas nécessaire d'être un grand savant. Il n'est pas si difficile de reconnaître un silex, les tessons d'une poterie antique, une crête ou une enceinte fortifiée, une mardelle ou le fond d'une cabane, d'anciennes substructions romaines ou autres, une urne funéraire, une ancienne sépulture ou un cimetière. Ceux qui se trouvent sur les lieux, connaissent le terrain, la langue, les anciens usages et les légendes ; ils ont bien plus de facilités que des étrangers pour être renseignés sur les découvertes d'antiquités. Il nous faudrait donc, dans chaque canton, un membre actif qui voulût bien se charger de surveiller sa contrée et de renseigner à l'Institut toutes les découvertes, si peu importantes soient-elles; ainsi seulement notre société ne verra lui échapper aucune occasion de compléter ses collections, en même temps que la connaissance de notre passé.

Renseignements sur le volume des Annales en publication. Le volume de cette année contiendra d'abord le catalogue des taques de foyer, un beau travail que son auteur, M. Sibenaler, a intitulé : « Quelques pages d'histoire du Luxembourg ». En effet, ces taques ne sont pas seulement des curieux spécimens de l'art métallurgique de notre province, mais aussi de vrais documents historiques. Les nombreuses reproductions faites d'après les photographies de l'auteur, sont très soignées et font plus facilement reconnaître les détails que la vue des objets mêmes (192 pages).

Suivent les tables méthodiques des *Annales*, dressées avec autant de maîtrise que de patience par M. Vannérus, elles rendront grand service à ceux qui ont à consulter les *Annales* (60 p.). Disons en passant que MM. les curés Claude, de Warnach et Balter, de Heinstert, auxquels s'est adjoint dernièrement M. le curé Arend, de Tintange, ont entrepris le laborieux travail de faire des tables détaillées; mais il faudra encore quelques années avant qu'elles puissent être publiées.

A la suite des tables viendra la traduction d'un travail sur les établissements romains de l'arrondissement d'Arlon, paru d'abord dans le « Jahrbuch des deutschen Verein ». L'auteur ayant dû abréger son travail pour paraître dans

cette dernière publication, n'a cité le plus souvent que les trouvailles les plus caractéristiques ou de nature à faire distinguer des villas de maître des dépendances (50 p.).

A ce travail est joint une carte archéologique de l'arrondissement au 40000e, sur laquelle sont renseignés, outre les restes de la période romaine, les mardelles décrites dans une notice lue au congrès archéologique d'Arlon.

Ici se place la dernière partie d'un travail bien connu de M. le chanoine de Leuze sur les « Fiefs de Laroche » où l'auteur résume tous les documents qu'il a pu réunir sur cet objet (88 p.).

L'ancien président de l'Institut historique belge de Rome, dom Ursmer Berlière, a bien voulu honorer la société d'une savante étude sur Frédéric de Laroche (16 p. et 2 pl.).

M Jacob-Duchesne, secrétaire communal de la ville d'Arlon, nous a de nouveau favorisés d'une de ses intéressantes « miettes historiques » en nous donnant un supplément à celle de l'année précédente sur le château de Termes (8 p.).

Les comptes-rendus des séances, la biographie de M. Tandel, la liste des membres, le nécrologe, les dons et les tables compléteront le volume, qui comptera environ 450 pages.

C'est bien à regret qu'on a dû remettre à un autre volume la publication de mémoires très intéressants reçus depuis plusieurs années déjà.

L'assemblée approuve unanimement ce rapport.

Elle procède ensuite à l'admission comme nouveaux membres effectifs de

M. Tillière, déjà membre correspondant, aumônier pensionné à Jamoigne.
M. Gofflot Louis, juge au tribunal d'Arlon.
M. Lamy Léon, architecte à Arlon.
M. Simon Jules, notaire à Arlon.
M. Ensch, curé à Turpange.
M. Rommes, curé à Schockville.
M. Balter, curé à Heinstert.
M. Claude, curé à Warnach.
M. Barthel, curé à Marcour.
M. Lambin Alfred, au château de Bourcy.

Situation du Musée, accroissements. (Rapport de M. Sibenaler). — Le musée de peinture qui nous appartient en majeure partie, a dû être déplacé et transféré à l'hôtel de ville à cause de la défectuosité des locaux. Cette opération s'est faite par les soins et aux frais de la ville d'Arlon.

Les nouvelles installations, quoique bien comprises, ne sont encore que pro-

visoires, en attendant la construction d'un local spécial à l'usage exclusif de musée et pouvant réunir tous les services.

Cette année a été moins fructueuse que l'année dernière en fait de trouvailles archéologiques; en effet, nous avions découvert un des grands établissements romains que le sol d'Arlon devait récéler, eu égard aux nombreux monuments funéraires du musée. Nous connaissons l'importante villa mise à jour par les travaux effectués pour la construction des maisons des piqueurs du chemin de fer, vers le pont de Sesselich ; c'est encore le hasard qui nous a valu la mise au jour des thermes d'Arlon dont il vous a été rendu compte dans les *Annales* de l'année 1907.

Depuis lors, le gouvernement, à la suite de l'intervention de M. le baron de Loë, conservateur du musée de Bruxelles, qui s'est rendu lui même sur les lieux, a accordé des subsides permettant non seulement de payer les objets découverts, mais encore les travaux des fouilles qui ont été pratiquées à l'intérieur du cimetière par les ouvriers de la ville d'Arlon.

Ces fouilles, comme vous le savez, ont été très laborieuses, à raison de l'épaisse couche de terres amenées autrefois pour recouvrir les substructions des thermes et en faire un cimetière.

D'autre part, ce cimetière renferme de nombreuses tombes appartenant à des familles encore existantes; le travail était donc d'une nature très délicate.

On a dû se borner à préserver la grande piscine s'étendant jusque dans les terrains du chemin de fer, mais entourée aujourd'ui, du côté de ces terrains, par une clôture en billes selon les ordres donnés par M. le ministre Helleputte.

Il y aurait certes matière encore à notre efficace intervention en divers domaines, si nos ressources n'étaient si modestes !

Nous sommes cependant parvenus à sauver maints restes intéressants. Citons surtout l'inscription, *Excipimur Thermis*, etc., et plusieurs bas-reliefs; nous avons même pu reconstituer une partie de l'hypaucauste au musée.

Dans le courant de l'année 1908, nous avons vu entrer dans le musée des taques très-intéressantes, dont la description se trouve dans mon travail spécial qui figurera aux *Annales :* il s'agit d'une taque aux armoiries de la famille de Looz Corswarem, d'une taque aux armoiries de Charles-Quint et du miracle de Samson, d'une plaque rappelant le sinistre de Battincourt, village qui vient encore d'être nouvellement et cruellement éprouvé par le feu, enfin d'une taque très artistique provenant des environs de Laclaireau et qui représente deux sirènes nageant sur l'onde.

En fait de sculptures, nous avons fait l'acquisition d'un fragment représentant toute une face d'un chapiteau colossal, mesurant un mètre de côté, portant au

lieu de la rose classique, une tête de la grandeur naturelle, sculpture très originale du IV[e] siècle.

Avec ce curieux spécimen de chapiteau, se trouvait une statue en pierre d'une très-belle facture qui est aussi entrée au musée, malheureusement elle est brisée en divers morceaux.

Que de choses intéressantes se trouvent assurément encore dans les terrains d'où les sculptures prédésignées ont été retirées, mais dont je tairai le nom, pour ne pas donner l'éveil aux archéologues étrangers qui guettent toutes les occasions pour nous dépouiller de notre bien.

Si le gouvernement pouvait augmenter ses subsides et nous donner plus de pouvoirs, nous pourrions, je m'en porte garant, faire encore mainte découverte.

M. le conservateur entre encore dans quelques détails au sujet des fouilles pratiquées au cimetière d'Arlon et nous apprend que plusieurs objets y trouvés, furent déposés à l'hôtel de ville.

Il rend hommage à la délicatesse de M. le baron de Loë, conservateur des musées de Bruxelles qui, non seulement fit obtenir des subsides mais, en outre, abandonna au musée les médailles et autres objets recueillis.

L'assemblée apprend aussi avec plaisir que des négociations sont engagées entre la ville et l'administration des chemins de fer pour obtenir de celle-ci, en échange d'autres terrains, la cession de la partie du bassin de la villa romaine qui se trouve en dehors du vieux cimetière.

Un échange de vues s'engage au sujet des moyens que l'on pourrait mettre en œuvre pour obtenir des membres une coopération plus active aux travaux de la société. M. le président propose deux moyens qui lui furent suggérés par le secrétaire : Organiser, pendant l'été, des promenades archéologiques pour étudier sur les lieux les vestiges des temps passés et donner, en hiver, des conférences pratiques sur les antiquités déposées au musée, afin de faciliter aux chercheurs, l'étude et la reconnaissance des debris mis au jour dans les anciennes ruines. De cette manière on pourrait former une pléiade de travailleurs qui, répartis sur les différents points de la province, rendraient à la société les plus grands services.

Des sociétés similaires ont des ouvriers payés et spécialement dressés non seulement pour diriger les fouilles, mais aussi pour aider les membres dans leurs recherches et les tenir au courant des trouvailles faites accidentellement. En Lorraine, c'est avec le secours des gardes champêtres et des gardes forestiers qu'on dressa la carte des mardelles.

Au Grand-Duché de Luxembourg, la gendarmerie avertit la société archéologique de toutes les découvertes qui pourraient l'intéresser et, comme l'un des membres le fit remarquer, se charge même du service de surveillance des fouilles.

M. Haverland fit ressortir l'importance des promenades archéologiques en racontant une excursion faite, en petit comité, aux environs de Virton. Les nombreuses observations présentées par différents membres au cours de son récit, montrèrent tout l'intérêt et l'enseignement qui se dégagent de semblables excursions. Dans le même ordre d'idées, M. le docteur Lomry de Bovigny fut amené à parler de la toponymie que seul celui qui se trouve sur les lieux et connait parfaitement la langue, les usages et les traditions de la région, peut entreprendre avec fruit. Il parle d'expérience pour avoir entrepris l'étude des lieux-dits de sa commune. Sur l'invitation de plusieurs membres, il promet de publier son travail dans les *Annales*.

La séance est levée à 3 heures.

Liste des Membres de la Société.

1908.

S. A. R. Mgr le Prince Albert de Belgique, membre protecteur.
S. A. R. Madame la Comtesse de Flandre, membre effectif.
M. le Comte de Briey, gouverneur, président d'honneur.

Bureau.

MM. Caprasse, commissaire d'arrondissement, à Arlon, président.
J.-B. Sibenaler, conservateur du Musée.
Loes, curé, secrétaire-trésorier et bibliothécaire.

Comité permanent.

MM. Caprasse, Loes, J.-B. Sibenaler, J. Vannérus et Haverland.

Membres effectifs.

Arlon (Administration communale).
Arlon (Bibliothèque de l'Athénée).
MM. Adam, bourgmestre à Harnoncourt (Virton).
Arend, juge de paix à Arlon.
Balter, curé à Heinstert.
Barbanson Adrien, château du bois d'Arlon.
Barthel, curé à Marcour (Laroche).
Bergh Albert, agent de la Banque Nationale à Neufchâteau.
Bergh L., notaire à Neufchâteau.
Bernays, avocat, Avenue Van Eyck, 33 à Anvers.
Bertrand, juge de paix à Virton.
Bockholtz, ingénieur principal des mines à Namur.
Braffort, directr général au ministère de l'agric. à Bruxelles.
Bribosia, commissaire d'arrondissement à Bastogne.
Bourguignon, notaire à Marche.

MM. Brück F., imprimeur à Arlon.
Les Bulles (Administration communale).
du Bus de Warnaffe, juge au tribunal de Tournai.
Calay O., agréé à l'Univté de Liège, rue de Berghes 7, Liège.
Carly, juge de paix à Florenville.
Casier J., artiste peintre-verrier, conseiller communal, rue des Deux Ponts 3, Gand.
Claude, curé à Warnach (Martelange).
Clément, notaire à Neufchâteau.
Colliez, père, docteur en médecine à Longwy-Bas.
Cordier A., conseiller communal à Tintigny.
Cupper, architecte provincial à Bastogne.
Dauby, docteur en médecine à Tintigny.
Delvaux H., gouverneur de la province, Liège.
Démal (R. P.), Recteur des Jésuites à Arlon.
Déome J., avocat et bourgmestre à Neufchâteau.
Déome Ch., 1er commis au Ministère des finances, rue d'Irlande 98, à Bruxelles.
Déome Jules, lieutenant au 9e de Ligne, rue St-Bernard 169, St-Gilles-Bruxelles.
Devolder, sénateur, rue de Trèves 53, Bruxelles.
Dewez-Decat, ingénieur à Fontaine-l'Évêque.
Didier, curé à Bleid.
Dordu (Madame), rentière à Ethe.
Dordu Fabien, docteur en médecine à Genève, Petit Sacconex. La Fauvette.
Eischen, docteur en médecine à Arlon.
Ensch-Tesch, avocat et bourgmestre à Arlon.
Ensch Fritz, notaire à Arlon.
Ensch, curé à Turpange (Messancy).
Ernould, instituteur communal à Jamoigne.
Famenne, docteur à Florenville.
de Favereau, conseiller provincial à Grandhan.
Finet, sénateur, Avenue des Arts, Bruxelles.
Florenville (Administration communale).
Forget J., professeur, rue Marie-Thérèse, 110, Louvain.

MM. François, inspecteur provincial des contributions à Arlon.
Fréson J., conseiller honoraire à la Cour d'appel, rue Ste-Marie 24, Liège.
Fribourg Paul, négociant à Arlon.
Gaspar Camille, rue des Coteaux 20, Bruxelles.
Gaupin Georges, rentier à St-Léger.
de Gerlache (abbé), Grand'Place, St-Nicolas-Waes.
de Gerlache Léon, juge de paix à Durbuy.
Godin, curé à Baranzy (Musson).
Goffinet Jules, boulevard du Régent 28, Bruxelles.
Goffinet Auguste (baron), secrétaire des commandements de S. M. le Roi à Bruxelles.
Goffinet Const. (baron), intend. de la liste civile à Bruxelles.
Gofflot, juge au tribunal à Arlon.
Gourdet, conseiller à la cour d'appel de Liége.
Gratia, docteur en médecine à Virton.
Guerlot, instituteur communal à Virton.
Guillaume René, aumônier à Walcourt.
Guiot, secrétaire communal à Jamoigne.
Habran Victor, curé à Erneuville.
Hallet, curé à Villers-devant-Orval.
Hansez, père, négociant à Bastogne.
Haverland, architecte à Virton.
d'Herbémont (comte), rentier, Avenue Louise 89, Bruxelles.
Heren, fils, rentier à Villers-devant-Orval.
Heynen, membre de la Chambre des Représentants à Bertrix.
d'Hoffschmidt A., rentier au château de Recogne lez-Bastogne.
Houba, curé à Habay-la-Neuve.
Hubert Charles, notaire à Arlon.
Hubert Lucien, rentier à Longwy-haut.
Husson F., percepteur des postes à Liége (Amercœur).
Jacmin-Staudt, industriel à Gérouville.
Jacob, secrétaire communal à Arlon.
Jacques, chanoine, supérieur du séminaire à Bastogne.
Jacques (Madame Veuve Eugène), à Florenville.
Jacques G., vice-président de la Société agricole à Goronne.
Jacques, ancien notaire à Vielsalm.

Jamoigne (Administration communale).

MM. Jaumin D., inspecteur de la voirie vicinale à Mons.
Julien F., ancien chef de div. au gouvernem. prov. à Arlon.
Kaisin, pharmacien à Virton.
Kirsch, curé primaire à Arlon.
Knepper, curé-doyen de St-Donat à Arlon.
Kuborn A., ingénieur et bourgmestre à Martelange.
Kuborn A., docteur en médecine à Arlon.
Lambin Alfred, château de Bourcy (Bastogne).
Lambinet A., juge de paix à Etalle.
Lambiotte L., industriel à Marbehan.
Lamy, architecte à Arlon.
Lanser René, 1, rue du Château à Deurne (Anvers).
Laroche (Administration communale).
Larocheblin (de) Victor, Avenue des Germains 36, Bruxelles.
Laurent, géomètre du cadastre à Arlon.
Lecler, chanoine à Namur.
Lecler, chanoine, inspecteur diocésain à Arlon.
Lejeune J., juge au tribunal d'Arlon.
Lefèvre, notaire à Tintigny.
Lenoir, curé à Habay-la-Vieille.
Leroux, commis des postes pensionné à Bastogne.
Leroy, géomètre du cadastre à Arlon.
de Leuze, chanoine titulaire à Namur.
Letain, curé à St-Médard (Neufchâteau).
Liégeois E., instituteur communal à Hollogne-aux-Pierres.
de Limburg-Stirum (comte), représentant d'Arlon, rue du Commerce 15, Bruxelles; au château St-Jean, par Bihain.
Loes, curé à Hondelange.
Lomry, docteur en médecine à Courtil (Bovigny).
Macédone (frère), directeur de l'établissement à Carlsbourg.
Magnette Eugène, sous-chef de bureau au Ministère des Finances, rue Vonck 65, Bruxelles.
Masson, directeur des contributions à Arlon.
Mathelin (de) A., château de Messancy.
Mertesse J., contrôleur du cadastre à Namur.
Michaëlis, archiviste de l'Etat à Arlon.

MM. Moffarts (de) baron, conseiller provincial à Botassart.
Morant, professeur à l'Ecole moyenne de St-Gilles-Bruxelles, rue d'Albanie, 100.
Mouzon, curé à St-Vincent.
Muller-Tesch (Madame), au château de Messancy.
Muller, curé à Sugny (Bouillon).
Namur, greffier en chef au tribunal de Neufchâteau.
Netzer, procureur du Roi à Arlon.
Nickers, curé-doyen à St-Hubert.
Nicolas, curé à St-Remy (Bleid).
Noël, bourgmestre à Villers-devant-Orval.
Noël Albert (frère), prêtre au château de Baronville.
Noël, curé à Marbehan.
Orban de Xivry A. (baron), sénateur, Château des Agelires (Laroche).
Orban de Xivry (Fernand), avenue de la Toison d'Or, Bruxelles.
Orban de Xivry (Henri), conseiller provincial, château de Chession (Laroche).
Origer, conseiller provincial à Autelbas.
Ożeray C., membre de la Chambre des Représent. à Arlon.
Petit, major au 10e de ligne à Arlon.
Pierrard, ancien professeur à l'Ecole normale à Arlon.
Poncelet J., avocat et conseiller prov. à Neufchâteau.
de Premorel G., rentier au château de Bleid.
Ramaix (de) comte, 1, rue de Merchtem à Anvers.
Remisch, chef-garde à Arlon.
Reuter Paul, avocat et échevin de la ville d'Arlon.
Robert Eudore, notaire à Virton.
Rodange, curé à Vecmont (Beausaint).
Rogier Oscar, avocat à Jamoigne.
Rommes, curé à Schockville (Attert).
St-Mard (Administration communale).
Schaack, contrôleur principal des accises, rue Claessens, 43 Laeken.
Schaudel, rec. principal des douanes à Chambéry (Savoie).
Scheuer V., docteur en médecine, rue Potagère 55, Bruxelles.
Schiltz, curé-doyen à Dinant.

MM. Schréder, curé à Vivy (Carlsbourg).
Schweisthal, bibliothécaire de S. A. R. Mme la Comtesse de Flandre, rue d'Edimbourg 9, Ixelles.
Sibenaler, conservateur du Musée, rue Potagère, Bruxelles.
Sibenaler Lucien, conservateur-secrét.-adjoint à Arlon.
Simon Jules, notaire à Arlon.
Smet, lieut. au 10e de ligne, prof. à l'éc. des pupilles à Alost.
Tesch Albert, ancien notaire à Arlon.
Tesch Jules, notaire à Messancy.
Theissen, curé-doyen à Bouillon.
Themelin, instituteur à Lamorteau.
Tihon, docteur en médecine à Theux.
Tillière, aumônier pensionné à Jamoigne.
Vannérus Jules, archiviste, Chaussée de Mons 9, Cureghem.
Van Overstraten René, industriel, membre du comité du Musée de Lille à Lambersart-Canteleu près Lille.
Vaucleroy (de), docteur en médecine, Avenue Louise 306, Bruxelles.
Walin, commissaire voyer à Arlon.
Warker, professeur à l'Athénée Royal d'Arlon.
Wavreil, curé à St-Léger.
Weyrich, curé à Thiaumont.
Wilmart, conseiller provincial à Liége, rue St-Remy.
Wykerslooth (de) baron, Général aide de camp du Roi, château de Guirsch.
Zoude Henri, industriel à St-Hubert.

Membres correspondants en Belgique.

MM. Antoine, chef de bureau au gouv. provincial à Arlon.
Baugniet, insp. princ. de l'enseignement primaire à Hotton.
Becquet, conservateur du Musée, Namur.
Boreux, ancien insp. cant. de l'enseignement primaire, Bertrix.
Chevalier de Borman, député, Hasselt.
Bormans, administrateur de l'Université, Liége.
Charneux, commissaire voyer, Barvaux.
Cumont, numismate, Bruxelles.
Groulard (de), major pensionné, Chaussée de Haecht 127, Bruxelles.

MM. Delvenne, inspecteur cant. de l'enseig. primaire, Bastogne.
Dendal, chef de cabinet du ministre des chemins de fer, postes et télégraphes, Bruxelles.
Dierickx, archiviste, Ypres.
Douret, fonctionnaire pens., rue Vonck, 101, Schaerbeek.
Dubois J., Directeur général au Ministère du Travail, Chaussée de Vleurgat, 94, Bruxelles.
Dupont, professeur à l'Athénée royal de Bruxelles.
Frédéric, professeur à l'Université de Gand.
Henri Joseph, curé à Thibessart (Mellier).
Henriquet, commissaire voyer, Izel.
Massonnet, instituteur, Chassepierre.
Pavoux, ingénieur, Bruxelles.
Pety de Thozée, avocat, Charleroi.
Schœpkens A., membre de l'Académie d'archéol. d'Anvers, Bruxelles.
Van den Steen de Jehay (comte Xavier), Liége.
Tinant Oscar, attaché au Ministère des Finances à Ixelles, rue Goffart, 25.
Tock, professeur à l'Institut polyglotte à Salzinnes (Namur).
Warion, commissaire voyer, Vielsalm.
Warzée, chef de division honoraire à la division des mines au ministère de l'intérieur, Saint-Josse-ten-Noode.

A l'étranger.

MM. d'Arschot-Schoonhoven (comte), conseiller de la légation de Belgique à Paris.
Blum, curé pensionné, rue d'Esch, Hollerich (Luxembourg).
Bossu Louis, avocat général à la cour d'appel de Douai, rue des Foucques, 2.
Melle Bourgeois, rentière, Montmédy.
MM. Diederich Em., Grand Hôtel de l'Europe, Mondorf-les-Bains.
Gaasch, curé pensionné à Luxembourg.
Germain Léon, archéologue, Nancy, rue Héré.
Grob, curé, Bivingen-Berchem.

MM. Comte d'Harnoncourt, chambellan de S. M. l'Empereur d'Autriche, à Baden près Vienne, Antonsgasse 19.
Hoffmann, ethnologiste, Smithsonian Institution, Washington.
Dr José de Amaral B. de Toro, président de l'Institut de Vizen (Portugal).
Pety de Thozée, ancien consul de Belgique, Sofia.
Reiners, abbé, rue des Petits-Champs, Luxembourg-gare.
Rivière (baron de), secrétaire de la Société archéologique du Midi de la France, Toulouse.
Roger Lucien, rue de l'Abattoir 3, Hayange (Lorraine).
Ruppert, archiviste, Luxembourg.
Schaack C., juge au tribunal de Diekirch.
Schliep, ancien fonctionnaire de l'Etat néerlandais aux Indes, Luxembourg.
Sève, consul général de Belgique, Liverpool.
de Thiridez, chanoine, aumônier militaire général, Reims.
Van Werveke, professeur à l'Athénée de Luxembourg.
Welter, étudiant à Urville-Courcelles (Lorraine).

NÉCROLOGE 1907-1908.

MM. Baron Henri d'Huart, rentier au château de Villemont (Tintigny), mort le 26 novembre 1907 à Villemont.

Gustave-Adolphe-Ferdinand-Emile Tandel, président de l'Institut archéologique du Luxembourg de 1891 à 1908, commissaire de l'arrondissement d'Arlon-Virton ; membre de 1879 à 1884 du conseil supérieur de perfectionnement de l'enseignement primaire ; président du comité de patronage des habitations ouvrières de l'arrondissement d'Arlon ; vice-président du comité provincial de la Commission royale des monuments ; officier des Ordres de Léopold et de la Couronne de Chêne ; chevalier de l'Ordre de la Légion d'honneur ; porteur de la Croix civique de 1re classe, de la décoration de 1re classe pour promoteurs d'institutions de prévoyance et de la Médaille commémorative du règne de Léopold II, ancien rédacteur de » l'Echo du Luxembourg ».

Voir la liste de ses publications aux Annales T. XXXI p. 109-112, T. XXXV p. 261-268, T. XLII p. 54 et sa biographie au présent volume.

Camille Laurent, avocat, né le 18 janvier 1847 à Halanzy, décédé le 27 février 1908 à Charleroi. Il commença ses études moyennes au collège de Longwy et les termina à l'Athénée royal d'Arlon, où il remporta en rhétorique le premier prix de composition française au concours général de Belgique. Il étudia ensuite le droit à l'Université libre de Bruxelles où il obtint le titre de docteur en 1868. Après un court passage au barreau d'Arlon, il se fixa comme avocat à Charleroi en 1870 et s'y fit remarquer par son esprit fin et original, son ardeur au travail, sa vaste intelligence et l'étendue de ses connaissances. Il y fut élu deux fois bâtonnier et nommé chevalier de l'Ordre de Léopold. « Ceux qui le connurent non seulement dans la vie du palais, mais aussi dans l'intimité, apprécièrent ses grandes qualités d'originalité, de hardiesse, d'indépendance qui étaient bien loin d'exclure celles du cœur ». (Journal de Charleroi, 1er mars 1908). Toutes ces qualités se reconnaissent sous sa plume habile dans son livre « Curiosités révolutionnaires » (Charleroi, 1901) qui attira l'attention et lui valut le titre de membre de la Société d'histoire comtemporaine de Paris. Il publia en 1907 une seconde édition, revue avec soin, à 500 exemplaires numérotés, imprimée chez Zech et Fils, à Braine le Comte. Il a fait paraître aussi quelques études de droit dans le « Journal des Tribunaux ». Comme manuscrits, il a laissé un glossaire sur le patois wallon de Halanzy et des villages voisins, une notice sur ce village en vue de son glossaire et des études sur certains personnages de la Révolution qu'il ne put terminer.

MM. Emile Charles, né à Lille (France) le 18 septembre 1840, décédé le 27 juillet 1908 à Arlon, secrétaire de la Société agricole d'Arlon et de la Commission provinciale d'agriculture, chevalier de l'Ordre de Léopold, porteur de la décoration de mutualité agricole, directeur du « Luxembourgeois » de 1886 à 1908, auteur des articles sur l'agriculture parus aux Annales de l'Institut T. XVI, p. 273-291 et T. XXV, p. 679-689.

Dubois Joseph, curé pensionné à Barnich après avoir desservi la paroisse de Sterpenich pendant 21 ans, né à Aubange le 13 octobre 1849, décédé à Barnich le 12 juin 1908.

Michel, curé à Pin (Izel), y décédé inopinément en septembre 1908.

Liénart Félix, secrétaire de la Société philomathique de Verdun.



Quelques pages de l'Histoire

de la Province de Luxembourg.

Quelques pages de l'Histoire

de la

Province de Luxembourg

reconstituées

Au moyen des produits de l'Industrie métallurgique de cette Région

du XVIe jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

Taques & Plaques de Foyer, etc.

PAR

J.-B. Sibenaler

CONSERVATEUR DU MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE,
OFFICIER D'ACADÉMIE,
MEMBRE DE LA COMMISSION DES MONUMENTS, ETC.



1908
Arlon. — Imprimerie & Lithographie F. Brück.

Je dédie respectueusement ces quelques pages d'histoire à Monsieur le comte Camille de BRIEY-D'HUART, Président d'honneur de l'Institut archéologique, le chef éclairé de la province de Luxembourg, qui porte le nom d'une famille dont les ancêtres ont transmis à la postérité le souvenir des services qu'ils ont rendus à la patrie et à la société.

Arlon, le 17 janvier 1908.

J.-B. S.

Arlon, le 18 janvier 1908.

Monsieur SIBENALER,

Je suis extrêmement sensible à l'attention très-aimable que vous avez de m'offrir la dédidace de l'ouvrage intéressant que vous allez faire paraître sur les produits de l'industrie métallurgique de notre province du XVIe au XVIIIe siècle.

Comme Gouverneur et comme Luxembourgeois, j'applaudis de tout cœur à ces pages nouvelles qui retraceront, avec grand intérêt, je n'en doute pas, le passé de notre chère province et je souhaite que votre œuvre soit appréciée à sa juste valeur.

Recevez, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués et bien distingués.

Comte de BRIEY.

LES TAQUES OU PLAQUES DE FOYER

DU MUSÉE D'ARLON.

Par le mot taque on désigne, dans notre partie du pays et en Lorraine, ou du moins on désignait par ce mot, car il n'en existe presque plus, l'endroit où le buffet, donnant dans la salle commune (*Stouf*, de Stube, chambre), est séparé de l'âtre de la cuisine par une plaque en fonte pour éloigner le feu des parties boisées.

La taque fait en quelque sorte l'office de séchoir et la plaque de foyer, appelée aussi contre-cœur de cheminée, est tournée par le côté ouvragé dans l'intérieur de la place commune tandis que l'autre côté donne dans l'âtre de la cuisine et supporte tout le feu du foyer.

L'usage de ces taques semble remonter au commencement du XVIe siècle ; il était très répandu au XVIIe et au XVIIIe siècle. Ce n'est que vers le milieu du XIXe siècle que l'on a commencé à le supprimer, avec le défrichement des bois et l'arrivée des fourneaux modernes.

Mais les années vont vite, les usages disparaissent rapidement et, avec eux, tout ce qui se rattache au passé.

Il faut se hâter si l'on veut encore arracher à la destruction ces objets curieux qui prennent trop souvent, hélas! le chemin des forges pour être refondus.

Il y a une dizaine d'années seulement que le musée d'Arlon a commencé à recueillir des taques de foyer et la collection s'est augmentée rapidement.

Heureusement qu'on s'y est pris à temps : car il n'y aurait plus moyen d'atteindre ce beau résultat, les objets deviennent de plus en plus rares et les négociations de plus en plus difficiles.

On a longtemps négligé ces objets comme n'offrant pas toujours un intérêt artistique. Mais on n'a pas tenu compte de la question héraldique qui, à elle seule, primerait déjà toute autre considération, si elle n'était pas liée aux souvenirs historiques des familles nobles ayant laissé des traces de leur passé dans la province de Luxembourg.

Il y a certainement des taques qui offrent un cachet artistique ; quant au point de vue héraldique, elles sont généralement d'un intérêt bien supérieur. Comme les nobles étaient principalement propriétaires des forges, ils ne manquaient pas d'imprimer, sur les plaques de foyer, leurs armoiries et devises ou bien celles des souverains qui régnaient à ces époques, pour éloigner bien souvent, tant de la part de ceux qui les employaient que de la part de ceux qui les fabriquaient, tout soupçon de félonie et parfois d'hérésie.

C'est ainsi que se répètent les devises ***Plus oultre*** (Charles Quint), ***Dominus mihi adjutor*** (Philippe d'Espagne), ***Prudentia cœlo***, ***Donne moi vertu contre ses anemis*** (Charles V), ***Hoc fac et vives*** (S[t] Luc), ***Ornat clementia fortem*** (abbé Lefebure de St-Hubert et Rose de Jodenville de Clairefontaine), ***Ker dich zu mir, ich erlœse dich***, ***Seul contre tous***, ***Honni soit qui mal y pense*** (devise de l'ordre de la Jarretière — Angleterre), ***Pro patria***, ***Flammes sont fleurs où je reprends ma vie***, ***Amore non Timore*** (abbé de Jong de Malmédy), etc.

Les plaques de foyer ne sont pas toujours en fonte, on en connait en grès mais dans une partie de la France seulement. Les sujets varient selon le pays et l'époque de la fonte. Dans le Luxembourg belge, elles ont généralement un cachet héraldique ; en Lorraine et en France, outre la qualité héraldique, on en compte un grand nombre avec des sujets empruntés à la Mythologie et à la Bible.

Peu d'archéologues se sont occupés de la question des taques. Jusqu'à nos jours, aucun travail complet n'a été fourni à ce sujet et je n'ai pas la prétention de présenter une étude complète. Je me bornerai simplement à signaler le produit de mes recherches, espérant qu'un autre fera mieux et réformera les erreurs que j'ai pu commettre. Moi même je reprendrai peut-être ultérieurement cette étude, si de nouvelles données me permettent de la perfectionner.

Je recevrai avec reconnaissance les observations que l'on pourrait m'adresser et je mettrai à profit les renseignements que l'on voudra bien me transmettre sur les objets de l'espèce qui existeraient dans les coins ignorés de la province.

Avant d'aborder le sujet principal de mon travail, je dirai encore quelques mots sur les archéologues qui se sont occupés de la question des plaques de foyer :

En première ligne arrive M. Léon Germain, inspecteur d'archéologie à Nancy, qui en a fait une étude spéciale ; M. le baron de Rivières, membre de la société archéologique de Tarn et Garonne, qui a présenté à cette société un remarquable travail sur la matière, travail qu'il résume sous le mot principal de foyer :

« Le foyer, ce nom résume tout ce que l'homme a de plus cher. Aussi les anciens avaient-ils réuni, dans une courte devise, l'ensemble de leurs croyances et de leurs affections » :

« Pro aris et focis !
Pour les autels, pour les foyers ».

Il y a encore feu M. Fischer-Ferron, un archéologue Luxembourgeois qui a fait la description de la collection de taques réunie aux forges d'Eich et appartenant à M. Metz, de Luxembourg, sous le titre « *Taques. Description de plaques de foyer et de fourneau observées dans les pays luxembourgeois* », mais ne portant pas de date d'impression. L'auteur s'est servi de plusieurs de mes notes et de mes clichés, sans toujours en indiquer la source (1).

M. Max Werly a aussi produit un travail sur l'ornementation du foyer depuis l'époque de la Renaissance. Ce travail a paru dans le bulletin archéologique du comité des travaux historiques et scientifiques de Paris.

---

(1) Taques. — Description de plaques de foyer et de fourneau par Jos. Fischer-Ferron. — Luxembourg. - Imp. Ch. Praum. Sans date, sans indication de sources ni d'origine des clichés. Cependant, aux pages 51, 52 et 111, il dit ne pas être du même avis que moi, dans mon premier travail qui avait paru avant le sien et auquel il a emprunté de nombreuses indications.

A côté de ces noms, on peut aussi ranger ceux des grands collectionneurs de ce genre d'objets qui, depuis bien longtemps, en avaient reconnu l'importance.

MM. Metz, propriétaires des forges d'Eich, près de Luxembourg, qui possèdent, sans doute, la collection la plus nombreuse; M. Bervillers de Metz, décédé depuis, M. le docteur Coliez de Longwy, M. Neuberg, grand'rue à Luxembourg.

Le musée lorrain de Nancy en possède également des spécimens les plus curieux.

* * *

Disons encore, en passant, que les plaques de cheminée ontservi parfois de porte dérobée pour masquer une cachette dans les châteaux anciens.

On connait la fameuse plaque de cheminée qui donnait accès à la cachette où se réfugia la Duchesse de Berry (1) chez les demoiselles de Guiny, à Nantes. L'immeuble contenait une petite place, réputée introuvable, ménagée, lors des grandes guerres de la Vendée, pour recevoir des prêtres traqués par les agents de Carrier.

La plaque donnant accès à cette place tournait sur des gonds comme un battant d'armoire, il fallait se glisser sur les mains et sur les genoux pour passer cette sorte de chatière.

La maison fut envahie par les troupes en suite d'une trahison d'un nommé Deutz, mais toutes les recherches furent vaines. Les soldats y campèrent néanmoins et quelques-uns d'entre eux eurent l'idée de faire du feu pour se réchauffer. La duchesse se trouvait dans le réduit, avec deux autres personnes dévouées; la chaleur fut intolérable, sa robe prit même feu, enfin, elle capitula et fut emprisonnée.

Le baron de Mesnard a reconstitué la cheminée où s'ouvrait la cachette et on lui doit la belle photographie donnée dans la « *Lecture pour tous* », qui reproduit la taque devenue célèbre par l'entreprise de la duchesse de Berry, sous Louis-Philippe. — Au centre, elle porte un grand vase, genre Empire, avec rubans drapés. Comme fronton, deux lions soutiennent un écusson ayant, en guise de meuble principal, un grand croissant.

(1) Lenotre, « *Lecture pour tous* », mars 1905.

Procédé pour faire le moulage d'une taque ou de tout autre objet. — Enduire d'huile de lampe, puis mettre, à la brosse, une couche de plâtre liquide, ensuite mettre du plâtre de Paris très épais, au moyen des mains, placer transversalement dans le plâtre des barres de fer d'un centimètre, puis de nouveau du plâtre, ensuite des barres dans le sens horizontal ; attendre une demi heure jusqu'à la dureté de l'enduit et défaire, avec précaution, le tout, et le moule est ainsi fait en creux.

Pour obtenir un estampage. — Laver le moule avec de l'eau fortement additionnée de savon noir, attendre trois quarts d'heure, enlever la mousse proprement, puis mettre une couche d'huile ; mettre alors une couche de plâtre à la brosse, puis une autre couche au moyen des mains, tremper des toiles d'emballage dans le plâtre et les coller sur l'objet, placer une nouvelle couche avec les mains et soigner les bords, faire un cadre en bois restant dans l'estampage, tremper de nouveau les toiles d'emballage dans le plâtre et couvrir le tout, attendre 10 minutes. On peut enlever alors. L'estampage est parfait.

Procédé pour la conservation et le nettoyage des taques. — Prenez dans la proportion de 2/3 d'huile de lin et 1/3 de litharge, mettez le tout dans un vieux pot de fer et faites cuire pendant une demi heure. Vous obtenez ainsi un enduit qui durcit en quelques jours et empêche le contact de l'air avec l'objet que vous aurez badigeonné soigneusement, après l'avoir préalablement nettoyé.

Si vous voulez faire un nettoyage parfait, couchez la taque par terre, enduisez-là avec de la *potasse d'Amérique* liquide achetée chez un droguiste, puis frottez avec de l'eau et une brosse de chiendent, rincez et recommencez la même opération 2, 3 fois, évitez le contact avec les doigts, car la *potasse d'Amérique* est assez corrosive ; laissez sécher, puis brossez avec de la mine de plomb ou bien mettez l'enduit indiqué ci-dessus. La composition se conserve, durcit à la longue, mais on la rechauffe et elle redevient liquide.

N° 1. — Taque aux armoiries de la famille de Lespine de la Claireau : *D'or à un arbre sec d'épine arraché d'or.* — Ces armoiries se trouvent dans un élégant cartouche, en style Louis XV, soutenu par deux sauvages tenant une massue, le tout couronné d'or.

Dans le haut se trouve le millésime de 1766.

Cette taque est due à N.-L. de Lespine de la Claireau, né en 1719, mort en 1775, à La Claireau.



Son père Charles-Philippe de Lespine de la Claireau, né à Mons, le 18 novembre 1664, est décédé à La Claireau, le 8 janvier 1745. Il avait épousé, en secondes noces, L.-F. de Pouilly.

Charlotte-Hyacinthe, comtesse de Lépine de la Claireau, s'est mariée, en 1771, à L. S. N. Comte de Briey; elle est décédée le 30 avril 1793.

C'était la grand'mère de M. le comte Camille de Briey, ancien membre de la Chambre des représentants, Gouverneur actuel de la province de Luxembourg.

Cette taque a été fondue, sans doute, aux forges de Laclaireau, commune d'Ethe, dont les de Lépine étaient possesseurs.

A propos des maitres de forges parmi lesquels figure Nicolas de L'épine, on lira avec intérêt une requête, envoyée de Bruxelles, au Conseil de Luxembourg, le 14 décembre 1700, intitulée : « Les Maitres de forges contre l'Abbaye d'Orval » :

« Remontre très humblement Dame Jeanne Ersille Montecuculli, marquise du Pont d'Oye ; Servais-François et Jean Mathieu Marchant ; Philippe-Charles et Nicolas de l'Epine ; Lambert et Thomas Pieret ; et Lambert Jacques, tous possesseurs de forges en la Province de Luxembourg, que, dans le temps que Votre Majesté veut bien employer ces applications sérieuses pour le rétablissement du commerce en ses provinces, dont elle témoigne d'avoir particulièrement à cœur celui du fer, comme étant en effet le plus considérable pour y attirer l'argent ; — les Remontrants, qui sont ceux qui ont fait le plus gros de ce commerce, en la dite Province, se trouvent tout à coup empêchés à le continuer, au moyen que les Abbé et religieux d'Orval, en suite des conventions, faites par leur commis avec le nommé Chamisot, de se faire adjudicataires, à tel prix que ce fût, de tous les bois de la gruerie de Chiny et les ont emportés, en effet, à l'exclusion des Remontrants, qui les ont toujours eus pour faire travailler leurs forges, et on a transporté la plus grande partie auxdits abbé et religieux, qui actuellement les font exploiter; — Parmi quoi, les Remontrants se trouvent contraints de faire cesser leurs forges, dont ils n'ont pu faire construire les usines que par des frais immenses, et en engageant tout leur vaillant ; et même de les abandonner entièrement, non seulement au grand désavantage de tant de fidèles sujets qui tirent leur subsistance et paient, par ce moyen, leurs aides et subsides, par les charrois, main d'œuvre et ce qui en dépend, lesquels seront aussi obligés d'abandonner ; — mais encore au grand desservice de Sa Majesté, qui, outre la diminution si notable de ses aides et subsides par la cessation des dites forges et de ce qui en dépend, ressentira les effets de pareil malheur par le défaut d'argent, en la dite Province, qui y coulait entre ses habitants, principalement par le dit commerce des Remontrants, au lieu que, s'attirant dans cette Abbaye qui est à la frontière et qui se sert de bon nombre d'ouvriers étrangers, les fidèles sujets du Roy ne se ressentent de la moindre chose de tel avantage que lesdits moines pourront retirer de la commune, à raison de quoi ils ne paient ni sou ni maille à Votre Majesté. Et, comme la destruction dudit commerce des Remontrants est d'une suite préjudiciable à V. M. et ses fidèles sujets, ils s'adressent à icelle,

« La suppliant très humblement d'ordonner, auxdits Abbé et Religieux, d'abandonner les bois, leur cédés, de la dernière vente, par le dit Chamisot, adjudicataire, pour servir aux forges des suppliants qui en ont toujours joui, et, à défaut de quoi, elles doivent cesser présentement, — eu égard que lesdits Abbé et religieux ont des bois de leur propre, plus qu'à suffisance ; — ou bien de vouloir, à faute de ce, ordonner que ledit Abbé ait à payer la première imposition des aides et subsides pour les forges des suppliants, conformément au réglement sur le dressé, etc.

Renvoyé de Bruxelles au Conseil de Luxembourg, le 14 décembre 1700. »

⌖ **France et Navarre** (1).



(1) Les taques marquées d'un ⌖ ne sont pas au Musée mais elles sont décrites dans ce volume.

N° 2 — Philippe II d'Espagne.





Voir l'explication du N° 16 au sujet des armoiries d'Espagne.
Millésime de 1595.

Voir l'explication donnée au N° 19 sur les armes de la maison de Lorraine.

⊕ Le deuxième écusson est celui de la famille des Bourbons, ducs d'Orléans :

D'azur à trois fleurs de lys d'or ; au lambel d'argent en chef.

Cimier : Une fleur de lys d'or chacune de trois feuilles sommée d'une plume de paon au naturel.

Cette taque n'est pas au musée, elle existe dans la collection du docteur Coliez de Longwy.



Les explications marquées d'un ⊕ concernent des taques qui n'existent pas au Musée d'Arlon mais bien chez des particuliers ou dans des musées.

N° 3. — Plaque de fourneau au lansquenet et au millésime de 1595.

⊕ Plaque avec sujet mythologique et fleurons Louis XV.

La vierge *Amphitrite* voyageant au dessus des flots de la mer sur le dos d'un dauphin.

Au fond, à gauche, Neptune semble écouter la conversation du dauphin avec Amphitrite.

A droite, s'éloigne une nymphe.

On sait que ce fut un Dauphin qui persuada à Amphitrite de renoncer au vœu qu'elle avait formé de ne jamais se marier. En récompense de ce service, Neptune, le dieu des mers, mit le Dauphin au rang des constellations et épousa Amphitrite. De ce mariage, naquirent les Tritons et les Harpies.

Il semble que l'ouvrier, qui a fait le moulage de cette plaque d'un travail vraiment artistique, ait voulu reproduire la scène de la persuasion, bien que le Dauphin n'ait pas la forme voulue et ressemble plutôt à un monstre marin.



Il y a lieu de remarquer que les plaques avec sujets mythologiques sont rares dans le Luxembourg ; il n'en est pas de même en Lorraine où on en trouve de nombreux exemplaires, notamment au musée lorrain de Nancy et dans la collection particulière de M. Berviller de Metz (décédé depuis peu), beau-père du docteur Coliez de Longwy, qui est aussi un grand amateur de ce genre de recherches. Ce dernier possède sous ce rapport un musée des plus intéressants.

La plaque que je viens de décrire est ma propriété particulière ; elle se trouve dans une cheminée de la maison que j'occupe, Marché-aux-Légumes 12 et prendra sans doute, un jour ou l'autre, le chemin du musée. C'est pourquoi j'ai cru devoir la comprendre dans le cadre de mon travail.

N° 4. — Plaque de fourneau : Vénus sortant de l'onde sur une coquille.

⊕ Taque d'un beau travail artistique représentant le jugement de Pâris.

Coiffé d'un bonnet Phrygien, tel que la mythologie le représente, Pâris est assis sous un arbre et remet à Vénus « *la plus belle* », la pomme d'or, au grand dépit de Junon et de Minerve qui se disputaient le prix de beauté.

Pâris était choisi par Jupiter pour décider de la querelle.



Le cartouche est enjolivé par deux grandes palmes et des têtes diverses.

Dans le médaillon supérieur se trouve un petit Cupidon ailé, tenant d'une main l'arc et de l'autre le carquois. Il semble contempler la scène décrite ci-dessus.

Le bas est assez fruste, mais on distingue deux écussons à la tête de Maure et une trompe en pointe.

Cette jolie taque se trouve dans la collection du docteur Coliez de Longwy. Un deuxième exemplaire existe chez l'auteur du présent travail.

N° 5. — Plaque au millésime de 1692 portant la marque d'un marchand.



Un quatre renversé dont la traverse est barrée d'une croix de Lorraine.

Au bas se trouve le chiffre romain XX, à gauche la lettre L et à droite la lettre H, le tout dans un octogone à double rainure et entouré de dessins genre renaissance.

Vers le haut, à droite et à gauche, un soleil sur lequel figure un cœur entre les lettres I et S (Jésus).

La même plaque se trouve dans la collection de taques de cheminée réunie aux forges d'Eich, près de Luxembourg. Elle a été décrite par M. Fischer-Ferron, dans une intéressante notice parue dans l'*Indépendance luxembourgeoise*, sous le nº 53.

Les marques de marchands ne sont pas rares. Il en existe des quantités sur des écussons sous forme d'armoiries. M. Th. de Raadt, dans son excellent ouvrage sur les sceaux armoriés des Pays-Bas et des pays avoisinants, en donne une centaine dans lesquelles plusieurs peuvent être rapprochées de celle qui nous occupe. Mais aucune n'est absolument semblable. Les signes qui s'y trouvent sont appelés par les Allemands *Handelszeichen.*

Il s'agit sans doute ici d'un marchand lorrain dont le nom était formé par les initiales L. H.

La forme spéciale du quatre en croix recroisettée peut être rapprochée de la croix de St-Jean.

Dans les anciens papiers, on trouve des marques analogues comme filigranes.

M. del Marmol, dans son dictionnaire des filigranes (1), donne la croix de Lorraine correspondante, avec le chiffre 4, et classe ce genre aux années 1617 à 1661.

✣ Plaque provenant des seigneurs de l'ancien château de Hollenfeltz.

Dans la vallée de Mersch, promenade dite des sept châteaux, dans le Grand-Duché de Luxembourg. Ce château est bâti sur une roche caverneuse d'où il tire son nom de Hollenfeltz ou *rocher creux.*

C'est un des rares châteaux laissés intacts par le maréchal de Boufflers, à qui le châtelain a envoyé les clefs, au moment du bombardement en 1683.

Le nom de Hollenfeltz est connu dans l'histoire du Luxembourg, depuis l'année 1192. Les armes étaient « *de gueules à la boucle carrée d'argent* » (2). Mais le blason a disparu depuis longtemps. A la fin du XVIIe siècle, la seigneurie a passé dans la maison de Tynner qui l'a transmise à celle des comtes de Brias. Ceux-ci ont habité la propriété jusqu'en 1818, puis elle a été vendue à M. Thorn, Gouverneur du Hainaut, ensuite elle a été transmise à M. Engler, sénateur de Bruxelles qui y a fait exécuter de grands travaux d'appropriation.

---

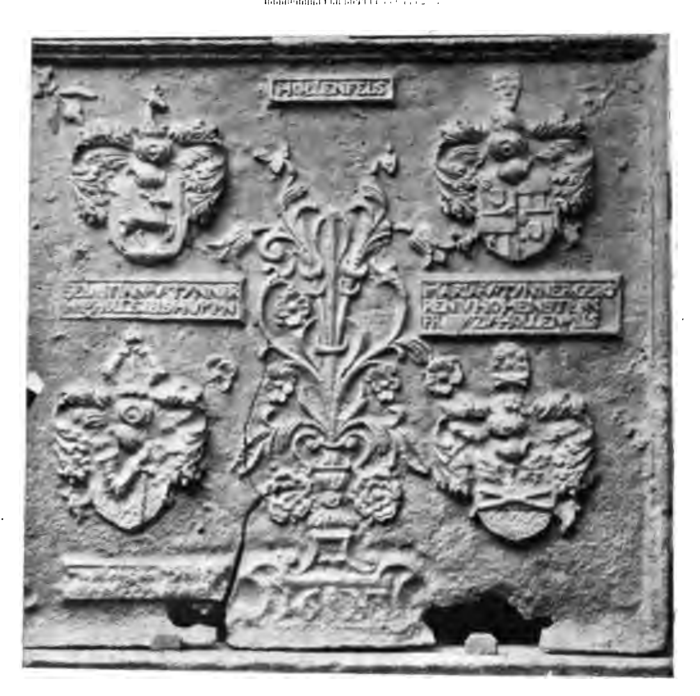
(1) Namur. Jacques Godenne, imprimeur MDCCCC.

(2) M. Fischer-Ferron, dans un travail qu'il a publié sous le titre de noms et armes des chevaliers qui furent à Rome lors du couronnement de l'empereur Henri VII, décrit les armoiries de Hollenfeltz comme suit : De gueules à la boucle d'argent et d'or antique.

Tynner : d'or à un bouc de gueules passant sur une terrasse de sinople ; casque couronné; une tête et col de bouc de gueules (1).

Hohenstein : aux 1 et 4 d'argent à un écusson de gueules en abime accompagné au canton dextre du chef d'une rose de sable ; aux 2 et 3 d'argent à deux pals d'azur et au chef de gueules. Cimier : un chapeau de tournoi aux armes du 1 sommé d'une queue de paon au naturel mouvant d'une boucle d'or. Lambrequins : d'argent et de gueules.

HOLLENFELS



SEBASTIAN · V · TYNNER
HOLLENFELS · HAVPMAN

Sebastien de Tynner
Hollenfeltz, capitaine
(seigneur) ?

Margareth v. Tynner
geboren.

MARIA · V. TYNNER GEBO
REN V · HOHENSTEIN
FRAV · ZV · HOLLENFELS

Maria de Tynner, née
de Hohenstein femme (dame)
de Hollenfeltz.

CV HOINSTEIN CV
TALY.

(1) A l'église de Tuntange, existe une Pieta en marbre blanc portant la date de 1612, avec les armoiries de la famille Tynner et de la famille Hohenstein.

N° 6 — Taque fondue à Orval du temps du Jansénisme (1).

Le Jansénisme s'est introduit à Orval sous l'abbé de Bentzeradt d'Echternach. Il s'y fortifia sous l'abbé Henrion et dura jusqu'en 1725.

Le musée possède encore deux autres taques de cette époque, aux noms des abbés de Bentzeradt et de Menne Effleur.



Celles-ci ne portent aucun signe du Jansénisme, tandis que celle qui nous occupe porte une devise empruntée aux Jansénistes ; on la trouve en tête de tous leurs livres, en manière de marque de librairie (2)

ARDET AMANS SPE NIXA FIDES

qui peut se traduire par :

La foi appuyée sur l'espérance brûle du feu de la charité.

(1) H. Goffinet. — Le Jansénisme dans l'abbaye d'Orval. — Annales de la société archéologique du Luxembourg, année 1887.

(2) L. Germain. — Mémoires de la société des lettres, sciences et arts, de Bar le Duc, année 1888, et les mémoires de la société d'archéologie Lorraine, année 1896, page 323.

Le médaillon représente les trois vertus théologales : la foi, les yeux couverts par un voile, s'appuyant sur l'ancre (l'espérance) et élevant, de la main droite, un cœur enflammé (la charité).

En haut se trouve le Tetragramme divin dans une gloire.

Les quatre autres femmes représentent les quatre vertus cardinales : la Force avec une colonne, la Justice avec un glaive, la Tempérance versant un breuvage dans une coupe ; la Prudence tenant un miroir et un serpent.

Il faut remarquer cette façon de représenter la Prudence qui n'est symbolisée que par le serpent et non par le miroir.

Ne faut-il pas voir ici une allusion aux écrits du réformateur François-Louis Blosius (de Blois), abbé de 1530 à 1566 à Liesse, en Hainaut, quand il a composé le « Cabinet spirituel contenant le miroir spirituel », ou cet autre opuscule, du même auteur, intitulé le miroir des moines ?

On ne trouvera peut-être pas hors de propos de donner ici quelques renseignements assez rares sur les erreurs des Jansénistes, leurs préceptes et leurs écrits.

Corneille Jansénius naquit en 1585 à Acquoi, Hollande, fit ses études à Louvain, devint principal du Collège de Sainte-Pulchérie et, en 1630, fut nommé professeur d'écriture sainte et devint Evêque d'Ypres. Il est mort de la peste en 1638.

Résumé des 5 propositions du Jansénisme :

1° Quelques commandements de Dieu sont impossibles aux hommes qui veulent les accomplir.

2° Dans l'état de nature tombée, on ne résiste pas à la grâce intérieure.

3° Dans l'état de nature tombée, pour mériter ou démériter, on n'a pas besoin d'une liberté exempte de contrainte.

4° Les semi-pélagiens admettaient la grâce d'une nécessité prévenante pour toutes les bonnes œuvres, même pour le commencement de la foi, mais ils étaient hérétiques en ce qu'ils pensaient que la volonté de l'homme pouvait s'y soumettre ou y résister.

5° C'est une erreur semi-pélagienne de dire que Jésus-Christ est mort et a répandu son sang pour tous les hommes. (Jésus est mort pour les prédestinés).

Nier le libre arbitre de l'homme et faire Dieu l'auteur du pêché.

On peut aussi citer le livre de Jean Duvergier de Hauranne, intitulé « Question Royale » où il est enseigné qu'on peut se tuer soi-même et qu'il y a des occasions où l'on est obligé, en conscience, de le faire ;

Que les mauvais prêtres ne sont plus prêtres;

Contre la fréquente communion ;

Que la religion n'est qu'une confrérie de gens vivant et mourant ensemble.

Qu'on cesse d'être prêtre et évêque par un seul pêché mortel contre la chasteté.

S'efforcer d'anéantir la monarchie de l'église, de détruire la primauté du Pape et la nécessité d'un chef visible.

Détourner les fidèles de fréquenter les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie.

De ne donner l'absolution que quand le pêché est déjà expié par une satisfaction proportionnée.

Une bulle du pape Innocent X a condamné ces cinq propositions (1).

Duvergier de Hauranne composa aussi le chapelet secret du saint sacrement. Chaque grain est un attribut de Dieu. Ce livre a été condamné par la Sorbonne pour sa tendance à séparer et à détourner les âmes de LA FOI, L'ESPÉRANCE et LA CHARITÉ, les trois vertus théologales. (Sujet principal de notre taque.)

✧ Plaque de fourneau représentant le miracle principal de Samson et certains faits concernant son histoire.

WUNDER-WERCK
SAMSON
MIRACLE DE SAMSON

Au milieu de la plaque se trouve Samson tuant les Philistins avec une mâchoire d'âne. Il porte une cuirasse garnie de bandelettes de cuir; partout les Philistins succombent sous les coups terribles qui pleuvent sur eux. Sur le côté gauche de la plaque, Samson, auquel ce combat a donné une soif extrême, se désaltère avec l'eau qui se trouve enfermée dans une des dents de la fameuse mâchoire. Vers le bas du côté droit, au-dessus des rainures qui séparent le tableau de l'inscription, on distingue l'arrière-partie d'un animal dont la queue flambe : Il s'agit d'un des trois cents renards que Samson lâcha, par vengeance, au milieu des blés des Philistins, après leur avoir attaché des torches pour

---

(1) Histoire Universelle de l'église catholique par Rorbacher, continuée par l'abbé Guillaume.

incendier les récoltes. Enfin, à gauche, on remarque une tente devant laquelle est assise l'artificieuse courtisane Dalila (1) qui, ayant surpris le secret de la force miraculeuse de Samson, lui coupe les cheveux au moyen de ciseaux, pendant qu'il dort à ses pieds, la tête appuyée sur ses genoux.



Cette curieuse et intéressante plaque se trouve au musée particulier de M. le docteur Coliez, officier d'académie à Longwy.

(1) C'est aussi la vie de Samson qui a inspiré l'écrivain Ferdinand Lemaire dans son Opéra en trois actes « Samson et Dalila », musique de Saint-Saëns.

N° 7. — Taque aux armoiries de Philippe II d'Espagne, sa devise et le millésime de 1608.



Dans le haut, les armoiries cinq fois répétées de la famille Luxembourgeoise DE BIRSDORF :

D'or à 7 losanges de sable posés 4, 3.

Cette taque aurait aussi pu appartenir à la famille de Virnembourg, également Luxembourgeoise et puissante au XVII[e] siècle.

Nous en ferons la double description comme pour les Birsdorf.

Les Montréal (1), alliés aux Berg, aux Jodenville et aux Saint-Baussan portaient encore les mêmes armoiries.

(1) D'après un écusson, daté de 1532, conservé dans les archives de M. le baron de Wyckersloth de Royenstein et de sa dame née baronne de Marche.

♦ La taque ci-dessous n'existe pas au musée, elle est la propriété de M. d'Hannoncelle, demeurant au château de Crépy, par Peltre (Alsace-Lorraine).



Elle porte, comme fronton, l'écusson des Schenck, de Schmidbourg (de sable, à un fermail en losange d'argent, incrusté de rubis et de saphirs). L'épée est du XVIIe siècle.

N° 8. — Plaque de fourneau avec millésime de 1550, dessin cintré dans le haut.

Le sujet principal représente un homme à cheval avec bouclier, le sabre levé au-dessus de la tête. (Sabre genre Badelaire ; XVIe siècle).



Ce cavalier, dont le cheval est lancé au grand galop, semble écraser et refouler tout ce qui résiste autour de lui.

Les chiffres du millésime sont séparés par des points.

Cette plaque provient de l'ancien château de Hondelange. Elle est entrée au musée par les soins de M. l'abbé Loes.

A-t-on voulu représenter le seigneur de Hondelange ou bien Charles-Quint qui règnait à cette époque et dont on retrouve une quantité de taques de cheminée avec ses armoiries ? Ou encore St-Georges terrassant le dragon ?

✥ **Taque donnant les armoiries d'une famille Espagnole** ayant résidé dans le Luxembourg sous la domination espagnole.

GALLO-SALAMANCA

Gallo de Salamanca

1695



Cette famille possédait les forges de Luxeroth, où la dite taque a été fondue.

On en connait plusieurs exemplaires à Heinsch, à Fauvillers et à Stockem.

Celui ci-dessus se trouve scellé dans un mur du « Repos des chasseurs », route de Virton, près du château de M. Barbanson, arrêt du chemin de fer vicinal de Tœrnich.

N° 9. — Taque aux armoiries accolées des Baillet et des Cogels.

⊕ **Collection Coliez. — Armoiries de la famille de Saintignon (1), maîtres de forges à Longwy, France.**



N° 10. — Taque aux armoiries de la famille de Piret de Poschet.

Il vient d'entrer au musée une fort jolie taque aux armoiries accolées des familles de Piret et de Poschet.

La famille de Poschet était originaire de Macon, commune de la province du Hainaut. Nicaise de Poschet avait marié sa fille Anne à un sieur de Lespine ; ils avaient pour fils Charles-Philippe de Lespine, né à Mons en 1664 et décédé à Laclaireau (Ethe, château de) en 1749.

---

(1) M. de Saintignon est occupé, en ce moment, à faire des sondages dans le bassin minier de Longwy, pour y découvrir le carbonifère. — Nous lui souhaitons bonne chance ; car ce bassin, déjà si riche, deviendrait une véritable Californie de la région.

Comme armoiries, ils portaient : d'*or au chevron de gueules accompagné de trois étoiles du même — cimier une étoile de gueules* (Rietstap).

Les de Piret étaient désignés sous le nom de barons de Piret de Bihain.

Ils portaient : *un arbre arraché de sinople accosté de deux roses de gueules et accompagné en pointe d'une rose pareille* (Rietstap).

Le 21 juillet 1722, est né, à Habay-la-Neuve, Alexis de Piret.

Le 20 mars 1728, Caroline-Hyacinthe de Piret.

Le 14 juin 1734, est décédée, à Habay-la-Neuve, Jeanne-Hyacinthe de Poschet, veuve de Piret.



Ils étaient propriétaires des forges du Pont d'Oye, où ils avaient succédé à la famille d'Everlange.—Il y eut une alliance entre les de Piret-de Poschet et c'est de là que nous trouvons, sur la taque qui vient augmenter nos collections, déjà si riches, les armoiries accolées de ces familles puissantes au XVIIe et au commencement du XVIIIe siècle.

Le cartouche et le travail de l'objet (1) en question attestent des goûts

(1) Cette taque a été trouvée et achetée au village de Sampont, localité peu éloignée du Pont d'Oye, commune de Habay-la-Neuve.

artistiques de la fin du XVIIe siècle, époque à laquelle il a été exécuté aux forges du Pont d'Oye, célèbres et florissantes dans l'industrie métallurgique du Luxembourg.

⊕ **Plaque conservée au musée de Diekirch.** — On suppose qu'il s'agit des armoiries des familles Cicignon et de Schönborn.

La 1re portait, en effet, comme cimier, *une tête et le col de Cygne d'argent.*



La seconde, un lion d'or couronné d'azur assis entre deux probocites, (trompes d'éléphant).

La couronne ressemble à celle de la couronne de Fer d'Italie.

Ces deux familles sont connues dans le Luxembourg.

N° 11. — Taque aux armoiries d'Espagne avec les initiales AR et FR.

✠ Taque aux armoiries de France et de Navarre.



Sous la couronne Royale, entourée du collier du St-Esprit. En dehors, des fleurs de lis et des L couronnés. — Epoque de Louis XIII.

N° 12. — Taque de foyer aux armoiries de LÉONARD WALTRIN, protonotaire apostolique de Senon (Lorraine), 1573.

Cette taque a été donnée au musée par l'administration communale de Florenville (1). Elle a été décrite par M. Léon Germain dans les *Communes luxembourgeoises*, de E. Tandel.

(1) Selon des renseignements donnés par feu le Dr Jacques, bourgmestre et conseiller provincial, à Florenville, cette taque ornait le foyer principal de l'ancienne maison seigneuriale de Florenville, occupée aujourd'hui par la Gendarmerie. La même taque, mieux conservée et comme toute neuve, se trouve encore chez M. Protin, à l'ancien château de Prouvy, commune de Jamoigne. Les de Prouvy étaient parents de Pascal, de Florenville, vers 1700.

On croit qu'elle est produite par les anciennes forges du pays de Florenville. De forme rectangulaire, plus large que haute et arquée à la partie supérieure, elle offre les armoiries suivantes :

Ecu au léopard lionné et à la bande brochant ; au dessus, chapeau prélatice orné de cordons portant, de chaque côté, six houppes ou fiocchi rangées, 1, 2, 3.



Dans le haut et sur les côtés, se déroule un phylactère avec cette inscription en gothique bourgeoise :

Leonardus Waltrinus Prothonotarius
Apostolicus Senonni Ortus

Léonardus Waltrinus Prothonotarius apostolicus Senonni ortus.

Au bas, on lit la date M · D · L · XX · III · Enfin, un mince entrelac d'annelets forme encadrement le long des bords de la plaque.

Léonard Waltrin, parfois appelé Valtrini, est probablement un personnage bien ignoré des habitants d'Arlon, de même que son lieu de naissance, que l'on pourrait croire *Senon* ou *Senones*. Ce haut dignitaire ecclésiastique reçut le jour

au village de Senon, canton de Spincourt, dans le département de la Meuse et le diocèse de Verdun, autrefois Duché de Bar. Affectionné, comme tant de Lorrains célèbres, à son pays d'origine, il aimait à rappeler le lieu de son berceau ; il s'est attiré la reconnaissance de ses compatriotes en obtenant que Senon fût érigé en paroisse et en faisant bâtir une superbe église qu'il dédia à son patron.

La plaque de foyer témoigne qu'en 1573, l'ecclésiastique dont il s'agit était parvenu à la haute dignité de protonotaire apostolique.

Ce Léonard Waltrin avait, sans doute, adopté les armoiries de Senon : d'azur au lion d'or lampassé de gueules. La bande est aussi de gueules.

La même plaque se trouve au musée de Longwy, mais c'est une mauvaise refonte dont le haut est carré au lieu d'être cintré. — Dans le coin de gauche, se trouvent les chiffres 1 et 6 ; dans le coin de droite, 8 et 2 = 1682 ; sur la bande de l'écu, les lettres *A* et *P* renversées *Ꟊ A*, largeur 1^{m}16 sur 0^{m}95.

✦ **Taque aux armoiries de France et de Navarre** dans un cartouche brillant formé de trophées d'armes, de canons et de tambours.

Millésime de 1688.

Dans le haut on lit D·A·C· HVSSON MA^{ES} (maîtres) DE · FORGE · DE VILRU (Villerupt, frontière française).



N° 13. — Taque de foyer trouvée Maison Wilwerth, Marché au beurre, à Arlon.

Armoiries Lorraines entourées du collier de St-Michel.

Au bas, dans le cartouche, doit se trouver la date de 1570.



Cette plaque existe dans la collection de M. Metz, à Luxembourg, et au musée lorrain de Nancy.

Mais ce qu'il y a d'étrange et de plaisant même, c'est qu'un nommé Regnault

Go, seigneur de Novéant, a fait enlever tout ce qui était dans l'ovale du milieu et qui contenait les armoiries lorraines ainsi que le collier de Saint-Michel, pour substituer ses propres armoiries avec les lambrequins et le heaume.

La même taque avec les armoiries de Regnault Go, seigneur de Novéant, se trouve aux musées de Metz et de Longwy.

⊕ **Taque aux armoiries de Lorraine en forme de cercle entouré de palmes de lauriers.** — Au dessus, une couronne soutenue par deux anges sonnant de la trompette. Dans les angles du bas, des nuages. Epoque de Louis XVI.



N° 14. — Taque au médaillon de Notre Dame d'Orval.

Voir cliché et texte au n° 62.

⊕ **Taque aux armoiries des seigneurs de Halanzy.** (Collecton du docteur Coliez de Longwy.)

On me dit que cette taque provient de Halanzy et des anciens seigneurs de cette localité.

Je n'ai pu vérifier exactement ce fait, mais en admettant qu'il fût vrai, il faudrait aussi admettre que l'auteur ait transformé les armoiries de la dame de

Feller, née Grevenbroeck, de façon à former un groupe plus harmonieux, en y ajoutant trois étoiles et deux fleurs de lis.

Le millésime est de 1709. A cette époque, vivaient les conjoints de Feller-Grevenbrouck, au château de Halanzy et les armoiries de cette dame (le mari n'en avait pas encore — il fut anobli plus tard) étaient : *coupé, au 1 de gueules à la toison souspendue à un ruban* MOUVANT *des deux flancs* (il ne peut s'agir que de la double aigle mouvant des deux flancs) ; *la toison surmontée d'une étoile ; au 2, d'azur au chevron d'argent......*



A part les deux fleurs de lis, on retrouve bien les meubles de ces armoiries, le tout venant de Halanzy, datant de l'époque où vivait la dame de Grevenbrouck. On peut conclure que la facture de cet objet est due à cette famille, malgré les grandes licences héraldiques que l'on y constate, lesquelles, d'ailleurs, se reproduisent souvent sur d'autres dessins de l'époque.

N° 15. — Taque aux armoiries de Charles-Quint avec la devise en français : Donne moi vertu contre tes ennemis — 1545.

✠ **Taque provenant du village d'Eischen** (G. D.), identique à celle qui est renseignée sous le n° 20 des collections du musée d'Arlon.



Epoque de Philippe III et armoiries de Lorraine, d'Espagne, d'Angleterre, de Nevers et de France. — Millésime de 1611.

N° 16. — Plaque de foyer aux armoiries d'Espagne. — PHILIPPE III.

L'écusson est entouré du collier de la Toison d'or et soutenu par deux lions.

Au bas du collier, est suspendu le bijou de la Toison d'or.

Au-dessus de la couronne se trouve la devise : DOMINVS MIHI ADIVTOR (1) et la date de 1608.

L'explication des armoiries est assez difficile ; je ne l'ai trouvée dans aucun armorial à ma disposition.

Voici comment l'auteur, que je cite dans la note concernant la taque suivante, en donne le blasonnement ; je lui en laisse toute la responsabilité.

Ecartelé : au 1 contre-écartelé : au A et D de gueules à la tour d'or (Castille) au B et C d'argent au lion de gueules ; au 2 parti : au A : d'or à quatre pals de gueules (Aragon) ; au B : écartelé au sautoir ; au chef et en pointe d'or à quatre

(1) Psaume CXVII, v. 6 et 7.

pals de gueules ; à dextre et à senestre, d'argent à l'aigle de sable. Au 3 coupé : au A de gueules à la fasce d'argent ; au B bandé d'or et d'azur à la bordure de gueules; au 4 coupé au A d'azur à la bordure d'argent à trois fleurs de lys de ...... à la bordure d'argent et de gueules; au B de gueules au Léopard d'or.

Sur l'écusson brochent deux autres écus : Au point d'honneur, les armes du Portugal, d'argent à cinq écussons d'azur 1, 3, 1, chargés, chacun, de cinq besants



d'argent 2 et 2 à la bordure de gueules chargée de sept tours d'or ouvertes et ajourées d'azur.

Au nombril : Parti : au 1 d'or au lion de sable, au 2 d'or à l'aigle de gueules.

Le cartouche extérieur de cette taque est assez joli et l'ensemble du travail a un cachet artistique.

Au musée de Metz, il y a plusieurs de ces plaques ; elles varient fort peu, les lions sont parfois lampassés, néanmoins l'une d'elles porte aux quatre coins :

1° Un tourelle = Castille.

2° Les pals = l'Aragon.

3° Une grenade = La Grenade.

4° Un lion = Le Leon, et, dans une bande, 1555 octobre XXVI.

Don de M. Sterpenich, bottier à Arlon.

⊕ **Taque aux armoiries de Lorraine, couronnées, entourées de branches de houx.** — Aux angles, se trouvent quatre croix de Lorraine.



N° 17. — Taque aux armes du pays de Luxembourg.

Burelé d'argent et d'azur de 10 pièces au lion de gueules couronné à l'antique d'or, armé, lampassé du même, la queue fourchue.

L'écusson, surmonté d'une couronne ducale et de forme fantaisiste, broche sur une croix de Bourgogne ou croix de St-André en troncs écotés.



Cette plaque, si intéressante pour notre musée, lui a été donnée par la ville d'Arlon. Elle recouvrait une fosse à purin de la caserne de gendarmerie. — Elle ne porte pas de date, mais on peut, par comparaison, lui donner celle de 1600.

La même plaque se trouve chez un collectionneur de Toul ainsi qu'à la collection des forges d'Eich. Cette dernière porte le millésime de 1685.

On remarquera la forme fantaisiste de l'écusson.

⌖ **Taque au soleil héraldique,** époque de Louis XIV (1638-1715).

Le soleil est dit héraldique lorsqu'il se présente comme dans le blason. Il est un meuble de l'écu ; il porte un nez, deux yeux et une bouche, et représente un cercle parfait entouré de seize rayons, huit droits, huit ondoyants, posés alternativement ; son émail particulier est l'or. Il y en a cependant de différents émaux.



C'est bien le cas de la taque ci-dessus, dont l'original se trouve dans la collection du Dr Coliez de Longwy.

Le cartouche a quelque analogie avec les dessins des taques d'Orval. Voir le n° 21.

N° 18. — Plaque de foyer aux armoiries des familles de Smackers et de Waha.

Millésime de 1732.

A gauche, se trouvent les armoiries des de Smackers : de sable au navire d'or gréé d'argent, le mat surmonté d'une couronne comtale.

Cette famille est originaire du Limbourg.



Rietstap indique ces armoiries comme suit : De sable à une bélandre d'or, équipée d'argent, le mât surmonté d'une couronne comtale.

A droite, se trouvent les armoiries des de Waha de Baillonville : de gueules à l'aigle d'hermines becquée et membrée d'or. (Nobiliaire des Pays-Bas).

Les supports, du côté senestre, un lion, et, du côté dextre, un griffon ailé.

Le tout dans un fort joli cartouche d'un travail artistique.

Il s'agit de de Smackers, Nicolas-Edmond et de de Waha, Anne-Madeleine, fille du baron Jean-Thomas de Waha de Baillonville. Par son mariage avec Nicolas-Edmond de Smackers, Anne-Madeleine de Waha est rentrée en possession du domaine de Mirwart dont les Waha étaient châtelains, puis seigneurs pendant les XIe, XIIe et XIIIe siècles.

Au château de Mirwart, se trouve encore une taque aux armoiries des de

Smackers seulement; elle est dessinée dans les Communes Luxembourgeoises par E. Tandel, au chapitre concernant la commune de Mirwart. Celle que je viens de décrire provient de l'ancienne maison Betz, Grand'place, actuellement habitée par M. Jacquelard, ébéniste. Elle occupait encore le buffet ancien, à l'endroit appelé taque, donnant, du côté ouvragé, dans la salle commune et, du côté opposé, à la cuisine, dans l'âtre.

Cette maison est une des plus anciennes de la Grand'place.

⊕ **Taque représentant la scène** où Ajax et Ulysse, après avoir sauvé le corps d'Achille des mains des Troyens, se disputent ensuite ses armes devant les chefs assemblés. — Ulysse l'emporta.



Le sujet de cette taque est artistique. Les scènes de la vie d'Achille ont inspiré bien des artistes peintres et sculpteurs.

Collection du docteur Coliez, de Longwy.

N° 19. — Plaque aux armes de la maison de la Lorraine.

Coupé de quatre royaumes soutenus de quatre duchés, ou parti de trois traits, coupé d'un, qui font huit quartiers : au 1 burelé d'argent et de gueules de huit pièces qui est de *Hongrie;* au 2 d'azur semé de fleurs de lys d'or, sans nombre brisé en chef d'un lambel à trois pendants de gueules qui est des *Deux-Siciles;* au 3 d'argent à la croix potencée d'or, cantonnée de quatre croisettes, de même qui est de *Jérusalem*; au 4 d'or à quatre pals ou vergettes de gueules qui est d'*Aragon*; au 5 d'azur semé de fleurs de lys d'or à la bordure de gueules qui est d'*Anjou;* au 6 d'azur au lion contourné d'or à la double queue,



lampassé et couronné de gueules qui est de *Gueldre:* au 7 d'or au lion de sable, armé et lampassé de gueules qui est de *Juliers;* au 8 d'azur semé de croix recroisetées au pied fiché d'or à deux barbeaux adossés de même brochant sur le tout qui est de *Bar*.

Sur le tout : d'or à la bande de gueules chargée de trois alérions d'argent qui est de *Lorraine* simple ou primitive.

L'écu est soutenu par deux sauvages tenant une massue.

Supports : Deux aigles au naturel colletés d'un chapelet de grosses perles au bout duquel est appendue une croix de Lorraine d'or. (Voir n° 24).

Au-dessus de l'écusson se trouve une couronne royale. Le haut est cintré et la croix de Lorraine est placée à chaque coin.

Une deuxième plaque avec les mêmes armoiries soutenues par deux Hercules portant la massue.

Il existe assez de variétés de cette taque. On en connait notamment une qui porte la date de 1598 ; une autre, qui n'a pas de supports et une troisième, dont les aigles des supports sont couronnées d'or. (Collection des forges d'Eich ; musées de Metz et de Nancy).

⊕ **Taque de la collection Simonelli,** représentant Napoléon Ier à cheval dans l'attitude du commandement et dont la monture se cabre en passant sur des boulets.



L'incomparable homme de guerre a inspiré pas mal d'artistes, peintres et sculpteurs, et a été l'objet de beaucoup d'œuvres artistiques. On peut dire que peu d'hommes ont exercé, sur leur temps, une influence à la fois plus profonde et plus durable que lui.

C'est ainsi que son image est retracée sur une taque de cheminée du commencement du XIXe siècle, et sur bien des objets ornant le foyer, tels que les chenêts du musée d'Arlon au buste de Bonaparte.

N° 20. — Les anciennes armes de France :

D'azur à 3 fleurs de lys d'or posées 2 et 1.

L'écusson est entouré du collier de St-Michel et surmonté d'une couronne royale. Le tout est soutenu par deux lions lampassés. Au bas se trouve la date de 1623.

Voir la note du n° 43 sur les variétés que ce genre de taques comporte.



N° 21. — Plaque de foyer avec la devise : HOC FAC ET VIVES (1).

Cette plaque est décrite dans le journal de la société d'archéologie Lorraine, mars 1889, par Mgr. Barbier de Montault et reproduite par le baron de Rivières, dans son intéressante lecture sur les plaques de foyer, à la société archéologique de Tarn et Garonne, comme suit :

« La plaque en fonte du foyer du château de Louppy-sur-Loison (Meuse), propriété de M. le marquis d'Imécourt, figure deux mains qui se croisent au-



dessus d'une ancre et qui étreignent *deux* cœurs enflammés. Au-dessus d'elles plane l'Esprit Saint et se déroule la devise un peu prétentieuse : *HOC FAC ET VIVES.*

L'allégorie est alambiquée, elle signifie tout simplement l'union de deux époux sous la protection de la religion, qui, en effet, leur assure la vie future en

(1) Voir Mémoires d'archéologie lorraine, année 1896, page 323 (L. Germain).

laquelle ils espèrent ; la flamme du foyer motive celle du cœur. M. Léon Germain, de Nancy, a démontré que ces plaques avaient ordinairement un sens nuptial qu'il n'est pas toujours facile de saisir. »

Notre plaque est certainement une variante de celle qui est décrite ci-dessus; elle porte en plus, dans un cartouche fort élégant et artistique, la date de 1714, aux angles supérieurs et les lettres RA et VEC (1), aux angles inférieurs.

Au lieu de deux cœurs enflammés, il n'en existe qu'un.

« *Hoc fac et vives* », St-Luc X, 28.

✧ **Taque à la Pucelle de Metz** tenant une fleur de lys, issante au-dessus des armoiries de la dite ville (parti d'argent et de sable).



N° 22. — Plaque de foyer, provenant de Habay-la-Vieille, aux armoiries accolées des de Baillet et de Hamal, surmontées d'une couronne ducale. Millésime de 1733.

Sur une pierre tombale existant à droite de l'église de Habay-la-Vieille, près de la porte d'entrée, se trouve l'inscription suivante :

(1) Nom de la forge de Rawez où cette plaque a été fondue.

Servais François de Baillet, seigneur de Signeux et de Saint-Remy, député ordinaire de l'Etat noble de la province de Luxembourg, et de M. L. T. de Hamal, son épouse qui est morte le 22 septembre 1763.



Voici la description des armoiries :

de Baillet :

D'azur à une voile d'or attachée à une antenne posée en fasce aussi d'or.

Selon le nobiliaire des Pays-Bas : d'azur à une voile en pouppe, attachée à une antenne posée en fasce, le tout d'or. Timbre : un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourrelet et de ses lambrequins d'or, d'azur et, au-dessus, en cimier, une biche au naturel.

de Hamal : de gueules à cinq fusées d'argent rangées en fasce.

Le fief de Hamal comprenait le territoire du hameau actuel, englobé dans la commune de Russon, sur la rive droite du Geer.

Les armoiries ci-dessus sont celles de la famille de Hamal comme elle les portait anciennement.

Actuellement les de Cannart d'Hamale portent :

D'argent à cinq fusées de gueules rangées en fasce, la seconde fusée surmontée d'une merlette.

Les de Baillet de Hamal étaient propriétaires du château et des forges de la Trapperie, à Habay-la-Vieille, jusqu'en 1783, date à laquelle ils ont été achetés par M. d'Anethan.

✥ **Taque aux armoiries de la famille de Lenoncourt,** dont un membre Robert de Lenoncourt fut évêque de Metz en 1551.



N° 23. — Taque de fourneau représentant la Crucifixion (XVIIe siècle).

Je transcris, ci-après, la description si complète de cette intéressante plaque, description faite par M. Léon Germain, dans un journal de Montmédy, en mars 1896 :

La plaque en fonte, de forme rectangulaire, mesure $0^{m}78$ de haut sur $0^{m}42$ de large. Cette forme, ainsi que le peu de relief du sujet et le genre de la composition, mieux encore, quatre échancrures latérales, tout cela indique qu'il s'agit non d'un contre-cœur de cheminée, mais d'une plaque de fourneau, telle que ceux

qui étaient surtout de mode en Hollande et dans la Flandre belge. L'inscription semble d'ailleurs être en langue flamande ou plutôt en vieil allemand ; enfin, la référence à un texte d'Isaïe témoigne d'un rapport avec le protestantisme. Ces plaques de fourneau des Pays-Bas huguenots, offrant des sujets tirés de l'écriture sainte, particulièrement de l'ancien Testament, sont assez communes dans les collections. La crucifixion, variée de composition, n'y est pas rare, mais je ne m'en rappelle qu'une, chez M. Metz, aux forges d'Eich, près de Luxembourg, qui, d'après mes notes trop sommaires, pourrait être semblable à celle d'Arlon.



Cette scène occupe plus des deux tiers en hauteur de la taque ; le reste forme un compartiment où se voit, entourée d'une bordure d'ornements en matière de cartouche, l'inscription la plus importante. Des moulures rectilignes séparent les deux parties et encadrent le tout.

La crucifixion comporte plusieurs personnages. Au milieu, se dresse, dans toute la hauteur, la croix équarrie à laquelle est cloué le Sauveur. La tige supérieure est complètement cachée par l'écriteau en forme de banderole, où sont inscrites les initiales INRI (Jesus Nazarenus Rex Judæorum). Les bras du Christ sont fortement tendus ; les pieds, le droit sur le gauche, percés d'un seul clou ; le linge étroit, qui couvre les reins, est serré par un gros nœud, à la droite, et laisse voltiger de larges pans. La tête penchée du même côté, suivant la tradition, porte la couronne d'épines ; une sorte de large nimbe ou irradiation lui sert de fond. Cette forme de la croix indique le XVIIe siècle ; au XVIe, la tige supérieure de la croix avait un grand développement. Tous les autres caractères de la taque me paraissent déterminer l'attribution à la première partie du XVIIe siècle.

Le divin crucifié est accollé des deux larrons, attachés par des cordes à des gibets en forme de *tau ;* telle était l'iconographie admise depuis les derniers temps du moyen-âge ; les linges qui voilent leur nudité paraissent noués à droite, et l'extrémité de celui du mauvais larron voltige du côté intérieur de la scène.

Dans les coins supérieurs, un ange reçoit l'âme enfantelet du bon larron et un diablotin s'empare de celle de son irrépentant complice.

Au pied de la croix, qu'elle tient embrassée, Marie de Magdala est assise à la droite, le côté du bien ; afin de mieux la caractériser, près d'elle pose le vase rappelant les parfums précieux qu'elle versa sur la tête de Jésus et ceux dont elle viendra honorer sa sépulture. Un peu en arrière, Longin, debout, perce de sa lance le côté du Christ. Il penche fortement la tête, contre laquelle passe sa lance ; cela fait souvenir de la légende : ayant porté à ses yeux du sang, écoulé le long de cette arme, le soldat aurait été guéri d'une opthalmie. Plus à droite, à l'extrémité de la scène, il me semble voir la Vierge, de profil, qui tombe défaillante à genoux ; son fils adoptif, saint Jean, placé de face, la soutient ; on pourrait, à l'ampleur de ses vêtements, la prendre pour une femme ; mais sa tunique est courte, et, après les dernières paroles dites du haut de la croix, c'est toujours le disciple bien-aimé qui assiste la mère du Sauveur. En arrière, on distingue deux ou trois autres personnages, des soldats sans doute, qui tiennent dressées de hautes hallebardes ; l'une des têtes, de face, porte une coiffure élevée, conique et avec double bourrelet, qui ne ressemble pas à un casque. Aurait-on voulu figurer un grand prêtre, ou plutôt Joseph d'Arimathie ?

A la gauche du bon larron, on voit comme le sommet d'une hallebarde en forme de fleuron, ce qui est assez bizarre. A côté, le bout d'une tige, terminée par une pomme écrasée, représente évidemment le bâton, au bout duquel on attacha une éponge trempée dans du vinaigre pour désaltérer Jésus, qui refusa ce triste secours.

De l'autre côté de la croix, je vois cinq soldats de profil et un personnage,

transférer cet objet curieux au nouveau presbytère qui sera construit à Nadrin ; c'est du moins ce que les délégués de la Commission Royale des Monuments (MM. Cupper et Sibenaler) ont proposé à l'autorité supérieure, à la suite d'une visite qu'ils firent à Ollomont, le 3 décembre 1906.

C'est la première fois que cette taque se trouve dans le Luxembourg ; à côté de celles de Charles-Quint, de Philippe II il manquait celle de Philippe III, dont le règne a été si agité. Cette lacune est donc comblée, et voici comment les armoiries, qui s'y trouvent, doivent être lues héraldiquement :

Ecartelé au 1 et 4 contre écartelé de France et d'Angleterre ; au 2, à la cour de Castille (d'or) et au 3, bandé d'or et d'azur à la bordure de gueules (Bourgogne).

De France : d'argent à trois fleurs de lis de gueules.

D'Angleterre : de gueules à trois léopards d'or, l'un sur l'autre.

Le contre-cœur dont il s'agit a été coulé à l'époque où Philippe III d'Espagne fit un traité avec l'Angleterre (1604), et maria l'héritier du trône à une sœur du roi de France, et le roi de France Louis XIII à une infante d'Espagne. L'objet est de 1617, le règne de 1578 à 1621, et tout s'explique de la façon qui précède. Il est d'autant plus intéressant pour notre région et mérite d'être conservé et signalé dans ce but.

N° 24. — Taque aux armes de Lorraine (voir n° 19).



⊕ Dans son ouvrage sur les taques (1), Fischer-Ferron signale une taque symbolique de l'infidélité et de la fidélité, dont M. Hallinger de Wiltz lui a communiqué une photographie.

J'ai constaté l'existence de la même taque au village de Libin, près de Poix-St-Hubert. Elle est divisée en quatre compartiments, dans chacun desquels il y a des personnages, dont l'un tient une balance (la Justice) ; l'autre tient deux chiens

(1) Ouvrage publié *sans date* après ma 1re édition, dans laquelle l'auteur a puisé, sans trop indiquer les sources, une quantité de renseignements et beaucoup de nos clichés, sans indication d'auteur.

Luxembourg. — Imp. Ch. Praum.

en laisse, les deux autres portent des costumes drapés et sont accompagnés de chiens. Sur des banderoles, se trouvent les inscriptions suivantes en néerlandais :

HET-IS-V (el) EE-SCHADE-DA-TROVE-IS-LICHTER-DAN-EEN-PLVM

C'est bien un dommage que la fidélité soit plus légère qu'une plume.

ICH-JAGE-OM-DIE-WRINDEN-OFT-ICH-TROVE-KONDEN-VINDEN.

Je fais la chasse (je cherche des amis), souvent je ne puis en trouver.

TROVE - IS - DVET - ONTROVE - VERDT - VERFAVEN (?)

La fidélité est morte ; l'infidélité est détestée.

ONTROVE - LOEPT - OVERAL.

L'infidélité court partout.



C'est du moins la traduction littérale et le sens de ces inscriptions hollandaises. C'est aussi l'unique exemplaire de taque avec des devises hollandaises trouvé dans notre région.

Il n'est pas trop risqué de faire un parallèle entre les scènes de cette taque et celles d'une tapisserie d'un ancien roman (XIV et XVe siècles), décrite par M. Destrée, conservateur aux musées royaux de Bruxelles, dans sa belle publication des collections des dits musées, chez Kymeulen, rue Vanderstichelen, 34.

Cette tapisserie porte aussi des inscriptions ayant rapport à la fidélité et a une certaine analogie avec celles de la taque dont il s'agit. Elles sont aussi en néerlandais et la première commence comme suit :

Ich - finden - truwe - und - stede.
Die - ich - lange - sogern - hede.

Je trouve ici fidélité et constance, que depuis longtemps j'ai tant aimées.

Wer truwe und stede in herzen dreit, etc.

Si quelqu'un porte fidélité et constance dans son cœur....

Toutes les inscriptions de cette taque ont trait à la fidélité, plutôt même à l'infidélité, dont l'auteur ou celui qui a fait faire l'objet se plaint amèrement.

Sur la tapisserie, le personnage trouve la fidélité ;

Sur la taque, il ne trouve que l'infidélité.

N° 25. — Plaque de foyer au millésime de 1538 avec sujet biblique.

Adam et Eve au paradis terrestre commettant le péché originel.

PARADISI - PORTA - P. (*pour per*) X.
EVAM - CVNCTIS - CLAVSA - X.
EST - ET - PER - MARIAM.



Entre le premier homme et la première femme, ayant pour tout vêtement le costume traditionnel des premiers habitants du paradis, se trouve un pommier chargé de fruits, autour duquel se déroule un serpent.

La même taque se trouve encore aujourd'hui dans le foyer du château de Velosnes, par Torgny (France).

⊕ Taque aux armoiries de Charles Helot, abbé de St-Symphorien à Metz. Millésime de 1619.



N° 26. — Taque aux armoiries de France, de Lorraine, d'Angleterre, de Nevers et d'Espagne.



✠ **Taque aux armoiries de l'abbé Lallemand**, prieur de l'abbaye de Sainte-Marie, mayeur de Pont-à-Mousson. (Fin du XVIII[e] siècle).



N° 27. — Taque au millésime de 1750.

Dans l'écusson se trouve la croix de Bourgogne ou croix de Saint André en sautoir. Un chainon du collier de la Toison d'Or avec le bijou de la Toison d'or broche sur le tout.

De chaque côté, un flanchis X ou sautoir surmonté d'une couronne royale, de même que l'écusson qui a la forme de l'écu Espagnol.

Don de M. Joseph Hustin, secrétaire communal à Ethe.

A propos de la Toison d'Or, ordre que nous trouvons, si souvent de fois, répété sur les taques de cheminée, il n'est pas hors de propos de donner, ci-après, une notice historique à son sujet :

C'est à Bruges, le 10 janvier 1429, que le duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon, créa l'ordre de la Toison d'Or, en commémoration de son mariage avec l'infante Isabelle de Portugal.

La légende, qui est souvent indiscrète et, parfois même, un tantinet méchante, veut que la Toison d'Or constitue une allusion à la chevelure dorée d'une dame, pour laquelle le prince avait une très grande admiration.

Quoi qu'il en soit, Philippe se déclara grand-maitre de l'Ordre, destiné à propager la foi catholique et lui donna des statuts qui forment un véritable code des vertus chevaleresques.



Tout d'abord, les chevaliers de l'Ordre ne pouvaient être qu'au nombre de vingt-quatre et, ici, réapparait la perfidie de la légende qui prétend que ce nombre correspondait à celui des dames, pour lesquelles Philippe-le-Bon avait eu des attentions particulières.

En 1433, le nombre des chevaliers de la Toison d'Or fut porté à trente.

L'ordre, suivant les statuts, ne pouvait être conféré qu'à des « Gentilshommes de nom et d'armes sans reproches. »

Ce fut en 1477, à la suite du mariage de Marie de Bourgogne, héritière de Charles le Téméraire, grand maître de l'ordre, avec l'archiduc Maximilien d'Autriche, que l'ordre de la Toison d'Or passa dans la maison de Habsbourg.

L'année suivante, en 1478, l'archiduc Maximilien tint un chapitre de la Toison d'Or dans l'église Saint-Sauveur, à Bruges, où il devait être reconnu comme grand-maitre.

Il existe, de cette cérémonie, une description laconique retrouvée par un archéologue, M. Delapierre, qui l'a publiée, et que voici :

« Le matin, le cortège sortit du palais du prince. Quatre hérauts à cheval, ainsi que le roi d'armes, marchaient en tête. Ce dernier conduisait un cheval couvert d'un drap noir et portant un coussin d'étoffe dorée sur lequel étaient placés les insignes de l'ordre. C'était le cheval de bataille de Charles le Téméraire.

« Suivaient tous les chevaliers et les autres officiers de la cour.

« Le cortège, arrivé à l'église, attendit l'archiduc qui, bientôt, s'avança, entouré de sa noblesse et d'un grand nombre de prélats. Tous entrèrent dans le chœur où Maximilien reçut la Toison d'Or des mains du seigneur de Ravenstein, avec les cérémonies d'usage.

« Les chevaliers de l'ordre étaient arrivés, vêtus de longs manteaux de deuil. Au moment de prêter serment à l'archiduc et de le reconnaître comme chef, ils se débarrassèrent, tous à la fois, de ces manteaux et apparurent dans tout l'éclat de leur riche costume.

« Chacun occupait, dans le chœur, la stalle au-dessus de laquelle étaient appendues ses armoiries et tenait à la main un flambeau allumé pour aller à l'offrande. Lorsque cette partie de la cérémonie commença, le roi d'armes prit l'écusson du feu duc Charles, s'avança le premier à l'offrande et puis éteignit son flambeau en signe de la mort de ce souverain. »

Dans cette cursive description d'une cérémonie qui ne devait pas manquer de caractère ni de coloris, M. Delapierre ne fait qu'une simple allusion au « riche costume » des chevaliers de l'Ordre de la Toison d'Or.

Ce costume, qu'ils ne revêtaient d'ailleurs que dans les grandes solennités, se composait d'une robe de velours rouge, par dessus laquelle ils portaient un manteau de velours pourpre brodé d'or et doublé de satin blanc. Ils étaient chaussés de bas et de souliers rouges et coiffés d'un chaperon rouge dont l'écharpe s'attachait sur l'épaule.

* * *

Charles-Quint honora l'ordre de la Toison d'Or de protection particulière. Lors de l'abdication du fameux monarque qui disait que « le soleil ne se couchait jamais dans ses Etats », ce fut à Philippe II, devenu roi d'Espagne, que fut attribuée la grande maitrise de l'Ordre. Toutefois, lorsque la maison de Bourbon arriva au trône espagnol, il fut décidé que l'ordre existerait simultanément en Espagne et en Autriche.

Les insignes de l'Ordre consistent en un collier d'or garni de briquets en forme de B et d'où sortent des flammes ; du collier pend un bélier d'or. Le collier peut être remplacé par un large ruban rouge.

La Toison d'Or est un ordre de cour qui ne se confère qu'aux princes, aux membres de la principale noblesse et aux chefs d'Etat.

La famille doit renvoyer les insignes après la mort du titulaire (1).

✦ **Plaque de fourneau aux armoiries de Guillaume de Nassau,** coulée aux usines de Sarrebrück, en 1733.



(1) M. le député Maréchal possède même, dans un foyer de sa demeure, à Houffalize, une taque, représentant Charles-Quint remettant au duc d'Arenberg le collier de la Toison d'Or.

N° 28. — Fragment de taque aux armoiries accolées de Lorraine.

✦ Plaque de fourneau dite au lansquenet, millésime de 1573, genre renaissance.



N° 29. — Taque de provenance inconnue ayant appartenu à un abbé mitré, crossé et ayant le droit de porter épée.

Devise sur une banderole

ORNAT CLEMENTIA FORTEM.

Clément Lefebure, abbé de St-Hubert.

Il ne peut s'agir d'un abbé d'Orval, car l'armorial de cette célèbre abbaye ne contient pas les armoiries ci-contre.

Cette devise qui a d'ailleurs été employée par d'autres religieux, est aussi celle de Clément Lefebure de Ciney, près de Dinant (1) ; il était abbé de St-Hubert de 1686 à 1727. Rose de Jodenville, avant dernière abbesse de Clairefontaine, portait également cette devise.

La plaque a été fondue en 1705, mais je n'ai trouvé l'explication complète de ces armoiries dans aucun nobiliaire à ma disposition. Jeantin, l'auteur des chroniques de St-Hubert, ne donne, au chapitre concernant cet abbé, que sa devise *Ornat Clementia Fortem* qui est reproduite sur la banderole qui broche sur le cartouche.



Cette plaque ressemble beaucoup à celle de Rose de Jodenville citée d'autre part ; elle a été fondue avec la même devise, en 1705, avec la même formation de lettres sur la banderole : *Ornat Clementia Fortem.*

Il s'agit évidemment de Clément Lefebure, abbé de St-Hubert, dont on peut encore voir aujourd'hui les armoiries, semblables à notre taque, au-dessus du portique d'entrée à l'église de St-Hubert, ainsi que sur des meubles de la dite église, dûs à son passage et à celui de l'abbé Célestin de Jongh, qui portait de... au basilic... de...

(1) Jeantin. — Les chroniques de St-Hubert.

✣ **Taque fantaisiste** portant un lion couronné et le millésime de 1680 sur une banderole. Dans le haut, *seigneur de la Rousez*.

Réduction d'un cliché du Dr Coliez.



N° 80. — Taque de foyer aux armoiries de Rose de Jodenville, avant-dernière abbesse de Clairefontaine qui gouverna le monastère pendant cinquante ans, jusqu'en 1784 (1), née en 1699.

Les Jodenville portaient : d'argent à trois bandes d'azur (comme les d'Orsinfang), chacune surmontée d'une merlette de sable, au franc quartier, d'argent à trois fasces de sable.

Barbe de Waha, fille de Gilliot, sœur du prévôt d'Arlon et du curé de Vance, épousa, en 1529, Jean de Jodenville, échevin de Bastogne, co-seigneur de Vance pour un vingt-quatrième.

Elle eut de ce mariage : 1. Guillaume, lequel eut, de Lise de Xivry, a) Henri, dont une fille épousa le baron de Billich, b) Anne, mariée, en 1621, au baron Didier de Royer, c) Catherine, mariée, en 1623, à Pierre Mareschal, domicilié à

(1) Le tombeau d'Ermesinde, à Clairefontaine, par G. Kürth, Liége 1880. — Le cartulaire de Clairefontaine par le R. Père Goffinet. — Notes sur la seigneurie de Vance par Pruvost. Annales de la société d'arch du Lux., Année 1870.

Stenay. 2. Robert, époux de Françoise de Circourt, de Villers-la-Chèvre qui leur donna, a) Jean, co-seigneur de Villers-la-Chèvre qui épousa, en 1618, à Rehon, Françoise de Heumont. b) Catherine. 3. Marie-Catherine qui épousa Nicolas du Charnois d'Arville. 4. Hélène, mariée à Jean du Hautoy. 5. Marie-Rose, religieuse à Clairefontaine.

Elle fut nommée abbesse de Clairefontaine par l'empereur Charles VI, le 21 août 1734. Avant sa nomination, elle était déjà cellerière à Clairefontaine, ce qui explique la date de 1728 au-dessus de la taque.



L'écu est surmonté d'un heaume et de la date de 1514 qui est, sans doute, celle de l'octroi des armoiries à la famille. Cette religieuse avait pour devise ORNAT CLEMENTIA FORTEM, elle avait le droit de porter la crosse. L'abbaye de Clairefontaine était mitrée et crossée.

Don de M. Hinque, Bourgmestre de la commune de Rossignol, qui l'a retirée du château d'Orsinfang, sa propriété. — On sait que les armoiries des d'Orsinfang et des Jodenville sont les mêmes.

◈ **Plaque de foyer de la collection du baron de Rivière,** d'après un dessin d'une brochure qu'il a publiée sur ce genre d'objets.



N° 31. — Taque aux armoiries de Bernard de Montgaillard, 42e abbé d'Orval (1605-1628) (1). Dans le cartouche on lit le millésime de 1607.

DOM BERNARD DE MONTGAILLARD, ABBÉ D'ORVAL

Armoiries : D'azur au cygne d'argent accompagné en chef de 3 étoiles à six raies d'or, écartelé de même au lion de gueules.

Sur le tout un écusson de sable à la bande échiquetée de gueules et d'argent de 2 tires.

(1) Voir l'histoire de cet illustre abbé dans l'histoire de l'abbaye d'Orval par l'abbé Tillière.
Les chroniques d'Orval par Jeantin.
Bernard de Montgaillard, abbé d'Orval, par Roger Graffin.— Dole, imprimerie Bernin, 1896.

Sur une banderole doit se trouver la devise de B. de Montgaillard :

CA[N]DORE ET FORTITUDINE.

D'autres exemplaires de cette taque existent notamment chez M. de Montagnac, à Sedan, chez M. Lamy, à Mouzay (Meuse), etc.



Le musée d'Arlon possède un portrait inédit de ce célèbre abbé.

Tous les portraits, qui ont été produits jusqu'à ce jour, tant dans l'ouvrage de M. Graffin que dans celui de l'abbé Tillière et dans les chroniques d'Orval, par Jeantin, ne sont pas, en tous points, semblables à celui de l'Institut archéologique.

Une taque identique, mais ne portant pas l'inscription Dom Bernard de Montgaillard etc., existe à Reims ; elle a fait l'objet d'une communication à l'Académie par M. C. Schwingrouber auquel j'ai fourni tous les renseignements nécessaires.

⊕ **Taque aux emblêmes de la médecine.**



N° 32. — Taque aux armoiries accolées des de Stolberg et des de Wied.

Don de feu le chanoine Doyen, curé-doyen à Wellin.

Dans mon premier travail sur les taques et plaques de foyer du musée d'Arlon, j'ai indiqué la taque n° 20 avec la mention « indéterminée ». Il y a lieu de rapporter cette indication et de la remplacer par la suivante :

Taque aux armoiries des de Stolberg et des de Wied.

A dextre : Parti de deux traits qui font 3 pals :

Au 1 : d'argent à deux truites accostées de gueules (comté de Wernigerode), au chef d'or chargé d'un cerf passant de sable languée de gueules (comté de Stolberg).

Au 2 : coupé de trois traits; A, d'or au lion de sable (seigneurie de Kœnigstein); B, chevronné d'argent et de gueules de six pièces (seigneurie d'Eppstein); C, de gueules plein ; D, d'or plein (C et D, seigneurie de Müntzenberg);

Au 3 : coupé : A, d'or à l'aigle de gueules (comté de Rochefort); B, recoupé d'or à la fasce échiquetée d'argent et de gueules de trois tires (comté de la Mark) ; C, burelé d'or et de gueules (seigneurie d'Agimont).

Les trois pals décrits font les armes de Stolberg (1).

Cimier : Trois plumes de paon au naturel entre deux plumes d'autriche d'argent.



A senestre : von Wied et Herr zu Runkel et Isenburg. — Wied (comte).

Ecartelé : au 1 et 4, d'or à quatre bandes de gueules et un paon au naturel brochant sur les branches; au 2, d'argent à deux pals de gueules (Runkel); au 3, d'argent à deux fasces de gueules (Isenburg).

(1) Armorial général de Rietstap.

Cimier : un paon rouant.

La famille Stolberg a joué un grand rôle dans l'histoire de notre province.

Les de Stolberg étaient seigneurs de Chassepierre, de Marcourt (Montaigne), de Neufchâteau et de Rochefort.

Il y a eu de longues discussions et disputes au sujet des dites possessions, entre les comtes de Stolberg et les comtes de Loewenstein.

Un jugement du parlement de Metz a même envoyé les comtes de Stolberg en possession de la seigneurie de Chassepierre, dont ils avaient été chassés à main armée par les comtes de Loewenstein (1).

Les prétentions des de Loewenstein provenaient, sans doute, de l'alliance d'Anne, comtesse de Stolberg avec Louis de Loewenstein, comte de la Mark et de Rochefort.

Quoi qu'il en soit, la taque dont il s'agit se rapporte bien aux de Stolberg de Wernigerode, car un document du 17 novembre 1600 est daté du château de Wernigerode (2).

Quant aux armoiries des de Wied, un nommé Arnould de Wied était archevêque de Trèves, de 1212 à 1242 (Branche de Neuwied et de Runkel). — Wied portait alors : d'or à la fasce de gueules chargée d'un paon (3).

Frédéric IV de Wied était archevêque de Cologne, en 1562.

Il résulte de renseignements donnés par un membre de la famille, résidant actuellement à Neuwied, que pour autant qu'il puisse l'affirmer, au XVIe siècle, deux sœurs Wied avaient épousé deux Stolberg.

Les sœurs étaient nées, en 1506, du mariage de Jean III de Wied avec Elisabeth de Nassau.

L'aînée, Waldburgis, était mariée à Louis de Stolberg, la plus jeune, Geneviève, avec Wolfgan von Stolberg-Wernigerode.

D'autres dates sur les alliances des de Stolberg ne sont pas connues.

* * *

A propos de la taque aux armoiries de Stolberg-Wied — renseignements généalogiques et héraldiques.

Dans un vieux livre intitulé « A travers le monde », édité en allemand, en 1698, à Hambourg, se trouvent les renseignements suivants sur la famille de Stolberg :

D'abord la description des armoiries indiquées ci-dessus :

---

(1) Voyez Burton. Annales de l'institut archéologique du Luxembourg, année 1874, page 243.

(2) Voir cartulaire de Neufchâteau dans les Communes Luxembourgeoises, par E. Tandel, vol. VI, page 34, et la dynastie des comtes de Stolberg, dans le même ouvrage, pages 519, 525, 527, etc.

(3) Voyez encyclopédie Roret. — Numismatique du moyen âge, tome II, page 67.

Partagé en quatre, mais séparé par champs inégaux, qui font ensemble 14 quartiers, avec un écu central sur les quatre derniers quartiers : 1, parait un cerf noir sur champ d'or, comme armoiries d'origine des comtes de Stollberg, qui ont leur origine d'un grand cerf noir, qu'un noble romain, Otto de Columma, année 566, prit et dont il fit cadeau à l'empereur Justinien, fait pour lequel il eut le château de Stollberg. — 2, se montre un lion noir, sur champ d'or, par suite de la seigneurie de Königstein, non loin de Francfort-sur-le-Mein, laquelle échut au comte Botho de Stollberg par son mariage avec Anna, dont le dernier frère Eberhard est mort sans enfants, en 1525. — 3, une aigle rouge (de gueules) avec bec et pied d'azur sur champ d'or pour le comté de Rochefort, échu par succession aux de Stollberg. — 4, deux poissons accostés de gueules (ou truites) sur champ d'argent pour le comté de Wernigerode, que les comtes de Stollberg auraient possédé successivement, depuis 1329. — 5, trois chevrons de gueules sur champ d'argent pour la seigneurie d'Eppstein, également de la succession de Königstein. — 6, à la fasce échiquetée de trois rangées de gueules et d'argent, sur champ d'or, par le comté de la Marck qui a appartenu au comte précité, Botho de Stollberg, qui le tenait de sa belle mère Louisa. — 7, un champ de gueules partagé d'or par la seigneurie Müntzenberg qui est échue, aux comtes de Stollberg, des seigneurs d'Eppstein et de Königstein. — 8, cinq fasces d'or et cinq fasces de gueules, les unes sous les autres, par la seigneurie d'Aigmont, qui est échue, avec le comté de Rochefort, aux comtes de Stollberg. — Les quatre autres quartiers, avec l'écu central, sont les armoiries de Honstein, qui sont décrites dans les armoiries de Schwartzburg, notamment : 9, Clettenberg, 10 et 13, Honstein, 11 et 12, Lauterburg, sur lesquels les comtes de Stollberg avaient des droits par leurs alliances.

Sur les armoiries décrites se trouvent trois casques ouverts. Le 1er de Stollberg est couronné et porte une queue de paon, qui est accompagnée de deux plumes d'argent. Le 2e, comme de Honstein, est couvert d'un bonnet de gueules garni d'hermine et a un bois de cerf de gueules et un bois de cerf d'argent, sur lui ; entre ces deux, une boule (balle ou pfenning) d'or, avec une queue de paon issante. Le 3 de Rochefort est aussi couronné et porte une queue de paon sur laquelle se trouve une aigle de gueules. Les lambrequins sont à dextre d'or et noir, au milieu d'argent et de gueules et, enfin, à senestre d'or et de gueules.

Les titres sont : Du saint empire Romain, comte de Stollberg, Königstein, Rochefort, Wernigerode et Honstein, seigneur d'Eppstein, Müntzenberg, Brenberg, Aigemont, Lora et Klettenberg, etc.

Religion : évangélique, admise primitivement par le comte Henri.

Résidence : à Isenburg, Gendern et Ortenberg.

Dans ce curieux petit livre, qui doit être devenu fort rare, se trouvent aussi

des renseignements généalogiques sur la famille de Stollberg qui pourraient intéresser les chercheurs, et que je consigne ci-après :

Les comtes de Stolberg se partagent en deux lignes. La plus ancienne ou celle d'Isenbourg, et la plus jeune, celle de Stolberg.

1° La plus ancienne se partage de nouveau en deux, 1° Isenbourg Ernest, né le 25 mars 1650. Ses parents étaient : Henri-Ernest, mort le 4 avril 1672, un fils, Christophe, et Anna-Elisabeth de Stolberg, son épouse Sophie-Dorothée, fille de la maison de Saxe Mörsebourg. D'où sont nés :

1. Henri-Christian, né le 23 novembre 1673, mort le 14 mars 1683.
2. Sophie-Elisabeth, née le 6 février 1676.
3. Emanuel-Ernest, ne le 31 août 1678, mort le 17 juillet 1680.
4. Albertine-Charlotte, née le 26 juillet 1679, décédée le 25 juillet 1680.

2° Louis-Christian, né le 8 septembre 1652—ses parents sont cités ci-dessus—épouse Sophie-Dorothée, née le 26 septembre 1651, décédée le 23 juillet 1681. Elle était fille du comte Frédéric de Wertemberg de Neustadt et de Claire-Augustine, de la maison de Braunschweich-Luneburg.

3° Christine, née le 14 août 1663, mariée le 14 mai 1683 à Gustave-Adolphe, comte de Mecklembourg-Gustrow et de Madeleine-Sibille, fille de la maison de Holstein.

D'où sont nés 14 enfants :

1.-2. Jumeaux, nés et morts, le 17 janvier 1684.
3. Gustave-Ernest, né le 10 mars 1685, décédé le 4 juin 1689.
4. Frédérica-Charlotte, née le 3 avril 1686.
5. Emelie-Augustine, née le 11 mai 1687.
6. Christine-Louise, 1688-1691.
7. Albertine-Antoinette } jumeaux, 1689-1691.
8. Charles-Louis, } jumeaux, 1689-1691.
9. Gustava-Madelaine, 1690-1691.
10. Christian-Ernest, 1691.
11. Christine-Eléonore, 1692.
12. Frédéric-Charles, 1693.
13. Ernestine-Wilhelmine, 1695.
14. Frédérica-Louise, 1696.

Sa sœur était Anne-Eléonore, née le 26 mars 1651, mariée au comte d'Anhalt, en 1670, et veuve la même année, décédée le 27 janvier 1690.

II. — La branche cadette des de Stollberg :

Christophe-Louis, né le 18 juin 1634.

Ses parents étaient Jean-Martin, décédé le 22 mai 1669, deuxième fils du prénommé Christophe.

Anne-Elisabeth, comtesse de Barby, décédée le 16 janvier 1651. Son épouse était Louise-Christine, née en 1636, fille du comte Georges III de Hesse-Darmstadt, et de Sophie-Eleonore, de la maison de Saxe.

D'où sont nés :

1. Georges, le 14 novembre 1666.
2. Charles, 1668-1685.
3. Sophie-Eleonore, 1669.
4. Joseph-Louis, 1670-1685.
5. Christophe-Fredéric, 1672.
6. Louise-Christine, 1675.
7. Justin-Christian, 1676.
8. Agnès-Elisabeth, 1680, décédée la même année.

Les ancêtres de cette haute noblesse, qui suivaient partout les ducs de Saxe à la guerre, étaient tellement considérés que, dans les anciennes archives, leurs noms étaient suivis de la mention « par la grâce de Dieu ».

Leurs biens ont été agrandis, par le comte Botho, avec le comté de Wernigerode par le mariage de son grand oncle, du même nom, avec Anna-Philippe, comtesse d'Ep et Königstein qui, de son côté, hérita des seigneuries de Butzbach, Gruningen, Ziegenberg, Crauzberg, la moitié de Müntzberg, de Rodheim, Lichen, Königstein, Wiebel, *une partie du comté de Rochefort* qui appartenait à Anna, mère de Louisa Marcana, du côté de sa grand'mère Agnès-Jeanne, fille du dernier des Rochefort. Botho avait néanmoins, de sa femme, Anna d'Epstein, 13 enfants, dont 4 fils seulement: Wolfgang, Louis, Henri et Christophe atteignirent leur majorité et dont Wolfgang et Henri eurent seuls des descendants et se partagèrent en deux lignes. La première continua avec Wolfgang-Georges. Un descendant de Henri fut évêque à Cologne. Il en reste encore deux fils, Louis-Georges et Christophe, qui se partagèrent encore en deux lignes, mais la première disparut avec son fils unique, Henri Volrath.

Le plus jeune fils de Christophe-Henri est le père d'origine de la branche encore existante (en 1698). Après la mort de celui-ci, Henri-Ernest et Jean-

Martin se partagèrent en deux branches comme ainé d'Ilsembourg et cadet de Stollberg, lesquelles brillent encore au premier rang et appartiennent à la maison de Saxe.

Un descendant de cette illustre famille, le comte de Stolberg, est actuellement Président du Reichstag allemand.

⊕ **Taque** portant *D^{LE}. A - C - HVSSON - M^{SE} - DE FORGE* 1688.



Les armoiries sont, sans doute, de fantaisie, car elles ne ressemblent, en rien, à celles des membres de la famille de Husson, dont la branche lorraine portait d'argent au chevron de gueules accompagné de trois hures de sanglier de sable. En 1669, les armoiries d'une autre branche de Lorraine se blasonnent comme suit : Parti d'or et de gueules au chevron accompagné de 3 tours.

N° 33 — Plaque de foyer aux armoiries d'Elts ou d'Eltz. Millésime de 1578.

Armoiries d'argent au chef de gueules au lion naissant d'or (1).

(1) Sur l'écusson le lion est contourné et le cimier présente également un lion contourné entre un vol.

Le baron Damien-Lothaire d'Elts avait épousé Marie-Thérèse, baronne de Freymersdorff de Putzfelt, alliée à la famille de Waha.

Les de Freymersdorff de Putzfelt portaient : d'argent à la fasce de sable, accompagné de trois coquilles du même 2 en chef et un en pointe.

(Nob. des Pays-Bas).



La signification des lettres A · N · (1) S · W ne m'est pas connue.

Les lettres *S.* *H.* *Z.* *E.* se traduisent comme suit :
Salentin Her Zu Eltz.

Salentin d'Eltz était seigneur d'Ottenge et fils de Bernard, Gouverneur de Thionville. Il avait épousé en secondes noces Reine de Dietz.

---

(1) AN pour ANTHONIVS selon un cachet de la famille d'Eltz.

◈ **Plaque fondue à Geislautern,** représentant la scène du péché originel (Adam et Eve se partageant la pomme). — Le serpent est enroulé autour de l'arbre de la science du bien et du mal.



N° 34. — **Taque aux armoiries des comtes de Mansfeldt,** surmontées d'une couronne comtale et entourées du collier de la Toison d'Or, avec le bijou de cet ordre. A gauche, les initiales *EM*, au bas, la date de 1551.—Dans l'encadrement, se trouvaient les divers quartiers de la famille. Le sujet est devenu très fruste :

Mansfeldt aux 1 et 4, *a.* et *d.* fascé d'argent et de gueules, *b.* et *c.* d'argent à six losanges de gueules, 3 et 3 accolées et aboutées, touchant les bords et les flancs du quartier ; au 2, de sable à l'aigle d'argent ; au 3, d'azur au lion d'or, couronné de même à la bande échiquetée de gueules et d'argent, brochant sur le lion. Il faut ajouter pour les armoiries complètes :

Deux casques couronnés, cimier : 1° huit lances, les banderoles fascées d'ar-

gent et de gueules ; 2° au lion issant d'or, couronné de même, la tête sommée de trois plumes d'autruche : d'argent, de gueules et d'or, posé entre un vol à l'antique de sable et d'argent ; 1 d'argent et de sable.

Les mêmes armoiries sont reproduites, sur un plan de Blaeu, par feu le professeur Schmit (propriété de M. le professeur J.-P. Nuel). Dans le coin supérieur



de gauche de ce plan, publié par J.-P. Waltzing (1), d'après un cliché de M. Demarteau, se trouvent les armoiries des de Mansfeld ; dans le coin de droite, figurent celles de Luxembourg.

(1) Waltzing. — Orolaunum Vicus. — Louvain, Ch. Peters, éd. année 1905.



Le comte Pierre-Ernest de Mansfeld est né en 1517. Il fut gouverneur du duché de Luxembourg et du comté de Chiny, pendant 59 ans, de 1545 jusqu'à sa mort, survenue en 1604. C'était un grand amateur d'art qui avait fait construire, à Luxembourg, un palais somptueux, dont les appartements et les jardins étaient remplis de trésors artistiques et archéologiques, notamment de nombreux monuments tirés des remparts d'Arlon.

✠ **Plaque de fourneau représentant une scène biblique :** Loth emmené hors de Sodome par les anges.

Q V I N T E,

usine de Quint, située près de la rive gauche de la Moselle, à 12 kilomètres de Trèves, entre Ehrang et Schweich.



N° 35. — Taque de foyer au nom de l'abbé Effleur, d'Orval.

D O M - M E N N E - E F F L E U R
A B B É - D O R V A L

Menne Effleur, natif de Dinant-sur-Meuse, élu le 24 août 1757, décédé subitement le 9 juin 1764.



Armoiries : D'or à trois roses de pourpre au naturel 2, 1 (d'après le manuscrit de la cure de Virton).

L'écusson est ovale et se trouve dans un élégant cartouche surmonté d'une mitre et d'une crosse.

Vers le haut est placée la date de 1759.



⊕ Plaque de fourneau représentant la mort de Saül.



N° 36. — Plaque de foyer au nom de Henri de Meugen, abbé d'Orval :

DOM HENRY
DE - MEVGEN
ABBÉ DORVAL

Henri de Meugen, 41[e] abbé d'Orval, mort au vieux Longwy, dans le refuge d'Orval — abbé depuis 1639 jusqu'en 1668, inhumé à Orval.

Il résigna ses fonctions, le 10 mars 1668, entre les mains de son coadjuteur, dom Charles de Beutzeradt, et mourut le 6 juin de la même année.

Armoiries : D'azur au chef emmanché d'or et à la fasce de gueules.

L'écusson est surmonté d'une mitre et d'une crosse. — Vers le haut, se trouve la date de 1661. Dans un branchage entourant l'écu se déroule une banderole avec une inscription très fruste.



❖ Plaque de fourneau représentant une des scènes de la vie d'Esther.

Le triomphe de Mardochée et la condamnation d'Aman.

A droite, Assuérus est assis sur un trône. A côté de lui, des personnages tiennent le livre de la vie d'Esther.

Les scènes de la vie d'Esther ont non seulement inspiré de grands artistes

comme Frank et Rembrandt, mais encore des poètes. On possède, en effet, de Jean Racine, une tragédie en trois actes et en vers, avec des chœurs.



N° 37. — Taque provenant de la maison Constant de Libramont, fondue sous Edouard VI, roi d'Angleterre et de France (1547-1553) ; cette taque est aux armoiries écartelées de France et d'Angleterre : au 1 et 4, d'azur à trois fleurs de lys d'or ; au 2 et 3, de gueules à trois léopards d'or, qui est d'Angleterre.

A dextre, une rose couronnée, qui est la rose d'Angleterre et rappelle la guerre des deux roses entre les deux maisons d'York et de Lancastre, qui portaient, l'une, une rose blanche et l'autre une rose rouge dans leurs armoiries. A senestre, une herse sarasine couronnée.

Supports : à droite un griffon ailé, à gauche un levrier.

L'écusson est couronné et entouré du ruban avec la devise de l'Ordre de la Jarretière : HONI · SOIT · QUI · MAL · I · PENSE.

Au bas se trouve le millésime de 1548 et des têtes d'anges ailées.

On se demande comment cette taque anglaise se soit trouvée à Libramont, à une époque aussi éloignée ?

La rose d'Angleterre se rencontre souvent à cette époque. On la trouve notamment sur une monnaie appelée « le noble à la rose d'Angleterre » (1), sur



laquelle figure, d'un côté, Edouard VI sur un navire, portant sur son bouclier les armoiries décrites ci-dessus et exactement reproduites sur notre taque.

Dans l'onde, on voit la rose fortement en relief.

A l'exergue est placée l'inscription suivante : $\overline{\text{DNS}}$ · EDVARD · DEI GRA · REX · ANG · ET FRAN.

(1) Ordonnance et placart d'Albert et d'Isabelle. Anvers chez Hierosme Verdussen, l'an 1611.

✠ L'Ascension — 1582



N° 38. — Taque aux armoiries de la maison d'Espagne.

Don de M. le docteur Scheuer d'Arlon, habitant Spa.

Voir l'explication du n° 33.

Taque de foyer très artistique et au millésime de 1564, avec la devise de Charles Quint : *Plus oultre.* Néanmoins, cette taque a été coulée sous le règne de Philippe II, fils de Charles Quint, roi d'Espagne et empereur d'Allemagne. Au milieu du sujet, se trouve l'aigle de l'ancien empire germanique, éployée à deux têtes ; un écusson, semblable à celui qui est encastré au-dessus de l'entrée de l'église de Saint-Donat à Arlon, broche sur le tout.

Les côtés saillants de ces armoiries, si compliquées, se remarquent parfaitement dans les meubles des diverses subdivisions de l'écu : la tour (Castille), les pals (Aragon), le lion (Léon) etc.

Aux côtés se trouvent les colonnes de Hercule.

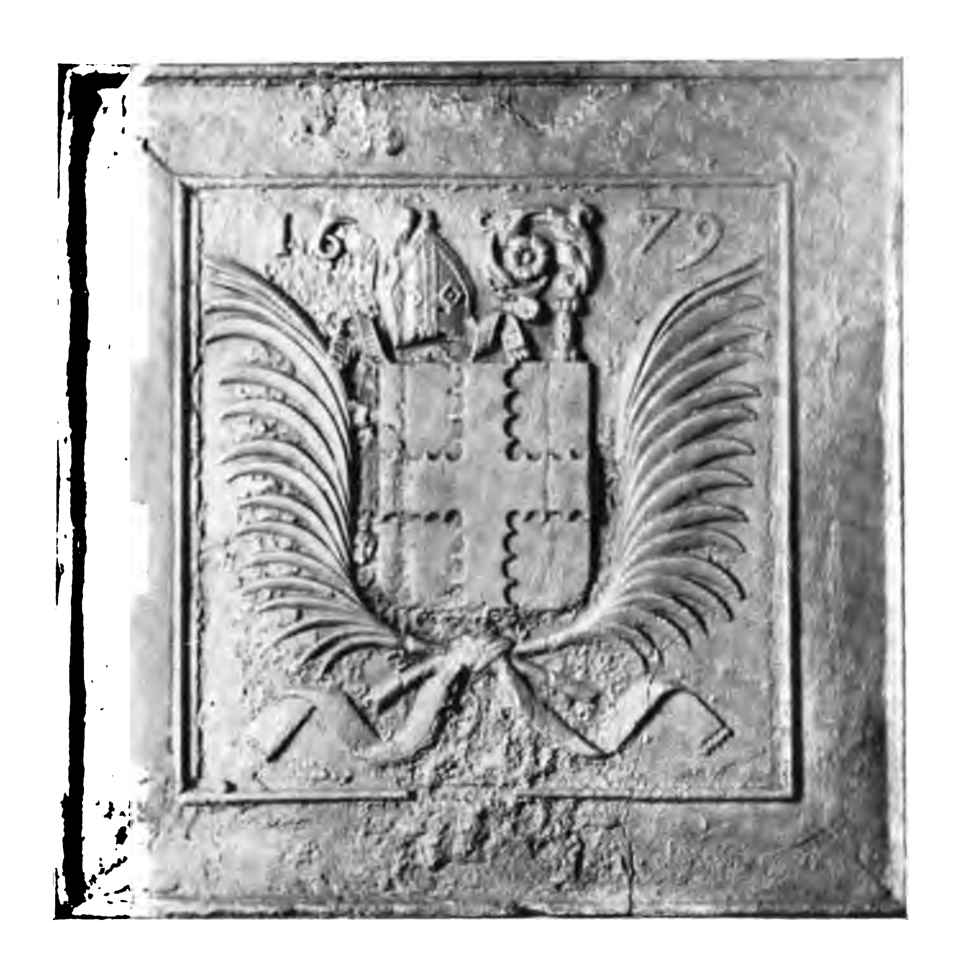
Au bas les initiales I. B. sont probablement celles de la personne qui a fait faire l'objet.



⌖ **La Résurrection — 1696.**



N° 39. — Plaque de foyer aux armoiries de Charles-Henri de Bentzeradt (42e abbé d'Orval), mitré et crossé, né de parents nobles, à Echternach, sur la Sûre, abbé depuis 1668 jusqu'au 12 juin 1707.



On ne remarque aucune autre inscription que la date de 1679. L'écusson se trouve entre deux palmes, il est surmonté de la mitre et de la crosse.

Armoiries : d'argent à la croix engrêlée de sable.

N. B. Ne pas confondre avec Lenoncourt (de) : d'argent à la croix engrêlée de gueules.

⊕ **Plaque de fourneau représentant une scène de foyer :** deux génies portent une chaudière au-dessus d'un bucher. Ils tiennent tous les deux une cuillère. Une croix pattée figure sur la chaudière et deux autres croix, de même espèce, sont placées dans le haut.



N° 40. — Taque au monogramme couronné de Marie-Thérèse



⊕ **Plaque représentant Joseph expliquant les songes à Pharaon.**

Cette scène de la vie de Joseph inspira bien des artistes, notamment Raphaël dans ses célèbres fresques.

Pharaon est assis sur un trône sous un dai, il tient, de la main droite, le sceptre ; son front est orné de la couronne radiée.



Joseph lui annonce les sept années d'abondance qui devaient suivre les années de stérilité.

Derrière lui, se tiennent l'échanson et le panetier de Pharaon.

Dans le haut, entre deux arcades, on remarque le millésime de 1782, date de la confection de l'œuvre.

N° 41. — Taque aux armoiries de Charles et Nicolas de Saint-Baussant.

CHARLES ET NICOLAS DE SAINCT BAVSSAN.

Cette famille est très connue en Lorraine. Elle est éteinte, mais le nom a été repris par d'autres familles qui sont également éteintes (1).

Les « Communes Luxembourgeoises », par M. E. Tandel, contiennent les renseignements suivants au sujet de ce nom :

En 1735, mariage de Nicolas de Saint-Baussant et de Catherine Charpentier de Châtillon.

(1) Voir mémoires de la Société des Lettres de Bar-le-Duc, année 1888, page 65.

En 1742, 14 septembre, baptême de M. A. de Saint-Baussant, fille des précédents.

En 1748, 10 septembre, baptême de Charles de Saint-Baussant, frère de la précédente.

En 1754, 7 mai, décès de Nicolas de Saint-Baussant.



En 1780, 7 octobre, décès de J.-B. de Saint-Baussant, des premiers lieutenants au régiment d'infanterie, ci-devant Saxe-Gotha. (Signé) : C. de Saint-Baussant, curé de Meix-le-Tige, fils du défunt.

En 1780, 20 décembre, décès de dame Catherine Charpentier, douairière et

veuve de Nicolas de Saint-Baussant, chevalier et seigneur de Châtillon, Vance et autres lieux.

En 1784, 26 juillet, décès de Charles de St-Baussant, curé de Meix-le-Tige.

La taque dont il s'agit porte le millésime de 1669. Par une erreur regrettable, comme elle existait en double au Musée, elle a été expédiée à un amateur de Bruxelles, au lieu d'une autre. Mais j'espère en trouver la pareille, car il en existe encore. J'en ai vu plusieurs à Sterpenich, notamment chez le sieur Wagener, aubergiste, et une autre au presbytère de l'église de Habergy.

Armes : Tiercé en pal : au 1er de sable à trois annelets d'or ; au 2e d'argent à trois bandes de gueules ; au 3e d'azur à trois mouchetures d'hermines d'argent.

Dans mon premier travail sur les taques et plaques de foyer du musée d'Arlon, la description, à laquelle je renvoie le lecteur, était marquée d'un



astérisque, parce que cette taque n'existait plus au musée d'Arlon, par suite d'une erreur d'envoi.

Aujourd'hui, cette lacune peut être comblée, ainsi que j'en avais exprimé l'espoir, dans ma première notice, à laquelle il convient donc de donner le numéro ci-dessus.

Je dois remercier, à cette occasion, M. l'abbé Blum, de Hollerich, qui m'en a signalé l'existence à Greisch (G.-D) et en a facilité la négociation au profit du musée d'Arlon.

⊕ Taque allégorique représentant l'hiver.



Cette saison est caractérisée par un vieillard qui se drape dans ses vêtements au pied d'un foyer.

Sur une draperie on lit le mot

L'HIVER.

Le cartouche est orné d'un dessin à petites croix qui caractérise l'époque de Louis XIV.

Dans le haut on lit :

FT. NASSAV SARBRICK. (Sarrebrück).

N° 42. — Taque représentant la déesse Flore tenant une corne d'abondance et une fleur.

Tout le cartouche est parsemé de fleurs et de fruits.

Au bas on lit le mot *QUINTE.*

Ce mot a longtemps intrigué les chercheurs : Il s'agit d'une usine déjà très ancienne, située près de la rive gauche de la Moselle, à 12 kilomètres de Trèves, entre Ehrang et Schweich.



◆ **Taque représentant la fortune ailée,** semant des pièces d'or de la main droite et tenant une corne d'abondance de la main gauche.

Elle marche sur une roue ailée et sur des nuages. — Elle a les yeux bandés.

C'est le cas de dire : la fortune est aveugle.



N° 43. — Les anciennes armoiries de France.

L'écusson est entouré de deux palmes.

Don de l'administration des Ponts et Chaussées. — Provient des fondations de l'arche d'un vieux pont en pierres, à St-Mard, sur la Vire.

Il existe plusieurs exemplaires de cette forme. On les trouve surtout dans le sud du Luxembourg, et notamment dans la collection du Dr Coliez, à Longwy, avec des emblèmes militaires, des trophées et autres attributs de guerre.



Quelques-unes portent la mention « pour les casernes de Longwy », ou « pour les corps de garde de Longwy ». Dans ce cas, l'écusson broche sur des attributs guerriers, tels que canons, drapeaux, sabres, flèches, carquois, etc.

D'autres portent, au-dessus de la couronne royale, une figure en soleil avec une banderole sur laquelle on lit la devise de Louis XIV

NEC PLVRIBVS IMPAR

D'autres encore portent des palmes mélangées avec des lauriers, ou la mention *GEISLA VTERN*, ce qui indique qu'elles ont été fondues à Geislautern, usine située sur la Lauterbach qui se jette dans la Sarre, à Wehrden, entre Sarrebrück et Sarrelouis.

Les variétés de taques aux armoiries de France sont très grandes.

J'indiquerai encore celles où l'écu de France se trouve dans un soleil (1) et le reste est chargé de branches de houx. Celle où l'écu de France broche sur le sceptre et la main de Justice, n° 44, le tout entouré de lauriers ; aux angles se trouve une fleur de lis. Cette taque doit être rapportée à l'époque de Louis XVI, pour lequel pareil type était préparé pour la frappe de l'écu d'argent.

Enfin, il existe une taque où l'écu de France est accolé à celui de Navarre, et se rapporte au type des louis d'or de Louis XV, surnommés louis à lunettes.

Le musée d'Arlon possède aussi une autre variété de plaque aux armes de France, mais dont la coulée a été fortement manquée et dont les crachats de la fonte la rendent presque méconnaissable. Elle se trouvait, Grand'rue, ancienne maison Barnich. Le propriétaire actuel, M. Gœdert, boucher, a donné cette taque au musée. — Je n'aurais pas entrepris de la décrire, si je n'avais pas eu l'occasion de voir, à Metz, un exemplaire parfaitement réussi :

Au centre, l'écu de France couronné et la date de 1611. Aux quatre angles les armes de Lorraine, d'Espagne, d'Angleterre et de Nevers.

Les armes de Lorraine sont surmontées d'une mître, d'une crosse et de l'étole, les armes d'ESPAIGNE (sur une banderole) sont surmontées d'une couronne royale ; celles d'ANGLIA et de NEVERS d'une couronne de marquis.

Il s'agit évidemment d'une œuvre fantaisiste pour bien des détails, mais les armoiries d'Espagne, d'Angleterre, de Nevers et de Lorraine sont exactement reproduites.

(1) Emblème de Louis XIV.

IIe PARTIE.



✦ **Taque aux armoiries de la ville de Metz:** Parti d'argent et de sable (1742). Cimier une sirène tenant à dextre une fleur de lis.

Avant d'entamer la 2e partie de ce travail, je crois devoir reproduire un article paru dans « l'éducation populaire » du 11 octobre 1900, journal hebdomadaire, qui s'imprime à Charleroi. Il est signé par M. Lyon, un savant qui a consacré une grande partie de son temps aux études archéologiques. Voici comment il traite la question des anciennes taques ou plaques de foyer :

Depuis quelques temps des études spéciales ont été publiées à l'effet de reconstituer leur histoire, au sujet de leurs qualités artistiques, de leur héraldique et de la conservation des armoiries familiales des familles nobles ou patriciennes. Le mouvement est parti de l'intermédiaire des chercheurs et des curieux de Paris. Le « Magasin pittoresque », dans son n° du 15 septembre 1900, en reproduit deux dont le dessin est vraiment gracieux et la confection aussi parfaite qu'on peut le souhaiter.

On doit en apprécier l'harmonieuse élégance. Elles proviennent de l'ancien hôtel du Gouvernement, rue de Tournai, à Lille ; la première est aux armes de France, de Boufflers et de Lille ; la seconde à celles de Boufflers-Villeroy. Ces

anciennes plaques de fonte et de fer s'appliquaient sur le fond du foyer tant pour le protéger de l'action des flammes que pour lui servir de décoration.

* * *

« Leur ornementation, écrit M. Léon Lefebvre, dans la notice qui accompagne, dans le *Magasin pittoresque*, la reproduction phototypique des deux taques citées plus haut, leur ornementation était des plus variées : sujets tirés de la mythologie ou de l'histoire, de l'ancien ou du nouveau testament, armoiries à écussons, à initiales, motifs divers. Elles étaient d'un emploi répandu et il en existe encore un grand nombre. On en trouve fréquemment oubliées dans les vieilles maisons bourgeoises aussi bien que dans les anciens hôtels privés. »

« La Convention prescrivit les plaques armoriées : un décret du 13 octobre 1793 ordonnait que les *propriétaires de maisons etc , à défaut les locataires ou fermiers, seraient tenus, dans le délai d'un mois, et sous les peines portées par la loi, de faire retourner toutes les plaques de cheminée ou contre-feux qui porteraient des signes de féodalité ou l'ancien écu de France, soit qu'ils aient la fleur de lys ou un grand nombre, le tout provisoirement et jusqu'à ce qu'il ait été établi des fonderies en nombre suffisant.* »

Quelle puérilité !

Aussi la comédie s'empara-t-elle de cette bizarre ordonnance !

Ce qui devait faire disparaître plus logiquement et plus radicalement ces ornements de nos foyers, c'est le remplacement définitif du bois par la houille et sa combustion dans des appareils divers qui marquent le fond des cheminées.

Dans l'Entre-Sambre et Meuse, pays métallurgique par excellence, les taques de foyer furent très répandues et il en était ainsi dans les autres centres de l'industrie du fer. « Dans les centres métallurgiques où existaient jadis des forges renommées, écrit Léon Lefebvre, on rencontre en grand nombre ces *taques de foyer*, comme on les appelle ailleurs », notamment en Belgique.

* * *

Les deux taques de Lille ne portent pas de millésime, mais M. Lefebvre est parvenu à en dater une, grâce aux registres des comptes de cette ville pour 1735-1736 où l'on rencontre cette mention :

« *Platte de fer*. A Louis-François Leclercq, la somme de 200 florins, 18 patars, 9 deniers pour le prix de son marché du 5 octobre dernier ».

« Il s'agit évidemment de notre plaque ; le prix très élevé devait comprendre, avec les frais de fabrication, ceux d'établissement du modèle. Un article des comptes de Lille de 1743 nous fournit un point de comparaison ; il s'agit d'un objet analogue vendu au poids : « A François Leclerq, marchand de fer, la somme de 34 florins, 2 patars, pour livraison à l'Hôtel-de-Ville, d'une plaque de fer de fonte pesant 341 livres, à raison de 2 patars par livre ». « Les registres aux travaux contenant aussi le nom de Leclerq qualifié : « *marchand de fer en cette ville* », dans un procès verbal d'adjudication du 28 mai 1735, relatif à la fourniture de balustres « *en forme de pilliers ou de barres en rond pour servir de garde-fou au rivage de la Basse Deule* ». « Il y est dit, détail à noter, que l'adjudicataire pourra faire venir ces fers *de Liége* ou d'ailleurs, ce qui donne à penser qu'il n'y avait pas de fonderie de fer à Lille à cette époque ».

* * *

On sait que beaucoup de localités de l'Entre-Sambre-et-Meuse faisaient partie de l'ancienne principauté de Liége.

« *Leclercq*, écrit encore Léon Lefebvre, *passa un marché avec un maître de fourneaux du pays de Thierache, nommé Desprez, pour la somme de 11,036 florins.* Ces balustres, comme on peut encore le constater de nos jours, portent alternées dans des cartouches, les armes de France, celles de Lille, le chiffre et les armoiries de Boufflers-Villeroy, ainsi que le nom de Leclercq, une devise et le millésime 1735 ».

Ce maitre de fourneaux Desprez appartenant à une des plus vieilles et des plus nombreuses familles de maitres de forges de la Thierache et de l'Entre-Sambre-et-Meuse ; elle a été alliée aux Darche, aux de Cartier et à la plupart des nobles familles pratiquant l'industrie métallurgique dans ces contrées. Le général Desprez, dont le nom figure sur le monument de Wattignies, en provenait, comme M. Edouard Desprez, directeur à la Société générale pour favoriser l'industrie nationale, à Bruxelles, Georges Desprez-Lambert, son fils, ingénieur-directeur de la manufacture de glaces de Jeumont et la femme de M. le Dr Beugnies, l'aimable historiographe de la ville de Givet et de ce coin pittoresque de la Meuse.

En ce qui concerne les taques de foyer luxembourgeoises, le principal atelier fut celui d'Orval. Dans son histoire si documentée de l'abbaye d'Orval, M. l'abbé N. Tillière, historien des plus consciencieux, dit notamment que c'est là que l'on moulait ces taques épaisses, si communes encore aujourd'hui au fond de l'âtre des anciennes maisons. Des scènes bibliques, des sujets profanes, les armoiries des abbés y sont représentés avec un art et un fini qui parfois nous étonnent ; et le soir, à la veillée, quand le feu flambe au foyer, ces figures sym-

boliques, ces reliefs indéchiffrables, ces crosses, ces mitres évoquent les souvenirs, et donnent l'envolée aux longs récits, aux mystérieuses légendes.

C'est tout un monde qui revit dans les jeunes imaginations, et chacun rappelle volontiers que son aïeul fut l'ouvrier et l'ami d'Orval. Ces taques allaient parfois bien loin (1) : pour parfaire le prix d'une grange à Ars-sur-Moselle, l'abbaye, un jour, donna une taque en fer fondu de la valeur de 30 livres (2).

« Depuis quelques années, le musée archéologique d'Arlon a recueilli un « certain nombre de ces taques. M. Sibenaler, conservateur du musée, en a fait « une étude comparative très intéressante. Il faut espérer que la collection s'en- « richira davantage encore, et que cette branche de notre vieille industrie métal- « lurgique revivra sous les yeux.

« On lit, au Livre de Comptes d'Orval, que, parfois, ces taques servaient de « paiement en nature et étaient transportées au loin. Cette circonstance explique « comment on en retrouve assez avant dans les départements voisins. »

Les Communes luxembourgeoises (E. Tandel), donnent les renseignements suivants à ce sujet :

Les forges furent de nouveau activées au commencement de ce siècle jusque vers 1843, mais elles avaient perdu leur importance par la distraction du fourneau de Villancy. Un état dressé le 15 nivôse an XIII (4 mars 1805) nous donne quelques renseignements curieux. Le minerai vient de Sapogne et Halanzy sans subir de préparation, et de St-Vincent, cassé et lavé (3). La mine de Sapogne lavée vaut 35 c. les 50 kilos et donne 15 % de fonte, de St-Vincent 59 c. et donne 20 %, Halanzy 50 c. et donne 34 % (4). On compte 24 charges de trois coulées par jour. On ne chôme qu'à défaut de bois. La forge consomme 1,500,000 kilos de charbon et 125,000 kilos de houille. Elle produit par an 360,000 kilos de fonte en barres, 400,000 de fer affiné, 500,000 de fer fondu.

---

(1) On en retrouve à Nancy, au musée Lorrain, à Metz, à Luxembourg, etc.

(2) Nous voyons avec plaisir le musée archéologique d'Arlon s'enrichir chaque année de ces vieux souvenirs. Nous voudrions y rencontrer un jour toute la galerie des écussons d'Orval.

(3) Aux environs d'Arlon, notamment au Hirtzenberg, on a exploité des bancs de cailloux roulés ferrugineux. On remarque encore les trous d'extraction près de la maison blanche. Ces caillous roulés étaient lavés au moyen de turbines en bois.

(4) Les minerais d'*alluvion* d'Athus ont cessé d'être exploités il y a plus de trente ans, c'est-à-dire depuis le moment où la découverte des deux ingénieurs Anglais Thomas et Gilchrest a permis d'utiliser les minettes (oolixistes) pour la production de la fonte et sa transformation en acier Thomas.

Ces minérais d'alluvion étaient pourtant bien plus riches en fer que les minettes ; ils dépassaient souvent 50 à 55 %, mais ils entraînaient d'importants frais d'extraction, de lavage, etc.

On a continué pendant quelque temps encore à les utiliser à Villerupt pour la fabrication des roues, des jantes, etc., en raison de la meilleure qualité en fer qu'ils donnaient, mais cela n'a pu durer et les assez nombreuses couches de minerais d'alluvion existant encore dans l'arrondissement d'Arlon-Virton, restent inexploitées.

Tandel. — Les Communes luxembourgeoises, T. I, pp. 390-391 et 398-399.

A propos des taques, une intéressante question a été posée à la réunion de la Société d'archéologie de Bruxelles, le 4 novembre 1907, par M. Ch. Magnien : 1° Peut-on, en langage scientifique, employer le mot patois « taque » au lieu du mot contre-cœur ?

Nous ne pensons pas que ce mot soit absolument patois, car nous le trouvons dans Littré sous le mot taque, plaque de fer fondu. Dans Larousse, plaque formée par le contre-cœur d'une cheminée. Technologie, plaque de fer fondu, contre-cœur, partie de la cheminée qui est entre les deux jambes depuis l'âtre jusqu'au tuyau, plaque qui recouvre cette partie des *contre-cœurs* en fonte.

Le mot n'est pas Allemand, la traduction littérale du mot taque est de « Feuerplatte », et en Néerlandais « Gegotene yzeren-vuurplaat ». En allemand on dit encore « Gussplatte ».

Dans son nouveau dictionnaire, Larousse dit taque (tak' pour la prononciation). Plaque de fer fondu. Plaque formée par le contre-cœur d'une cheminée, chacune des plaques de fonte qui forment les parois des feux d'affrairie.

Donc le mot est bien français et il est surtout lorrain, car dans cette région la taque était très employée dans la construction du foyer. Le buffet qui était placé devant se nomme *taqueschaf*, armoire à la taque ; un homme maladif, toujours accroupi près de l'âtre, est appelé taquesch...., et la plaque du fer à repasser que l'on rougit au feu porte aussi le nom de taque. Son étymologie semble devoir se chercher dans le latin : *tegere* (couvrir) comme celle de l'Allemand, *deken*, Néerlandais *dekken*, Anglais *to deck*, couvrir, *zacken*, Néerlandais *tak*, Anglais *tack*, branche et en général tout ce qui *couvre*, qui *protège*.

* * *

Le collier de la Toison d'Or jouant un grand rôle dans les décorations de beaucoup de nos taques, nous croyons devoir donner quelques renseignements au sujet de cet ordre dont l'exposition spéciale qui a eu lieu à Bruges, dans le courant de l'année 1907, a tant fait ressortir la splendeur :

Les insignes.

Ces insignes, les héraldistes les décrivent ainsi :

« Le collier d'or, composé d'un petit mouton suspendu par le milieu du corps et soutenu par un cercle formé de fusils séparés par des cailloux d'où sortent des flammes ».

Les fusils dont il s'agit ici sont de grandes boucles d'acier ou briquets, qui servaient à nos aïeux pour se procurer du feu en les frappant contre des silex. Philippe de Bourgogne avait joint à ces emblèmes fulgurants une devise appropriée : *Ante ferit quam flamma micat.* (Le coup frappe avant que la flamme brille).

De nombreux documents anciens permettent de connaitre exactement le collier officiel, on en retrouve notamment le dessin brodé sur velours, sur le livre de la Toison d'Or appartenant au duc de Croy qui fut exposé à Bruges sous le n° 98 des manuscrits.

Le portrait de Philippe le Bon, par Rogier Vanderweyden, au musée d'Anvers (n° 397), nous représente le fondateur de l'Ordre portant le manteau de deuil orné du collier.

D'autres portraits anciens prouvent que les princes de la maison de Bourgogne portaient habituellement le bijou « la toison » suspendue à des chaines de formes différentes.

Le portrait d'Antoine de Bourgogne, à Dresde, et le portrait du même, dit le Grand Bâtard de Bourgogne, au musée de Chantilly, le montrent portant une chaine tressée en or ; le portrait de Charles le Téméraire, au musée de Berlin, au contraire, indique une chaine à chainons carrés.

Les chevaliers portaient seulement le bijou suspendu à un ruban et non à une chaine quand ils allaient en campagne. Aujourd'hui, le collier se met très rarement ; on raconte même que le président Grévy, voulant un jour honorer son hôte Alphonse XII, arbora le collier à un diner de l'Elysée et que la suite du roi d'Espagne s'amusa beaucoup de cette infraction aux règles protocolaires. Actuellement, les dignitaires de la Toison d'Or ne portent plus que le pendant, c'est-à-dire le mouton d'or, suspendu par le milieu du corps à une croix en flammes. Ce bijou se porte en sautoir, donc au cou, à l'aide d'un simple ruban rouge.

L'insigne des chevaliers créés par la Grande Maitrise autrichienne se distingue de celui que confère la Maitrise espagnole par un ornement émaillé de bleu sur lequel se lit une autre devise : *Pretium laborium non vile* (Prix du travail non à dédaigner).

Les colliers de la Toison d'Or, qui constituent par eux-mêmes des bijoux de grande valeur, ont d'autant plus de prix que les règles de l'Ordre veulent qu'à la mort d'un chevalier la famille du défunt rende ce collier au grand-maitre de l'Ordre. De sorte que chaque collier a son histoire, faite des souvenirs plus ou moins illustres des personnages qui l'ont reçu à diverses époques.

C'est ainsi que le roi Humbert d'Italie posséda le collier qui fut porté par Christophe Colomb, que l'empereur d'Allemagne Frédéric III reçut celui qui appartint à Ferdinand Cortez, que M. Thiers eut le collier du prince d'Orange, que M. Grévy recueillit celui qu'avait reçu M. Guizot, que Mac Mahon obtint celui que Charles V porta au XVI[e] siècle et que le pacifique président Faure reçut le collier du belliqueux prince de Bismarck. On voit que cette succession

du bijou de l'ordre sur les épaules des personnages de nationalités diverses amène parfois des rapprochements étranges.

Ces renseignements positifs sont établis à l'aide des inscriptions gravées sous les chaînons de chaque collier de la Toison d'Or.

Les costumes.

Le costume de l'ordre se compose d'une robe en velours rouge foncé, doublée de soie ou de satin blanc et d'un long manteau en velours rouge cramoisi, également doublé de satin blanc. Le long du manteau est appliquée une riche broderie en or représentant les insignes et la devise de l'ordre : « Je l'ay empris ». Les chevaliers portent sur la tête une cape ou bonnet, également en velours rouge, brodé en or, d'où pend une draperie rouge tombant en arrière et s'attachant à l'épaule.

Jadis les chevaliers avaient trois costumes : celui qui vient d'être décrit était le costume d'apparat, mais ils en portaient un du même modèle, mais en drap noir, sans ornements ni broderies, pour les cérémonies de deuil, notamment pour assister à la réunion du 3 mai. Le lendemain, ils adoptaient le costume blanc en l'honneur de la Vierge Marie. A la fête de saint André, les chevaliers étaient revêtus du costume rouge. Cette couleur devait, d'après un ancien auteur, honorer le martyre de ce saint, patron des décorés de toutes les époques.

Mœurs, usages et privilèges.

A l'origine, l'ordre ne comptait que vingt-quatre chevaliers qui, tous de naissance noble et élevée, ne pouvaient, à l'exception des empereurs et des rois, appartenir à aucun autre ordre. Mais déjà au chapitre de Dijon, tenu en 1431, le nombre des chevaliers fut porté à trente, et en 1516 l'empereur Charles-Quint, à Bruxelles, éleva le nombre à cinquante-deux. Ce nombre a été maintenu en fait. C'est du reste au nombre restreint de ses membres autant qu'au rang occupé par les chevaliers et au rang des princes qui en furent successivement les chefs, que l'ordre fondé par un modeste duc de Bourgogne eut le privilège de jouir de la plus grande considération dans le monde chrétien.

Que le but de la création de l'ordre soit un souvenir de galanterie ou un acte de ferveur chrétienne, le duc de Bourgogne réussit à faire de la Toison d'Or un instrument politique puisque les chevaliers juraient au grand-maître de l'ordre de le servir loyalement et de lui révéler tous les projets ou complots qui seraient formés contre lui.

L'ordre n'était conféré qu'à des « gentilshommes de nom et d'armes sans

reproches. » Comme le dit M. de Barante, l'ordonnance du duc de Bourgogne forme le plus beau code d'honneur et de vertu chevaleresque ; ainsi le duc de Bourgogne réussit à s'attacher très étroitement cette grande noblesse qui l'environnait et le servait. Les chevaliers juraient inaltérable fidélité et alliance envers le grand-maître de l'ordre ; ils devaient abdiquer tout sentiment d'animosité envers d'autres membres de l'ordre. Si quelque chevalier avait subi une offense ou avait un grief à faire valoir, les membres de l'ordre s'obligeaient entre eux à une aide mutuelle et promettaient de se délivrer s'ils étaient faits prisonniers de guerre. Les chevaliers coupables de félonie ou de trahison étaient exclus de l'ordre et devaient rendre le collier. On vit ainsi un vaillant général, abandonné malgré lui par ses troupes, accusé de lacheté et sous ce prétexte déchu de son titre de chevalier de la Toison d'Or.

Dans les cérémonies le doyen d'âge des chevaliers avait la préséance, après le prince bien entendu. L'ordre était administré par quatre dignitaires : un chancelier, un trésorier, un greffier et un roi d'armes. Celui-ci est nommé « Toison d'Or » ; autrefois cette charge était remplie par le roi d'armes du Brabant. Ces officiers prêtaient serment de garder le secret de leurs délibérations et missions.

A Dijon existait un cloitre où les chevaliers frappés par l'infortune pouvaient trouver un refuge et une assistance dignes de leur haute naissance.

Au début de l'institution, le chapitre devait se tenir annuellement le jour de la Saint-André, plus tard cette réunion du chapitre fut fixée au 2 mai et enfin laissée à la discrétion absolue du prince, grand-maitre de l'ordre.

Dans ces réunions, après que le chancelier eut donné lecture des messages et ordonnances princières concernant l'ordre, on procédait à l'investiture solennelle des nouveaux chevaliers. Les chevaliers étaient élus par leurs pairs et lorsque l'un d'eux était décédé, c'est au castel même du défunt que se tenait le chapitre chargé de procéder à l'élection, après que chaque chevalier eut prêté serment au chancelier de n'avoir en vue dans son vote que l'intérêt de l'ordre et de l'Eglise.

On conçoit qu'au XVe et XVIe siècle il fut difficile de continuer ces réunions annuelles ou triennales des chapitres de la Toison d'Or ; les rois d'Espagne eurent de grandes difficultés à quitter leur royaume et ils ne tardèrent pas à s'arroger le droit de conférer l'ordre d'après leur bon plaisir. Le pape Grégoire XIII confirma d'ailleurs ce pouvoir par une bulle du 15 octobre 1578, la sixième année de son pontificat. Le pape Paul V, par une autre bulle, augmenta encore le pouvoir absolu du grand-maitre de l'ordre de la Toison d'Or.

Charles le Téméraire, Maximilien Ier et Philippe II donnèrent aux chevaliers la préséance sur tous, à l'exception des princes des familles régnantes. Philippe

IV leur reconnut le droit d'égalité avec les grands d'Espagne ; comme ces derniers, ils restaient couverts devant le roi, ils pouvaient circuler librement à la cour et même pénétrer dans la chambre du souverain. Enfin, faveur assurément plus enviable, les chevaliers de la Toison d'Or étaient exempts de tous impôts et péages.

Les membres de l'ordre obtinrent à ce titre de nombreux privilèges tant de l'autorité papale que de l'autorité civile. Le pape Léon X, notamment, concéda au chancelier de l'ordre le pouvoir d'absoudre les chevaliers et même de les relever de leurs vœux, à condition qu'ils promettent de réclamer l'absolution en cas de danger de mort ; ils pouvaient faire célébrer les services divins et recevoir les sacrements dans leurs chapelles privées ; leurs enfants avaient l'accès de tous les ordres religieux et eux-mêmes étaient dispensés de suivre les règlements du carême, faveur évidemment fort goûtée !

Actuellement.

La fête de l'ordre est fixée à la saint André, patron de la Toison d'Or, elle est célébrée le dimanche, à Vienne. L'empereur, grand-maître de l'ordre, fait célébrer une messe solennelle dans la chapelle du château et y assiste en costume de cérémonie, ainsi que tous les chevaliers. Un dîner d'apparat les réunit ensuite dans la salle du chapitre.

Le jour des Rois est réservé aux réceptions des nouveaux chevaliers, elles ont lieu par l'empereur et avec grand cérémonial. En Autriche, les chevaliers de la Toison d'Or jouissent des plus grands privilèges, ils ont leur entrée constante à la cour et ont conservé l'usage d'avoir le pas sur toutes les personnes, à l'exception des princes de sang royal.

La nomination dépend entièrement du grand-maître et le nombre des chevaliers est illimité. Les chevaliers de la Toison d'Or ne peuvent porter aucune autre décoration ; s'ils sont Autrichiens ils peuvent porter les insignes des autres ordres de l'empire d'Autriche.

Les empereurs d'Autriche ne confèrent l'Ordre de la Toison d'Or qu'à des catholiques et à des personnages de haute et illustre naissance ; il est donc resté un ordre de cour exclusivement catholique et aristocratique.

Les chevaliers créés en Espagne doivent être princes ou grands d'Espagne et s'être illustrés par des actions d'éclat. Le culte pratiqué par le titulaire n'est donc pas nécessairement la religion catholique ; on a vu d'ailleurs la Toison d'Or conférée en septembre 1902 par Alphonse XIII au shah de Perse Mouzaffer-ed-Dine auquel les insignes furent remis à Paris par une ambassade extraordinaire avec un cérémonial assez simplifié, alors que d'habitude la remise des

insignes de l'ordre et du brevet s'accomplissait avec un décorum imbu de traditions moyenâgeuses.

En 1898, lorsque la Toison d'Or fut remise à l'Elysée à M. Félix Faure, président de la République française, la presse donna les détails de cette cérémonie pour laquelle le chevalier-délégué et le trésorier de l'ordre s'étaient montrés grands d'Espagne dans le sens décoratif du mot, par la magnificence de leurs atours et l'ampleur théâtrale de leurs attitudes.

Depuis 1830, l'ordre n'a compté en Belgique que quatre titulaires dont trois sont décédés. Ce furent Léopold Ier, le prince Léopold, comte de Hainaut, fils de Lépold II et le comte de Flandre. Le Roi est actuellement le seul chevalier de la Toison d'Or en Belgique. Ces princes reçurent cette décoration illustre de la branche autrichienne.

* * *

⊕ **Taque représentant Diane** tirant, de la main droite, une flèche de son carquois et tenant un arc, de la main gauche.

Derrière elle, on remarque le lévrier qui la caractérise et, dans ses cheveux, se trouve un croissant.



⊕ **Taque mythologique représentant Jason à la conquête de la Toison d'or.**
Aux pieds de Jason gît le dragon qui gardait la toison d'or.



N° 44. — Taque aux armoiries de France.

N° 45. — Taque trouvée dans les caves de la maison Winckert, rue des Faubourgs, à Arlon.

Voir l'explication au n° 6.

La présence des objets où figure Ste-Barbe est assez fréquente dans les villes fortifiées où l'artillerie joue le plus grand rôle ; cependant les historiens disent qu'ils ignorent quelle raison a pu porter les artilleurs à prendre Ste-Barbe pour patronne, et quand et pourquoi cette noble enfant est devenue la protectrice de la corporation des artilleurs.

On ne trouvera pas hors propos de citer ici la légende de Sainte-Barbe :

Sous le règne de Maximien, au IIIe siècle, vivait, à Nicomédie, un seigneur du nom de Dioscore ; il était riche, puissant, fier, cruel et adonné au culte des faux dieux.

Ce seigneur possédait une fille unique de la plus rare beauté. Barbe était son nom. Loin de suivre le culte des idoles, elle se fit chrétienne. Mais Dioscore, son père, moins par zèle pour les faux dieux que par la crainte d'une confiscation de ses biens, si l'empereur apprenait le baptême de Barbe, la dénonça lui-même.

La jeune fille endura le martyre le plus cruel ; elle eut les deux seins coupés



et son père se fit honneur de lui trancher la tête. Mais la justice divine vengea la jeune vierge ; la foudre écrasa et le juge et le père.

On indique d'autres faits où Sainte-Barbe est invoquée comme protectrice contre la foudre et le feu.

En nous reportant à l'époque où l'on forma les compagnies d'artilleurs, nous voyons que chaque corporation choisissait, pour patron, un saint ou une sainte qui avait quelque analogie avec son institution.

On peut donc conclure qu'à Arlon, les artilleurs, qui défendaient la ville, exposée, pendant des siècles, à des escarmouches sanglantes, s'étaient mis sous la protection de la même patronne, car on trouve assez bien des taques qui représentent cette sainte. Le musée en possède trois et il en existe encore chez des particuliers.

Sainte-Barbe est aussi la patronne des sapeurs-pompiers.

⌖ Taque mythologique représentant Œdipe et le Sphinx.

Le sphinx soumettait aux passants des énigmes et dévorait quiconque ne pouvait les résoudre. Œdipe devina ces énigmes et le sphinx se précipita du haut d'un rocher.

La scène de cette taque est prise au moment où le sphinx s'apprête à faire le saut du rocher.

Ce motif a été repris par Ingres dans son fameux tableau du Louvre : Œdipe devinant l'énigme du Sphinx. Un autre tableau de ce genre a été fait par Gustave Moreau.



N° 46. — Plaque de foyer à deux écus accolés sous une couronne de onze perles et trois feuilles de fraisier.

A dextre, l'écusson des Schenck de Schmidburg : de sable à un fermail en losange d'argent, incrusté de rubis et de saphirs, la pointe à senestre.

A senestre, l'écusson des d'Ingelheim. Ecartelé : aux 1 et 4 de sable, à la croix échiquetée d'or et de gueules (Ingelheim) : aux 2 et 3, d'azur à la bande d'argent chargée de trois anneaux de gueules (Mespelbrun).

Supports : Deux chevaux à la bride flottante.

Le côté gauche de cette plaque est devenu très fruste, mais, connaissant les armoiries des d'Ingelheim, on peut encore les distinguer.

Le cartouche est assez orné. Au milieu se trouve une draperie brodée avec quatre floches aux pendants.

L'objet provient de la maison Wagener-Differding, de Sterpenich (Autelbas); elle recouvrait, comme dans bien des cas, une fosse à purin dont les émanations délétères ont activé la rouille et causé sa destruction partielle. Le musée en a fait l'acquisition malgré les prétentions exagérées de son propriétaire.

Jean Frédéric d'Autel, lors de son admission au siége des nobles, prouva entre autres quartiers celui des Schenck de Schmidbourg (1)



Le baron de Reiffenberg, J.-H.-J., avait aussi, du côté maternel, le quartier de Schenck de Schmidburg.

Dans la collection de M. Metz, à Eich, près de Luxembourg, il existe une taque aux armoiries de Schenck de Schmidburg, accolées à celles d'Orsbeck et avec le mot *Quint* dans le cartouche. Idem pour la collection Neuberg de Luxembourg.

Un de Schmidburg (Nicolas) était échanson héréditaire de Trèves et bailli à Simmern (Septfontaines) (2).

---

(1) E. Tandel, les Communes luxembourgeoises. Tome II, p. 199 et 470.

(2) Les archives de Clairvaux, par Würth-Paquet et Van Werveke. Le comte de Frichten (Frédéric) von Smydeburg, chevalier, est aussi cité par les mêmes auteurs.

Un d'Ingelheim (1) (Marsile-Christophe), avait épousé une de Weyler, Marguerite (Weiler). Serait-ce Weyler près d'Arlon ? Le cartulaire de Weiler, aux archives de l'Etat, à Arlon, ne contient que deux fois ce nom et il ne s'agit que de propriétés sises à Weiler. Une d'Ingelheim dont la famille est très nombreuse fut abbesse à Nivelles.

✦ Taque représentant le Printemps ou la déesse Flore tressant des couronnes à des génies ailés.



(1) J.-Th. de Raadt, — Sceaux armoriés, T. II, fasc. I. p. 136.

N° 47. — Plaques de fourneau en style Renaissance, XVIe siècle.

On remarque une date dans le bas du dessin **15—5**

La première petite plaque porte la date de 1544 et représente Minerve appuyée sur la lance. Elle tient probablement un bouclier de la main gauche.



Sur l'épaule gauche, on remarque une petite chouette qui forme son attribut principal.

Toutes les arabesques qui ornent ces plaques sont bien dues à l'époque de François Ier, qui caractérise le style de la Renaissance.

◈ **Taque représentant la déesse Flore** (Style Louis XV).



N° 48. — Taque aux armoiries du marquis de Fabert, maréchal de France :

D'or à la croix de gueules.

Le tout couronné d'or au manteau d'hermine.

Au bas se trouve le millésime de 1704.

Dans le haut, on lit Jean Paul 18... et on remarque deux pipes, un couteau et des ciseaux.

Il faut admettre que cette taque, qui provient d'Izel (maison Beaussart), a été coulée en 18... au moyen d'une autre, au millésime de 1704, et c'est alors que l'on a ajouté l'inscription de Jean-Paul, avec les attributs roturiers.

Déjà en 1704, on a employé une taque plus ancienne, car le marquis de Fabert est né en 1599, à Metz, et il est décédé à Sedan, en 1662. Il fut Gouverneur de Sedan, en 1642, et c'est en 1650 qu'il reçut le bâton de Maréchal de France.

Très souvent, à l'occasion d'événements aussi importants, des plaques furent coulées pour en commémorer le souvenir (Voir le n° 79 aux armoiries des de Looz de Corswarem).

Sa présence à Izel, qui n'est pas très éloigné de Sedan, s'explique facilement ainsi que le double remploi.



Les Français élevèrent une statue au Général Fabert, en 18..., sur une place de Metz. Les Allemands l'ont respectée, jusqu'à ce jour, et on y lit les grandes paroles de cet illustre guerrier : *Si, pour empêcher qu'une place, que le roi m'a confiée, ne tombe au pouvoir de l'ennemi, il fallait mettre à la brèche ma personne, ma famille et mon bien, je ne balancerais pas un instant à le faire.* Quel contraste avec le fait de la reddition de la ville de Metz, en 1870, par Bazaine !

Taque représentant la Venus au miroir. — Style Louis XIV.



N° 49. — **Fragment de Taque avec Ste-Barbe.**



◈ **Taque représentant Cérès, la déesse des moissons.** Elle tient une gerbe de blés sur le bras gauche et une faucile de la main droite.

Ornements en style Louis XV.



N° 50. — Taque fondue spécialement pour les casernes de Longwy.

Voir l'explication du n° 12 pour les taques aux anciennes armoiries de France, où j'ai déjà cité celles qui portent la mention « *pour les casernes de Longwy* ».

Le travail de la présente est assez barbare. En tout cas, il a été fait par un ouvrier inexpérimenté. Il a oublié le quatrième chiffre du millésime, qui doit être un cinq. Il reste 168... Elle aurait donc été fondue sous Louis XIV (1643 à 1715). Il a également omis la fleur de Lys qui doit se trouver en pointe de l'écusson. Ces fleurs sont, du reste, mal ordonnées, elles doivent être posées 2, 1.

L'écusson broche sur des attributs guerriers :

Canons, drapeaux, sabres, lances, etc.

Dans le haut se trouve l'inscription suivante :

POUR LES CASERNES DE LONGWY. Les lettres G et N sont entrelacées, probablement par défaut de place.



Cette taque a été acquise pour le musée. Elle provient de Hondelange.

Elle se rapporte aussi à l'époque où Vauban, maréchal de France et savant ingénieur, a perfectionné les fortifications et les bâtiments militaires de Longwy (1633 à 1707).

⊕ **Taque allégorique de la Paix.** — Millésime de 1738, PAX.

Il s'agit ici de Paix, la divinité du paganisme, fille de Jupiter et de Thémis. Les attributs étaient le caducée, la branche d'olivier et une torche renversée.

Ces attributs se retrouvent exactement sur cette taque. La déesse tient en effet, de la main gauche, le caducée, de la droite, une torche renversée. Un génie lui apporte une corne d'abondance et la branche d'olivier classique.

Il existe une quantité d'œuvres, de monuments, de tableaux qui symbolisent la paix.



N° 51. —Taque de foyer aux armoiries de Tornaco, provenant de la maison Limpach de Sterpenich.

Les Tornaco portent au 1 et 4 d'or, à l'aigle naissant de sable, et au 2 et 3 de gueules, à l'avant bras de pourpre emmanché d'argent et, au milieu, l'écusson d'azur à la croix pleine d'argent.

Voici, d'après une revue de la noblesse, la description des mêmes armoiries :

Tornaco. — Armes : Ecartelé ; au 1 d'or à la demi-aigle éployée de sable, armée et lampassée de gueules, mouvant du flanc senestre ; au 2e de gueules au senestrochère, couvert du brasière d'acier, tenant une épée d'argent ; au 3e de gueules au dextrochère, armé de la même façon ; au 4e d'or à la demi-aigle, etc., mouvant du flanc dextre sur le tout, d'azur à la croix d'argent qui est proprement de Tornaco.

A dextre, un sauvage de carnation, ceint et couronné de lierre, tenant une

bannière aux armes du surtout ; à senestre, un griffon coupé d'azur sur couleur naturelle, langué de gueules, tenant une bannière aux armes du 2.

Cette plaque est due au passage de la famille ou du moins d'un grand nombre de ses membres à Sterpenich.

N. de Tornaco avait épousé le comte de Liedekerke-Beaufort, ancien propriétaire du château d'Autel près de Sterpenich ; une autre baronne de Tornaco avait épousé le comte de Berlaymont, de Sterpenich.



A l'église de Sterpenich, existe la tombe de Charles Sigismond, baron de Tornaco, qui était au service de S. M. I. et R. en 1758.

Un autre de Tornaco, Charles-Auguste, a aussi habité le château de Sterpenich, mais la plaque, dont il s'agit, parait avoir été coulée au milieu du siècle dernier, sous Arnould-François, baron de Tornaco, baron du St-Empire, lieutenant général des armées de S. M. et son Gouverneur de la ville et pays de Termonde, seigneur de Messancy et chevalier des ordres des ducs de Saxe-Weimar et *Würtemberg*. Car les armoiries sont entourées d'un collier dont les chainons sont reliés par des aiglons et auquel est suspendue l'insigne de l'aigle d'or de Würtemberg.

⌖ Taque représentant la divinité grecque THEMIS personnifiant la Justice.

De la main droite, elle tient le glaive, de la main gauche, la balance de Themis et, sur le front, le bandeau, tous attributs de cette dame qui préside aux jugements.

Elle présidait aussi à l'ordre universel et aux serments de justice.



N° 52. — Taque de foyer aux armoiries de

Raville ou Rollingen, près de Trèves-Luxembourg, écartelé : au 1 et 4, de gueules à trois chevrons d'argent (Raville), au 2 et 3, de gueules à la croix ancrée d'argent (seigneurie de Siebenborn, Septfontaines). Cimier : une tête et un col de paon au naturel. Lambrequins d'argent et d'azur.

En 1656, on trouve au cartulaire d'Arlon, un compte-rendu par Ferdinand Ryaville qui adjuge à Martin Huttert la construction d'une redoute près du vieux château de Seymerich, à Arlon.

En 1657, collation de la cure d'Arlon, faite par Florent Hartard de Raville, auquel la terre de Koerich était échue par partage avec les frères de feu son père Jean-François de Raville.

Ce Jean de Raville était conseiller et receveur général des aydes du duché de Luxembourg et comté de Chiny, ancien receveur des domaines de Sa Majesté en la ville et Marquisat d'Arlon.

⊕ **Taque au flambeau,** caractérisant le feu, le foyer.

Le culte du feu occupe une grande place dans les religions des peuples.



N° 53. — Taque représentant le sacrifice d'Abraham (1).

Sur un petit enrochement se trouve une forteresse : Isaac est assis sur un bucher, les mains jointes, les yeux bandés. Abraham a soulevé des deux mains un grand cimeterre, tandis qu'un ange ailé, sortant d'un petit nuage, retient, des deux mains, la lame qui devait trancher la tête d'Isaac.

Sur le côté gauche, un bélier, embarrassé dans un buisson, se trouve là pour remplacer la victime.

---

(1) Voir le n° 6169 du catalogue du musée de Cluny : Plaque de cheminée en fonte de fer représentant le sacrifice d'Abraham à la date de 1661.

Vers le bas, se trouve un serviteur armé d'Abraham, et l'âne qui a transporté le bois qui doit servir pour faire brûler l'holocauste.

Le cartouche est formé de branches et de feuilles de laurier avec fruits, alternant avec de petits carrés, dans lesquels il y a des roses et des plaques d'améthyste (?)



L'améthyste était souvent employée dans l'ornement des objets et des vêtements anciens. On lui a longtemps, à tort, attribué la propriété d'empêcher l'ivresse (*a methuen-s'enivrer*).

Les roses qui se trouvent sur la taque dont il s'agit, ne sont pas employées qu'en forme d'ornement, bien qu'on les trouve parfois dans les armoiries d'anciennes familles telles que les Busleyden d'Arlon. (Clef de voûte de l'église St-Martin d'Arlon).

Cette taque a été acquise pour le musée d'Arlon ; elle provient de Messancy.

N° 54. — Taque de foyer au millésime de 1724, provenant de Messancy.

Elle porte, à droite, un quartier de lune et, à gauche, un soleil. Au milieu, une couronne et diverses initiales T·M· H·Z· A·E· V·K· AVG· W· On ne sait que faire de ces lettres, à moins que la dernière se rapporte à la famille Wagener

de Messancy dont un membre fut mayeur de cette commune vers 1730 et fondé de pouvoirs d'une communauté religieuse ?

Vers le bas se trouve le monogramme de la Compagnie de Jésus. Deux palmes terminées par des caducées ornent le tout.



Au milieu il y a un arbre arraché dont on voit les racines. Cet arbre semble indiquer que la taque a été fondue aux forges de Laclaireau dont les possesseurs étaient les Lépine de la Claireau et portaient comme armoiries parlantes : d'or à un arbre sec d'épine, arraché d'or (1).

Cette hypothèse est assez naturelle, car les mêmes taques se retrouvent à Habay-la-Vieille (maison Thiry), donc non loin des dites forges.

Cet arbre arraché fait aussi penser à celui des barons de Piret, alliés aux de Pochet, anciens maîtres de forges à Habay (Pont d'Oye).

(1) Livre d'or de la noblesse luxembourgeoise par de Kessel (page 68).

N° 55. — Plaque avec le St-Esprit et la Sainte famille. Millésime de 1818.

L'ornement de cette taque date de l'empire, mais le sujet est bien plus ancien, les vêtements sont d'une époque beaucoup plus reculée.

Comme les rebords semblent du reste l'indiquer, le sujet principal ancien aura servi, en 1818, à la reproduction d'une taque plus grande.



Au musée de M. Metz, aux forges d'Eich, il en existe cinq variétés portant des dates différentes, et, parfois, c'est la Trinité avec la sainte famille qui s'y trouvent représentées. C'est le cas pour une taque, qui est encore dans son buffet, maison Klotz, Grand'place, à Arlon.

◈ **Taque au guerrier combattant le serpent.**



N° 56. — Taque de foyer aux armoiries des familles de Gerlache et de Groulart. Année 1779.

Jean-Louis de Gerlache, écuyer, seigneur foncier de la seigneurie de Gommery, était maitre de forges de Biourge, de Buzenol et de Berchiwé.

Armoiries :

de Gerlache, parti au 1 d'argent à l'arbre de sinople ; au 2, d'argent à l'aigle de sable, becquée, languée et membrée de gueules, empiétant un bâton alésé de gueules.

de Groulart : De gueules à la croix bretessée d'argent.

Cette taque provient du village de Châtillon, où elle était placée dans une cheminée d'une maison appartenant au sieur Waldbillig, qui l'a cédée au musée d'Arlon.

Un moulage en a été fait pour M. de Gerlache de Gomery, capitaine adjudant-major du régiment des carabiniers à Bruxelles, un descendant de cette noble famille qui a fourni, à la Belgique, tant d'hommes distingués.

Un cachet du musée de Bruxelles (n° 2764 de l'inventaire) porte SCEAV DV GREFFE DE LA SEIGE DE GOMERY. Les armoiries des de Groulart sont plus complètes que celles de la taque, car le cimier porte une hure de sanglier, comme le dit Rietstap, dans son nobiliaire général, plus une rose que ce dernier place au 1er quartier.



En 1786, J.-B.-A. de Groulart-Jalhay était seigneur de Gomery. — Leur fille épousa P. de Gerlache, chevalier, seigneur de Bleid, Wacheren, etc.

C'est à l'alliance, indiquée ci-dessus, que la facture de cette taque est due, avec les armoiries des deux familles et le millésime de 1779.

N° 57. — Taque représentant le phénix qui renaît de ses cendres.

Don de M. l'abbé Hoeltgen, ancien curé de Heinsch.

Elle provient de sa maison paternelle de Kahler, près de Bettingen, dans le Grand-Duché de Luxembourg.

Le phénix est un oiseau fabuleux qui, suivant l'opinion de quelques anciens, ressemble à un aigle avec des ailes à couleurs vives, en partie dorées.

Il vivait cinq siècles, se construisait, alors, un bucher avec des plantes aromatiques (fleurs), l'allumait, se laissait consumer et renaissait de ses cendres, rajeuni et doué d'une vie nouvelle. De là, la devise de cette taque :

FLAMES SONT FLEVRS OV JE REPREN MA VIE

Le mythe merveilleux du phénix a été regardé souvent comme un emblême de l'immortalité de l'âme ; c'est aussi ce fait moral qui a inspiré l'artiste dans la confection de son travail.



Le phénix qui renait de ses cendres est considéré comme un cachet apposé par François Ier, roi de France, sur les bâtiments construits sous son règne.

Un jeton de Louise de Savoie porte au revers *DV* : *ROY* : *FRANCOIS PREMIER* : *DE* : *CE* : *NOM*. Une salamandre sous une couronne.

On le trouve fréquemment dans les dessins et dans les sculptures de la Renaissance, dont ce monarque a secondé puissamment le mouvement.

A l'hôtel de Bourgtheroulde, à Rouen, se rencontrent les chiffres et les emblèmes de François Ier et d'Eléonore, sa femme, (le phénix et la salamandre). La salamandre avait aussi le don supposé de ne pas périr dans le feu.

Les dessins de la taque dont il s'agit sont du genre de la renaissance, on peut donc, en l'absence de date, lui attribuer celle du commencement du XVIe siècle, correspondant au règne de François Ier.

On la trouve souvent dans le Luxembourg et même sous diverses formes, mais toujours avec les dessins caractéristiques de l'époque. Il n'y a pas lieu de s'en étonner, car on sait que François Ier envoya, en 1542, une armée de 20,000 hommes dans le Luxembourg, commandée par le duc d'Orléans, son fils, pour combattre les forces de Charles-Quint. Les villes d'Arlon, de Virton, de Dampvillers et de Luxembourg furent prises, et tout le pays luxembourgeois fut soumis à sa domination.

Il est tout naturel que les nombreuses plaques de foyer, existant alors aux armoiries de Charles-Quint, aient été remplacées par celles qui portaient les emblèmes du vainqueur.

En attribuant la taque dont il s'agit à l'époque de la Renaissance, je suis, d'ailleurs, d'accord avec l'auteur d'une notice qui vient de paraitre dans le *Jahr Buch der Gesellschaft für Lothringische Geschichte und Altertumskunde* de Metz, intitulée « Kaminplatten in Diedenhofen » (plaques de cheminées à Thionville), où il est indiqué que la même taque existe à Thionville, dans une maison en style renaissance (Renaissancegebæude). L'auteur, M. Knitterscheid, architecte à Metz, dit que cette plaque se distingue, de beaucoup d'autres, par ses dessins extraordinairement élégants. Il termine sa description, en faisant connaître qu'il existe dans cette contrée encore beaucoup de plaques de cheminée de ces derniers siècles. S'il y en a qui n'offrent pas toujours un intérêt égal, il lui semble qu'elles méritent cependant plus d'attention. Beaucoup sont vendues comme vieille ferraille, alors qu'elles seraient dignes d'être conservées et que l'on pourrait en faire l'acquisition à peu de frais.

N° 58. — Plaque de fourneau représentant le jugement de Salomon.

Salomon est assis sur un trône placé sous un dais avec draperies. De la main droite, il tient le sceptre, signe du pouvoir suprême, et, de la main gauche, il désigne la femme de mauvaise vie et la fausse mère qui assiste indifférente au partage ordonné par le juge.

Un soldat tient l'enfant vivant par un pied et, de la main droite, le glaive pour le couper en deux.



La vraie mère se jette aux pieds du Roi, pour le conjurer de donner plutôt l'enfant tout entier à celle qui veut le lui ravir.

L'enfant mort se trouve aussi couché sur le dos dans le bas du tableau.

N° 59. — Taque trouvée en démolissant l'ancienne maison Staudt, actuellement occupée par M. Gompel, Marché-aux-Légumes à Arlon.

Grande croix renversée avec dessins genre renaissance, accompagnée de quatre écussons très frustes, mais sur lesquels paraissent se trouver les armoiries des Masius.

Sur le moule n° 4513 du cabinet sigillographique des Archives du Royaume se trouve, en effet, un écusson avec les mêmes meubles :

Casque et lambrequins.

Cimier : l'étoile à 6 rais.

En chef : 2 étoiles à six rais.

En cœur : 1 quintefeuille.

En pointe : 2 branches de chêne, houx ou chardons. — Légende *JŌES · MATH(ias) MASIVS · SCHEFFEN · ZV · ECHTERNACH* · 1691.

Cette plaque a été donnée au musée par M. Gompel d'Arlon.

⌖ Taque représentant le char de l'amour ou de Cythère.



N° 60. — Taque aux armoiries doubles de la maison d'Espagne entourées du collier de la Toison d'Or.

N° 61. — Petite plaque de côté de foyer avec un écusson échancré portant deux bourdons de pélerin en sautoir, accompagnés de trois coquilles. Au bas, se trouvent un fifre et un tambour (1).



(1) Les mêmes sujets figurent sur une plaque décrite par M. L. Germain, mémoires d'arch. Lorr. Année 1896, p. 316 — sauf l'écusson.

Ces armoiries que je n'ai pu déterminer peuvent être rapprochées des familles de Pelegrin et de Lafontaine : La 1re porte, d'azur, à un bourdon de pélerin posé en bande accompagné de trois coquilles de même. La 2e, d'or à deux bourdons de pélerin, accompagné en chef d'une coquille de gueules.

A l'explication du n° 61, il y a lieu d'ajouter qu'un marquis de Vandy (1) ou de Vende a été Gouverneur de Montmédy, vers 1657.

Comme la plaque porte des attributs guerriers, tels que le fifre et le tambour, et que les mêmes sujets se trouvent sur une plaque, décrite par M. L. Germain dans les mémoires d'archéologie lorraine (2), il se pourrait donc qu'il s'agisse du passage du dit Gouverneur dans les environs d'Orval, et qu'elle ait été fondue par les moines d'Orval dans la deuxième moitié du XVIIe siècle. Elle porte assez bien le caractère de cette époque.

Il pourrait s'agir des armoiries des de Vende : d'azur à deux bourdons de pélerins d'or passés en sautoir, cantonnés de quatre coquilles du même. Mais ce nom n'étant pas Luxembourgeois, il y a plutôt lieu d'attribuer cette taque aux *JACOBI* de Tautphœus de Bavière, les Jacobi étant très connus à Arlon et les armoiries de la famille Tautphœus-Jacobi étant : D'azur à deux bourdons de pélerins d'argent, passés en sautoir, cantonnés de quatre coquilles du même.

Il s'agit évidemment d'une famille d'origine allemande, l'écusson portant l'échancrure des blasons allemands.

En l'attribuant aux Jacobi, à raison des mêmes armoiries et de l'échancrure de l'écu qui caractérise les écussons de la noblesse allemande, je n'ai, d'ailleurs, pas été trop affirmatif et je ne le suis pas encore maintenant.

N° 62. — Médaillon ovale en fonte représentant Notre-Dame d'Orval.

◇ NOSTRE ◇ DAME ◇ DORVAL ◇

Au milieu, se trouve la vierge tenant, de la main droite, le sceptre de la reine du monde et, sur le bras gauche, l'enfant Jésus. Elle est couronnée de fleurs de lys et les cheveux flottent sur les épaules.

Le dessin est assez rudimentaire, le médaillon est entouré d'un collier de soixante perles, reliées par quinzaine au moyen d'un losange.

A première vue, il semble que l'auteur ait pris pour modèle le sceau de

---

(1) Histoire de Montmédy par Jeantin, page 1647. (Le marquis de Vandy, premier gouverneur de Montmédy).

(2) Année 1896, page 316.

N.-D. d'Orval, appartenant à M. le curé de Blagny (1), où la vierge est aussi de face dans un ovale, tenant, de la main droite, le sceptre et, sur le bras gauche, l'enfant Jésus ; mais le sceau est entouré d'un bord à petites feuilles d'acanthes,



tandis que l'inscription ne comprend que N (au lieu de NOSTRE) DAME • X • • X • DORVAL. La vierge porte, en outre, une couronne royale et, à chaque côté, se trouve une plante de lys.

(1) Les Communes Luxembourgeoises, par E. Tandel, arrondissement de Virton, page 1274.

Il existait, au château de Bouillon, plusieurs taques de foyer portant le médaillon dont il s'agit, comme dessin principal (1).

Dans l'histoire d'Orval, on mentionne plusieurs de ces médaillons, même celui de N.-D. de Luxembourg (2), qui était attaché à un hêtre de Merlanvaux, non loin de Limes, le long de la route de l'Etat. Il a disparu depuis quelques années. Pareil médaillon existe encore, fixé à un tilleul, près de la route de Sommethonne à Thonne-la-long (France).

Un autre médaillon portant N.-D. d'Orval est fixé à un chêne, près de la route d'Orval à Jamoigne. C'est un ex-voto du garde chasse de l'abbaye, nommé Molhan, appellation actuelle.

Il est probable que le médaillon de N.-D. d'Orval, du musée d'Arlon, est le même que ce dernier. Il a été gracieusement offert à ce musée par le Dr Coliez de Longwy, le collectionneur que j'ai déjà cité diverses fois.

N° 63. — Armoiries inconnues. Une rencontre de cerf ?



N° 64. — Taque aux armoiries de France brochant sur le sceptre et la main de justice.

(1) Une de ces taques a été donnée par l'Etat au musée d'Arlon.

(2) Les Communes Luxembourgeoises, par E. Tandel, arrondissement de Virton, page 1147.

⊕ **Taque au Pâtre flûtiste,** ornements en style Louis XVI.



N° 65. — Taque aux armoiries de l'abbé de Meughen, d'Orval. — Don de M. Henriquet, commissaire-voyer, à Izel.



Armoiries : D'azur au chef emmanché d'or et à la face de gueules.

Sur une banderole, on lit la devise du dit abbé : *SVAVITER ET CONSTANTER.*

Voir la description du n° 16.

Dans les quatre coins du dessin, se trouvent des têtes d'anges à ailes déployées ; cette particularité vient confirmer l'hypothèse que j'ai émise dans une notice sur le poêle de la justice de paix d'Etalle, qui date de 1742, mais dont le modèle semble remonter aux temps de Louis XIII et se rapproche de l'époque où l'abbé de Meughen présidait aux destinées de la célèbre abbaye d'Orval (1636 à 1668).

N° 66. — Plaque de foyer au nom de l'abbé Lambert d'Orval.

DON LĀMBERT
ABBE D'ORVAUX
1·5·7·6



Lambert de Villers, 36e abbé d'Orval depuis 1577 jusqu'en 1588.

Armoiries : d'argent à la bande de gueules accompagnée en chef d'une étoile de même, en pointe d'un merle de sable et chargée (la bande) de trois feuilles de trèfle d'or.

L'écu est surmonté d'une mitre et d'une crosse, l'étole se déroule derrière l'écu. La plaque est parsemée d'étoiles, de feuilles de trèfles et de merles. A l'extrêmité de la crosse flotte une gaze frangée.

N° 67. — Taque représentant la sainte famille, provenant de la maison Nicolay de Thiaumont.

Voir à ce sujet l'explication du n° 2.

L'hypothèse que j'ai émise au sujet du n° 2 se confirme, le dessin est beaucoup plus ancien ainsi que le millésime de **1696** l'atteste.



Cette taque représente, d'une part, la sainte famille et, d'autre part, la trinité :

Un seul Dieu en trois personnes,

Le père dans un nuage, les mains ouvertes,

Le fils conduit par la vierge et St-Joseph,

Et le saint esprit sous la forme d'une colombe.

Dans le haut, on remarque, dans un nuage, Dieu le père qui étend ses mains et semble protéger la sainte famille se rendant en Egypte.

Sous le nuage se trouve le millésime de 1696.

Voir le n° 67, où la sainte famille est représentée sous une autre forme, et où se trouve la date de 1818, date du remploi ; car le dessin est certainement plus ancien.

✦ Taque au chasseur, rentrant chargé de butin, la crosse en l'air.



Cette taque se trouve dans la collection de M. Monnaie, rue du Cerf à Bruxelles.

N° 68. — Plaque aux armoiries de Charles V avec la devise PLVS OVLTRE.

ANO ◇ DOMI ◇ 1559.

Voir l'explication de la taque n° 70.

Cette plaque provient de l'ancienne abbaye de Clairefontaine.

On remarque, tout d'abord, l'erreur faite par le mouleur qui a placé le P de la devise à l'envers, ce qui fait **blus ultre**.

D'un côté de la couronne royale se trouve un croissant, de l'autre côté un soleil

Le lion qui soutient l'écusson, à droite, a une tète diabolique avec deux petites cornes. Le griffon qui soutient l'écu à gauche est couronné.



Le bas est assez confus par suite de l'usure, mais, de chaque côté, on voit un petit personnage, portant toque et aigrette, dans une attitude contorsionnante et au visage grotesque. Il s'agit sans doute de deux bouffons ?

On sait qu'autrefois, les rois avaient des bouffons qui avaient la tâche de les amuser et de les faire rire par leurs plaisanteries et leurs contorsions.

La présence de ce bouffon n'a rien d'extraordinaire ; car, sur d'autres taques du temps de Charles-Quint, le même sujet existe, notamment sur celle qui est encastrée dans une maison près de Metz, à Thionville (1).

---

(1) Voir la notice de M. Knitterscheid dans les annales de la société pour l'histoire et les antiquités Lorraines de Metz, année 1899.

N° 69. — Taque au triple écusson d'Espagne, provenant de la cour de la maison Graas, rue St-Donat à Arlon.

Voir l'explication du n° 33.

Le sujet est très fruste, mais, au bas, on peut remarquer quatre autres écussons appartenant à diverses familles.



Les deux premiers sont écartelés au 1 et 4 de . . . à 3 bandes de . . . au 2 et 3 . . . à trois losanges de . . . mal ordonnés.

Plusieurs familles luxembourgeoises portaient trois bandes dans leurs armoiries, notamment les de Hattstein de Reiffenberg, les Delus, les Dave etc., et d'autres portaient les trois losanges : les Neuforge, les de Presseux, les de Harre, mais une seule avait les losanges mal ordonnés, c'est la famille de Montfaucon :

D'argent à trois losanges de sable 1 et 2 (1).

Les deux autres écussons sont trop effacés pour les blasonner, mais ils ont quelque ressemblance avec les armoiries expliquées au n° 5.

Quant aux premières armoiries, si les losanges étaient bien ordonnés, ce seraient celles de la famille Dave, décrites par M. Tandel dans les communes luxembourgeoises, Vol. VIa .

---

(1) de Kessel, armorial luxembourgeois.

N° 70. — Plaque aux armoiries de CHARLES V.

L'aigle de l'ancien empire germanique est éployée (à deux têtes) de sable, chaque tête diadémée d'or.

L'écusson broché sur la croix de Bourgogne.

Il est soutenu, à droite, par un lion lampassé, à gauche, par un griffon.

Sur une banderole déployée par deux anges, placés sur une colonne de chaque côté de la taque, on lit la devise :

DONNE MOI VERTV CONTRE TES ANNEMIS.

Au bas se trouve la date de 1545.



C'est la plus ancienne plaque du musée, et je ne pense pas que l'usage de placer ces objets dans le bas des taques ou buffets remonte de beaucoup au delà de cette date.

On connait cepèndant des taques qui portent la date de 1533, mais c'est encore sous le règne de *Charles V*.

Les colonnes de droite et de gauche représentent les colonnes d'Hercule. Elles indiquaient autrefois les bouts du monde connu.

La même taque se trouve à Arlon, chez M. Leroy-Dubois, géomètre de 1re classe. Elle provient de sa maison paternelle de Ruette avec d'autres ustensiles anciens de ménage, notamment une crémaillère très intéressante, tous objets qu'il conserve précieusement.

Même plaque que la précédente, sauf qu'elle est parsemée de croisettes, flanchis ou sautoirs, qu'elle ne porte pas de date et que la banderole dont la devise est reproduite *en latin*, avec lettres gothiques, n'est pas soutenue par des anges.

× **Da** × **mihi** × **Virtutem** × **contra** × **hostes** × **tuos** ×

Les aigles ne sont pas diadémés, comme dans la taque précédente, l'écusson est soutenu, de chaque côté, par un griffon et elle ne porte pas de millésime.

La même inscription a été relevée sur une pièce en or de Charles-Quint, trouvée dernièrement à Evigny (1).

N° 71. — **Plaque de FOURNEAU et non de foyer,** produisant la scène du miracle de l'huile opéré à Sarepta (Phénicie), par le prophète Elisée, 895 avant J.C.

DAS · OHL · GAR · REICHLICH · SICH
VERMEHRT · DER · SOHN · VOM · TODT
ZUM · LEBEN · KEHRT · IM · TODT · SICH
GOTTES · GUT · BEWEIST · MIT · WENIG
BRODT · VIELE · MENSCHEN · SPEIST

L'auteur a voulu faire allusion à plusieurs miracles d'Elisée, disciple d'Elie, prophète juif : 1° à celui de la multiplication de l'huile, 2° à la résurrection du fils d'une veuve, 3° au mort ressuscité par Dieu sur la tombe du prophète, 4° à la multiplication du pain.

Il a aussi fait rimer ces phrases qu'il faut lire comme suit :

Das Ohl gar reichlich sich vermehrt ;
Der Sohn vom Todt zum Leben kehrt.
Im Todt sich Gottes gut beweist ;
Mit wenig Brod viele Menschen speist.

---

(1) Revue d'Ardenne et de l'Argonne, n° 7 de 1898. *DA MIHI VIRTVTEM CONTRA HOSTES TVOS.*

On peut traduire dans ce sens et même littéralement :

L'huile bien richement se multiplie,
Le fils de la mort à la vie retourne,
Dans la mort, Dieu bien se démontre,
Avec peu de pain, beaucoup de gens nourrit.



Sous des arcades, on voit plusieurs personnes apportant ou emportant des vases pleins d'huile, vers le milieu, se trouve la veuve Soumana, avec le vase, devenu intarissable, grâce au miracle d'Elisée. Des quantités d'amphores et de récipients de toutes sortes sont rangés sur le devant.

Une plaque de fourneau de la collection de M. Berviller de Metz, porte à peu près la même scène, sauf qu'il y a une double inscription en latin et en allemand. Cette dernière est illisible, mais l'inscription latine est bien conservée. Elle signifie qu'il n'y a pas de disette pour ceux qui craignent Dieu :

NON EST INOPIA TIMENTIBVS DEUM. — PSAL 55.

La plaque décrite ci-dessus se trouvait dans une cheminée de la maison que

j'occupe, avec une autre, représentant Amphitrite, voyageant sur le dos d'un Dauphin. Je la donne, à titre de renseignement, et pour le cas où la pareille ou même celle-ci arriverait au musée (1). Aurait-elle été fondue, rien que pour rappeler cette scène biblique de l'ancien Testament ? — Je ne le pense pas ; je crois plutôt qu'elle aura été commandée par un commerçant, pour marquer l'importance que le commerce d'huile avait, au siècle dernier, notamment l'huile de colza qui donnait lieu à des ventes importantes.

✦ Taque représentant la décollation.

Le bourreau lève la tête tranchée, alors que deux personnes voilées semblent pleurer.

S'agirait-il de la décollation de St-Jean ?



Tant d'artistes ont représenté cette scène. Un des plus beaux tableaux de ce genre est celui d'Andrea del Sarto, du musée de Florence, mais il désigne Herodiade, recevant, des mains mêmes du bourreau, le chef de Saint Jean. Cependant, lorsque le bourreau entre dans cette composition, la femme, à qui il remet cette tête, ne peut être que Salomé.

(1) Depuis peu cette taque fait partie de la collection du musée.

N° 72. — Taque au soleil (époque de Louis XIV, 1638-1715).

Le soleil se trouve sous un dais aux rideaux relevés et enrubannés ; sur les côtés, des consoles sont terminées par des bustes d'anges posés comme supports.



On reconnait bien l'époque du roi-soleil et la manie qui s'est emparée du public pour se rapprocher du roi de la nature. On le trouve un peu partout, dans les dessins, dans les meubles, dans les pendules et surtout sur les contre-cœurs de cheminées. Les mousquetaires le portaient sur la poitrine.

Il a inspiré des grands poètes :

Adieu, dernier soleil ! Adieu suprême aurore !

LAMARTINE.

Les gens d'excellent conseil
Disent qu'un sage ne se place
Trop près ni trop loin du soleil.

ARNOULT.

On dit : le soleil luit pour tout le monde.

Rien de nouveau sous le soleil.

Nil novi sub sole.

Rien d'étonnant donc qu'on l'ait placé au centre du foyer, si cher à l'homme.

N° 73. — Taque portant le nom S. C. FRIELO, C. DE WITRI et la date de 1570.

Il faut lire Sire Colas Frielo, curé de Witry.

L'auteur de la description des taques réunies aux forges d'Eich a lu S. C. Trido, c. de Witry, et a ajouté qu'il n'avait pas trouvé de famille noble de ce nom.

D'autres spécialistes ont lu S. C. Frido, comte de Witry.



Or, il n'y a jamais eu de comte de Witry. On connait des Seigneurs de Witry, mais il est évident qu'il s'agit ici de Sire Nicolas. Malgré l'initiale C, dans le pays on dit Colas pour Nicolas. Frielo, 3e curé de Witry, institué le 16 décembre 1564, présenté par l'officier du seigneur de Pittange, seigneur de

Witry. (Voyez la liste des curés de Witry depuis 1506 établie d'après le manuscrit de M. Maquet) (1).

C'est le curé Frielo qui aura fait faire cette taque six années après son installation.

La seigneurie de Witry appartenait alors à Jean, seigneur de Pittange.

Cette taque a probablement été apportée à Arlon, maison Noël, boulanger, rue des Capucins, une très ancienne maison, par Bernard d'Everlange, seigneur du dit lieu et d'Arloncourt, prévôt du marquisat d'Arlon, qui épousa, en secondes noces, en 1545, Catherine de Dave et mourut en 1595. Il repose dans l'église des Carmes à Arlon. Son fils Nicolas d'Everlange fut seigneur haut justicier de Witry.

Bien qu'elle soit d'une facture assez grossière, cette taque présente donc un intérêt historique pour notre province ; elle est remarquable, d'ailleurs, par ses nombreux détails :

A gauche, dans un treillis, ou filet de chasse, on voit un petit personnage en costume de Huguenot avec une levrette ; vers le bas, un militaire, en costume espagnol, tient un cheval par la bride, de la main droite, il tient une pertuisane. St-Hubert est agenouillé, un grand cor pend à son côté droit, son chapeau avec l'aigrette est déposé à côté de lui, son chien basset s'elance vers le cerf qui porte sur le front un christ. Un sanglier montre le devant de son corps dans le fond du tableau. Sur un chêne, se trouvent un écureuil et un oiseau (faucon ?), tandis que dans le ciel, un ange aux ailes déployées apporte, à St-Hubert, l'étole miraculeuse dont la vertu principale est de prévenir et de guérir la rage.

Dans le fond, à droite, on remarque aussi un petit lapin blotti derrière un tronc d'arbre.

(1) E. Tandel, les Communes luxembourgeoises. Tome VIA, p. 214 et 288.

(2) Le cor a la même forme que celui qui est conservé à l'église de St-Hubert.

N° 74. — Taque de foyer au millésime de 1687, représentant le purgatoire, provenant de la maison Bernique, à Florenville, proche l'Hôtel de la Poste, tous deux incendiés en 1899.

Les damnés se trouvent au milieu d'un médaillon, avec faveurs genre Louis XIV, les mains tendues vers le ciel et le corps entouré de flammes.



Le cartouche est formé de dessins en cercles et de rudentures ornées. Vers le bas, on remarque, à droite et à gauche, deux fermaux que l'on pourrait prendre, à première vue, pour des écussons armoriés, mais on ne doit y voir que des ornements. Car le meuble serait placé d'un côté en bande et de l'autre côté en barre.

Cette taque doit provenir des ateliers de l'abbaye d'Orval ; car le dessin ressemble beaucoup à celui du n° 26 et même au n° 22, qui est aux armoiries de l'abbé de Montgaillard d'Orval (1607).

La façon de placer les dates, dans un petit cercle, à droite et à gauche du cartouche, est absolument la même.

◈ **Taque au Saltimbanque** jouant du chalumeau et faisant danser un petit chien.



◈ **Taque au guerrier combattant le serpent.**

N° 75. — Taque aux armoiries de la famille de Nothomb et de Jacque(s) (1).

Dans un beau cartouche formé par la croix de Bourgogne sur laquelle broche une tête d'ange, se trouve l'écusson des de Nothomb qui portent, d'après Rietstap : d'azur à la fasce d'or, accompagnée, en pointe, d'un gland effeuillé du même, la queue en bas. Cimier : deux probocites d'azur, l'embouchure de gueules, chaque probocite chargée d'une fasce d'or.

Ce sont, du moins, les armoiries des barons créés en 1853.

Rietstap ajoute que les gentilshommes du nom portent les mêmes armoiries sans supports et, pour cimier, le gland de l'écu entre deux probocites d'azur.

C'est évidemment une erreur : car notre taque, qui porte le millésime de 1688, objet ancien, porte bien le même écu, mais aussi un grelot, au lieu du gland.

(1) On prononçait *Jacquesse*.

De Kessel dit aussi : de Nothomb, d'azur à la fasce d'or, accompagnée d'un gland du même en pointe : le gland de l'écu entre deux trompes d'éléphant (probocites) fascées d'or et d'argent.

Mais de Raadt (sceaux armoriés) dit que de Nothomb, échevin d'Arlon en 1498, porte une fasce accompagnée, en chef, de deux étoiles et, en pointe, un grelot.



Johan van Nothomb (1515) le même écu, sans les deux étoiles. (M. le baron Eugène Nothomb, à Bruxelles).

Philippe de Nothomb et Marie-Agnès de Jacque(s), frères et sœur, seigneurs et dame de Houdrigny, déclarent tenir, du roi de France, la dite seigneurie, dans la prévôté de Virton 1682 scellée de mes armes : neuf maillets rangés en orle, écusson en cœur au lion ; cimier : un lion issant.

Notre taque est bien de cette époque 1688 et donne les mêmes armoiries de Nothomb et de Jacques, mais, pour cette dernière famille, au lieu de maillets en orle, ce sont des mouchetures d'hermine ou des abeilles en orle autour du lion.

Les barons Nothomb et écuyers de Nothomb, en Belgique, portent officiellement d'azur à la fasce accompagnée en pointe d'un gland, le tout d'or.

Cette taque intéressante pour l'histoire du Luxembourg provient du village d'Udange.

N° 76. — Taque portant en relief Notre-Dame de Luxembourg et, sur une banderole, la devise :

CONSOLATRIX AFFLICTORVM

Cette taque provient d'Arlon et semble prouver que Notre-Dame de Luxembourg, ville où elle est spécialement honorée pendant le mois de mai (octave), est la même dame que celle d'Arlon, quant à la forme sous laquelle elle est représentée.



Il en existe une variante (comme notre photographie), sous le rapport du décor consistant en deux branches d'olivier garnies d'olives ; elle se trouve au

presbytère de l'église de St-Donat, à Arlon, et a été acquise par M. le doyen Knepper, grand conservateur des objets religieux anciens. — Il a formé, à St-Donat, un véritable musée de statues en bois sculpté, de tableaux, de gravures, objets provenant la plupart des églises des villages des environs d'Arlon, où ils étaient parfois relégués dans les combles et exposés à être acquis par des brocanteurs. Saluons et félicitons, en passant, ce curé conservateur, alors qu'il y en a tant qui favorisent la vente de statues vénérables en bois, pour les remplacer par des plâtres affreux, polychromés d'une façon outrageante.

◆ Plaque de fourneau symbolisant la parabole du mauvais riche (1).

Nous laissons à M. Eug. Monseur le soin de décrire cette scène :

M. Houyon-Raquet, à Sart, près de Spa, possède une belle plaque de foyer qu'il a découverte en 1900 dans sa maison, lors de la démolition d'un mur où elle se trouvait encastrée, très probablement parce qu'on avait jadis condamné la cheminée dont elle ornait le contre-cœur. Ayant remarqué ce morceau de fonte en août 1901, M. Jules Feller, professeur à l'Athénée de Verviers, y a reconnu un détail fort intéressant pour moi, l'âme s'échappant de la bouche d'un moribond sous la forme d'un enfant, et il s'est empressé de me signaler ce document nouveau pour les études dont je m'occupe. Quelques jours après, je suis allé faire visite à M. Houyon-Raquet en compagnie du docteur Auguste Slosse, professeur à l'Université de Bruxelles. Le propriétaire de la plaque ayant eu la bonté de la faire nettoyer et frotter de cirage noir, afin que les reliefs rongés par la rouille apparûssent plus nets, M. Slosse en a pris avec son kodak, — il n'y restait malheureusement qu'une pelliade, une photographie qui, afin d'obtenir plus de netteté, n'a porté que sur la partie de la plaque que je jugeais à ce moment être seule digne d'être étudiée.

L'ensemble de ce morceau de fonte doit être décrit comme il suit : la surface (0^m90 sur 1^m03) est divisée en trois parties principales : à droite, sur une largeur de 0^m27, une bande rectangulaire, prenant toute la hauteur de la plaque, est occupée par des armoiries peu distinctes ; dans le dessous est un rectangle de 0^m22 de haut sur 0^m76 de long qui vient rejoindre la bande aux armoiries, et où on voit dans des médaillons les profils de deux hommes et de deux femmes (2) ; ce rectangle est surmonté par une bande de 0^m18 sur 0^m76 qui est

(1) Ce cliché appartient à la Société d'archéologie de Bruxelles qui a bien voulu, par l'intermédiaire de M. Monseur, le mettre gracieusement à ma disposition ; je l'en remercie bien vivement.

(2) Il peut y avoir ici une erreur de description ; sur l'exemplaire de Bruxelles, il y a une tête de femme et trois têtes d'hommes ; au jour où je remarque cette divergence, je n'ai plus le loisir de faire contrôler s'il n'en serait pas de même sur l'exemplaire de Sart.

ornée de deux rinceaux séparés par une torsade 0m15 de large ; le reste de la surface, soit un rectangle de 0m50 sur 0m76, est divisé en deux registres historiés égaux en largeur dans leur milieu, celui de dessus étant plus petit que celui de dessous aux deux extrémités ; au-dessous de ces registres, des inscriptions en allemand dialectal (1) expliquent, chose bien inutile, que les scènes représentées illustrent la parabole du mauvais riche (*Luc* 16, 19-31) ; les lettres de ces inscriptions sont en fort mauvais état (2) ; je ne puis guère lire que la première partie de l'inscription du registre supérieur : *DER ARMER BEGERT VON DEM RICHEN ZO SPISEN* ; comme ce dernier détail le prouve, la plaque de Sart vient d'Allemagne, ce qui n'oblige pas à croire à un bien long voyage, puisque la localité est à la frontière linguistique. Quant à sa date, le costume des personnages indique nettement le milieu du XVIe siècle, mais rien n'empêche de croire qu'elle serait plus récente, le moule pouvant avoir été fait d'après une peinture assez antérieure et ayant pu de plus être utilisé pendant longtemps, tout au moins tant que les détails de costume ne choquaient pas trop.

---

(1) Remarquez *i* (*i* long) au lieu de *ei* (dans *spisen* = *speisen*) et *o* au lieu de *u* (dans *zo* = *zu*).

(2) Ces inscriptions ne sont pas plus lisibles sur l'exemplaire de Bruxelles qui va être décrit, le moule étant imparfait à peu près aux mêmes places ; elles ne seraient restituables que si on pouvait mettre les deux exemplaires à côté l'un de l'autre et palper les lettres une à une sur chacun d'eux. Le résultat de ce travail serait d'ailleurs d'une importance minime. J'ai pu toutefois préciser un détail, de façon à relever une erreur du catalogue Juste. La dernière ligne se termine certainement par l'équivalent des mots français : *Évangile de saint Luc, (chapitre) 16* ; on distingue assez nettement, (j'imprime en italique deux lettres douteuses), LVCEVA*N* = *Luc-evangelium* et les chiffres 1 et 6. L'auteur du catalogue n'a pas songé que l'inscription pouvait contenir une référence bibliographique. Voyant des chiffres, il a cru avoir affaire à une date et il est même parvenu à déterminer cette date. Sa façon de raisonner vaut la peine d'être reconstruite. Le chiffre 1 qui précède le 6 étant assez mal venu sur l'exemplaire de Bruxelles, il a voulu y voir le 5 caractéristique de quatre-vingt-dix-neuf années du XVIe siècle, ce qui s'accordait très bien avec le costume des personnages ; il suffisait pour cela d'admettre que le chiffre 5 était précédé du chiffre 1 et que le chiffre 6 était suivi d'un chiffre indiquant une des années de la décade 1560 à 1569. Or, cela était possible. D'une part, le chiffre 1 de l'indication bibliographique *Luc-evan. 16*, le faux 5, est précédé sur l'exemplaire de Bruxelles d'une légère saillie que l'on peut croire avoir été un 1 dans le moule ; sur l'exemplaire de Sart, on distingue nettement devant 1 le point séparatif des mots et il ne reste plus qu'à décider si j'ai raison ou tort de voir un N dans la lettre qui précède. D'autre part, sur l'exemplaire de Bruxelles, le 6 est suivi d'une saillie légère qui n'est en réalité qu'une bavure dans le filet qui entoure la plaque ; cette saillie ressemblant assez au faux 5, l'auteur du catalogue a affirmé que l'objet portait la date de 1505. Depuis que les lignes précédentes ont été composées, j'ai pu, en comparant à la loupe les photographies des deux exemplaires, arriver à donner des inscriptions la lecture suivante, lecture où j'imprime en italique les lettres douteuses et où je remplace par des blocages les lettres illisibles : (au-dessus de la scène de la mort du riche) DER · RICH · STIRB(T) « le riche meurt » ; (au-dessus de la première scène d'outre-tombe) : ASERV · WIRT · G:: (ensemble dont le sens m'échappe) : (au-dessus du supplice du riche) : DER · RICH · ABER · N:T [le dernier mot pouvant cacher une forme *nit* comparable au flamand *niet* et l'ensemble paraissant le débris d'une phrase opposée à celle qui précède avec le sens *mais le riche refuse*] ; DER · RICH · DES · ARMEN · VORGAS · BIS · ER · IN · DER · HELLE · :AS · LVCEVA*N* · 16.

Les lignes qui précèdent et la plupart de celles qui suivent étaient déjà composées, lorsqu'une aimable suggestion de M. Auguste Vermeylen, professeur à l'Université de Bruxelles, m'a amené à constater que le Musée de la Porte de Hal possédait une plaque de foyer à peu près identique à celle dont j'avais fait l'objet de cette note. La direction du Musée, m'écrit M. Macoir, ne possède qu'un seul renseignement sur l'origine de cette plaque, c'est qu'elle a été achetée le 21 mai 1862 à un M. Hanick. Elle est actuellement placée sur le devant de la cheminée du premier étage ; elle ne porte pas toutefois de numéro, bien que, dès 1864, elle ait été décrite en quatre lignes sommaires contenant une erreur (1) dans le catalogue de Th. Juste (p. 328, nº R. 29).

La plaque de Bruxelles reproduit comme celle de Sart, le rectangle historié et la bande à rinceaux séparés par une torsade (2) ; mais le reste diffère. En dessous de la partie commune, partie placée ici à droite et non à gauche du spectateur, se trouve un rectangle de 0^m36 de hauteur sur 0^m75 de largeur, où l'on voit quatre médaillons surmontés chacun par la tête et les ailes d'un amour qui semble le soutenir en se cachant derrière lui ; le médaillon de droite présente le profil d'une femme couronnée ; les autres nous donnent les profils d'hommes coiffés du casque de parade du XVIe siècle, la bourguignotte, dont le Musée de la Porte de Hal possède de si beaux spécimens (3). La gauche de la plaque est occupée sur toute sa hauteur par un rectangle de 0^m18 de largeur, où l'on voit des ornements dont mon ignorance des termes techniques ne me permet pas de préciser la nature. L'ensemble de ces rectangles donne une surface totale d'environ 0^m93 de largeur sur 0^m90 de hauteur, alors que la plaque de Sart a 1^m03 de largeur sur 0^m90 de hauteur. Des divers points de la comparaison que je viens de faire, il ressort que le fabricant avait au moins cinq moules qu'il combinait de façon à obtenir, tantôt un rectangle plus haut que large, tantôt un rectangle plus large que haut, suivant les dimensions des cheminées, et qu'il pouvait de plus fournir à ses clients des plaques à leurs armes.

* * *

La plaque de foyer dont les deux exemplaires que je connais viennent d'être décrits dans leur ensemble, ne me paraît vraiment intéressante que par son illustration de la parabole de Lazare et du mauvais riche. J'en publie ci-contre une reproduction d'après photographie de l'exemplaire de Bruxelles et, afin de

---

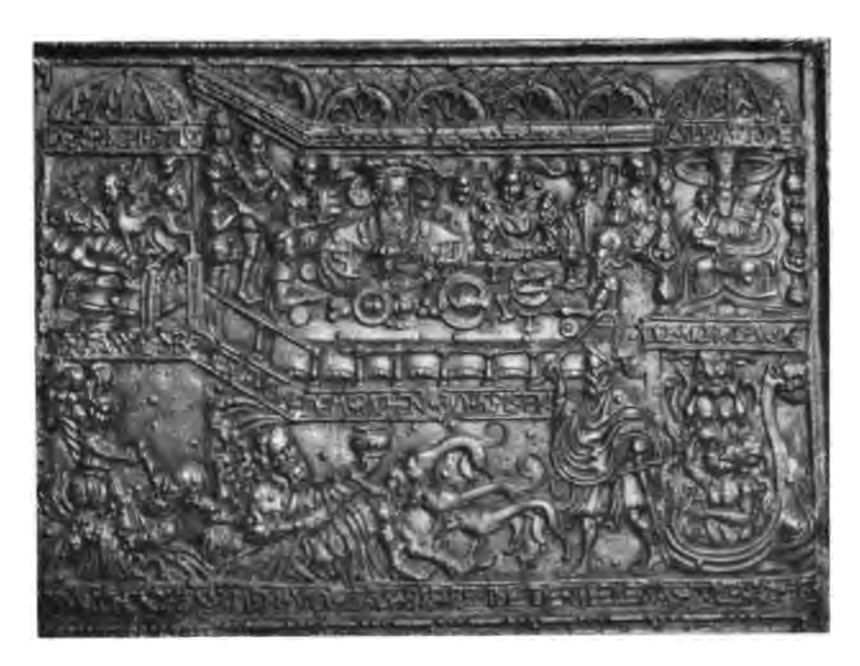
(1) Voir la note qui précède.

(2) Je doute de l'exactitude des mots *rinceau* et *torsade* que j'emploie ici pour la seconde fois ; mon ignorance relative des termes techniques ne me permet pas d'être plus précis.

(3) Par exemple II. 191 dans une des petites vitrines de droite au premier étage.

permettre au lecteur d'en apprécier l'intérêt, je vais lui en faire remarquer tous les détails.

Au centre du registre supérieur, on voit dîner le mauvais riche ; sur une assez longue table rectangulaire se trouvent des coupes, deux groupes de trois petits pains (1) et trois plats dont l'un contient deux poissons et dont un autre semble bien porter un agneau (2) ; le mauvais riche est assis, sa femme à sa gauche (3), au grand côté de la table, tous deux faisant face au spectateur :



Plaque de foyer du Musée de la Porte de Hall.

c'est un gros seigneur barbu ; sa tête est couverte d'une grande toque munie de deux longues plumes crochues, dont l'une remonte vers le haut et dont l'autre descend vers son épaule droite ; les manches de son vêtement font d'autant

(1) Ces petits pains pourraient être des pommes : mais je préfère croire, vu la langue de l'inscription, que l'auteur a voulu représenter les *broedchen* allemands.

(2) Le contenu du plat n'est pas très distinct ; je pense à un agneau plutôt qu'à un autre animal, parce qu'il est vraisemblable que l'auteur aurait songé à faire du repas du riche une célébration de la Pâque.

(3) On peut croire qu'elle n'est pas assise, mais debout, en maître d'hôtel surveillant un repas.

plus de plis qu'il étale ses coudes sur la table ; sa main droite tient une coupe et sa gauche un objet indistinct ; le visage, plutôt bouffi, de sa femme est engoncé dans une collerette surmontant un corsage, avec manches à gigot saucissonnées. Deux convives, assis aux petits côtés de la table, se présentent de profil ; celui qui est à la droite de l'amphitryon est un homme plutôt jeune, puisqu'il semble imberbe ; celui qui est à sa gauche est un vieillard à longue barbe ; derrière les dineurs, on aperçoit trois musiciens jouant de la trompette, un valet portant un plat, un fou, et deux autres personnages moins distincts jouant le rôle, soit de valets, soit de musiciens. Dans la partie centrale du registre inférieur, Lazare est assis par terre, paraissant adossé à un mur, une jambe étendue et l'autre à demi repliée ; de la main droite, il tient une béquille et, au bout de son bras gauche, il tend un vase, semblant implorer ainsi les miettes de la table du riche qui se trouve au-dessus de lui ; un manteau lui entoure la taille, le ventre et les cuisses ; son épaule droite, son bras droit et ses jambes sont couverts de pustules figurant ses plaies ; trois lévriers lèchent les plaies de ses jambes ; à droite des chiens, un valet à la figure rébarbative et tenant de la main gauche une longue épée, brandit un fouet de la main droite pour chasser le mendiant.

La partie gauche des deux registres représente l'agonie des héros de la parabole. Au registre supérieur, le mauvais riche est étendu sur le lit de parade ; un diable, espèce de lévrier à tête humaine, est monté sur son corps et, avec la patte droite de devant, il semble aider à sortir de sa bouche une âme ayant la forme d'un petit enfant, tandis qu'un ange, — l'ange gardien du moribond —, prie au fond de la chambre. Dans le registre de dessous, le pauvre Lazare gît sur un grabat, les mains jointes, la tête soutenue par son ange gardien, tandis qu'un autre ange, placé devant lui, retire, en la tenant par les bras, l'âme-enfantelet qui s'échappe de sa bouche.

Les extrémités droites des deux registres sont consacrées à la scène d'outre-tombe entre les deux héros. L'extrémité du registre inférieur nous montre, en dessous d'une sorte de monstre à mamelles, le buste nu du mauvais riche entouré de flammes ; l'index de sa main droite est pointé vers sa bouche ouverte pour indiquer qu'elle est altérée ; ses yeux se lèvent suppliants vers Lazare qui se trouve au-dessus de lui ; sous les flammes commence un corps de serpent qui remonte vers la droite et se termine par une tête assez humaine ; il y a vers la gauche deux formes serpentines où l'on pourrait voir une double queue de ce dragon, mais qui pourraient aussi bien figurer une double queue du monstre à mamelles. Dans l'extrémité du registre supérieur, Abraham, vieillard à longue barbe, est sur un siège, tenant de son bras droit, assise sur sa jambe droite, l'âme de Lazare, figurée comme un enfant d'une dizaine d'années environ, si l'on en compare la taille à celle d'Abraham.

N° 77. — Moulage d'une taque portant les trois saintes (1), la Vierge, Ste Anne et Ste Barbe.

La taque est parsemée de petites rosettes, têtes de clous. Cinq écussons sont posés sans symétrie, dont deux, les principaux et mêmes, sont surmontés d'une mitre et d'une crosse en pal ; ce sont les armoiries des de Presseux de Liége : Ecartelées au 1 et 4, d'argent à trois losanges d'azur, aux 2 et 3, d'or à la fasce échiquetée d'argent et de gueules de trois tires, la fasce sommée d'un lion naissant de gueules (selon Rietstap), et d'un anneau de gueules châtonné de sable en pointe (selon Hip. Goffinet) (2).

Ces armoiries appartiennent à l'abbé d'Orval Bauduin de Presseux.



Dans le haut, à droite, on remarque les armoiries de la célèbre famille de Busleyden : d'azur à la fasce d'or accompagnée, en pointe, d'une rose de gueules boutonnée d'or et feuillée de sinople. — Les mêmes armoiries se trouvent sur la clef de voûte du porche de l'église de St-Martin, à Arlon.

Les deux autres écussons sont attribués à la famille de Naves.

(1) Taque des trois saintes par Léon Germain. — Mémoires de la société d'archéologie Lorraine (Nancy 1896).

(2) C'est l'anneau d'Orval et de la légende.

Dans le sommet, on lit ou on essaye de lire **brda ◊rtmtt**, sans pouvoir attribuer un sens exact à cette inscription. Mais le dernier mot pourrait aussi être liégeois, comme la famille de Presseux, et se lire **bitmee**, qui serait le mot patois BITMEE sous lequel on désigne St-Barthélemy ?

Cette intéressante taque existe dans la collectien du Dr Colliez, de Longwy, et a été moulée, tout récemment, à la demande de M. Franz Vermeylen, de Louvain, l'artiste statuaire bien connu, auteur du monument Orban de Xivry, à Arlon.

N° 78. - **Taque** représentant, d'une part, Samson, terrassant le lion, et, d'autre part, le même hercule, tuant les Philistins à coups de mâchoire d'âne.



N° 79. — Taque aux armoiries de la famille de Looz Corswarem.

Ecartelée ; aux 1 et 4, burellée d'or et de gueules de 10 pièces qui est de Looz ; aux 2 et 3, d'argent à deux fasces de sable (qui est de Diest), sur le tout, d'hermines à deux fasces de gueules, qui est de Corswarem. L'écu est timbré d'une couronne

de prince, posé sur un manteau ducal, semé ou chargé des émaux des armes et doublé d'hermines et supporté par deux levrettes d'argent colletées de gueules, tenant, chacune, une bannière, à dextre, aux armes de Looz et, à senestre, à celles de Corswarem (1).

Cette plaque porte le millésime de 1735, elle provient de Massul, commune de Longlier.

Le duc de Looz-Corswarem était seigneur suzerain du village de Ste-Marie, près d'Etalle.



En 1730, Anne-Elisabeth de Bayer se maria avec Joseph-Philippe-Hyacinthe, comte de Looz-Corswarem ; quelque temps après, le dit comte fut créé duc par l'empereur d'Autriche. C'est donc à ce haut personnage que notre taque est due

(1) Nobiliaire des Pays-Bas par le baron de Herkenrode, p. 516, 517, 518, fig. 632.

La famille de Looz-Corswarem devint propriétaire du Pont d'Oye, actuellement occupé par le sénateur de Pitteurs-Hiégarts, mais ce ne fut qu'en 1790, en vertu d'un acte d'acquisition du 5 mars 1790 (1).



◈ **Taque au médaillon orné de rabans genre Louis XVI.**



N° 80. — **Taque à la croix de Bourgogne** non écotée, au millésime de 1779, marquant la fin de l'art, dans la fabrication des objets de l'espèce.

◈ **Taque aux armoiries de la famille de Saintignon de Longwy.**

N° 81. — **Taque aux armoiries de Charles-Quint**, provenant d'Udange, acquise, pour le musée, par l'intermédiaire de M. le général de Vinckeroy.

On remarque, dans le haut, la double aigle de l'empire Germanique avec les armoiries qui brochent sur le tout.

(1) Les Communes Luxembourgeoises, par E. Tandel, Tome III, p. 584.

Entre les colonnes de Hercule se trouve une banderole, sur laquelle on lit [*P*]*LVS* - - [*OVLTRE*], la devise de Charles V.



Dans le bas, Samson ouvre la gueule du lion.
Le tout est orné de dessins de la Renaissance. XVIe siècle.

N° 82. — **Taque aux deux Sirènes,** figurées par deux femmes nues jusqu'à la ceinture et dont les corps se terminent en forme de queue de poisson.

Cette forme les distinguait des Mélusines qui se terminent comme les serpents.

Une voile, soutenue au-dessus de leur tête par les mains, flotte au gré des

vents sur les flots. On sait que les sirènes, par la douceur de leurs chants, attiraient les navigateurs sur les écueils.

La sirène constitue aussi un meuble héraldique par excellence, mais, dans ces conditions, elle tient généralement un miroir.

Les sirènes étaient au nombre de deux, selon Homère. Elles personnifiaient à la fois les séductions et les dangers de la mer ; en même temps que les divinités de la marine, elles étaient les divinités musicales.



Parmi les œuvres modernes, on peut citer, dans l'iconographie, les sirènes de Puech au musée du Luxembourg, à Paris, œuvre des plus admirées.

La taque, dont il s'agit, a un caractère bien artistique ; elle provient d'Ethe.

On se demande si ce travail a été exécuté aux forges de Laclaireau, commune d'Ethe, dont les Lepine de la Claireau étaient possesseurs ?

◈ **Taque aux armes de Lorraine couronnées.**

Les branches de la couronne sont formées de dauphins. L'écusson est soutenu par deux aigles portant couronne et, au cou, un collier avec la croix de Lorraine.



◈ **Taque ornée du collier de la Toison d'or** existant au château de M. Henri Orban de Xivry, conseiller provincial à Laroche.



N° 83. — Plaque rappelant le Sinistre de Battincourt.

L'idée de commémorer le souvenir d'un grand désastre arrivé, en 1883, à Battincourt, a également germé dans l'idée de quelques généreux philanthropes qui ont formé un comité de secours pour venir en aide aux malheureux sinistrés.



Quelques plaques ont seulement été coulées à Châtillon, aux usines de M. Glaesener, et comme l'une d'elles a été destinée à notre musée par M. Tandel, Président du dit comité et de notre Institut, j'ai cru devoir la reproduire à la

suite de ce travail, d'après une photographie que j'ai prise à Messancy, chez M. le notaire Tesch Jules, qui en possède un des rares exemplaires :

D · O · M · (Deo optimo maximo)
IN CEN DIVM· INFE LICITER· EVerLT·
CHARITAS · VERO · EREXIT·

Ce chronodistique forme, au moyen des chiffres romains, la date du sinistre, 1883.

LE TROIS SEPTEMBRE 1883, UN VIOLENT INCENDIE
DÉTRVISIT SOIXANTE-QVATRE MAISONS DU VILLAGE
DE BATTINCOVRT.
GRACE A LA CHARITÉ DV PAYS ENTIER SES
MALHEVREVX HABITANTS PVRENT RAPIDEMENT
RÉPARER LES RVINES ET RELEVER LEVRS MAISONS
RECONNAISSANCE ÉTERNELLE
A TOVS CEVX QVI, PAR LEVRS DONS, ONT CONTRIBVÉ
A CETTE OEVVRE DE BIENFAISANCE

LE COMITÉ DE SECOURS

EMILE TANDEL PRÉSIDENT COMMISSAIRE D'ARRONDISSEMENT
FRANÇOIS MICHAËLIS PRÊTRE
BEGRAND BOVRGMESTRE
SELLIER NOTAIRE CONSEILLER PROVINCIAL
JVLES TESCH· IDEM·
ETIENNE ET LOGELIN
LAVRENT SECRÉTAIRE.

Il s'agit d'une reproduction en fonte de la grande plaque en marbre commémorative placée dans l'église de Battincourt.

Il en a été placé dans quelques maisons reconstruites, dont leur ancienne taque avait disparu ; une au presbytère de Battincourt ; une autre dans le bureau communal de Halanzy.

MM. Tandel, Président, Jules Tesch et Sellier, membres du comité, en avaient acheté chacun une. — M. Tandel devait faire don de son exemplaire au Musée archéologique, mais M. Jules Tesch l'a devancé.

L'ancien poêle de la Justice de Paix d'Etalle. — L'administration communale d'Etalle a fait don, au musée archéologique de la province, d'un ancien poêle à ornements artistiques dans un style rappelant les époques de Henri II, Henri IV et de Louis XIII (1).



(1) Le musée de Cluny à Paris possède un poêle identique.

Le poêle est entouré, vers le milieu, d'une balustrade avec colonnettes genre Henri II et portant des têtes d'anges (mascarons) à ailes déployées (Louis XIII), qui sont attachées sur des morceaux de fer d'écartement, comme pour protéger les personnes contre la trop grande chaleur du foyer, et naturellement contre les brûlures

Il est surmonté d'une grande couronne royale, pareille à une autre couronne qui se trouve depuis longtemps au musée, et dont on ne pouvait s'expliquer l'emploi. La couronne elle-même se termine en pointe par une grande croix.

Vers le bas, se trouvent les initiales L. M. IHS et la date de 1742. Les trois inscriptions sont séparées par des ceps de vignes chargés de fruits.

La tradition veut que cet intéressant travail vienne des forges d'Orval. Tout semble aussi l'indiquer :

Les initiales L. M. semblent être celles de Laurent Michaelis, abbé d'Orval de 1628 à 1638 ; IHS pour Jésus-Christ. Mais la date de 1742 vient un peu contrarier cet ordre d'idées.

Cependant, il arrive fréquemment que des ouvrages d'art ancien ont été remployés à diverses époques, mais que la date est changée à chaque remploi.

Notamment, dans les plaques de foyer, si nombreuses encore dans le Luxembourg, on rencontre plusieurs dates très espacées sur les mêmes sujets.

Les dessins du poêle de la Justice de paix d'Etalle sont de l'époque de Louis XIII (1610-1643), date correspondante à la présence de l'abbé Laurent Michaëlis à Orval. (La balustrade et les anges) (1).

Ces dessins sont classiques, ils indiquent cette époque, comme le Phénix et la Salamandre indiquent celle de François Ier, les coquilles sculptées celle de Louis XV, les rubans noués celle de Louis XVI et les aigles impériales celle de l'Empire.

Je ne pense pas qu'il faille encore faire un rapprochement entre le millésime qui se trouve sur ce poêle et les initiales possibles des abbés qui ont présidé aux destinées d'Orval, à cette date, c'est-à-dire Mommaerts qui est décédé, le 25 décembre 1742 et Meuldre (de) qui s'est démis de sa dignité, en 1757. La lettre L ne correspondrait, du reste, pas avec leurs prénoms.

Il y a lieu de féliciter l'administration communale d'Etalle d'avoir envoyé cette intéressante pièce au musée d'Arlon, sur les instantes démarches de Mr E. Tandel, président de l'Institut archéologique d'Arlon.

(1) Des têtes d'anges, à ailes déployées, figurent dans les coins du cartouche d'une plaque de foyer aux armoiries de de Meughen, abbé d'Orval en 1601.

Il y a, à Pin, chez un sieur Goffinet-Goffinet (1), un vieux fourneau analogue à celui d'Etalle, sauf le fragment supérieur qui manque. Il est orné d'un motif en fonte à jour et porte l'inscription que voici :

JAR . MAR . JEANE . MAT . AVOIR
ETE . FAIT . PAR . CLAUDE . CHENY
ALA . HALYEULE . 1770 .

La Hailleule est une section de Jamoigne où étaient jadis des usines métallurgiques.

Taque au millésime de 1779.

Je n'ai pas cru devoir reproduire cette taque en photographie ; elle marque, en effet, en 1779 (son millésime), la décadence de l'art. On a conservé, on ne sait trop pourquoi, un restant de la croix de Bourgogne, sans doute pour lui donner plus de solidité.

Cette taque a été donnée au musée par M. Leclercq-Vériter d'Arlon.

* * *

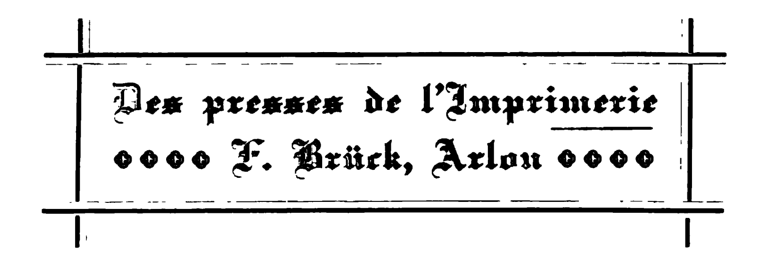
Je suis arrivé au bout de la tâche que je me suis imposée. Mon travail semblera peut-être imparfait, mais, je le répète, je souhaite qu'un autre fasse mieux.

Il me reste à rendre hommage au créateur de la section des taques du musée, dont je ne fus que le collaborateur. C'est, en effet, M. Tandel qui, il y a quelque dix ans, eut l'idée de réunir cette collection qui devint rapidement considérable et acquit une importance hautement appréciée par tous les connaisseurs.

Quae sunt Caesaris, Caesari !

J.-B. SIBENALER.

(1) Renseignements donnés par feu M. le Dr Jacques, bourgmestre et conseiller provincial à Florenville.



Erratum.

Une erreur s'est glissée sous le n° 15 de notre travail sur les Taques et Plaques de Foyer, page 40 du présent volume.

Le cliché qui devait accompagner ce numéro n'a pas été reproduit.

Nous nous empressons de rectifier cette omission et de donner ci-après la reproduction de ce superbe spécimen de contre-cœur.



N° 15. — Taque aux armoiries de Charles Quint.



Il y a lieu de faire un rapprochement entre cette taque et le n° 70 (page 145) dont la devise est en latin et dont le dessin diffère quelque peu : Celle du musée est très fruste, c'est pourquoi nous avons pris le cliché sur celle que possède M. Leroy, géomètre du cadastre à Arlon.

On remarque aux extrêmités les deux colonnes d'Hercule sur lesquelles deux génies soutiennent une banderole portant une des devises de Charles Quint : « DONNE MOI VERTV CONTRE TES ANNEMIS » ; les deux petites colonnes d'Hercule se trouvent encore sous l'écusson aux armes de la maison de Bourgogne avec la devise principale du dit monarque : « PLVS OVLTRE », toujours en avant. Le griffon à dextre porte le briquet de la Toison d'or sur l'aile droite.

Au musée de la porte de Hal, dans une cheminée de la fin du XVe siècle, se trouve une taque où est représenté Charles Quint précédé d'un guerrier portant le monde.

J.-B. S.

TABLES MÉTHODIQUES

DES

Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg

(TOMES I à XLII, 1851-1907)

PAR

Jules VANNÉRUS.

Ce n'est pas la première fois que se publie un tableau d'ensemble des travaux insérés dans les *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg,* autrefois *Société pour la conservation des Monuments historiques et des Oeuvres d'art dans la Province de Luxembourg.*

A diverses reprises déjà (1), en 1877, 1886, 1893, 1900 et 1901, on a donné des tables générales des publications de la Société d'Arlon, mais, à l'exception de celle rédigée en 1900 par M. Tandel, elles ne constituent que des répertoires tout à fait sommaires : on s'est contenté, en effet, d'y reproduire, l'une après l'autre, sans rien changer ni ajouter à chacune d'elles, les tables particulières des volumes.

Telles quelles, elles ont pu évidemment déjà rendre des services : elles évitaient au chercheur la peine fastidieuse d'ouvrir successivement tous les volumes des *Annales* jusqu'à ce qu'il

(1) Voir les numéros 28 à 32 de la Table qui suit.

eût trouvé le travail à consulter. Mais, de par leur nature même, elles ne pouvaient être de quelque utilité qu'à un lecteur déjà familiarisé avec les *Annales*, qui savait qu'une notice de tel ou tel auteur, sur tel ou tel sujet, y avait paru.

En 1900, M. Tandel, qui avait certainement dû se rendre compte de la nécessité qu'il y avait de rendre plus faciles les recherches dans la collection des *Annales*, dressa la « Table alphabétique des auteurs qui ont écrit dans les *Annales* de 1847 à 1900 inclus ». C'était déjà un progrès notable; cependant, semblable table était encore incomplète.

En effet, la table de n'importe quelle collection du genre des *Annales* doit, pour être à même de rendre tous les services que l'on est en droit d'en attendre, indiquer immédiatement au chercheur s'il trouvera parmi ces publications, et à quel endroit précis :

a) un travail sur tel ou tel *sujet ;*

b) une dissertation de tel ou tel *auteur ;*

c) une notice sur telle ou telle *localité* ou sur tel ou tel *personnage.*

Les Tables qui suivent répondent, je l'espère, aux *desiderata* que je viens de formuler. Elles comprennent en effet :

a) l'indication, par ordre systématique des matières, des titres de toutes les notices et monographies parues dans les *Annales*;

b) une table alphabétique des noms d'auteurs;

c) une table alphabétique de tous les noms géographiques ou de personnes cités dans ces titres;

d) une table alphabétique des matières.

J'avais déjà depuis longtemps, pour mon usage personnel, relevé sur fiches les titres des travaux publiés dans les *Annales* et les avais classés dans un certain ordre, en rapport avec mes recherches habituelles. Le Président de l'*Institut*, Monsieur Tandel, ayant incidemment appris l'existence de mon répertoire, me demanda de le publier, pour faire profiter tous les membres de la Société, ainsi que tous les lecteurs des *Annales*, du résultat du fastidieux travail que je m'étais imposé. Telle est l'origine de la présente publication.

Cette publication arrive, je crois, d'autant plus à son heure que la collection des *Annales* comprend déjà 42 volumes : si de 1847 à 1877 les fascicules n'ont paru qu'irrégulièrement — neuf tomes pour une période de trente ans —, depuis 1877, par contre, chaque année voit un nouveau volume s'ajouter aux précédents. A ce point de vue, même, la longue énumération des dissertations de tous genres publiées par l'*Institut archéologique du Luxembourg*, éloigné des grandes bibliothèques et des établissements d'études supérieures, constitue un bel exemple de vitalité pour une société provinciale d'archéologie et d'histoire.

J'ai donc été doublement heureux de pouvoir répondre au désir formulé par le zélé Président de l'*Institut*, qui travaille depuis plus de trente ans à assurer la prospérité de la vieille Société d'Arlon : ce n'est pas pure coïncidence si c'est cette dernière période qui a été, pour l'*Institut*, marquée par la plus grande fécondité.

Le 31 décembre 1907.

I. — Table systématique des Notices.

Je n'ai fait que reproduire ici les titres des travaux et dissertations ; lorsque ces titres n'étaient pas suffisamment explicites par eux-mêmes, j'y ai ajouté, entre [ ], quelques mots, destinés à renseigner plus amplement sur le ou les sujets traités dans les notices.

Pour faciliter les recherches dans *Les Communes luxembourgeoises*, j'ai compris dans ma Table toutes les notices consacrées à chacune de ces communes.

Abréviations : CL = *Les Communes luxembourgeoises*, par E. Tandel ; cl. = cliché ; pl. = planche.

PREMIÈRE PARTIE.

La Société.

I. — *Règlement. Fondation.*

1. — Règlement d'ordre intérieur. La Société pour la conservation des Monuments historiques et des œuvres d'art dans la province de Luxembourg. T. 1 (1851), 13-16.

2. — **G.-F. Prat**. — A propos de la création de la Société archéologique d'Arlon [Collections archéologiques ; but de la Société ; archives ; époques celtique, germaine, romaine, gallo-romaine, gallo-franque, du moyen-âge]. T. 2 (1852), 101-181, et (1887), 103-182.

3. Règlement de l'Institut archéologique de la province de Luxembourg. T. 8 (1874), 18-20.

2. — *Rapports sur les travaux.*

4. — Rapport général sur les opérations de la Société pendant les années 1847-1848 et 1848-1849, présenté par le Comité permanent. T. 1 (1851), 3-70.

Idem, années 1849-1850 et 1850-1851. T. 2 (1852), 5-29.

Idem, années 1851-1852. T. 3 (1854), 1-11.

G.-F. Prat. Même rapport, a. 1852-1853 et 1853-1854. T. 4 (1856), 1-14.

G.-F. Prat. Idem, a. 1854-1855. T. 4 (1856), 15-46.

G.-F. Prat. Même rapport, présenté en 1862. T. 5 (1867), 19-28.

G.-F. Prat. Idem, en 1866. T. 5 (1867), 29-34.

Sibenaler. Rapport sur les travaux de la Société pendant l'exercice 1900. T. 36 (1901), IV-XIV.

3. — *Procès-verbaux d'assemblées.*

(Assemblées générales ; réunions générales ; séances ; assemblées ordinaires ; réunions du comité).

5. — 16 août 1847. T. 1 (1851), 16-19.
28 août 1849. T. 2 (1852), 29-31.
4 octobre 1851. T. 3 (1854), 12-16.
28 août 1852. T. 3 (1854), 16-21.
28 août 1862. T. 5 (1867), 10-16.
11 septembre 1866. T. 5 (1867), 16-18.
26 août 1869. T. 6 (1870), 9-13.
25 août 1873. T. 8 (1874), 9-17.
6 octobre 1876. T. 9 (1877), 1-3.
29 octobre 1877. T. 10 (1878), V-XI ; (1898), V-X.
16 décembre 1878. T. 11 (1879), 3-4.
27 octobre 1879. T. 12 (1880), 3.
15 septembre 1884. T. 16 (1884), I-X.
24 septembre 1886. T. 19 (1887), 1-2.
8 novembre 1886. T. 19 (1887), 3-15.
15 septembre 1889. T. 25 (1891) ou CL, t. 4, 730-733.
18 août 1891. Ibidem, 733-737.
25 juin 1894. T. 29 (1894), 3-7.
28 juillet 1896. T. 31 (1896), I-XI.
6 juin 1898. T. 33 (1898), A-G.
6 septembre 1898. Ibidem, G-J.
30 juillet 1899. T. 34 (1899), après le titre.
8 mai 1901. T. 36 (1901), I-XIV.
10 novembre 1902. T. 37 (1902), V-VIII.

4. — *Membres.*

LISTES.

6. — 1852. T. 2 (1852), 3-4.
1854. T. 3 (1854), V-VIII.
1856. T. 4 (1856), V-VIII.
1867. T. 5 (1867), 5-9.
1870. T. 6 (1870), 5-8.
1871. T. 7 (1871), 5-8.

1874. T. 8 (1874), 5-8.
1876. T. 9 (1877), 5-8.
1884. T. 16 (1884), XI-XIV.
1887. T. 19 (1887), 21-24.
1891. T. 25 (1891) ou CL, t. 4, 738-741.
1894. T. 29 (1894), 7-10.
1898. T. 33 (1898), K-O.
1901. T. 36 (1901), XV-XXI.
1902. T. 37 (1902), IX-XV.
1904. T. 39 (1904), I-VII.
1906. T. 41 (1906), VII-XII.
1907. T. 42 (1907), I-VII.

NÉCROLOGES.

7. — **E. Tandel.** Nécrologe de l'Institut archéologique de 1846 à 1877. T. 9 (1877), 241-264 et 379.

8. — **E. Tandel.** Nécrologe. Franç. Germain († 1860) ; Alex. Pruvost († 1874). T. 10 (1878), 285-287 ; (1898), 292-294.

9. — J.-P. Nothomb, Léop. de Mathelin, Eug. Van Bemmel († 1880). T. 12 (1880), 278-281.

10. — Mr Gillet, Nic. Besseling, J.-B. Nothomb, abbé Schœtter, H. de Mathelin († 1881). T. 13 (1881), 259-265.

11. — Ch. München, Aug.-Cl. Neyen († 1882) ; Ph.-Fr.-Xavier-Théodore Heuschling († 1883). T. 15 (1883), 391-392.

12. — Nécrologe [1884-1887]. T. 19 (1887), 339-340.

13. — Discours de M. **Tandel** sur la tombe de M. Hourt. T. 25 (1891) ou CL, t. 4, 737-738.

14. — Nécrologie [1892-1893]. T. 28 (1893) ou CL, t. 6B, 1416.

15. — Nécrologie [Charles Laurent, † 1894]. T. 28 (1894) ou CL, t. VII, après le titre.

16. — Nécrologie [1902-1903 ; avec portrait du P. Goffinet]. T. 38 (1903), 225-226.

17. — Nécrologie [1903-1904]. T. 39 (1904), 383.

18. — **E. T.** Nécrologe [1904-1905]. T. 40 (1905), 318.

19. — **J. F.** Nécrologie. Henri Schuermans. T. 40 (1905), 228-229.

20. — **E. T.** Nécrologe [1905-1906 ; avec portrait de M. Eug. Jacques]. T. 41 (1906), 286.

21. — Nécrologe 1907. T. 42 (1907), VII.

Divers.

22. — S. A. R. Mgr le comte de Flandre accepte le titre de membre protecteur de l'Institut. T. 9 (1877), I-III.

23. — Portrait du baron Edouard Orban de Xivry, gouverneur de la province de Luxembourg (1858-1901). T. 36 (1901), après le titre.

24. — **E. T.** Eug. Smits [avec portrait]. T. 39 (1904), 363-364 et après le titre.

25. — Portrait de Philippe, comte de Flandre (1837-1905). T. 41 (1906), III.

26. — S. A. R. Mgr. le Prince Albert de Belgique, membre protecteur de l'Institut. T. 41 (1906), V.

27. — Portrait d'Eugène Jacques (1848-1906). T. 42 (1907), avant le titre.

5. *Publications.*

Tables.

28. — Table générale des publications insérées dans les Annales de l'Institut, depuis sa fondation en 1847 jusqu'à l'année 1877, inclusivement. T. 9 (1877), 381-389.

29. — Table générale des matières : 1847-1886. T. 18 (1886), I-IV, *in fine*.

30. — Table et prix de vente des Annales : 1847-1893. T. 28 (1893) ou CL, t. 6B, 1513-1516.

31. — **E. Tandel.** Table alphabétique des auteurs qui ont écrit dans les Annales de 1847 à 1900 inclus. T. 35 (1900), 313-328.

32. — Table et prix de vente des Annales : 1847-1901. Fascicule de 8 ff. tiré-à-part.

Récompenses.

33. — **E. Tandel.** Exposition universelle de St-Louis 1904. [Participation de l'Institut]. T. 40 (1905), 161.

34. — **E. Tandel.** Exposition de Liége. [Participation de l'Institut]. T. 41 (1906), 109.

Relations avec les autres sociétés savantes.

35. — Liste des sociétés avec lesquelles l'Institut est en relation par voie d'échange de publication. T. 10 (1878), XII-XIII ; (1898), XI-XII.

36. — Liste des nouvelles sociétés étrangères avec lesquelles l'Institut est en relation..... T. 12 (1880), 283.

37. — Sociétés avec lesquelles notre Institut fait échange de publications. T. 33 (1898), O-P.

Idem. T. 36 (1901), XXII-XXIII.

38. — Fédération archéologique et historique de Belgique. Session de 1886 tenue à Namur. T. 19 (1887), 16-20.

39. — Liste des vœux du Congrès de Bruges. Liste des questions renvoyées au congrès de Charleroy. T. 20 (1888), 297-302.

40. — **J. Vannérus.** Compte rendu des travaux du Congrès archéologique et historique tenu à Arlon en 1899. — Annexe : Procès-verbaux des séances tenues à Bruxelles par les délégués des Sociétés fédérées les 17 déc. 1899, 16 déc. 1900 et 9 juin 1901. T. 36 (1901), 1-264.

41. — Union de la Presse périodique belge. [Résolutions adoptées au congrès de 1906]. T. 41 (1906), 282-283.

6. *Musée et Collections.*

En général.

42. — **V. Birnbaum.** Les Musées d'Arlon. T. 24 (1891) ou CL, t. 1, 713-718 ; t. 28 (1893) ou CL, t. 6B, 1429.

43. — Visite de S. M. le Roi Léopold II au Musée archéologique d'Arlon, le 16 août 1892. T. 28 (1893) ou CL, t. 6B, 1415-1416.

44. — **E. T.** La nouvelle galerie du Musée. Ibidem, 1416-1417.

45. — **V. Birnbaum.** Les Musées d'Arlon [dans le volume du Congrès d'Arlon]. T. 35 (1900), 37-82.

46. — **E. Tandel.** Musée archéologique. Conventions entre la Province de Luxembourg, l'Administration communale d'Arlon et le Président de l'Institut [des 10 mars 1904 et 11 mai 1905]. T. 40 (1905), 223-225.

47. — **E. Tandel** et **J.-B. Sibenaler.** Le Musée de l'Institut. T. 41 (1906), 155-170.

48. — **E. Tandel.** Musée archéologique. Convention du 12 juin 1907 entre la Ville d'Arlon et l'Institut. T. 42 (1907), 189-190.

49. — [**E. Tandel**]. Musée de l'Institut. Nouveaux dons de M. Eug. Smits. T. 42 (1907), 400.

Bibliothèque.

50. — **F. Loës.** Catalogue de la Bibliothèque de l'Institut. T. 30 (1895), 134-191.

51. — **Loes.** Catalogue de la Bibliothèque. Table des Auteurs et du titre des publications sans nom d'auteur. T. 34 (1899), 149-159.

52. — **Loes.** Supplément au catalogue... dressé en mai 1899. T. 34 (1899), 137-148.

Documents.

53. — Inventaire des documents Vannérus appartenant à l'Institut. 1re série, t. 41 (1906), 226-234.

COLLECTION LAPIDAIRE.

54. — **H. Schuermans**. Inscriptions romaines du Musée d'Arlon. T. 9 (1877), 9-16.

55. — **G.-F. Prat**. Histoire d'Arlon et de la province de Luxembourg. Atlas 1re série (sans titre) : 94 planches de pierres romaines. 2e série, Musée provincial d'Arlon : 43 planches de pierres romaines, plus 2 planches d'objets divers et 2 plans d'Arlon de 1550 et 1874. Ces planches et plans ont été publiés dans l'Histoire d'Arlon de Prat. T. 8 (1874), *in fine*.

56. — **E. T.** Catalogue illustré du Musée des Pierres Romaines [Annonce de la publication]. T. 39 (1904), 281.

57. — **J.-B. Sibenaler**. Guide illustré du Musée lapidaire romain [Avec 96 pl]. T. 40 (1905), 1-132.

58. — Catalogue illustré des pierres romaines du Musée. T. 41 (1906), 106-108.

MONNAIES ; SCEAUX.

59. — Tableau des monnaies romaines [de la collection de la Société] classées et inventoriées. T. 1 (1851), 20-47 ; t. 2 (1852), 11-13 et 32-53.

60. — Monnaies du moyen-âge ou modernes [de la collection de la Société], classées et non inventoriées. T. 2 (1852), 14-19.

61. — **E. Tandel**. La collection Xavier Heuschling [Numismatique]. T. 14 (1882), 1-26.

62. — Empreintes en terre cuite de sceaux luxembourgeois [appartenant à la Société]. T. 1 (1851), 60-63 ; t. 2 (1852), 54-55.

DONS ET ACQUISITIONS.

63. — Liste des donateurs de monnaies ou de médailles. T. 6 (1870), 15-18 ; t. 10 (1878), 288, et (1898), 295.

64. — Dons en 1880 à l'Institut. T. 12 (1880), 282.
Dons en 1881. T. 13 (1881), 267.
1882. T. 14 (1882), 327.
1883. T. 15 (1883), 393.
1884. T. 16 (1884), 257.
1884 et 1885. T. 17 (1885), 317.
1886. T. 18 (1886), 333.
1886-1887. T. 19 (1887), 337-338.

65. — **J.-B. Sibenaler**. Dons en 1887-1888. T. 20 (1888), 313-316.

66. — **J.-B. Sibenaler**. Années 1888-1890. T. 24 (1891) ou CL., t. 1, 753-758.

67. — Accroissements des collections du Musée de l'Institut. T. 26 (1892) ou CL, t. 5, 651-655.

68. — Dons et acquisitions en 1893. T. 28 (1893) ou CL, t. 6 B, 1429-1432 et 1512.

69. — Liste des dons. 1893-1894. T. 29 (1894), 65-66.

70. — Dons depuis la publication du t. 29. T. 30 (1895), 196.

71. — **E. Tandel**. Dons en 1897. T. 32 (1897), 209-213.

72. — **E. Tandel**. Dons en 1897-1898. T. 33 (1898), 259-260.

73. — **E. Tandel**. Legs Francq [Tableaux et livres]. T. 34 (1899), 125-136.

74. — Dons en 1898-1899. T. 34 (1899), 252.

75. — **J.-B. Sibenaler**. Liste commentée des dons reçus au Musée archéologique en 1900. T. 35 (1900), 294-298.

76. — Dons en 1900-1901. T. 36 (1901), 314-315. — 1901-1902 : t. 37 (1902), 310. — 1902-1903 : t. 38 (1903), 227-229. — 1903-1994 : t. 39 (1904), 384-388.

77. — **J.-B. S[ibenaler]**. Liste des dons 1904-1905. T. 40 (1905), 317.

78. — **E. T[andel]**. Dons en 1905-1906. T. 41 (1906), 287-289.

79. — **J.-B. Sibenaler**. Dons en 1906-1907. T. 42 (1907), 401-404.

DEUXIÈME PARTIE.

I. Sciences auxiliaires de l'Histoire.

1. — *Bibliographie. Histoire de l'Imprimerie.*

80. — **J.-B. Douret**. Premières impressions de *Luxembourg*. T. 37 (1902) 273-277.

81. — **J.-B. Douret**. Recherches bibliographiques sur les journaux luxembourgeois. T. 13 (1881), 211-238 ; supplément, t. 18 (1886), 241-264.

82. — **J.-B. Douret**. La presse luxembourgeoise, 1740-1889. T. 21 (1889) ou CL, t. 1, 593-609 ; t. 25 (1891) ou CL, t. 4, 692.
Additions et rectifications. T. 28 (1893) ou CL, t. 6 B, 1439-1442; t. 39 (1904), 289-304 ; t. 41 (1906), 257-273.

83. — **E. Tandel**. Les imprimeries en 1889 [Dans le Luxembourg belge]. T. 21 (1889) ou CL, t. 1, 611-612.

84. — **E. Tandel**. Vieux almanachs [luxembourgeois]. 1791 à 1840. T. 15 (1883), 221-281.

85. — **J.-B. Douret**. — Almanachs luxembourgeois (1764-1905). T. 42 (1907), 379-394.

86. — **J.-B. Douret.** Notice sur des ouvrages composés par les écrivains luxembourgeois. T. 6 (1870), 175-372.

Supplément. T. 7 (1871), 183-187.

2e supplément. T. 13 (1881), 3-53.

3e supplément. T. 14 (1882), 199-314.

4e supplément. T. 16 (1884), 133-179.

5e supplément. T. 17 (1885), 117-179.

Table alphabétique des noms des auteurs. T. 29 (1894), 45-55.

6e supplément. T. 31 (1896), 27-112.

7e supplément. T. 35 (1900), 167-269.

87. — **Ozeray** père. Aperçu historique sur l'imprimerie de *Bouillon*. T. 5 (1867), 115-164.

88. — **J.-B. Douret**. Bibliographie bouillonnaise. 1760-1798. T. 8 (1874), 91-141 ; t. 15 (1883), 19-27 ; t. 30 (1895), 12-25 ; t. 39 (1904), 344-355.

89. — **J.-B. Douret**. Bibliographie. Notice des ouvrages composés par les écrivains du duché de Bouillon. T. 5 (1867), 299-313. Supplément. T. 36 (1901), 270-275.

90. — **J.-B. Douret**. Introduction de l'imprimerie à *St-Hubert*, *Neufchâteau* et *Muno*. T. 37 (1902), 278-280.

91. — **J.-E. Liégeois.** Notes manuscrites insérées dans l'histoire du duché de Luxembourg et comté de Chiny du P. *Bertholet*, par **T.-H. Welter,** curé à Ethe en 1784. T. 8 (1874), 187-202.

92. — Abbé **Tillière**. Deux anciennes lettres relatives à l'Histoire du Luxembourg du P. *Bertholet*. T. 31 (1896), 248-249.

93. — **J. Vannérus**. Au sujet de la publication de l'Histoire du Luxembourg de Bertholet. T. 34 (1899), 123-124.

94. — **J.-B. Douret**. Documents relatifs à l'histoire des duchés de *Luxembourg* et de *Bouillon* [Raretés bibliographiques]. T. 15 (1883), 3-6.

95. — **J.-B. Douret**. Notes bibliographiques concernant les écrits sur *Saint-Donat*. T. 34 (1899), 77-80.

96. — **J.-B. Douret**. Un livre de la bibliothèque de l'abbaye de *St-Hubert*. T. 10 (1878), 91 ; (1898), 91-92.

97. — **J.-B. Douret**. Imprimeurs *luxembourgeois* à *Cologne* [*Mameranus*, *Cholinus*, *Mylius*]. T. 30 (1895), 1-11.

98. — **J.-B. Douret**. Ouvrages imprimés à *Cologne*, par Materne *Cholinus*, d'*Arlon* (suite). T. 39 (1904), 174-182.

99. — **J. Collin**. Un almanach centenaire [Calendrier de la Cour pour 1786]. T. 19 (1887), 127-134.

2. Biographie

100. — **N. Tillière**. Le R. P. *Hippolyte Goffinet* S. J. T. 38 (1903), 182-198.

101. — **A. de Leuze**. Biographie du R. P. [Phil.-Jean-Sidoine] *de la Fontaine d'Harnoncourt*, de la Compagnie de Jésus [né en 1669, mort en 1718]. T. 34 (1899), 161-191.

102. — **X. Heuschling**. Renseignements biographiques sur le professeur *Etienne Heuschling*, tirés de sa correspondance inédite. T. 12 (1880), 249-268.

103. — **X. Heuschling**. Notes biographiques, Panthéon de famille [Concerne principalement les familles *Heuschling*, *d'Arias de Parédès*, *d'Hollosy*, *Delamarre*, *Thyes* et *François*]. T. 13 (1881), 187-210.

104. — **E. Tandel**. Les dérèglements de comptes de *M. Godefroid Kürth* ou *Kurth*. T. 36 (1901), III-XX.

105. **A. de Leuze**. Règlement de comptes par *M. Kurth*, renvoyé à son auteur pour vice de forme. Ibidem, XXI-XXVI.

106. — **E. Tandel**. Les frères *Lamorménil*. T. 33 (1898), 1-20 ; t. 40 (1905), 226-227.

107. — **E. Tandel**. Le monument élevé à la mémoire du *Baron Edouard Orban de Xivry*, gouverneur de la province de Luxembourg [Avec 5 pl. et cl.]. T. 38 (1903), 199-221.

108. — **E. Tandel**. *G.-F. Prat*. T. 40 (1905), 166-167.

109. — **J. Vannérus**. Un officier luxembourgeois du XVIIe siècle : *Jean de Romal* dit *Machuré*, de *St-Mard*. T. 41 (1907), 171-180.

110. — **Warlomont**. Notice sur *Lambertine Théroigne de Méricourt*. T. 3. (1854), 245-248.

111. — **X. Heuschling**. Supplément à la biographie du prince *Célestin Thys* (v. Neyen, Biographie luxembourgeoise). T. 12 (1880), 237-245.

112. — **H. Goffinet**. Notice sur *Théod.-Henri Welter* [Généalogiste ; curé de Chenois]. T. 6 (1870), 147-151.

3. Généalogie.

113. — **J. Vannérus**. Les familles *luxembourgeoises* au chapitre noble de Ste Waudru à Mons. T. 41 (1906), 36-101.

114. — **E. T[andel].** Complément au tableau généalogique de la famille *de Baillet-Latour*. T. 39 (1904), 280.

115. — **Ch. Laurent.** La famille *de Busleiden* [Avec 1 tabl. généal.]. T. 22 (1889) ou CL, t. 2, 518-520; t. 23 (1891) ou CL, t. 4, 707-708; t. 28 (1893) ou CL, t. 6 B, 1491-1493.

116. — **J. Vannérus.** La généalogie de la famille *de la Fontaine d'Harnoncourt* [Avec 16 portraits, blasons et cl. divers]. T. 33 (1898), 54-93 et 247-248.

117. — **J. Fréson.** Notes sur les familles *de Gevigny* et *d'Everlange de Vitry*. T. 40 (1905), 232-243.

118. **F.-D. Doyen.** Notice généalogique sur la famille *de Ghenart*, anciens seigneurs de Sohier, d'après les archives de ce château [Avec dessin d'armoiries]. T. 18 (1886), 321-332.

119. — Un acte d'anoblissement au XVIIIe siècle [avec 2 planches. Concerne *P.-Emm. Granjean de Dosme*, anobli le 20 juin 1765]. T. 13 (1881), 101-109.

120. — **J. Jeanty.** La famille *de Harbonnier* [avec 1 dessin]. T. 20 (1888), 199-202.

121. — **A. de Leuze.** Etude généalogique sur les familles *de Leuze*, *de Neuforge*, *de Juppleu* et *de Harre*. T. 16 (1884), 77-132.

122. — **A. de Leuze.** Familles *de Leuze* et *de la Neuveforge*. T. 39 (1904), 87-101.

123. — **J.-B. Geubel.** *Ochain*, issu de Normandie [avec 3 pl.]. T. 4 (1856), 79-111.

124. — **Ozeray.** Généalogie des comtes d'*Orchymont*, de Bièvre et de Graide. T. 8 (1874), 167-170.

125. — **Ch. Laurent.** « Déduction généalogique de la famille *Tesch* et de leurs alliés ». T. 26 (1892) ou CL, t. 5, 688-694.

126. — **J. Vannérus.** Le cartulaire Tesch de Fresnoy-la-Montagne (1415-1746) T. 40 (1905), 168-221.

127. — **Cl. Maus.** Notes sur la famille Jacques de *Virton*. T. 8 (1874), 171-173.

4. *Archéologie.*

En général.

128. — L'abbé **Germain.** Notice historique sur quelques antiquités de la pro-

vince [Numismatique et archéologie. Evêque suffragant de Liége. Bastogne. Cobréville. Avec 3 pl.]. T. 4 (1856), 49-77.

129. — R. P. **A. Goffinet.** Notices archéologiques [Orval, Bellefontaine, St-Mard, Villemont, Gérouville, Villers-Tortru, etc.]. T. 5 (1867), 41-50.

130. — Catalogue des antiquités recueillies par **J.-B. Geubel.** [Dressé en février 1873]. T. 7 (1871), 123-133.

131. — **V.-M.-G. Dendal.** Antiquités à Watermal (lez-Gouvy), à Rulles et à Villers-sur-Semois [avec 1 pl.]. T. 20 (1880), 303-307.

132. — **J.-B. Sibenaler.** Mélanges d'archéologie luxembourgeoise. Découvertes archéologiques : Arlon, Assenois (lez-Hompré), Assenoy, Bettborn, Bonnert, Bonnerue (Moircy), Champlon, Foy-Noville, Halanzy, Nivelet, Petit Halleux, Vielsalm, Wolkrange. T. 28 (1893) ou CL, t. 6B, 1432-1439.

133. — **J.-B. Sibenaler.** Mélanges d'archéologie luxembourgeoise. Découvertes archéologiques dans la province [Arlon, Buzenol, Namoussart, Attert, Neufchâteau, Rettigny]. T. 29 (1894), 67-70.

134. — **J.-B. Sibenaler.** Rapport sur les découvertes faites pendant l'année, notamment à Arlon [Plaques de foyer du XVe siècle. Etablissement romain près du viaduc de Sesselich. Pierre tombale avec inscription inédite]. T. 31 (1896), V-IX.

135. — **J. Vannérus.** Note sur des recherches et des fouilles faites dans la province de Luxembourg pendant les années 1895 et 1896 [avec 3 pl. et 7 cl.]. T. 34 (1899), 107-121.

136. — **A. de Loë.** Recherches et fouilles [Dans le Luxembourg. Avec 4 pl. et 7 cl.]. T. 40 (1905), 269-284.

137. — **J. B. Sibenaler.** Découvertes d'antiquités faites récemment à *Arlon* [En 1887]. T. 19 (1887), 335-336.

138. — Arlon [Mélanges archéologiques. Fouilles]. T. 26 (1892) ou CL, t. 5, 660-662.

139. — **J.-B. Sibenaler.** La Chentzé et les travaux de nivellement pour l'érection de la nouvelle église d'Arlon. T. 42 (1907), 191-192.

140. — **Jeantin.** Notice sur une arme antique trouvée au camp d'incinération de Maidi-Gi-Bois, territoire de *Belfontaine*. T. 6 (1870), 83-85.

141. — **J.-B. Geubel.** Rapport sur les fouilles de *Durbuy* [avec 3 pl.]. T. 2 (1852), 73-76.

142. — **Schuermans** et **V. Fabri.** Tombes découvertes à *Ennetlles*. T. 37 (1902), 307.

143. — **J. Maquet.** Correspondance [Lettre relative à une trouvaille à *Hardigny*]. T. 38 (1906), 223-224.

144. — **J.-B. Geubel.** Fouilles à *Heblon*, territoire de Werpin, commune de Hotton, arrondissement de Marche [avec 1 pl.]. T. 2 (1852), 76-78.

145. — **J.-B. Geubel.** Notice sur un cachet et sur un anneau trouvés dans l'arrondissement de *Marche* [avec 1 pl.]. Ibidem, 79-80.

146. — Chanoine **Doyen.** Une trouvaille à *Nassogne*. T. 20 (1888), 133-134.

147. — **Geubel.** Grotte de *On* [Trouvaille archéologique]. T. 4 (1856), 113-115.

148. — Découverte d'antiquités près de *Rondu*. T. 19 (1887), 336.

149. — *Sainte-Marie*-sur-l'Ourthe ou Sainte-Marie-Chevigny [Fouilles]. T. 26 (1892) ou CL, t. 5, 662-663.

150. — **J. Roster.** Antiquités découvertes sur le territoire de *Thiaumont*. T. 16 (1884), 249-251.

151. — **E. Tandel.** Fouilles et découvertes [A *Tontelange*, en 1880]. T. 12 (1880), 273.

152. — **Hermand.** Fouilles à *Vellereux* (Mabompré) [Avec 1 dessin]. T. 14 (1882), 325.

153. — **Dordu.** Notice sur des sépultures anciennes trouvées à *Virton-Saint-Mard*. T. 36 (1901), 276-278.

154. — **J.-B. Sibenaler. Fr. Cumont.** A propos des sculptures antiques de Virton. T. 39 (1904), 285-288.

155. — Objets antiques trouvés à la Mallepierre (*Virton*) et à Hondelange, remis par l'ingénieur L. De Grandvoir. T. 5 (1867), 51-52.

156. — **H. Schuermans.** Trouvailles d'antiquités en *Belgique*. T. 34 (1899), 1-23.

PRÉHISTOIRE.

157 — **Ch. Arendt.** Les trouvailles préhistoriques faites jusqu'ici dans le *Grand-Duché de Luxembourg* [Lu au Congrès d'Arlon]. T. 36 (1901), 2-6.

158. — **van Werveke.** Les découvertes préhistoriques dans le Grand-Duché de Luxembourg [Lu au Congrès d'Arlon]. T. 36 (1901), 10-14.

159. — **Cés. Sulbout.** Note sur l'âge de la pierre en *Ardenne*. T. 9 (1877), 145-148.

160. — **E. Tandel.** Le dolmen de *Wéris*. T. 14 (1882), 315-317 ; t. 20 (1888), 129-130.

161. — **E. Tandel**. Un second dolmen à Wéris. Les fouilles à l'ancien dolmen de Wéris. T. 20 (1888), 203-207.

162. — **Abbé Loes**. Les mardelles [dans les environs d'*Arlon*. Lu au Congrès d'Arlon]. T. 36 (1901), 17-26.

163. — **Abbé Grob**. Note sur les margelles dans le *Grand-Duché de Luxembourg* [Lu au Congrès d'Arlon]. Ibidem, 7-9.

164. — **Huybrigts**. Les puits funéraires préhistoriques de *Tongres* [Lu au Congrès d'Arlon]. Ibidem, 33-38.

165. — **J.-B. Geubel**. Note sur l'existence de monuments des anciens cultes dans la forêt ardennaise [Avec 3 pl.]. T. 1 (1851), 85-96.

166. — **E. T[andel]** et **A. de Loë**. Deux objets de parure en or, de l'époque de bronze, trouvées à Fauvillers et à Arlon [Avec 1 cl.]. T. 42 (1907), 75-79.

ÉPOQUES GALLO-ROMAINE, ROMAINE ET FRANQUE.

167. — **L. Maeterlinck**. Portraits de Gaulois par des Etrusques (4e siècle avant notre ère) [Lu au Congrès d'Arlon]. T. 36 (1901), 186-189.

168. — **C.-J. Sulbout**. Le Luxembourg romain. T. 5 (1867), 235-297.

169. — **C.-J. Sulbout**. Le Luxemburgum Romanum. Continuation. Villégiatures. T. 6 (1870), 93-145.

170. — **C. Sulbout**. Le Luxemburgum Romanum. 5e fascicule [Avec 1 pl.]. T. 8 (1874), 79-90.

171. — **C. Sulbout**. Le Luxembourg romain. VIe fascicule [Avec 7 pl.]. T. 9 (1877), 149-232.

172. — **Geubel**. Notice sur les voies romaines du nord de la province de Luxembourg [Avec 8 pl. et 1 carte]. T. 2 (1852), 183-207, et (1887), 185-210.

173. — Les inscriptions romaines du *Luxembourg*. T. 28 (1893) ou CL, t. 6 B, 1447-1448.

174. — **H. Schuermans**. Epigraphie romaine du Luxembourg. T 28 (1893) ou CL, t. 6 B, 1458-1470; t. 34 (1899), 193-195.

175. — **F. Loes**. Trois inscriptions latines des environs d'Arlon [*Hondelange, Schockville, Lischert*]. T. 28 (1893) ou CL, t. 6 B, 1443-1447.

176. — **Abbé Loes**. Castella et maisons romaines fortifiées [des environs d'Arlon. Lu au Congrès d'Arlon]. T. 36 (1901), 46-63.

177. — **H. Goffinet**. Varia [Antiquités romaines]. T. 10 (1878), 93-95.

178. — **Ch. Arendt**. Y avait-il chez nous, du temps des Romains, des autels

votifs des trois Déesses-mères (*Matronensteine*)? [Lu au Congrès d'Arlon]. T. 36 (1901), 177-181.

179. — **J.-B. Sibenaler.** Les monuments anciens cachés dans les remparts des villes. T. 33 (1898), 257-258.

180. — **Abbé Loes.** L'*Arlon* romain. [Lu au Congrès d'Arlon]. T. 36 (1901), 106-115.

181. — **H. Schuermans.** Remparts d'Arlon. T. 9 (1877), 233-238.

182. — **H. Schuermans.** Remparts romains d'Arlon. T. 28 (1893) ou CL, t. 6 B, 1448-1458.

183. — **H. Schuermans.** Les remparts d'Arlon et leurs monuments lapidaires. [Lu au Congrès d'Arlon]. T. 36 (1901), 175-176.

184. — **A. Mersch.** Notice sur l'enceinte romaine d'Arlon. [Avec 2 plans]. Ibidem, 265-269.

185. — Antiquités [romaines] d'Arlon. T. 4 (1856), 22-28.

186. — **G.-F. Prat.** Monuments romains d'Arlon [Avec 94 pl]. T. 7 (1871), 9-121.

187. — **E. Tandel.** Substruction romaine à Arlon, au lieu-dit Sandkaul. T. 11 (1879), 289.

188. — **H. Goffinet.** Pierre tombale romaine [à Arlon] T. 19 (1887), 279.

189. — **H. Goffinet.** Hermès ou terme [à Arlon]. Ibidem, 280.

190. — **H. Schuermans.** Une nouvelle inscription romaine d'Arlon. T. 34 (1899), 105-106.

191. — **J.-B. Sibenaler.** Rapport sur la découverte des restes d'un portique romain à Arlon. Fouilles de 1899. T. 35 (1900), 289-290.

192. — **J.-B. Sibenaler.** Une nouvelle inscription épigraphique romaine trouvée à Arlon. T. 40 (1905), 316.

193. — **J.-B. Sibenaler.** Le cimetière romain d'Arlon (Lieu-dit Hochgericht) [Avec une planche]. T. 41 (1906), 277-281.

194. — **J.-B. Sibenaler.** Trouvaille d'objets de l'époque gallo-romaine à Arlon. Ibidem, 171-174.

195. — **J.-B. Sibenaler.** Les thermes d'Arlon [Avec 4 planches] T. 42 (1907), 253-261.

196. — **J.-B. Sibenaler.** Pierres monumentales provenant d'Arlon encastrées dans les murs d'une maison particulière à Luxembourg [avec 1 pl.]. T. 42 (1907), 395-397.

197. — **Ch. Hardy.** Le tumulus de Miltombe aux environs de *Bastogne*. T. 7 (1871), 135-142.

198. — **J.-B. Sibenaler.** Le cimetière frank de *Beauregard* [Commune de Dampicourt]. T. 33 (1898), 255-256.

199. — **Andrin**. Sépultures belgo-romaines à *Fontenoille*. T. 35 (1900), 299-300.

200. — **J.-P. Waltzing**. A propos de l'inscription du Dieu Entarabus [trouvée à *Foy*-Noville]. Réponse à M. Schuermans [suivie d'observations de MM. **Schuermans** et **Tandel**]. T. 34 (1899), 245-251.

201. — **J.-B. Sibenaler**. Une tombe franque et un autel anté-romain dans les environs de *Fratin*. T. 20 (1888), 309-312.

202. — **Jeantin**. *Guerrium*, ou le théâtre de la guerre contre les Belges, en l'an de Rome 689 (54 avant J.-C.). T. 6 (1870), 87-92.

203. — **G.-F. Prat**. Notice sur des substructions romaines découvertes à *Habay-la-Vieille*. T. 2 (1852), 81-84.

204. — **G.-F. Prat**. *Hatrival* gallo-romain [avec 1 plan]. T. 5 (1867), 331-387.

205 — **Loes**. Le fortin du *Kasselknap*. T. 41 (1906), 219-225.

206. — **J.-B. Sibenaler**. Brûle-parfum de l'époque romaine trouvé à *Majeroux* (Vieux-Virton). T. 42 (1907), 202-203.

207. — **Geubel**. Voyage de *Marche* à Rome en vingt-quatre heures. T. 8 (1874), 205-228.

208. — **N. Collignon**. Notes prises en 1861 et années suivantes sur des substructions romaines [à *Martelange* et *Hollange*]. Ibidem, 183-186.

209. — **J.-B. Sibenaler**. Les statuettes gauloises de Martelange. T. 42 (1907), 194-197.

210. — **J.-B. Sibenaler**. Les tombes romaines de *Massul*. T. 42 (1907), 168-170.

211. — **C.-G. Roland**. Quelles identifications peut-on proposer pour les stations romaines appelées « *Meduanto* » et « *Menerica* », que la Table de Peutinger place sur la voie romaine de Reims à Cologne ? [Lu au Congrès d'Arlon]. T. 36 (1901), 63-69.

212. — **G. Jottrand**. — L'emplacement de *Meduanto* et *Menerica*. Ibidem, 136-141.

213. — **J.-B. Sibenaler**. L'ara de *Messancy*. [Avec 1 planche]. T. 20 (1888), 135-136.

214. — **J.-B. Sibenaler**. Sépultures mérovingiennes du cimetière de Messancy. T. 39 (1904), 340-343.

215. — **A. Brinkmann**. Un bas-relief disparu de *Neumagen*. T. 42 (1907), 157-167.

216. — **Jeantin.** Rapport sur les sépultures gallo-romaines de *Poncel*, section de Tintigny, découvertes au mois de juillet 1873 [avec 1 pl.]. T. 8 (1874), 21-29.

217. — **J.-B. Sibenaler.** Tombes mérovingiennes trouvées à *Rostères*, vieux chemin de Virton à Houdrigny. T. 42 (1907), 200-201.

218. — **Ch. Legros.** Les tumuli de *St-Vincent* (Bellefontaine). T. 14 (1882), 319-324.

219. — Découverte d'une sépulture belgo-romaine à *Tillet*. T. 29 (1894), 70-71.

220. — **J.-B. Sibenaler.** L'ara de *Virton*. T. 32 (1897), 204-205.

MOYEN-AGE ET TEMPS MODERNES.

221. — **M.-J.-E. Ozeray.** Des monuments archéologiques à étudier dans les églises, les châteaux et les monastères du moyen-âge. T. 4 (1856), 131-137.

222. — **Ozeray** père. Des monuments historiques à étudier dans les églises, les châteaux et les monastères du moyen-âge. T. 5 (1867), 107-114.

223. — Note sur les travaux les plus importants de construction et de restauration d'églises, d'écoles, de presbytères et de cimetières, etc., exécutés depuis trente ans dans diverses communes de l'arrondissement d'Arlon. T. 22 (1889) ou CL, t. 2, 516-518.

224. — **E. T[andel]**. Notice sur les hôtels-de-ville, églises, abbayes, prieurés, châteaux et ponts, présentant un caractère monumental ou historique, un caractère curieux, dans l'arrondissement d'Arlon-Virton. T. 39 (1904), 143-173.

225. — **de Monnecove.** Rechercher les moyens efficaces de soustraire les documents artistiques et historiques aux destructions et dégradations [Lu au Congrès d'Arlon]. T. 36 (1901), 168-170.

226. — **Ch. Arendt.** Mode de restauration des ruines de nos anciens châteaux féodaux. Ibidem, 170-172.

227. — Comité provincial de la Commission royale des Monuments [Travaux en 1900 et 1901]. T. 36 (1901), 307-313.

228. — **E. T[andel]**. L'hôtel de Busleyden à Malines [avec 2 cl]. T. 33 (1898), I-V.

229. — **E. Tandel.** Un dessus de glace au château de la Trapperie [avec 1 pl. d'armoiries]. T. 20 (1888), 1-13 et 317.

230. — Correspondance entre **E. de Gerlache** et **Prat**, au sujet du portrait du marquis Giacomo Raggi, marquis du Pont d'Oye. T. 9 (1877), 380.

231. — **E. Tandel.** Le poêle de la justice de paix d'Etalle [avec dessin]. T. 11 (1879), 289.

232. — **J.-B. Sibenaler.** Relation sur l'ancien poële et le pilori de la justice d'Etalle. T. 35 (1900), 286-288.

233. — **J.-B. Sibenaler.** Briques de fourneau en terre cuite trouvées lors de la démolition des maisons Lesgardeur et Gœdert [à Arlon]. T. 39 (1904), 387-388.

234. — **J.-B. Sibenaler.** Têtes de pipes [avec 1 cl.]. T. 41 (1906), 103-105.

ARCHÉOLOGIE RELIGIEUSE.

235. -- Classement des églises monumentales [du Luxembourg]. T. 28 (1893) ou CL, t. 6B, 1443.

236. — **E. Tandel.** Classement des églises monumentales du Luxembourg. T. 32 (1897), 207.

237. — **Arendt.** Particularités des plus anciennes églises du Grand-Duché et du Luxembourg belge [Lu au Congrès d'Arlon]. T. 36 (1901), 194-196.

238. — **N. van Werveke et Delignières.** Peut-on attribuer à St-Willibrord les autels chrétiens que, dans le Luxembourg, on trouve superposés à des autels païens et quelle est la zône de l'ancienne Trévirie où l'influence de cet apôtre de l'Ardenne se serait exercée de cette manière [Lu au Congrès d'Arlon]. T. 36 (1901), 181-185 et 189-192.

239. — **J.-B. Sibenaler.** Les autels payens christianisés des églises de Latour, de Wolkrange et de Villers-sur-Semois. T. 39 (1904), 163-168.

240. — **Germain de Maidy.** Quel est le type primitif et quelles sont les plus anciennes représentations connues de la statue de Notre-Dame d'Orval [Lu au Congrès d'Arlon]. T 36 (1901), 198-199.

241. — **Ch. Arendt.** Y a-t-il encore dans les anciennes églises du Grand-Duché des peintures murales de l'école du frère Abraham d'Orval. Ibidem, 199-200.

242. — **Victor-M.-G. Dendal.** Notice sur des vêtements liturgiques dits de St-Bernard et conservés en les églises de St-Donat à *Arlon* et de N.-D. à Trèves [avec 1 pl.]. T. 19 (1887), 325-333.

243. — **E. Tandel.** Les peintures à fresque de l'église St-Donat à Arlon. T. 31 (1896), 254-256.

244. — **J.-B. Sibenaler.** Les ex-voto de l'église St-Donat à Arlon. T. 36 (1901), 305-306.

245. — **J.-B. Sibenaler.** La table d'autel de l'église St-Donat. T. 42 (1907), 199.

246. — **E. Tandel.** L'église St-Martin d'Arlon. Ibidem, 181-188.

247. — **V.-M.-G. Dendael.** L'église d'*Attert* [Avec 1 pl.]. T. 17 (1885), 297-299.

248. — **E. Tandel.** L'église d'Attert. T. 35 (1900), 271-272.

249. — **E. Tandel.** L'église-forteresse d'*Autel-Haut* [Avec 3 pl.]. T. 10 (1878), 161-166, et (1898), 169-173.

250. **Dujardin.** Notice sur l'église paroissiale de *Bastogne* [Avec 8 pl.]. T. 4 (1856), 213-223.

251. Classement des églises monumentales [Concerne l'église de Bastogne]. T. 37 (1902), 309.

252. — B[on] **Orban de Xivry**. La chapelle de St-Hubert à *la Converserie*, inaugurée le 23 août 1904. Première partie [Avec 2 pl. et 2 cl.]. T. 39 (1904), 365-380.

253. — **J.-B. Sibenaler**. *Guirsch* [Concerne l'église. Avec 2 pl.]. T. 41 (1906), 274-276.

254. — **Roger**. Notice sur la statue de St-Jean-Népomucène à *Latour*. T. 36 (1901), 294.

255. — **E. Tandel**. Addition aux Communes luxembourgeoises. Le prieuré de *Longlier*. T. 41 (1906), 252-253.

256. — **E. Molle**. Notice historique sur l'église paroissiale de *Melreux*. T. 19 (1887), 267-278.

257. — **A. Boghaert-Vaché**. Quel est l'architecte qui a conçu le projet de l'église de S[te] Waudru, à *Mons ?* [Lu au Congrès d'Arlon]. T. 36 (1901), 160-167.

258. — **Roger**. L'église de *Musson* [Avec 1 pl.]. T. 13 (1881), 255.

259. — **J.-B. Sibenaler**. Le tabernacle en pierre de l'église de Musson [Avec 1 pl.]. T. 42 (1907), 204-205.

260. — **H. Goffinet**. La chapelle Ste-Hélène dans la paroisse de *Signeulx* et *St-Remy*. T. 19 (1887), 315-316.

261. — **J.-E. Liégeois**. Inscription de l'ancien bénitier de l'église de *Tintigny*. T. 8 (1874), 202-203.

262. — **J.-B. Sibenaler**. Note au sujet de l'église de *Villers-sur-Semois*. T. 39 (1904), 169-170.

263. — **H. Crepin**. Eglise romane de *Waha* [Avec 2 pl.]. T. 3 (1854), 115-118.

264. — **A. de Leuze**. Waha. Inscription dédicatoire de l'église [Avec note de **M. E. Tandel**] T. 35 (1900), 303-312.

265. — **A. de Leuze**. Note supplémentaire à cet article. T. 36 (1901), I et II.

266. — **V.-M.-G. Dendael**. L'église de *Weiler*, près d'Arlon [Avec 2 pl.]. T. 16 (1884), 73-76; t. 17 (1885), 297.

PIERRES TOMBALES; INSCRIPTIONS; TAQUES.

267. — Pierres tombales de l'église d'*Etalle* [Familles *de Blanchart*, *de Senocq* et *de Sivery*. — 2 pl.]. T. 19 (1887), in fine.

268. — Tombeau de Jos.-L.-M. de la Fontaynne, comte d'Harnoncourt (†1816), à l'église de *Rouvroy* [1 pl.]. Ibidem, in fine.

269. — **H. Goffinet**. Deux inscriptions au château d'Autel [Concernant les familles d'Autel, de Pallant, de Unruhe et de Schauntorff] Ibidem, 288-290.

270. — **J.-B. Sibenaler.** Manteau de cheminée aux armoiries des familles d'Autel, de Reuland, de Pallant et d'Orléans [Avec 1 cl.]. T. 40 (1905), 314-315.

271. — **J. Vannérus.** Le manteau de cheminée du château d'Autel. T. 41 (1906), 32-35.

272. — **J.-B. Sibenaler.** Encore à propos du manteau de cheminée d'Autel. T. 42 (1907), 193.

273. — **E. Tandel.** Inscriptions tombales [Torgny-Dampicourt-Guerlange-Habay-la-Neuve. — Avec 3 pl.]. T. 12 (1880), 269-272.

274. — Armoiries des seigneurs de Hastein à Meix-devant-Virton [1 pl.]. T. 19 (1887), *in fine*.

275. — **Tillière**. Une pierre tombale de l'abbaye d'Orval [Tombe de Henri de Bellefontaine et de Marguerite de Cugnon. XV[e] siècle]. T. 30 (1895), 192-193.

276. **J. Collin.** Deux inscriptions à la collégiale de Nivelles [relatives aux familles de Corswarem et de Coudenhove]. T. 33 (1898), 112.

277. — **J. Vannérus.** Pierre tumulaire armoriée de Jean-Bernard de Rochefort, de Bastogne (1684). T. 37 (1902), 285-293.

278. — **J. Vannérus.** Deux pierres tumulaires des familles luxembourgeoises Casaquy et Le Veneur (1708 et 1718). T. 39 (1904), 183-248.

279. — **J.-B. Sibenaler**. Découverte de pierres armoriées du XV[e] siècle [à Arlon]. T. 41 (1906), 175.

280. — **L. Germain**. Taque de foyer du Musée archéologique d'Arlon aux armoiries de Léonard Waltrin, protonotaire apostolique, natif de Senon (Meuse). 1573. T. 24 (1891), ou CL, t. 1, 749-752.

281. — **J.-B. Sibenaler**. Plaque de foyer aux armoiries de Charles et Nicolas de St-Baussant. T. 32 (1897), 203.

282. — **J.-B. Sibenaler**. Les taques et plaques de foyer du Musée d'Arlon [Publié dans le volume du Congrès d'Arlon]. T. 35 (1900), 3-35 et 273-285.

283. — **J.-B. Sibenaler**. Taque aux armoiries de la famille de Piret de Poschet [Avec 1 cl.]. T. 40 (1905), 230-231.

5. — *Numismatique.*

284. — **C. De Muyser.** Les monnaies gauloises du Grand Duché de Luxembourg [Lu au Congrès d'Arlon]. T. 36 (1901), 149-160.

285. — **J.-B. Sibenaler.** Conférences sur la numismatique luxembourgeoise et sur les origines d'Arlon et ses antiquités. T. 31 (1896), 113-144.

286. — **J.-B. Sibenaler.** Les monnaies en plomb ou en étain. T. 33 (1898), 256-257.

287. — **Jeantin.** L'oie du Capitole. Médaille inédite des premiers temps de la république romaine. An de Rome 356. T. 7 (1871), 143-144.

288. — **Jeantin.** Une médaille historique inédite du 13e siècle. 1236 [De Henri II de Bar]. Ibidem, 145-152.

289. — **Ozeray** père. Des monnaies de l'ancien duché de Bouillon. T. 5 (1867), 99-106.

290. — **H. Goffinet.** Une monnaie de la seigneurie de Chassepierre et Cugnon. T. 15 (1883), 387.

291. — Jeton relatif à Jérôme Leclerc et à Cath. Boot (1722) [avec 2 dessins]. T. 10 (1878), *in fine*. Non reproduit dans la 2e édition (1898).

292. — Trésor de *Grandhalleux*. Extrait de la notice sur un dépôt de monnaies découvert à Grandhalleux, province de Luxembourg, en 1846, par G.J.C. Piot. T. 1 (1851), 49-59.

293. — Trouvaille à *Longchamps* (Bastogne) [Monnaies modernes]. T. 33 (1898), 258-259.

294. — **J.-B. Sibenaler.** Les monnaies romaines de *Majeroux* (Vieux Virton). T. 26 (1892) ou CL, t. 5, 663-667.

295. — **J.-B. Sibenaler.** Grand bronze de l'empereur Dèce, trouvé à Majeroux (Vieux Virton). T. 42 (1907), 198.

296. — **de la Fontaine.** Notice sur le trésor monétaire découvert à *Ny*, province de Luxembourg [Monnaies liégeoises. Ducs de Louvain. Inconnue. — Avec 2 pl.]. T. 1 (1851), 73-84.

297. — **Jeantin** Notice sur une monnaie coerésienne recueillie dans les vases de l'étang de l'abbaye d'*Orval*. T. 6 (1870), 79-81.

298. — Trouvaille de *Rollé* près Bastogne [381 monnaies romaines]. T. 31 (1896), 256.

299. — **G.-F. Prat.** Notice sur des monnaies trouvées sur le territoire de *St-Mard* [avec 1 pl.]. T. 2 (1852), 84-100, et (1887), 84-102.

300. — **G.-F. Prat.** Les petits bronzes du Tiresberg [commune de Tœrnich] et de Han-sur-Lesse [Monnaies romaines]. T. 7 (1871), 189-245.

301. — Trésor de *Tillet* [2800 petites pièces d'argent]. T. 4 (1856), 28-44.

302. — **H. Eltz.** Notice sur les monnaies luxembourgeoises exhumées dans les environs de *Trèves* en avril 1862. T. 5 (1867), 37-40.

303. — *Weyler* [Trouvaille numismatique]. T. 26 (1892) ou CL, t. 5,656-660.

6. — *Sigillographie.*

304. — **J. Vannérus.** Note sur l'ouvrage : *Sceaux armoriés des Pays-Bas et des pays avoisinants. Belgique. Royaume des Pays-Bas. Luxembourg*... par J.-Th. de Raadt. [Avec 1 pl.]. T. 32 (1897), 195-198.

305. — **J.-B. Sibenaler.** Cachet aux armoiries de la famille *Baur*. T. 36 (1901), 303-304.

306. — **J. Vannérus.** Note sur un ancien sceau de la famille *de la Fontaine* (d'Harnoncourt). [Avec 1 cl.]. Ibidem, 295-302.

307. — Note sur un sceau de la commune de Resteigne (Namur) [Avec 1 dessin]. T. 2 (1852), 80, et (1887), 81.

308. — **J. Vannérus.** A propos de cachets galants. T. 37 (1902), 294-295.
309. — **J.-B. S[ibenaler].** Cachets galants. T. 38 (1903), 229.
310. — **J.-B. Sibenaler.** Cachet galant. T. 40 (1905), 165.

7. — *Géographie.*

311. — **A. d'Hoffschmidt.** Géographie historique. T. 21 (1889) ou CL, t. 1, 113-175 et I-II (*in fine*) ; t. 25 (1891) ou CL, t. 4, 694 ; t. 28 (1893) ou CL, t. 6 B, 1417.

312. — **J.-B. Douret.** Description du Luxembourg, en vers latins [XVIe siècle]. T. 10 (1878), 89-90.
313. — **J.-B. Douret.** Description, en vers latins, des villes d'Arlon, Bastogne, Damvillers, Luxembourg et Thionville [1651]. T. 25 (1891) ou CL, t. 4,694-695.

314. — Description des seigneuries du Luxembourg [d'après Pierret] : Marche, Durbuy, La Roche, Nassogne, Masbourg. T. 26 (1892) ou CL., t. 5, 623-635.

315. — Villages disparus de la province de Luxembourg. T. 25 (1891) ou CL, t. 4, 682-684.

316. — **N. van Werveke.** Notice sur la vallée de l'Eysch, Luxembourg, Remich et Nennig [Publiée dans le volume du Congrès d'Arlon]. T. 35 (1900), 83-100.

317. — **H. Goffinet.** Notice sur l'ancien Chemin-Neuf de Sedan à Liége. T. 14 (1882), 163-198.

318. — **N. Hourt.** Routes et chemins vicinaux. T. 21 (1889) ou CL, t. 1, 613-668.

319. — **E. Tandel.** Les chemins de fer du Luxembourg. Ibidem, 669-672 ; t. 25 (1891) ou CL, t. 4, 692-693.

320. — **E. Tandel.** Les chemins de fer vicinaux. T. 21 (1889) ou CL, t. 1, 673-678.

321. — **E. Tandel.** Postes et messageries. T. 24 (1891) ou CL, t. 1, 679-712.

8. Toponymie.

322. — **G.-F. Prat.** Etude sur l'orthographe et les étymologies des noms de lieux dans le Luxembourg. T. 3 (1854), 25-114.

323. — **E. Tandel.** L'orthographe luxembourgeoise. T. 32 (1897), 208.

324. — Etymologies des noms de lieux de la province de Luxembourg. T. 22 (1889) ou CL, t. 2, 10-18 et 518 ; t. 25 (1891) ou CL, t. 4, 694.

325. — **E. T[andel].** Les similitudes de noms. T. 23 (1890) ou CL, t. 3, 1273-1274.

326. — Abbé **C.-G. Roland.** Est-ce que la science toponymique ne peut découvrir les bois qui, dans la vaste forêt d'Ardenne, étaient spécialement consacrés au culte gaulois ou germanique [Lu au Congrès d'Arlon]. T. 36 (1901), 77-84.

9. Coutumes ; Folklore.

327. — **E. Tandel.** Usages, coutumes et légendes du pays de Luxembourg. T. 32 (1897), 1-90.

328. — **E. Tandel.** Pratiques populaires. T. 20 (1888), 131-132.

329. — Mœurs et coutumes luxembourgeoises dans le Sud de la province. T. 23 (1890) ou CL, t. 3, 1274-1296.

330. — Reproduction d'une consultation médicale par écrit, au commencement du XVIII[e] siècle. T. 35 (1900), 291-293.

331. — **E. Tandel.** Livres de raison. Livres de famille [Le livre de raison Bourgeois]. T. 30 (1895), 102-108.

332. — **H. Michaëlis**. Un livre de raison marchois [Famille Gouffart]. T. 33 (1898), 249-254.

333. — **J.-J. Ménard**. Le vieux chant arlonais. Les cris de l'ancien carnaval arlonais. T. 26 (1892) ou CL, t. 5, 667-669.

334. — **E. Tandel**. Une hôtellerie allemande il y a 370 ans. T. 34 (1899), 243-244.

335. — **J. Guerlot**. Le luxe au temps de Charles-Quint. T. 40 (1905), 312-313.

336. — **J. Guerlot**. Répression de l'ivrognerie au XVI[e] siècle. T. 39 (1904), 282-284.

II. Divers.

1. Institutions politiques et administratives.

337. — **N. Hourt**. Institutions politiques et administratives du Luxembourg. T. 21 (1889) ou CL, t. 1, 7-57 et I (*in fine*).

338. — **E. Tandel**. Les gouverneurs [Annexe au travail de M. Hourt]. T. 21 (1889) ou CL, t. 1, 59-62 ; t. 25 (1891) ou CL, t. 4, 691 ; t. 26 (1892) ou CL, t. 5, 669-670 ; t. 28 (1893) ou CL, t. 6B, 1417.

339. — Administration du Luxembourg [depuis 1795]. T. 25 (1891) ou CL, t. 4, 687-691 ; t. 26 (1892) ou CL, t. 5, 706.

340. — **A. d'Hoffschmidt**. Les élus du Luxembourg, 1795 à 1890 [avec 2 tabl.]. T. 24 (1891) ou CL, t. 1, 803-928.

341. — **E. Tandel**. Les Luxembourgeois ministres. Ibidem, 759-802 ; t. 26 (1892) ou CL, t. 5, 705-706.

342. — Tableau indiquant : 1° le nombre des électeurs généraux, provinciaux et communaux inscrits sur les listes revisées en 1888. 2° le degré d'instruction des miliciens de la levée de 1889. T. 22 (1889) ou CL, t. 2, 514-515.

343. — Listes électorales de l'arrondissement d'Arlon-Virton, revisées en 1887 pour servir en 1888-1889. Ibidem, 512-513.

344. — **Ch. Laurent**. Le droit coutumier : Coutumes ; Organisation judiciaire. T. 21 (1889) ou CL, t. 1, 63-74 et I (*in fine*).

345. — **E. Tandel**. Annexes au travail précédent [Concernant le Siége des nobles, le Conseil provincial, les Maréchaux héréditaires et les Etats nobles]. Ibidem, 75-111 ; t. 26 (1892) ou CL, t. 5, 670.

346. — **Ch. Laurent**. La loi de Beaumont. T. 10 (1878), 1-23, et (1898), 1-23.

347. — **St. Bormans**. Coutumes de la ville et du comté de Laroche en Ardennes. 7 août 1586. T. 12 (1880), 217-236.

348. — **Warlomont**. Procès de sortilège [A *St-Hubert*, 1615-1616]. T. 5 (1867), 79-93.

349. — **J. Fréson**. Procès de sorcellerie [Dans le pays de *Stavelot-Malmédy*]. T. 39 (1904), 29-86.

350. — **J. Ozeray**. Cause célèbre : les sorcières de *Sugny*. 1657. T. 5 (1867), 211-217.

351. — **H. Goffinet**. Une exécution à Bastogne, ou châtiment infligé sous Louis XIV pour crime de désertion. T. 17 (1885), 305-308.

352. — Pénalités anciennes [A Rachecourt et à St-Léger, en 1707]. T. 29 (1894), 62-63.

353. — **H. Goffinet**. Les deux frères Sinon, ménétriers et voleurs [pendus à Névromout, près de Neufchâteau, en 1785]. T. 17 (1885), 309-312.

354. — **E. Tandel**. Un mayeur au XVIIIe siècle [Dans le Luxembourg, à Mortinsart]. T. 19 (1887), 319-323.

355. — **E. Tandel**. Les maïeurs au XVIIIe siècle [Nomination de J.-B. Lorent, maïeur de Muno, en 1786]. T. 20 (1888), 113-114.

356. — Prêtre et instituteur [Deux certificats de 1778 et de 1822]. T. 30 (1895), 194-195.

357. — **H. Noblom**. Institutions de bienfaisance dans la province de Luxembourg dans le XVIIIe siècle. T. 3 (1854), 119-132.

358. **E. Tandel**. La moralité. L'épargne dans le pays et dans les provinces. T. 21 (1889) ou CL, t. 1, 576-578 ; t. 28 (1893) ou CL, t. 6 B, 1428-1429.

359. — Etat de la population au 1er janvier 1892 dans les villes chefs-lieux et dans les arrondissements de la province de Luxembourg. T. 26 (1892), ou CL, t. 5, 704.

2. Instruction.

360. — **G.-F. Prat**. L'instruction publique [Avec annexe de **E. Tandel**]. T. 21 (1889) ou CL, t. 1, 535-575 et 576 ; t. 28 (1893) ou CL, t. 6 B, 1428.

361. — **Abbé Grob**. L'état de l'instruction primaire dans le Luxembourg [d'autrefois. — Lu au Congrès d'Arlon]. T. 36 (1901), 130-133.

362. — **E. Tandel**. Répartition des habitants sous le rapport des langues nationales parlées. T. 21 (1889) ou CL, t. 1, 177-179.

363. — **E. Tandel**. Les fondations de bourses d'études. Ibidem, 579-591 ; t. 25 (1891) ou CL, t. 4, 692 ; t. 26 (1892) ou CL, t. 5, 670.

364. — **J.-G. Daman**. Précis historique de la fondation Marci de Chassepierre avec la biographie de son fondateur. T. 4 (1856), 235-281.

3. *Agriculture. Forêts.*

365. — **E. Charles**. Agriculture. T. 21 (1889) ou CL, t. 1, 273-291.

366. — Notes sur les saisons et les récoltes, extraites des recueils Würth-Paquet [1316-1502]. T. 25 (1891) ou CL, t. 4, 679-680.

367. — Le halage ou la valeur des grains comme ils ont esté vendus dans la ville de Luxembourg, année par année [de 1595 à 1735]. Ibidem, 684-687.

368. — **Leyder.** L'élevage. T. 21 (1889) ou CL, t. 1, 293-304.

369. — **H. Mousel**. Les forêts de la province de Luxembourg. Des droits d'usage. De l'affouage. Chasse et pêche. Ibidem, 185-272 et II (*in fine*).

370. — **J.-B. Douret**. Catalogues de bois domaniaux vendus dans le Luxembourg en 1825, 1826 et 1828. T. 28 (1893) ou CL, t. 6 B, 1417-1427.

371. — **J.-B. Douret**. Addition aux « Communes Luxembourgeoises ». Les forêts du Luxembourg. T. 40 (1905), 305-311.

372. — **E. Tandel**. Une question d'affouage ou d'usage. T. 35 (1900), 270.

373. — **M.-J.-E. Ozeray**. Coup d'œil sur la forêt d'Ardenne dans son état primitif et ses défrichements. T. 4 (1856), 139-149.

374.— **J. Schmitz**. La forêt de Freyr. T. 28 (1893) ou CL. t. 6 B, 1471-1491.

4. *Varia.*

375. — Varia [Histoire des Communes Luxembourgeoises. Fouilles et trouvailles de Villers-devant-Orval, Fontenoille, Thibessart, etc.]. T. 39 (1904), 389.

376. — **E. Liégeois**. Correspondance : Formalités accomplies en 1799 pour la levée du cadavre d'un inconnu trouvé mort dans le bois de Tintigny. — Titre adapté. Addition au Cartulaire du Pont-d'Oye des « Communes Luxembourgeoises » [2 actes de 1773 et 1790] T. 41 (1906), 190-194.

377. — **E. T[andel]**. Varia (Le procès d'un porc à Villers-la-Loue, en 1513, par Ch. Sadoul. — Fouilles de la Société d'archéologie de Bruxelles en 1905). T. 42 (1907), 398-399.

378. — **E. Bockholtz**. Constitution géologique du Luxembourg. T. 21 (1889) ou CL, t. 1, 181-183.

379. — Varia [L'ichtyosaure d'Arlon] T. 29 (1894), 64.

380. — **D[r] J. Jeanty**. Topographie médicale de la province de Luxembourg. T. 21 (1889) ou CL, t. 1, 505-534.

381. — **G. D[éome]**. — Gibier disparu [Le grand tetras ou urogallus]. T. 31 (1896), 246-247.

382. — **D. Hanus.** Le Luxembourg belge industriel et commercial [Avec 1 tab.] T. 21 (1889) ou CL, t. 1, 305-503 et III-IV (*in fine*) ; t. 25 (1891) ou CL, t. 4, 692 ; t. 28 (1893) ou CL, t. 6 B, 1427.

383. — **Abbé C. Hallet.** De l'emploi de la cendre pour la fabrication de la poudre sous la Révolution française dans l'ancien duché de Bouillon. T. 35 (1900), 159-165.

384. — De la fabrication du tulle dans le Luxembourg [en 1837]. T. 37 (1902), 308-309.

TROISIÈME PARTIE.

Histoire.

1. — *Sources. Documents d'Archives.*

385. — Instructions pour la publication des textes historiques [rédigées par la Commission royale d'Histoire]. T. 42 (1907), 5-11.

386. — **J.-Th. de Raadt.** Archives luxembourgeoises inconnues [673 chartes conservées à Arnhem. — Lu au Congrès d'Arlon]. T. 36 (1901), 69-75.

387. — **J. Vannérus.** Les chartes luxembourgeoises conservées dans la Trésorerie des comtes de Hainaut, aux Archives de l'Etat à Mons. T. 37 (1902), 147-207.

388. — **H. Goffinet.** Liste alphabétique des feudataires des ducs de Luxembourg dans la partie wallonne du duché, dont il reste des dénombrements aux Archives de l'Etat à Arlon. T. 38 (1903), 103-111.

389. — **E. Tandel.** Quelques pièces des archives de la seigneurie d'Autel et de celle de Gorcy [Concerne également Messancy et Rollé]. T. 32 (1897), 206-207.

390. — **J.-B. Douret.** Archives de St-Hubert, Grupont et Mirwart [Inventaire de 1601]. T. 7 (1871), 173-182.

391. — Collection de documents et chartes intéressant l'histoire de la province. I. Torgny, Montquentin et Couvreux. T. 5 (1867), 315-329.

392. — **Würth-Paquet.** Archives de Marches de Guirsch. T. 10 (1878), 25-76 et 179-205 ; (1898), 25-76 et 187-211 ; t. 12 (1880), 105-183.

393. — **G. Kurth.** Le cartulaire Nothomb. T. 10 (1878) et (1898), 77-88.

394. — **E. Tandel.** Des anciens registres paroissiaux de l'arrondissement d'Arlon-Virton. T. 13 (1881), 249-253.

395. — **H. Goffinet**. Le manuscrit dit de Gilles d'Orval. T. 8 (1874), 229-242.

396. — **H. Goffinet**. Charte de l'empereur Henri VII, aux agents du tonlieu de Ludensdorf, aujourd'hui Leutersdorf (1er janvier 1313). T. 19 (1887), 287-288.

397. — **E. Tandel**. Un autographe de Drouet [Avec 1 cl.]. T. 40 (1905), 162-164.

2. Travaux historiques proprement dits.

EN GÉNÉRAL : « LES COMMUNES LUXEMBOURGEOISES ».

398. — **E. Tandel**. Les Communes Luxembourgeoises.

T. I. — Partie générale [Avec 5 pl., 2 cartes et 3 tabl.]. T. 21 (1889), pour les pp. 1-678, et 24 (1891), pour les pp. 679-936.

T. II. — L'arrondissement d'Arlon [Avec 2 plans, 5 pl. et 1 table généal.]. T. 22 (1889), 1-538.

T. III. — L'arrondissement de Virton [Avec 5 pl., 1 grav. et 9 tabl. généal.]. T. 23 (1890), 1-1274 et 1301-1310.

T. IV. — **André**, collaborateur principal. L'arrondissement de Bastogne [Avec 7 pl. et 1 table généal.]. T. 25 (1891), 1-678.

T. V. — **Abbé de Leuze**. L'arrondissement de Marche [Avec 13 pl. et 2 tabl.]. T. 26 (1892), 1-635.

T. VI A et VI B. — **de Leuze, Frère Macédone, Doyen, Roland**. L'arrondissement de Neufchâteau [Avec 19 pl., 9 dessins et 3 tabl. généal]. T. 27 et 28 (1893), 1-1414 et 1505-1512.

T. VII. Table onomastique. T. 28 (1894), I-CCCXL.

399. — **H. Goffinet**. Additions aux « Communes Luxembourgeoises ». I. — Coutume de Bertrix. II. — Hamipré. III. — Curés de St-Mard. IV. — Sur une inscription tombale et deux anciennes chartes dites de fondation du couvent des Ecoliers à Houffalize. T. 36 (1901), 286-293.

400. — **J.-B. Douret**. Additions aux C. L. : Paliseul; Hargnies. T. 39 (1904), 357-362.

401. — **E. Tandel**. Additions aux C. L. [Analyses de chartes luxembourgeoises de 1340 à 1350, extraites du t. X de la Table chronologique de Wauters]. T. 42 (1907), 81-115.

402. — **E. Tandel**. L'Histoire des Communes Luxembourgeoises [Diplôme d'honneur à l'exposition d'Anvers]. T. 29 (1894), 63.

403. — Liste des abonnés à l'Histoire des C.L. T. 38 (1903), I-VII.

PAR ÉPOQUES.

404. — **H. Schliep**. Ur-Luxemburg [Traduit par Mr **Fabritius**. — Avec 2 cartes et 1 dessin]. T. 31 (1896), 218-245.

405. — Abbé **C.-G. Roland**. Est-ce que le progrès réalisé depuis quelques années dans la publication et l'étude des sources historiques ne permet pas de compléter et de modifier en certains points le beau mémoire de M. Piot sur les *Pagi* de la Belgique au moyen âge, spécialement en ce qui concerne la région englobée par cet auteur dans le grand *Pagus Arduennensis ?* [Lu au Congrès d'Arlon]. T. 36 (1901), 85-99.

406. — Abbé **C.-G. Roland**. L'étude des divisions politiques et ecclésiastiques de notre pays au moyen-âge peut-elle déterminer avec plus de précision qu'on ne l'a fait la situation des Eburons, des Aduatiques, des Condruses, des Ségniens, des Pémanes et des Cérèses ? [Lu au Congrès d'Arlon]. T. 36 (1901), 101-106.

407. — **H. Goffinet**. Le pays de Luxembourg avant la fondation de l'abbaye de St-Hubert. T. 31 (1896), 145-187.

408. — Dr **E. Seelman**. Comment j'ai retrouvé les Saxons déportés par Charlemagne [Traduit par Mr *Fabritius*]. Ibidem, 188-200.

409. — **M. Schweisthal**. Les Francs des bords de la Moselle et leurs descendants de Transylvanie [Avec 3 pl.]. T. 39 (1904), 103-142 et 381-382.

410. — **J. Felsenhart**. Etudes historiques sur le duché de Luxembourg et comté de Chiny. L'invasion française dans le Luxembourg de 1542-1544. T. 15 (1883), 283-383.

411. — La peste et la guerre de 30 ans. T. 25 (1891) ou CL, t. 4, 680-681.

412. — **J.-B. Douret**. « La Défaite générale du colonel Mars, par l'armée du Roy, commandée par Monsieur le Mareschal de la Force ; advenue à Florenville [le 1er novembre 1631]... A Paris, chez J. Martin, 1631 ». T. 15 (1883), 7-12.

413. — Dénombrement de 1658-1659. T. 25 (1891) ou CL, t. 4, 681-682.

414. — Comte **de Hauteclocque**. L'exécution en Flandre de la paix de Nimègue et de celle de Ryswyck [Lu au Congrès d'Arlon]. T. 36 (1901), 115-121.

415. — **E. Tandel**. De l'importance des diverses localités du pays de Luxembourg en 1701. T. 11 (1879), 277-288.

416. — **J. Felsenhart**. Etudes historiques sur le duché de Luxembourg et comté de Chiny. Relations de la province de Luxembourg avec le gouvernement général des Pays-Bas Autrichiens. 1716-1744. T. 17 (1885), 181-263 ; t. 18 (1886), 265-320 ; t. 19 (1887), 25-126 ; t. 20 (1888), 209-296.

417. — **J. Vannérus**. Un projet d'émigration en Hongrie de quelques familles de Musson, Halanzy, Habay-la-Vieille et Tintigny, présenté en 1754 au gouvernement par le Récollet A. Vernel, du couvent de Virton. T. 31 (1896), 201-217.

418. — **J.-B. Douret**. Documents relatifs à l'histoire du duché de Luxembourg [Prétendue révolte à Luxembourg en 1787 ; Manifeste de la province de Luxembourg en 1790]. T. 16 (1884), 181-192.

419. — **V. de Chaudelot**. Souvenirs de la guerre des patriotes par un officier autrichien [1790]. T. 18 (1886), 225-239.

420. — **H. Goffinet**. Assemblée des Etats de Luxembourg. 1791. T. 30 (1895), 85-101.

421. — **E. Tandel**. Lafayette dans le Luxembourg et le comte d'Harnoncourt [août 1792]. T. 34 (1899), 81-82.

422. — **E. Tandel**. Le Pays de Luxembourg en 1793 et en 1794 [d'après le Manuscrit de Leistenschneider]. T. 10 (1878), 97-160 ; et (1898), 97-168.

423. — **F. Kellen**. Die Kämpfe um Arlon 1793 und 1794. T. 33 (1898), 169-172.

424. — [**P. Verhaegen**]. Etat de l'opinion publique dans le Luxembourg en 1796. T. 26 (1892) ou CL, t. 5, 642-650.

425. — **E. Tandel**. Un souvenir de 1831 [Appel aux armes lancé dans le Luxembourg le 21 décembre 1831]. T. 12 (1880), 274-277.

426. — **A. d'Hoffschmidt**. La séparation [1839]. T. 24 (1891) ou CL, t. 1, 929-936.

HISTOIRE LOCALE.

(*Par ordre alphabétique des localités*).

427. — **H. Goffinet**. *Alonsart* [près Rancimont]. Emplacement de cet ancien village, d'après M. Collignon. T. 13 (1881), 257-258.

428. — **A. Neyen**. *Amberloux*. Lieux-dits. Le château. Le couvent [avec 3 pl.]. T. 3 (1854), 133-220.

429. — Amberloup. T. 25 (1891) ou CL, t. 4, 131-137 et 728.

430. — **Am. de Leuze**. Amberloux. T. 31 (1896), 11-23.

431. — *Amonines*. T. 26 (1892) ou CL, t. 5, 320-325.

432. — **Clesse**. Notice sur *Anlier*. T. 4 (1856), 151-212.

433. — Anlier [avec 3 pl.]. T. 27 (1893) ou CL, t. 6 A, 44-101; t. 28 (1893) ou CL, t. 6 B, 1509.

434. — *Anloy*. T. 28 (1893) ou CL, t. 6 B, 847-850.

435. — *Arbrefontaine*. T. 25 (1891) ou CL, t. 4, 138-140.

436. — *Arlon* [Avec 2 plans]. T. 22 (1889) ou CL, t. 2, 20-162 et 518-534. — T. 23 (1890) ou CL, t. 3, 1300. — T. 25 (1891) ou CL, t. 4, 694-700. — T. 28 (1893) ou CL, t. 6 B, 1491.

437. — **Würth-Paquet**. Etat des seigneuries et biens-fiefs dépendants du marquisat d'Arlon dressé en février 1480. T. 2 (1852), 209-216. — Republié t. 22 (1889) ou CL, t. 2, 3-10.

438. — **H. Goffinet**. La ville d'Arlon en 1574 [d'après une requête du magistrat de cette ville]. T. 19 (1887), 291-294.

439. — Châteaubriand à Arlon [en 1792]. T. 23 (1890) ou CL, t. 3, 1299-1300.

440. — Goethe à Arlon et à Luxembourg [en 1792]. T. 23 (1890) ou CL, t. 3, 1296-1299.

441. — **J.-B. Sibenaler**. Renseignements pour servir à l'histoire d'Arlon : Batailles du 9 juin 1793 et du 17 avril 1794 ; Images anciennes de Saint-Donat [avec 1 dessin]. T. 32 (1897), 199-202.

442. — La prévosté d'Arlon [au XVIII[e] siècle]. T. 26 (1892) ou CL, t. 5, 672-676.

443. — **Jacob-Duchesne**. Miettes historiques. Arlon en 1815 et après. T. 42 (1907), 372-378.

444. — **E. T[andel]**. Un bulletin d'élection à Arlon en 1827. T. 41 (1906), 251.

445. — **D. Hanus**. Travaux publics [à Arlon]. T. 26 (1892) ou CL, t. 5, 670-672.

446. — Sceau de l'ancienne corporation des boulangers d'Arlon [un dessin]. T. 26 (1892) ou CL, t. 5, 706.

447. — **G. Kurth**. Analectes pour servir à l'histoire d'Arlon. I Les Carmes d'Arlon. II L'incendie de 1563. III L'incendie de 1569. IV L'incendie de 1661. V Prolongation d'exemption et de modération des charges publiques accordée en mai 1661 aux habitants d'Arlon, pour deux ans. T. 12 (1880), 185-208.

448. — Trois vues d'Arlon en 1800, 1830 et 1850. T. 32 (1897), *in fine*.

449. — Le vieil Arlon, vers 1830, vu du faubourg de Bastogne [une planche]. T. 33 (1898), *in fine*.

450. — **G.-F. Prat**. Deux plans d'Arlon, 1550-1874 [Avec 2 plans]. T. 8 (1874), 147-157.

451. **E. Tandel**. Un plan d'Arlon de 1808 [Avec 1 plan]. T. 35 (1900), 301 et *in fine*.

452. — **E. T[andel]**. Plan d'Arlon en 1830 [Avec 1 plan]. T. 37 (1902), 311.

453. **E. Tandel**. L'arrondissement d'Arlon : t. 2 des « Communes Luxembourgeoises » [Avec 2 plans, 5 pl. et 1 tableau généal]. T. 22 (1889), 1-538.

454. — Arrondissement administratif d'Arlon [Renseignements statistiques généraux]. T. 22 (1889) ou CL, t. 2, 18-20.

455. — **E. Tandel**. Le canton d'Arlon. Ibidem, 20-309.

456. — *Arville*. T. 28 (1893) ou CL, t. 6B, 1040-1050.

457. — *Assenois*. T. 27 (1893) ou CL, t. 6A, 102-112; t. 28 (1893) ou CL, t. 6 B, 1509.

458. — *Athus*. T. 22 (1889) ou CL, t. 2, 429-435 et 538.

459. — *Attert*. Ibidem, 163-176 et 534-535 ; t. 25 (1891) ou CL, t. 4, 700-701.

460. — *Aubange*. T. 22 (1889) ou CL, t. 2, 436-445 et 538.

461. — *Autel-Bas*. Ibidem, 177-224 et 535-537 ; t. 23 (1890) ou CL, t. 3, 1300 ; t. 25 (1891) ou CL, t. 4, 701-705 ; t. 26 (1892) ou CL, t. 5, 676-677.

462. — **L. Schaudel.** *Avioth* à travers les âges. Histoire et description de l'église Notre-Dame d'Avioth, ancienne patronne du Luxembourg [Avec 5 pl.]. T. 37 (1902), 1-145 ; t. 38 (1903), 1-102.

463. — *Awenne*. T. 28 (1893) ou CL, t. 6B, 1051-1053.

464. — *Aye*. T. 26 (1892) ou CL, t. 5, 86-100 et 699.

465. — *Bagimont*. T. 27 (1893) ou CL, t. 6A, 563-567.

466. — *Bande*. T. 26 (1892) ou CL, t. 5, 585-588; t. 28 (1893) ou CL, t. 6B, 1503.

467. — *Barvaux* [Avec 1 pl.]. T. 26 (1892) ou CL, t. 5, 228-233 et 700.

468. — *Bastogne* [avec cartulaire, par **Ch. Laurent**]. T. 25 (1891) ou CL, t. 4, 30-130 ; t. 26 (1892) ou CL, t. 5, 696 ; t. 28 (1893) ou CL, t. 6B, 1501.

469. — Coutume de Bastogne. T. 25 (1891) ou CL, t. 4, 19-27.

470. — **J. Vannérus.** Le livre de la justice de Bastogne de 1481 à 1499. T. 32 (1897), 91-160 ; t. 33 (1898), 173-246 ; t. 34 (1899), 197-242.

471. — Dénombrement de la prévôté de Bastogne en juillet 1469. T. 25 (1891) ou CL, t. 4, 1-14.

472. — Les ville, mairie et prévôté de Bastogne. Ibidem, 15-19 et 728.

473. — **André** [collaborateur principal]. L'arrondissement de Bastogne [avec 7 pl. et 1 tabl. généal.]. T. 25 (1891) ou CL, t. 4, 1-678.

474. — Arrondissement administratif de Bastogne [Renseignements statistiques généraux]. T. 25 (1891) ou CL, t. 4, 27-30.

475. — *Beausaint*. T. 26 (1892) ou CL, t. 5, 473-480 et 703.

476. — *Beffe*. Ibidem, 326-328.

477. — *Beho* [avec 2 dessins]. T. 25 (1891) ou CL, t. 4, 141-149.

478. — *Bellefontaine*. T. 23 (1890) ou CL, t. 3, 450-459 et 1304 ; t. 28 (1893) ou CL, t. 6B, 1498.

479. — *Bende*. T. 26 (1892) ou CL, t. 5, 234-238 et 700.

480. — *Bertogne*. T. 25 (1891) ou CL, t. 4, 150-153 et 728.

481. — *Bertrix*. T. 28 (1893) ou CL, t. 6A, 851-870.

482. — *Bihain*. T. 25 (1891) ou CL, t. 4, 154-162.

483. — *Bleid*. [Avec 2 tabl. généal.]. T. 23 (1890) ou CL, t. 3, 69-100 et 1302 ; t. 26 (1892) ou CL, t. 5, 684 ; t. 28 (1893) ou CL, t. 6B, 1493-1495.

484. — *Bomal*. T. 26 (1892) ou CL, t. 5, 239-248 et 700.

485. — *Bonnert*. T. 22 (1889) ou CL, t. 2, 225-232 et 537.

486. — *Borlon*. T. 26 (1892) ou CL, t. 5, 249-254 et 700.

487. — *Bouillon*. [Avec 2 pl. et 1 tabl. généal.]. T. 27 (1893) ou CL, t. 6A, 311-561 ; t. 28 (1893) ou CL, t. 6B, 1511-1512.

488. — **Ozeray père**. Recherches historiques sur le château de Bouillon et les phases diverses et variées de son existence. T. 5 (1867), 95-98.

489. — **Ozeray**. Notice sur l'hospice civil de Bouillon. T. 6 (1870), 171-173.

490. — **Leroux**. Documents pour l'histoire de Bouillon. T. 8 (1874), 159-166.

491. — **Ozeray**. Archives de Bouillon. Inventaire. Tableau des bourgs et villages composant le Duché souverain de Bouillon [XVIIIe siècle]. Famille des Bodson de Noirfontaine. Famille des Linotte de Poupehan. T. 6 (1870), 153-169.

492. — **Ozeray**. Relevé chronologique et sommaire des statuts de police et des lois générales d'administration civile et judiciaire dans l'ancien duché de Bouillon, aujourd'hui partie du Luxembourg. T. 1 (1851), 97-110.

493. — **J.-B. Douret**. Ordonnances du duché de Bouillon (1675-1714). T. 8 (1874), 143-146.

494. — Deux documents se rapportant à l'histoire du duché de Bouillon : 1° Prise de possession, au nom du duc, en juin 1678 ; 2° Visite du duc à Bouillon, en 1757. T. 11 (1879), 251-273.

495. — **J.-B. Douret**. L'assemblée générale aux municipalités du duché de Bouillon [1792-1793]. T. 15 (1883), 17-18.

496. — **J.-B. Douret**. Mémoire adressé aux représentants du duché de Bouillon [vers 1793]. Ibidem, 13-16.

497. — **Ozeray** père (M.-J.-F.). Histoire de Reims et de Bouillon : Du fief de Reims dans le duché de Bouillon. T. 5 (1867), 205-209.

498. — **Fr. Macédone**, de Carlsbourg (Félix **Hutin**). Le canton de Bouillon [avec 4 pl. et 1 tabl. généal.]. T. 27 (1893) ou CL, t. 6A, 311-762.

499. — *Bovigny*. T. 25 (1891) ou CL, t. 4, 163-170.

500. — *Bras* (Canton de St-Hubert). T. 28 (1893) ou CL, t. 6B, 1054-1058.

501. — **Michaëlis.** Les archives de Bras [Inventaire du XVII[e] siècle]. T. 31 (1896), 6-10.

502. — **L. Schaudel.** La seigneurie de *Breux* [avec 2 clichés]. T. 41 (1906), 111-153 ; t. 42 (1907), 13-66.

503. — *Les Bulles*. T. 23 (1890) ou CL, t. 3, 857-862 et 1304.

504. — **F. Hutin** (Frère **Macédone**). *Carlsbourg* [avec 2 pl., 2 tabl. généal. et 9 dessins]. T. 28 (1893) ou CL, t. 6B, 776-846.

505. — *Champlon*. T. 26 (1892) ou CL, t. 5, 481-486; t. 28 (1893) ou CL, t. 6 B, 1504-1505.

506. — *Chanly*. T. 28 (1893), ou CL, t. 6 B, 1243-1260.

507. — *Chassepierre*. T. 23 (1890) ou CL, t. 3, 863-892 et 1304-1306 ; t. 28 (1893) ou CL, t. 6B, 1501.

508. — **J.-G. Daman.** Notice sur Chassepierre. T. 4 (1856), 117-130.

509. — **J. Burton.** Documents historiques. Seigneurie de Chassepierre [Mémoire du XVIII[e] siècle]. T. 8 (1874), 243-253.

510. — **Michaëlis.** Dévastation de la terre de Chassepierre 1635-1638. T. 36 (1896), 1-5.

511. — *Châtillon*. T. 23 (1890) ou CL, t. 3, 460-464.

512. — *Chérain*. T. 25 (1891) ou CL, t. 4, 171-177.

513. — *Chiny*. T. 23 (1890) ou CL, t. 3, 893-915 et 1306-1307 ; t. 25 (1891) ou CL, t. 4, 721-727 ; t. 26 (1892) ou CL, t. 5, 695-696.

514. — **Hipp. Goffinet.** Les comtes de Chiny. Etude historique. T. 8 (1874), 255-369 ; t. 9 (1877), 17-144 et 299-378; t. 10 (1878), 209-283 et 289; (1898), 213-291 et 295; t. 11 (1879), 167-250; t. 12 (1880), 5-71.

515. — *J. Pety de Thozée.* Faits et gestes des comtes de Chiny, par Jean d'Anly. T. 16 (1884), 205-224.

516. — **J. Vannérus.** Les seigneurs de Mellier, Neufchâteau et Falkenstein, de la maison de Chiny. T. 42 (1907), 301-341.

517. — **G. Lonchay.** Résumé historique des derniers siècles de la seigneurie de *Cobreville*. T. 13 (1881), 239-247.

518. — *Corbion*. T. 27 (1893) ou CL, t. 6A, 568-598.

519. — *Cugnon* [avec 1 pl.]. T. 28 (1893) ou CL, t. 6B, 871-898.

520. — *Dampicourt*. T. 23 (1890) ou CL, t. 3, 101-119 et 1302 ; t. 25 (1891) ou CL, t. 4, 712 ; t. 26 (1892) ou CL, t. 5, 684.

521. — *Daverdisse*. T. 28 (1893) ou CL, t. 6B, 1261-1279

522. — *Dochamps*. T. 26 (1892) ou CL, t. 5, 329-333 et 701-702.

523. — **L. Delacollette.** Recherches archéologiques et historiques sur la commune et l'ancienne communauté paroissiale de Dochamps. T. 37 (1902), 209-272 ; t. 38 (1903), 127-181 et 230.

524. — *Dohan*. T. 27 (1893) ou CL, t. 6A, 599-624.

525. — *Durbuy* [avec 1 pl.]. T. 26 (1892) ou CL, t. 5, 197-227 et 700 ; t. 28 (1893) ou CL, t. 6B, 1502-1503.

526. — *Érezée*. T. 26 (1892) ou CL, t. 5, 315-319 et 701.

527. — *Erneuville*. T. 26 (1892) ou CL, t. 5, 487-493 et 703.

528. — *Étalle*. T. 23 (1890) ou CL, t. 3, 415-449 et 1303 ; t. 25 (1891) ou CL, t. 4, 714 ; t. 26 (1892) ou CL, t. 5, 686-687.

529. — **H. Goffinet.** La prévôté d'Etalle en 1602. T. 19 (1887), 294-315.

530. — Canton d'Etalle [avec 2 pl. et 1 tabl. généal.]. T. 23 (1890) ou CL, t. 3, 415-847.

531. — *Ethe* [avec 2 tabl. généal.]. T. 23 (1890) ou CL, t. 3, 121-139 ; t. 25 (1891) ou CL, t. 4, 712.

532. — *Fauvillers*. T. 25 (1891) ou CL, t. 4, 178-188.

533. — *Fays-les-Veneurs*. T. 28 (1893) ou CL, t. 6B, 899-906.

534. — *Flamierge*. T. 25 (1891) ou CL, t. 4, 189-202 et 728 ; t. 26 (1892) ou CL, t. 5, 696 ; t. 28 (1893) ou CL, t. 6B, 1501.

535. — **Dr E. Jacques.** *Florenville* [avec 2 tabl. généal.]. T. 23 (1890) ou CL, t. 3, 917-989 et 1307-1308 ; t. 25 (1891) ou CL, t. 4, 727.

536. — **J[acob]-D[uchesne]** et **E. T[andel].** La maison castrale du fief de Florenville. T. 41 (1906), 254-255.

537. — Canton de Florenville [avec 3 tabl. généal. et 9 pl.]. T. 23 (1890) ou CL, t. 3, 857-1272.

538. — *Forrières*. T. 26 (1892) ou CL, t. 5, 589-592.

539. — *Framont*. T. 28 (1893) ou CL, t. 6B, 907-913.

540. — *Freux*. T. 28 (1893) ou CL, t. 6B, 1059-1061.

541. — **Ch. Warlomont**. Notice sur l'ancienne seigneurie de *Gedinne*. T. 4 (1856), 225-234.

542. — *Gembes*. T. 28 (1893) ou CL, t. 6B, 1280-1287.

543. — *Gérouville*. T. 23 (1890) ou CL, t. 3, 141-182 et 1302 ; t. 26 (1892) ou CL, t. 5, 684.

544. — **J. Vannérus**. La charte de fondation de Gérouville (juillet 1258) [Avec 1 pl.]. T. 41 (1906), 215-218.

545. — **E. Tandel**. Varia. Histoire de la commune de Gérouville par l'abbé N.-J. Lenoir [Notice bibliographique]. T. 41 (1906), 284-285.

546. — *Grandhalleux*. T. 25 (1891) ou CL, t. 4, 203-207 et 728 ; t. 28 (1893) ou CL, t. 6B, 1501.

547. — *Grandhan*. [Avec 1 pl.]. T. 26 (1892) ou CL, t. 5, 255-264 et 700.

548. — *Grandménil*. Ibidem, 334-336.

549. — *Grapfontaine*. T. 27 (1893) ou CL, t. 6A, 113-118.

550. — *Grune*. T. 26 (1892) ou CL, t. 5, 593-605.

551. — *Grupont*. Ibidem, 606-607.

552. — *Guirsch*. T. 22 (1889) ou CL, t. 2, 233-244 et 527 ; t. 26 (1892) ou CL, t. 5, 677.

553. — **J. Vannérus**. A propos des fonts baptismaux de Guirsch. Valérien de Busleyden et les seigneurs de Guirsch du XVe au XVIIIe siècle. T. 42 (1907), 206-224.

554. — *Habay-la-Neuve*. T. 23 (1890) ou CL, t. 3, 465-592 et 1304 ; t. 25 (1891) ou CL, t. 4, 714-717.

555. — *Habay-la-Vieille*. T. 23 (1890) ou CL, t. 3, 593-608 ; t. 25 (1891) ou CL, t. 4, 717-719 ; t. 26 (1892) ou CL, t. 5, 687.

556. — **G.-F. Prat**. Les deux *Habay* et le Pont d'Oye [Avec un plan]. T. 8 (1874), 31-78.

557. — *Habergy*. T. 22 (1889) ou CL, t. 2, 446-456 et 538.

558. — *Hachy*. Ibidem, 245-260 et 537.

559. — **E. Tandel.** Les Communes Luxembourgeoises. I. *Halanzy* [Specimen pour toute la publication]. T. 20 (1888), 115-128.

560. — Halanzy [Avec 2 dessins]. T. 22 (1889) ou CL, t. 2, 457-478 et 538 ; t. 23 (1890) ou CL, t. 3, 1300 ; t. 25 (1891) ou CL, t. 4, 707 ; t. 26 (1892) ou CL, t. 5, 679-680.

561. — *Halleux*. T. 26 (1892) ou CL, t. 5, 494-499 et 703.

562. — *Hamipré*. T. 27 (1893) ou CL, t. 6A, 119-123.

563. — *Hampteau*. T. 26 (1892) ou CL, t. 5, 101-106.

564. — *Hargimont*. Ibidem, 107-120 et 699.

565. — *Harre* [Avec 1 pl.]. Ibidem, 337-352 et 702.

566. — *Harsin*. Ibidem, 608-616.

567. — **Geubel.** *Hassonville* près de Marche. T. 3 (1854), 249-251.

568. — *Hatrival*. T. 28 (1893) ou CL, t. 6B, 1061-1080.

569. — *Hautfays*. Ibidem, 1288-1321.

570. — *Heinsch*. T. 22 (1889) ou CL, t. 2, 261-277 et 537.

571. — *Herbeumont* [Avec 2 pl.]. T. 28 (1893) ou CL, t. 6B, 914-925.

572. — *Heyd*. T. 26 (1892) ou CL, t. 5, 265-267 et 701.

573. — *Hives*. Ibidem, 500-503.

574. — *Hodister*. Ibidem, 504-511 et 703.

575. — *Hollange*. T. 25 (1891) ou CL, t. 4, 208-218.

576. — *Hompré*. Ibidem, 219-226 ; t. 26 (1892) ou CL, t. 5, 696-697.

577. — *Hondelange*. T. 22 (1889) ou CL, t. 2, 479-494.

578. — *Hotton* [Avec 1 pl.]. T. 26 (1892) ou CL, t. 5, 121-140 et 699 ; t. 28 (1893) ou CL, t. 6B, 1502.

579. — *Houdemont*. T. 23 (1890) ou CL, t. 3, 609-610.

580. — **Ch. Laurent.** *Houffalize* et ses anciens seigneurs [Cartulaire comprenant 424 analyses, de 1147 à 1556]. T. 14 (1882), 27-101 ; t. 19 (1887), 231-265.

581. — **Ch. Laurent.** Houffalise [Avec 1 tabl. généal. et 4 pl.] T. 25 (1891) ou CL, t. 4, 227-453 et 729-730 ; t. 26 (1892) ou CL, t. 5, 697-698.

582. — **H. Goffinet.** Documents sur Houffalize et sa seigneurie. T. 30 (1895), 59-84 ; t. 33 (1898), 113-168.

583. — **Halkin.** Archives de Houffalize. 2e supplément. T. 31 (1896), 24-26.

584. — **J. Vannérus.** Documents relatifs à la seigneurie de Houffalize (1417-1778). T. 40 (1905), 245-266.

585. — *Humain*. T. 26 (1892) ou CL, t. 5, 141-148 et 699-700.

586. — *Izel* [avec 1 tabl. généal.]. T. 23 (1890) ou CL, t. 3, 991-1006 ; t. 25 (1891) ou CL, t. 4, 727.

587. — *Izier*. T. 26 (1892) ou CL, t. 5, 268-274 et 701.

588. — *Jamoigne* [avec 1 pl.]. T. 23 (1890) ou CL, t. 3, 1007-1034 et 1308-1309 ; t. 25 (1891) ou CL, t. 4, 727-728 ; t. 26 (1892) ou CL, t. 5, 696 ; t. 28 (1893) ou CL, t. 6B, 1501.

589. — *Jehonville*. T. 28 (1893) ou CL, t. 6B, 926-931.

590. — *Juseret*. T. 27 (1893) ou CL, t. 6A, 124-143 ; t. 28 (1893) ou CL, t. 6B, 1509-1510.

591. — *Lacuisine*. T. 23 (1890) ou CL, t. 3, 1035-1042.

592. — **E. Tandel.** Les contributions de guerre en Belgique lors de l'invasion française en 1792 (*Lambermont* et *Watrinsart*). T. 9 (1877), 265-297.

593. — *Lamorteau*. T. 23 (1890) ou CL, t. 3, 183-198 et 1302 ; t. 25 (1891) ou CL, t. 4, 712-713 ; t. 26 (1892) ou CL, t. 5, 685.

594. — **Am. de Leuze.** Histoire de *Laroche* [avec 1 pl. à la fin du volume]. T. 11 (1879), 5-166.

595. — Château de Laroche [avec 2 plans]. T. 15 (1883), 389.

596. — Laroche [avec 2 pl.]. T. 26 (1892) ou CL, t. 5, 385-472 et 703 ; t. 28 (1893) ou CL, t. 6B, 1503.

597. — **Am. de Leuze.** Les comtes de Laroche au Xe et au XIe siècle. *Durbuy* et ses seigneurs. T. 32 (1897), 161-194.

598. — **Am. de Leuze.** Les comtes de Laroche au Xe et au XIe siècle. T. 33 (1898), 21-28 ; t. 34 (1899), 25-30.

599. — **Am. de Leuze.** Fiefs du comté de Laroche. T. 40 (1905), 285-304 ; t. 41 (1906), 195-214 ; t. 42 (1907), 342-361.

600. — **Dr E. Jacques.** *Latour* [avec 1 tabl. généal.]. T. 23 (1890) ou CL, t. 3, 199-246 et 1302-1303 ; t. 26 (1892) ou CL, t. 5, 685-686.

601. — Les ruines du château de Latour [avec 2 pl.]. T. 15 (1883), 385.

602. — **L. Germain.** Recherches sur les seigneurs de La Tour en Ardenne antérieurement au XVe siècle [avec 1 tabl. généal.]. T. 30 (1895), 109-133 et 197.

603. — **J. Vannérus.** Les armoiries et les anciens seigneurs de Latour-en-Ardenne. T. 39 (1904), 249-279.

604. — *Lavacherie.* T. 28 (1893) ou CL, t. 6B, 1081-1087.

605. — *Léglise.* T. 27 (1893) ou CL, t. 6A, 144-155.

606. — *Libin.* T. 28 (1893) ou CL, t. 6B, 1088-1092.

607. — **J. Vannérus.** Documents relatifs à la seigneurie de *Lignière* et à la famille d'*Everlange.* 1681-1805. T. 39 (1904), 1-28.

608. — *Limerlé.* T. 25 (1891) ou CL, t. 4, 455-508 et 729.

609. — *Lomprez.* T. 28 (1893) ou CL, t. 6B, 1322-1335.

610. — *Longchamps.* T. 25 (1891) ou CL, t. 4, 509-520 et 729.

611. — *Longlier.* T. 27 (1893) ou CL, t. 6A, 156-167.

612. — *Longvilly.* T. 25 (1891) ou CL, t. 4, 521-532 et 730.

613. — **C. Hallet.** Notes historiques sur la seigneurie de *Luchy.* T. 36 (1901), 283-285.

614. — **Koch.** Document pour l'histoire de la ville de *Luxembourg* [Capitulation de 1795]. T. 8 (1874), 175-181.

615. — *Mabompré.* T. 25 (1891) ou CL, t. 4, 533-539.

616. — **G. Kurth.** *Majerou* [Entre Virton et Vieux-Virton]. T. 17 (1885), 265-295.

617. — *Malempré.* T. 26 (1892) ou CL, t. 5, 353-355.

618. — *Marche* [Avec 2 pl.]. Ibidem, 17-85 et 699 ; t. 28 (1893) ou CL, t. 6B, 1501-1502.

619. — **H. Goffinet.** Incendie et tremblement de terre à Marche le 4 juin 1654. T. 19 (1887), 315.

620. — **J.-B. Douret.** L'impératrice Joséphine à Marche. T. 37 (1902), 281-283.

621. — Arrondissement administratif de Marche [Renseignements statistiques généraux]. T. 26 (1892) ou CL, t. 5, 1-16 et 699.

622. — *Marcourt.* T. 26 (1892) ou CL, t. 5, 512-528 et 703.

623. — *Marenne.* Ibidem, 149-157 et 700.

624. — *Martelange.* T. 22 (1889) ou CL, t. 2, 278-283 et 537 ; t. 25 (1891) ou CL, t. 4, 705-706 ; t. 26 (1892) ou CL, t. 5, 678.

625. — *Masbourg*. T. 26 (1892) ou CL, t. 5, 617-622 et 703 ; t. 28 (1893) ou CL, t. 6B, 1503.

626. — *Meix-le-Tige*. T. 22 (1889) ou CL, t. 2, 495-499.

627. — *Meix-devant-Virton*. T. 23 (1890) ou CL, t. 3, 247-263 ; t. 28 (1893) ou CL, t. 6B, 1495.

628. — *Mellier*. T. 27 (1893) ou CL, t. 6A, 168-177.

629. — *Messancy*. [Avec 5 pl.]. T. 22 (1889) ou CL, t. 2, 311-428 ; t. 23 (1890 ou CL, t. 3, 1301 ; t. 25 (1891) ou CL, t. 4, 706-707 ; t. 26 (1892) ou CL, t. 5, 679.

630. — **Ch. Laurent**. Canton de Messancy [Avec 5 pl.]. T. 22 (1899) ou CL, t. 2, 311-511.

631. — **H. Goffinet, S. J.** Notice sur l'ancien château et la seigneurie de *Mirwart*. T. 17 (1885), 1-116.

632. — *Mirwart* [Avec 2 planches]. T. 28 (1893) ou CL, t. 6B, 1093-1142 et 1512.

633. — **H. Goffinet**. Recrutements faits dans la seigneurie de Mirwart en l'année 1605. T. 15 (1883), 29-41.

634. — **H. Goffinet.** Sur les fiefs et arrière-fiefs de Mirwart. Reliefs faits par devant les cours de Mirwart, de *Wellin* et de *Lomprez* (1461-1482). T. 7 (1871), 153-168.

635. — *Moircy*. T. 28 (1893) ou CL, t. 6B, 1143-1145.

636. — *Mont*. T. 25 (1891) ou CL, t. 4, 540-544.

638 (637 vacat). — *Mont-le-Ban*. Ibidem, 545-552.

639. — **Am. de Leuze.** Histoire du comté de *Montaigu* et de l'ermitage de St-Thibaud [Avec 1 pl.]. T. 20 (1888), 137-198.

640. — *Morhet*. T. 25 (1891) ou CL, t. 4, 553-558 et 730.

641. — *Mormont*. T. 26 (1892) ou CL, t. 5, 356-361 et 702.

642. — *Muno*. T. 23 (1890) ou CL, t. 3, 1043-1099.

643. — *Musson*. Ibidem, 264-271 ; t. 25 (1891) ou CL, t. 4, 713.

644. — *Mussy-la-Ville*. T. 23 (1890) ou CL, t. 3, 272-276 ; t. 25 (1891) ou CL, t. 4, 713.

645. — *My*. [Avec 2 tabl.]. T. 26 (1892) ou CL, t. 5, 275-287 et 701.

646. — *Nassogne*. Ibidem, 574-584.

647. — *Neufchâteau*. [Avec 1 pl.]. T. 27 (1893) ou CL, t. 6A, 6-43 ; t. 28 (1893) ou CL, t. 6B, 1505-1509 [par **Ch. Laurent**].

648. — Plan du vieux château de Neufchâteau. Plan des environs de Neufchâteau [Au XVIII[e] siècle ; 1 plan]. T. 32 (1897), *in fine*.

649. — **de Leuze, Frère Macédone, Doyen, Roland**. L'arrondissement de Neufchâteau [Avec 19 pl., 3 tabl. généal. et 9 dessins]. T. 27 et 28 (1893) ou CL, t. 6A et B (avec une seule pagination), 1-1414 et 1505-1512.

650. — **A. de Leuze** et **E. Tandel**. Le canton de Neufchâteau. [Avec 7 pl.]. T. 27 (1893) ou CL, t. 6A, 1-310.

651. — Arrondissement administratif de Neufchâteau [Renseignements statistiques généraux]. Ibidem, 1-6.

652. — *Nives*. T. 25 (1891) ou CL, t. 4, 559-578.

653. — *Nobressart*. T. 22 (1889) ou CL, t. 2, 284-288; t. 25 (1891) ou CL, t. 4, 706.

654. — *Noirfontaine*. T. 27 (1893) ou CL, t. 6A, 625-655.

655. — *Noville*. T. 25 (1891) ou CL, t. 4, 579-599 ; t. 26 (1892) ou CL, t. 5, 698.

656. — *Ochamps*. T. 28 (1893) ou CL, t. 6 B, 1146-1149.

657. — *Odeigne*. T. 26 (1892) ou CL, t. 5, 362-364.

658. — *Offagne*. T. 28 (1893) ou CL, t. 6B, 932-940.

659. — *On*. T. 26 (1892) ou CL, t. 5, 158-170 et 700.

660. — *Opont*. T. 28 (1893) ou CL, t. 6B, 941-951.

661. — *Orgeo*. T. 27 (1893) ou CL, t. 6A, 178-195

662. — *Ortho*. T. 26 (1892) ou CL, t. 5, 529-541 et 703.

663. — *Paliseul*. T. 28 (1893) ou CL, t. 6B, 763-775.

664. — **E. Tandel**. Le canton de Paliseul [Avec 5 pl., 2 tabl. généal. et 9 dessins]. Ibidem, 764-951.

665. — *Petithier*. T. 25 (1891) ou CL, t. 4, 601-602.

666. — *Porcheresse*. T. 28 (1893) ou CL, t. 6B, 1336-1345.

667. — *Poupehan*. T. 27 (1893) ou CL, t. 6A, 656-662.

668. *Pussemange*. Ibidem, 663-668.

669. — *Rachecourt*. T. 22 (1889) ou CL, t. 2, 500-507.

670. — *Recogne*. (Cant. de Neufchâteau). T. 27 (1893) ou CL, t. 6A, 196-197.

671. — *Redu*. T. 28 (1893) ou CL, t. 6B, 1346-1362.

672. — *Remagne*. Ibidem, 1150-1154.

673. — **J. Fréson**. Un conflit de juridiction en 1737 [A Remagne]. T. 38 (1903), 123-126.

674. — *Rendeux*. T. 26 (1892) ou CL, t. 5, 542-555 et 703 ; t. 28 (1893) ou CL, t. 6B, 1503.

675. — *Robelmont*. T. 23 (1890) ou CL, t. 3, 277-285 ; t. 25 (1891) ou CL, t. 4, 713.

676. — *Rochehaut*. T. 27 (1893) ou CL, t. 6A, 669-683.

677. — *Rossignol*. [Avec 1 grav. et 1 pl.]. T. 23 (1890) ou CL, t. 3, 611-643 ; t. 28 (1893) ou CL, t. 6B, 1498-1499.

678. — **H. Goffinet**. Rossignol. Rectification [aux Comm. Lux.]. T. 37 (1902), 284.

679. — **A. de Leuze**. Additions aux Communes Luxembourgeoises. Rossignol. T. 39 (1904), 356-357.

680. — *Roy*. T. 26 (1892) ou CL, t. 5, 171-184 et 700.

681. *Ruette*. T. 23 (1890) ou CL, t. 3, 286-303.

682. — *Rulles*. Ibidem, 644-648.

683. — *Sainte-Cécile*. Ibidem, 1101-1108.

684. — *Sainte-Marie*. Ibidem, 649-684 et 1304 ; t. 25 (1891) ou CL, t. 4, 719 ; t. 26 (1892) ou CL, t. 5, 687.

685. *Sainte-Marie* (canton de Neufchâteau). T. 27 (1893) ou CL, t. 6A, 198-202.

686. — **J. V[annérus]**. Inventaire des archives de *Ste-Ode* données par M. E. Orban de Rossius à l'Institut. T. 40 (1905), 267-268.

687. — **A. de Leuze**. *Saint-Hubert* [avec 1 pl.]. T. 28 (1893) ou CL, t. 6B, 952-1039 et 1512.

688. — **A. de Leuze** et **E. Tandel**. Le canton de St-Hubert [avec 3 pl.]. Ibidem, 952-1180.

689. — **J.-B. Douret**. Documents relatifs aux seigneuries de St-Hubert et de *Mirwart*. T. 16 (1884), 231-248.

690. — *St-Léger*. T. 23 (1890) ou CL, t. 3, 304-318.

691. — Archives conservées à St-Léger [1367-1612]. T. 16 (1884), 225-230.

692. — *St-Mard* [avec 4 pl.]. T. 23 (1890) ou CL, t. 3, 319-368 et 1303 ; t. 25 (1891) ou CL, t. 4, 713 ; t. 28 (1893) ou CL, t. 6B, 1495-1496.

693. — **J. Vannérus.** Quelles armoiries faudrait-il octroyer à la commune de St-Mard ? T. 33 (1898), 48-53.

694. — **J. Vannérus.** Les armoiries de la commune de St-Mard [avec 1 cl.]. T. 37 (1902), 296-300.

695. — *St-Médard*. T. 27 (1893) ou CL, t. 6A, 203-204.

696. — *St-Pierre*. Ibidem, 205-209.

697. — **H. Goffinet.** Notice sur le village de *St-Vincent* [avec 1 pl.]. T. 13 (1881), 55-99.

698. — St-Vincent. T. 23 (1890) ou CL, t. 3, 685-702.

699. — *Samrée*. T. 26 (1892) ou CL, t. 5, 556-563 et 703 ; t. 28 (1893) ou CL, t. 6B, 1503.

700. — **C.-G. Roland.** Seigneurie de *Sclassin* (Supplément aux Communes Luxembourgeoises). T. 33 (1898), 94-105.

701. — *Sélange*. T. 22 (1889) ou CL, t. 2, 508-511.

702. — *Sensenruth*. T. 27 (1893) ou CL, t. 6A, 684-706.

703. — *Sibret*. T. 25 (1891) ou CL, t. 4, 603-608.

704. — *Sohier*. T. 28 (1893) ou CL, t. 6B, 1363-1389.

705. — *Sommethonne*. T. 23 (1890) ou CL, t. 3, 369-372 et 1303 ; t. 25 (1891) ou CL, t. 4, 713.

706. — *Soy* [avec 1 pl.]. T. 26 (1892) ou CL, t. 5, 365-379 et 703.

707. — *Straimont*. T. 27 (1893) ou CL, t. 6A, 210-218 ; t. 28 (1893) ou CL, t. 6B, 1510.

708. — *Sugny*. T. 27 (1893) ou CL, t. 6A, 707-732.

709. — *Suxy*. Ibidem, 219-226.

710. — *Les Tailles*. T. 25 (1891) ou CL, t. 4, 609-612.

711. — *Tavigny*. Ibidem, 613-623; t. 26 (1892) ou CL, t. 5, 698.

712. — *Tellin*. T. 28 (1893) ou CL, t. 6B, 1390-1410.

713. — *Tenneville*. T. 26 (1892) ou CL, t. 5, 564-573.

714. — *Termes*. T. 23 (1890) ou CL, t. 3, 1109-1112.

715. — **Jacob-Duchesne**. Miettes historiques. Le château de Termes. T. 42 (1907), 69-74.

716. — *Thiaumont*. T. 22 (1889) ou CL, t. 2, 289-297 et 537 ; t. 26 (1892) ou CL, t. 5, 678.

717. — *Tillet*. T. 25 (1891) ou CL, t. 4, 624-630 et 730.

718. — *Tintange*. Ibidem, 631-635.

719. — *Tintigny*. T. 23 (1890) ou CL, t. 3, 703-769; t. 25 (1891) ou CL, t. 4, 719-720 ; t. 26 (1892) ou CL, t. 5, 687 ; t. 28 (1893) ou CL, t. 6B, 1500-1501.

720. — *Toernich*. T. 22 (1889) ou CL, t. 2, 298-305 et 537-538 ; t. 25 (1891) ou CL, t. 4, 706.

721. — *Tohogne*. T. 26 (1892) ou CL, t. 5, 288-300 et 701.

722. — *Tontelange*. T. 22 (1889) ou CL, t. 2, 306-309.

723. — *Torgny*. T. 23 (1890) ou CL, t. 3, 373-399; t. 25 (1891) ou CL, t. 4, 714.

724. — **L. Germain**. Documents sur les dîmes de Torgny. T. 16 (1884), 1-15.

725. — *Tournay*. T. 27 (1893) ou CL, t. 6A, 227-230.

726. — *Transinne*. T. 28 (1893) ou CL, t. 6B, 1411-1414.

727. — *Ucimont* [Avec 1 pl.]. T. 27 (1893) ou CL, t. 6A, 733-755.

728. — R. P. **A. Pruvost**. Notes sur la seigneurie de *Vance* [Avec 1 tabl.]. T. 6 (1870), 19-63.

729. — Vance [Avec 1 tabl. généal.]. T. 23 (1890) ou CL, t. 3, 771-846 ; t. 25 (1891) ou CL, t. 4, 720 ; t. 26 (1892) ou CL, t. 5, 687-694.

730. — *Vauxchavanne*. T. 26 (1892) ou CL, t. 5, 380-383.

731. — *Vesqueville*. T. 28 (1893) ou CL, t. 6B, 1155-1159.

732. — *Vielsalm*. T. 25 (1891) ou CL, t. 4, 636-658.

733. — *Villance*. T. 28 (1893) ou CL, t. 6B, 1160-1180.

734. — **H. Goffinet.** Documents sur la châtellenie de Villance, tirés des archives du château de Mirwart. T. 6 (1870), 65-77.

735. — **H. Goffinet.** Châtellenie de Villance. Attestation et record [1597-1589]. T. 7 (1871), 169-172.

736. — **A. de Leuze.** Notice sur la seigneurie de *Ville* [Avec 2 tabl.]. T. 14 (1882), 103-112.

737. — **A. de Leuze.** Seigneurie de Ville [avec 1 cl.]. T. 41 (1906), 177-189.

738. — **E. Liégeois.** La justice seigneuriale de *Villemont* à la fin du XVIe et à la fin du XVIIe siècles. T. 41 (1906), 235-250.

739. — *Villers-la-Bonne-Eau.* T. 25 (1891) ou CL, t. 4, 659-665.

740. — **E. Deldime.** *Villers-la-Loue* et ses environs [avec 1 dessin d'armoiries]. T. 12 (1880), 73-103.

741. — Villers-la-Loue. T. 23 (1890) ou CL, t. 3, 401-414 ; t. 26 (1892) ou CL, t. 5, 686 ; t. 28 (1893) ou CL, t. 6B, 1496-1498.

742. — *Villers-devant-Orval* [avec 6 pl.]. T. 23 (1890) ou CL, t. 3, 1113-1272 et 1309-1310 [avec 1 pl.] ; t. 27 (1893) ou CL, t. 6A, 230.

743. — *Villers-Ste-Gertrude.* T. 26 (1892) ou CL, t. 5, 301-305 et 701.

744. — *Villers-sur-Semois.* T. 23 (1890) ou CL, t. 3, 847-856 ; t. 25 (1891) ou CL, t. 4, 720 ; t. 26 (1892) ou CL, t. 5, 695 ; t. 28 (1893) ou CL, t. 6B, 1501.

745. — *Virton.* T. 23 (1890) ou CL, t. 3, 4-68 et 1301-1302 ; t. 25 (1891) ou CL, t. 4, 708-712.

746. — **G. Kurth.** Nouveau-Virton. T. 17 (1885), 313-315.

747. — **Cl. Maus.** Renseignements historiques concernant les confréries ou corporations de métiers de la ville de Virton. T. 14 (1882), 113-162.

748. — **Dr Jeanty.** Un ancien livre de la ville de Virton (1615-1790). T. 13 (1881), 111-186 ; t. 15 (1883), 43-219.

749. — **J. Guerlot.** La fête du couronnement de Napoléon Ier à Virton. T. 37 (1902), 301-306.

750. — **Ch. Laurent.** La prévosté de Virton [au XVIIIe siècle]. T. 26 (1892) ou CL, t. 5, 680-683.

751. — **E. Tandel.** L'arrondissement de Virton [avec 9 tabl. généal., 5 pl. et 1 grav.]. T. 23 (1890) ou CL, t. 3, 1-1274 et 1301-1310.

752. — **E. Tandel.** Arrondissement administratif de Virton. [Renseignements statistiques généraux]. Ibidem, 1-3.

753. — Canton de Virton [Avec 5 tabl. généal. et 4 pl.]. Ibidem, 4-414.

754. — *Vivy.* T. 27 (1893) ou CL, t. 6A, 756-762.

755. — *Waha* [Avec 2 pl.]. T. 26 (1892) ou CL, t. 5, 185-196 et 700.

756. — *Wardin*. T. 25 (1891) ou CL, t. 4, 666-672 et 730 ; t. 26 (1892) ou CL, t. 5, 698.

757. — *Wellin*. T. 28 (1893) ou CL, t. 6B, 1181-1242.

758. — Chanoine **Doyen** et curé **Roland**. Le canton de Wellin. Ibidem, 1181-1414.

759. — *Wéris*. T. 26 (1892) ou CL, t. 5, 306-314.

760. — *Wibrin*. T. 25 (1891) ou CL, t. 4, 673-678.

761. — *Witry* [Avec 2 pl.]. T. 27 (1893) ou CL, t. 6A, 231-310; t. 28 (1893) ou CL, t. 6B, 1510-1511.

762. — **H. Goffinet**. L'ancienne seigneurie de Witry. T. 17 (1885), 301-303.

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

763. — **H. Goffinet**. Anciennes écoles chrétiennes. Quelques renseignements sur l'origine des écoles chrétiennes, sur leur développement et leur organisation, notamment en Wallonnie. T. 35 (1900), 101-157.

764. — **F. Hutin** (Frère **Macédone**). Ancienne juridiction ecclésiastique du Luxembourg. T. 26 (1892) ou CL, t. 5, 636-642.

765. — Abbé **Grob**. Les protocoles des visites épiscopales [dans l'ancien Luxembourg. — Lu au Congrès d'Arlon]. T. 36 (1901), 133-136.

766. — Abbé **Grob**. Les records des marguilliers, dans le Luxembourg [Lu au Congrès d'Arlon]. T. 36 (1901), 123-127.

767. — **H. Goffinet**. Etat nominatif des religieux et des religieuses du département des Forêts au jour de leur suppression effective, 22 septembre 1796. T. 16 (1884), 193-204.

768. — **H. Goffinet**. Dettes des maisons religieuses du duché de Luxembourg, au moment de leur suppression, en 1796. T. 19 (1887), 316-317.

769. — Répartition en 1890 des habitants de l'arrondissement d'Arlon-Virton suivant les cultes. T. 23 (1890) ou CL, t. 3, 1273.

770. — **J.-B. Douret**. Documents pour l'histoire d'*Arlon* [Culte de St-Donat]. T. 29 (1894), 11-12.

771. — **J.-B. Sibenaler**. La confrérie de St-Donat à Arlon [Avec 1 pl.]. T. 34 (1899), 31-76.

772. — **Prat**. Documents pour l'histoire d'Arlon. Le couvent des Capucins [Avec 1 pl.]. T. 3 (1854), 253-272.

773. — **J.-B. Douret**. Documents pour l'histoire d'Arlon [Concernant le couvent des Capucins]. T. 12 (1880), 209-216.

774. — Abbé **Germain.** Eglises et chapelles de l'ancienne chrétienté de *Bastogne*, 1577. — Conjectures sur la chapelle des Lépreux. — *Rachamps*. T. 3 (1854), 235-244.

775. — Abbé **Germain**. Notice sur le couvent de Bethléem fondé à Bastogne par les sœurs Récollectines du tiers-ordre de St-François. Ibidem, 221-233.

776. **E. T[andel]**. La procession de la Fête-Dieu à *Bleid* le 8 juin 1890 [Avec 1 cl.]. T. 41 (1906), 102.

777. **N. T[illière]**. Notre-Dame du *Bonlieu*. T. 42 (1907), 225-251.

778. — **C. Hallet**. Pillage des églises de l'ancien duché de *Bouillon* pendant la Révolution française (1792-1794). T. 39 (1904), 305-339.

779. — **H. Goffinet**. L'ancienne abbaye de *Clairefontaine*.
Notice archéologique. T. 16 (1884), 17-72.
Notice historique. T. 29 (1894), 13-44.
Notice historique. Seconde partie [Avec 2 pl.]. T. 40 (1905), 133-160; t. 41 (1906), 1-31; t. 42 (1907), 117-156.

780. — **J.-B. Christophe**. Le ménage des mambours de l'église de *Maissin* [XVIIIe siècle]. T. 29 (1894), 56-61.

781. — **H. Goffinet**. *Muno* et son prieuré. Notice archéologique. T. 18 (1886), 1-224.

782. — **F. Magnette**. Le prieuré de Muno et les cours de Vienne et de Versailles (1768 à 1785). T. 30 (1895), 33-58.

783. — Documents historiques tirés des archives d'*Orval* : I. Testament de Jacques de Luz, d'août 1327. II. Erection du duché de Carignan en 1727. T. 6 (1870), 373-383.

784. — **H.-J.-F. Goffinet**. Documents pour l'histoire de l'abbaye d'Orval : I. — Liste et armorial des abbés d'Orval. II. — Nécrologe de l'abbaye. III. — Pillage et incendie de l'abbaye en 1637. T. 5 (1867), 165-203.

785. — **H.-J. Goffinet**. Documents pour l'histoire d'Orval : IV. — Notes diverses [de l'abbé Welter. Concernent aussi Piccolomini, Virton, Logne, Messaincourt, les comtes de la Marck, etc.]. T. 5 (1867), 219-234.

786. — **H. Goffinet**. Le Jansénisme dans l'abbaye d'Orval. T. 19 (1887), 135-180.

787. — **H. Goffinet**. Albert de Meuldre, abbé d'Orval, 1742-1757. Ibidem, 181-230.

788. — **H. Schuermans.** Les abbayes d'Orval et de Saint-Hubert en **1749**. T. 34 (1899), 83-104.

789 — **E. Tandel.** Les biens de l'abbaye d'Orval [en 1788, principalement. — Avec 1 pl.]. T. 20 (1888), 15-112.

790. — **J.-B. Sibenaler.** Les blasons des abbés d'Orval. Notice accompagnée d'un tableau général de toutes les armoiries connues des abbés d'Orval : 1131 à 1793 [Avec 1 pl.]. T. 38 (1903), 112-122.

791. — **J. Collin.** La chapelle de la Bonne Dame à *Sainte-Ode* [Avec 1 dessin]. T. 33 (1898), 106-111.

792. — **G.-F. Prat.** Histoire du monastère de *St-Hubert* en Ardennes composée par Dom Romualde Hancart. Manuscrit. T. 3 (1854), 273-329.

793. — **F. Hallet.** Le monastère d'Andain ou la ville de St-Hubert d'après les anciens auteurs. T. 30 (1895), 26-32.

794. — **F. Hutin** (Frère **Macédone**). Notes pour servir à l'histoire de l'église de St-Hubert. T. 33 (1898), 29-47.

795. — **E. Tandel.** Le Cantatorium originale de Sancto Huberto in Arduenna. T. 10 (1878), 169-178, et (1898), 175-185.

796. — **H. Goffinet.** Le livre des Evangiles donné en 825 par l'empereur Louis le Débonnaire à l'abbaye de St-Hubert. T. 19 (1887), 281-287.

797. — **J. Fréson.** La suzeraineté de la terre ou des Féautés de St-Hubert. T. 42 (1907), 262-300.

798. — **L. Germain.** Copie d'une notice manuscrite de Nicolas Spirlet, dernier abbé de Saint-Hubert [relative à l'abbaye]. T. 16 (1884), 253-256.

799. — **Abbé Tillière.** Réclamation de l'abbaye de St-Hubert [Fin du XVIIIe siècle]. T. 31 (1896), 249-253.

800. — **J. Maus.** Le cartulaire de l'église de *Torgny* [Registres paroissiaux des XVIIe et XVIIIe siècles]. T. 5 (1867), 53-78.

801. — **J. Guerlot.** La confrérie St-Eloy à *Virton*. T. 36 (1901), 279-282.

TABLE DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

La Société pour la conservation des Monuments historiques et des Œuvres d'art dans la Province de Luxembourg, ou *Institut archéologique du Luxembourg.*

DEUXIÈME PARTIE.

I. — Sciences auxiliaires de l'Histoire.

II. — Divers.

TROISIÈME PARTIE.

Histoire.

II. – Table des Noms d'Auteurs.

III.-Table des noms géographiques et de personnes

CITÉS DANS LES TITRES.

(Les noms de personnes sont imprimés en *italiques*).

ANNEXE

Note descriptive des 42 volumes de la Collection.

Annales de la Société pour la conservation des Monuments historiques et des Œuvres d'art dans la province de Luxembourg.

(TOME I). 1847-1848 et 1848-1849. Arlon, P.-A. Brück, 1851. — 111 pp. et 5 pl.
(TOME II). 1849-1850 et 1850-1851. P.-A. Brück, 1852.—218 pp., 13 pl. et 1 c[te].
2[me] édition, 1887, 220 pp., 13 pl. et 1 carte.
(TOME III). 1852-1853. P.-A Brück, 1854. — VIII + 332 pp. et 6 pl.
(TOME IV). 1854-1855. P.-A. Brück, 1856 (1). — VIII + 283 pp. et 14 pl.

Institut archéologique du Luxembourg. Annales.

TOME V. (1[er] cahier, 1867). P.-A. Brück, 1867. — 390 pp. et 1 pl.
TOME VI. (1[er] cahier, 1870). P.-A. Brück, sans date. — 383 pp. et 1 tableau.
TOME VII. 1871. P.-A. Brück, sans date. — 245 pp. et 94 pl.
TOME VIII. (1[er] cahier, 1874). P.-A. Brück, 1874. — 370 pp., 3 pl. et 2 plans.
TOME IX. (Sans titre). (1877). — 389 + III pp. et 7 pl.
TOME X. 24[e] cahier. P.-A. Brück, 1878. — 291 pp. et 5 pl.
2[me] édition : V. Poncin, Arlon, 1898. — 296 pp., sans planches.
TOME XI. 25[e] fascicule. P.-A. Brück, 1879. — 291 pp. et 2 pl.
TOME XII. 26[e] — — 1880. — 284 pp. et 4 pl.
TOME XIII. 27[e] — — 1881. — 269 pp. et 4 pl.
TOME XIV. 28[e] — — 1882. — 328 pp., 2 tabl. et 1 dessin.
TOME XV. 29[e] — — 1883. — 395 pp. et 4 pl.
TOME XVI. 30[e] — — 1884. — XIV + 259 pp. et 2 pl
TOME XVII. 31[e] — — 1885. — 319 pp. et 1 pl.
TOME XVIII. 32[e] — — 1886. — 335 + IV pp. et 1 dessin.
TOME XIX. 33[e] — F. Brück, 1887. — 341 pp. + 5 pl.
TOME XX. 34[e] — — 1888. — 318 pp., 5 pl. et 1 dessin.
TOME XXI. 1889. *Les Communes Luxembourgeoises*, par E. Tandel.
Tome I, Partie générale. F. Brück, 1889. — 678 pp., 5 pl., 1 tabl. et 1 carte.
TOME XXII. 1889. *Les Communes Luxembourgeoises*. Tome II, Arrondissement d'Arlon. F. Brück, 1889. — 538 pp., 5 pl., 1 tabl. gén. et 2 plans.

---

(1) Il est à noter que l'année indiquée au bas du titre est souvent celle de l'apparition du 1er fascicule du volume, si bien que la fin de celui-ci n'a paru que quelques années plus tard, quelquefois. Par exemple, nous trouvons dans le t. IV, daté de 1856, un article écrit en juin 1859 (v. p. 263); le t. VII (1871) renferme, de même, un travail daté de mai 1873 (v. p. 245).

Tome XXIII. 1890. *Les Communes Luxembourgeoises*. Tome III, Arrondissement de Virton. F. Brück, 1890. — 1313 pp., 9 tabl. gén., 5 pl. et 1 gravure.

Tome XXIV. *Les Communes Luxembourgeoises*. Fin du Tome I : pp. 679 à 936 et I à IV, avec 2 tabl. et 1 carte. 1891.

Tome XXV. 1891. *Les Communes Luxembourgeoises*. Tome IV, Arrondissement de Bastogne. F. Brück, 1891. — 744 pp., 9 pl. et 1 tabl.

Tome XXVI. 1892. *Les Communes Luxembourgeoises*. Tome V, Arrondissement de Marche. F. Brück, 1892. — 710 pp., 15 pl. et 2 tabl.

Tome XXVII. 1893. *Les Communes Luxembourgeoises*. Tome VIa, Arrondissement de Neufchâteau : cantons de Neufchâteau et de Bouillon. Frantz Brück, 1893. — 762 pp., 12 pl. et 1 tabl. gén.

Tome XXVIII. 1893. *Les Communes Luxembourgeoises*. Tome VIb, Arrondissement de Neufchâteau : cantons de Paliseul, St-Hubert et Wellin. F. Brück, 1893. — Pp. 763 à 1512, 8 pl., 2 tabl. gén. et 9 dessins.

Tome XXVIII. 1894. *Les Communes Luxembourgeoises*. Tome VII. Table onomastique. F. Brück, 1894. — 2 + CCCXL pp

Tome XXIX. Arlon, V. Poncin, 1894. — 73 pp.

Tome XXX. V. Poncin, 1895. — 199 pp.

Tome XXXI. V. Poncin, 1896. — XI + 257 pp., 1 dessin et 2 pl.

Tome XXXII. V. Poncin, 1897. — 215 pp., 5 pl. et 1 dessin.

Tome XXXIII. V. Poncin, 1898. — A-P + V + 260 + II pp., 20 pl., clichés et dessins.

Tome XXXIV. LIIIe année. V. Poncin, 1899. — 252 + II pp. et 1 pl.

Tome XXXV. LIVe année. V. Poncin, 1900. — 328 + II pp. et 1 plan.

Tome XXXVI. LVe année. — V. Poncin, 1901. — XXIII + 315 + XXVI pp., 1 pl. et 2 plans.

Tome XXXVII. LVIe année. V. Poncin, 1902. — XV + 311 + II pp., 2 pl., 1 plan et 1 cliché.

Tome XXXVIII. LVIIe année. V. Poncin, 1903. — 230 + IX pp., 11 pl. et cl.

Tome XXXIX. LVIIIe année. V. Poncin, 1904. — VII + 389 + II pp., 8 pl. et cl.

Tome XL. (LIXe année). Arlon, F. Brück, 1905. — 320 pp. et 113 cl. et pl.

Tome XLI. (LXe année). F. Brück, 1906. — XII + 292 pp. et 11 cl. et pl.

Tome XLII. (LXIe année). F. Brück, 1907. — VII + 406 pp. et 13 cl. et pl.



LETTRE DE L'ÉVÊQUE FRÉDÉRIC DE SAINT-JEAN-D'ACRE
XIIe SIÈCLE



LETTRE DE L'ÉVÊQUE FRÉDÉRIC DE SAINT-JEAN-D'ACRE

XIIe SIÈCLE

FRÉDÉRIC DE LAROCHE
ÉVÊQUE D'ACRE ET ARCHEVÊQUE DE TYR.

Envoi de reliques à l'abbaye de Florennes (1153-1161) (1).

Au mois d'août 1904, le Rév. Monsieur Gaudiobois, curé de Wagnelée, me fit remettre une feuille de parchemin à laquelle pendait un superbe sceau en plomb. Ce document était dans le plus pitoyable état ; rongé par le temps, usé par la façon dont on l'avait plié et roulé, il tombait en lambeaux. Un coup d'œil sur la première ligne me permit de reconnaître, ce qu'indiquait d'ailleurs le sceau, une lettre de Frédéric, évêque de Ptolémaïde ou Saint-Jean d'Acre, et précisément celle dont Jacques Marchant a fait mention à deux reprises dans son *Triumphus S. Joannis Baptistae*, publié à Mons en 1644. L'abbaye de Florennes, placée sous le patronage de saint Jean-Baptiste, possédait une relique du saint précurseur, qu'elle tenait de la libéralité de l'évêque de Saint-Jean d'Acre, comme en fait foi, dit Marchant, la lettre de ce prélat adressée à l'abbé de Florennes et conservée dans les archives du monastère (2).

Comment cette pièce a-t-elle échoué à Wagnelée? L'explication la plus simple est celle-ci. De 1818 à 1837 la paroisse de Wagnelée fut administrée par Dom Bernard Bodart, ancien bénédictin de l'abbaye de Florennes, natif de Fleurus, et décédé le 17 septembre 1838 (3). C'est sans doute lui qui apporta à Wagnelée les deux intéressants bras-reliquaires du XIIIe siècle, qui y sont encore conservés, et dans l'un desquels M. le curé Gaudiobois trouva le parchemin qu'il m'a communiqué.

---

(1) Ce travail a d'abord paru dans la *Revue bénédictine*, 1906, pp. 501-513, avec une note supplémentaire en 1907, pp. 123-125. J'ai réuni les deux articles en modifiant le texte en certains passages. L'article de 1906 était accompagné d'une reproduction photographique de la lettre originale.

(2) « Deinde particula de capite B. Joannis Baptistae cum variis reliquiis recondita ibidem est. Quae quidem transmissae fuerunt a Frederico, Ptolomaïdis episcopo, ad abbatem Florinensem, ut constat ex epistola ejus in archivis monasterii conservata. » (P. 177). — « Nam, ut supra diximus, a Frederico Ptolomaïdis episcopo, multae reliquiae ad abbatem Florinensem transmissae fuerunt, ut constat ex epistola ejus in dicta abbatia specialiter asservata. » (P. 185).

(3) Vos, *Le clergé du diocèse de Tournai*. Braine-le-Comte, 1890, t. II, p. 41.

Le document, écrit sur velin, mesure 0^m, 10 de largeur sur 0^m, 12 de haut, plus 0^m, 02 du pli, auquel est attaché un cordon de soie rouge brunie par le temps, à travers lequel est passé le sceau de plomb, qui mesure 0^m, 03 de diamètre. Le sceau correspond à ceux des prélats orientaux que nous ont fait connaître les travaux de M. Schlumberger. Au droit il représente un buste d'évêque mitré, bénissant de la main droite et tenant de la gauche une crosse tournée à l'intérieur. La légende porte : † FREDERICUS ACONENSIS EPS. Le revers offre au centre une croix patriarcale sur un mont, accompagnée de six étoiles entre les bras et la légende : HOC SIGNUM ERIT IN CELO. On connaissait un sceau de Frédéric comme archevêque de Tyr. C'est aussi une bulle de plomb de 0^m, 03, représentant au droit un type épiscopal à mi-corps et la légende : † FREDERICI TIRENSIS ARCHIEPI. et au revers un château à trois tours avec la légende : † CIVITAS TYRI. (Douet d'Arcq, *Collection de sceaux*, t. III, Paris, 1868, p. 518, n° 11812 ; *Musée archéolog.*, 1877, pp. 306-307 ; Röhricht, *Regesta regni Hierosol.*, Innsbruck, 1893, n° 393, p. 104).

La lettre de l'évêque de Saint-Jean d'Acre offre un intérêt à plusieurs points de vue ; l'origine belge du prélat, ses relations avec l'abbaye de Florennes, la découverte des reliques de S. Jean-Baptiste à Sébaste valent la peine qu'on les examine de près. Avant de passer à cet examen, nous donnerons le texte de la pièce. On pouvait vivement regretter le fait que Marchant n'eût pas cru devoir le reproduire dans son *Triumphus*. A l'époque où il le vit, le document devait être encore dans un bon état de conservation, tandis qu'à présent, rongé par le temps, effacé aux plis nombreux résultant des tortures auxquelles on l'a soumis, il présente plus d'une lacune regrettable. J'avais essayé de le déchiffrer en plaçant les fragments entre deux verres, mais pour le remettre dans un état convenable et le sauver d'une ruine prochaine, j'eus la chance de pouvoir le faire restaurer par un des hommes les plus compétents, le docteur Schoengen, archiviste d'Overyssel, lors d'une de ses visites à la Bibliothèque Vaticane. Je tiens à lui exprimer ici toute ma reconnaissance ; c'est grâce à lui que ce document pourra prolonger son existence solitaire dans le paisible presbytère de Wagnelée.

La première fois que je publiai la lettre de Frédéric de Laroche, je n'avais à ma disposition que l'original fortement endommagé. C'est assez dire que ma transcription présentait des lacunes et que je dus recourir plus d'une fois à des hypothèses.

J'avais à peine publié mon étude, sans grand espoir de retrouver une copie exacte de la lettre de l'évêque de Ptolémaïde, que M. Léon Lahaye, archiviste de l'Etat à Liége, découvrait, parmi des papiers non encore classés de la collégiale de Saint-Jean, une transcription de la lettre envoyée de l'abbaye de Florennes aux

chanoines de St-Jean de Liége par l'abbé Guillaume de la Hamaide, lors de la rénovation de la confraternité entre les deux institutions le 12 janvier 1680. Cette lettre servait de première leçon au second nocturne de la fête de St-Jean ou de la translation de ses reliques qu'on fêtait à Florennes le 3 février (1).

Je reproduis le texte d'après la copie de Liége en distinguant les lignes de l'original par un trait vertical, mais en ne tenant pas compte de l'orthographie de la copie et en proposant quelques corrections d'après l'original.

F[redericus], Dei gratia Ptholomaidis humilis episcopus, venerabili Florinens abbati ceterisque ejus fratribus, necnon ecclesie Sancti Johannis Evangeliste, que est in insula Leodii | venerando conventui salutem in Domino. Fratres Karissimi [a] de insula a me petiistis inpetrari [b] ac mitti vobis de reliquiis sancti Johannis Baptiste nuper in Sebaste | repertis. Quot [c] nec levitate nec inertia distuli, sed quia prestolabar idoneam fidelemque personam a Deo michi [d] donari cui tam sancta ad deferendum | vobis committerem, que etiam [e] suum obsequium devotionemque gratanter promitteret Dum hec mecum sollicitus volverem, Iherosolimam deveni ubi | magistrum Bovonem fidelem virum [f] reperi, qui inter multa colloquia, Dei nutu, ut opinor, ita michi [g] subjecit : Domine mi, cum in tantum carus et acceptus | habeamini domino patriarche, archiepiscopis, episcopis, regi et matri ejus regine, nimirum de reliquiis sancti precursoris Domini impetrare non [h] possitis. Quod letus audiens dixi ei | quid inde faceretis? Respondit : deferrem eas ad ecclesiam que est in Florinis. Et ego : bono animo estote quia predictas reliquias, Deo vo | lente, habebitis, sed partem illarum dabitis in Florinis, partem deferetis Leodium ad ecclesiam sancti Johannis in Insula. Quod libenter et fideliter facere promisit. | In vigilia autem precursoris Sebasten cum eo ivimus, illic pernoctavimus, missam sequenti die ibi [i] celebravimus, episcopo loci illius quod vellem aperui ; fratribus nunc sin | gillatim, nunc communiter quam ob rem veneram intimavi ; qui licet plurima obtenderent nec hoc debere fieri multis rationibus demonstrarent, non | ausi contradicere. Quod petebamus impetravimus. Mittimus ergo has per manum predicti fratris, precantes ne quis vestrum dubius hesitet quin de sacro corpore sancti Baptiste [j] veras | reliquias habeatis et illas cum digna veneratione et gloria suscipiatis, et digno ut decet cultu in perpetuum veneremini, meque indignum in orationibus | vestris suscipiatis. Valete.

a/ Charissimi, *L* (=copie liégeoise). b/ Impetrari, *L*
c/ Quod. *L*. d/ Mihi. *L* e/ In hoc. *L*. f/ Vestrum. *L*. g/ Mihi. *L*.
h/ Nobis *L*. i/ Illic. *L* j/ Johannis Baptistae. *L*.

(1) Marchant, *Triumphus*, p. 177.

Frédéric était issu d'une des plus nobles familles de la Lotharingie (1), celle des comtes de Namur. Suivant le témoignage d'Albéric de Trois-Fontaines, il était fils d'Albert de Laroche et neveu du comte Godefroid de Namur (2), conséquemment petit-fils du comte Albert III (1064-1106) et d'Ide de Saxe.

Albert III eut quatre fils : Godefroid, Henri, Albert et Frédéric (3).

L'aîné, Godefroid, succéda à son père dans le comté de Namur et mourut en 1139.

Henri, comte de Laroche, avoué de Stavelot, est mentionné de 1088 à 1128. De son épouse Mathilde il eut quatre enfants : Godefroid, comte de Laroche, mort sans héritier après 1138 ; Henri, qui succéda dans le comté de Laroche et mourut à la fin de 1152 ou avant le 10 janvier 1153 (4) ; Mathilde, qui épousa successivement Thierry de Walcourt et Nicolas d'Avesnes ; Béatrice, mère de Godefroid de Brée (5).

Albert, père du futur archevêque de Tyr, figure en 1095, avec ses frères Godefroid et Henri, tous trois portant le nom de Namur (6), de même qu'en 1101, comme fils du comte de Namur (7). Est-ce l'*Albertus de la Roche* mentionné en 1085 dans un acte inédit de Brogne et signalé dans l'Obituaire de ce monastère le 23 juin (8) ? C'est très probable. Il partit pour la Terre-Sainte, mais on ne sait en quelle année.

Frédéric, fils d'Albert de la Roche, devait tenir son nom de son oncle Frédéric, décédé évêque de Liége le 27 mai 1121, lequel le porta le premier dans la lignée des comtes de Namur, sans doute en mémoire de Frédéric de Luxembourg, premier époux de sa mère Ide de Saxe. L'appellation de Laroche donnée à son père peut s'expliquer par le partage des biens maternels. Godefroid, l'aîné, avait reçu les biens de son père, le comté de Namur. Henri et Albert furent dotés de biens provenant de leur mère, laquelle les tenait de son premier époux. Henri hérita du comté de Laroche et de l'avouerie de Stavelot ; Albert dut recevoir quelques apanages ou dignités de ce même comté.

---

(1) Vir secundum carnem nobilis, corpore procerus admodum, natione Lotharingus (Guill. de Tyr). XIX, 6. (P. L. t. 201, col. 754) ; vir secundum carnem nobilis admodum (XXI, 4, ib., 817).

(2) « De fratre comitis Godefridi Namurcensis, qui dictus est comes Albertus de Rupe, natus est Fredericus archidyaconus Sancti Lamberti Leodiensis, qui postea factus archiepiscopus de Tyro, id est de Sur in partibus transmarinis. » (*M G H.*, XXII, 853).

(3) Miraeus, *Opp. dipl.*, I, 363 ; *Vita Frederici episc. Leodien.* (*M G H.*, SS. XII, 504). Cf. Vanderkindere, *La formation territoriale des principautés belges au moyen âge*. Bruxelles, 1901, II, 227, et les notes de Breslau (*Neues Archiv*. VIII, 595-598).

(4) Halkin et Roland, *Chartes de Stavelot*, I, 161.

(5) Voir Kurth, *Chartes de Saint-Hubert*, I, 115.

(6) *Analectes pour servir à l'hist. eccl. de Belgique*, IV, 398.

(7) Lahaye, *Cartul. d'Andenne*, I, 2.

(8) *Analectes*, XIII, 325. La charte de Brogne sera prochainement publiée par M. Lahaye. Je remercie M. le chan. Roland des renseignements qu'il a eu l'obligeance de me fournir.

Le nom de la mère de l'archevêque de Tyr n'est pas connu. Un texte du chroniqueur Guillaume de Tyr montre clairement que son père se maria deux fois. Hugues du Puiset, fils d'Everard, vicomte de Chartres, et d'Adèle de Montlhéry, cousin par sa mère du roi Baudouin II de Jérusalem, s'était rendu en Terre sainte avec son épouse Manille, fille de Hugues Cholet, comte de Roucy, et avait obtenu du roi le comté de Jaffa avec ses dépendances pour lui et ses héritiers (1). Cette donation eut lieu aussitôt après l'élévation de Baudouin II au trône (14 avril 1118). Hugues mourut peu de temps après cette donation. Le roi fit alors épouser sa veuve au comte Albert, fils du comte de Namur, et lui céda la ville de Jaffa, mais tous deux moururent peu de temps après, et l'héritage fut réclamé par l'enfant du premier lit, Hugues, né en Apulie et laissé à la garde de Boémond, lorsque ses parents continuèrent leur pèlerinage vers Jérusalem (2). Ce témoignage de Guillaume de Tyr permet d'établir qu'il n'y eut pas d'enfant issu du second mariage, puisque l'héritage du comté fut revendiqué par l'enfant du premier lit, venu en Palestine. Un acte de mai 1122 mentionne un Hugues du Puiset comme *consul* de Jaffa (3). On pourrait hésiter sur la personne et se demander s'il s'agit du père ou du fils. Mais à cette époque le fils était déjà dans l'entourage du roi. A la date du 31 janvier 1120 « Hugues de Joppé, fils d'Hugues du Puiset, non encore chevalier », figure parmi les témoins d'un privilège de Baudouin II pour l'abbaye de Josaphat (4). A la date du 8 avril 1124 (5), il avait déjà épousé Emma, veuve en premières noces d'Eustache Granier, prince de Césarée, décédé le 15 juin 1123 (6). Ce mariage avait dû avoir lieu en 1123, comme en témoigne une donation faite par le comte de Jaffa à l'abbaye de Josaphat « pour assurer le salut de son âme et des âmes de ses père et mère », faite du consentement de sa femme Emma (7). Ces documents permettent de reconnaître dans l'acte de 1122 le fils d'Hugues du Puiset et de Manille, et de supposer que le mariage d'Albert de Namur avec Manille, veuve d'Hugues du Puiset, eut lieu en 1119 et que la mort des deux époux suivit de près leur union.

Frédéric dut être de bonne heure attaché au clergé de St-Lambert à Liége, où son rang social, à défaut d'autres mérites, pouvait lui ouvrir le chemin des honneurs. Le célèbre écrivain des croisades, Guillaume de Tyr, qui devait un

---

(1) Guill. Tyr. XIV, 15, col. 594.

(2) Guill. Tyr. *l. c.*

(3) Röhricht, *Regesta regni Hierosolymitani*, Innsbruck. 1893, p. 23 ; Du Cange, *Familles d'Outremer*, éd. Rey. Paris, 1869, p. 339.

(4) Delaborde, *Chartes de Terre-Sainte provenant de l'abbaye de N.-D. de Josaphat*, Paris, 1880, p. 35.

(5) Röhricht, *Regesta*, p. 25.

(6) Du Cange, p. 274 ; Guill. Tyr, XII, 21, col. 541.

(7) Ch. Kohler, *Chartes de l'abbaye de N.-D. de la Vallée de Josaphat*, Paris, Leroux, 1900, pp. 12-13. Une donation semblable eut lieu le 17 janvier 1126 à l'Hôpital (Röhricht, *Regesta*, pp. 27-28).

jour être son archidiacre, dit qu'il était un bel homme, peu lettré, mais entendu dans les affaires de guerre (1). Dès 1139, on le trouve dans divers actes pour les abbayes de St-Trond (2) et de Stavelot (3), signalé comme prévôt et archidiacre, charges dans lesquelles il avait probablement succédé à Steppon de Mavles (4).

On le rencontre encore en qualité de prévôt dans deux actes d'une date incertaine, dont le premier fut donné par l'évêque Albéron (1136-1145), mais en tout cas antérieurement à 1141 (5); et le second (1138-1140) de l'archevêque de Trèves, rappelle l'ambassade dont fut chargé Frédéric auprès de lui pour rendre compte de l'accord intervenu entre les églises collégiales de Liége (6).

Des actes de 1140 et 1141, donnés par Miraeus (7), citent un prévôt du nom de Henri, tandis qu'un document du Cartulaire de Sainte-Croix à Liége fait de nouveau intervenir Frédéric en cette qualité en 1141 (8). Dans le premier, donné pour la collégiale de Saint-Pierre à Louvain, M. Edgar de Marneffe est tenté de reconnaitre, non le prévôt de Liége, mais celui de Saint-Pierre, ce qui permettrait de prolonger la prévôté de Frédéric jusqu'en 1141 (9).

La disparition du nom de Frédéric des actes publics à partir de 1141 et son remplacement dans la double charge de prévôt et d'archidiacre par Henri de Limbourg, nous amènent à conclure que son départ pour l'Orient s'effectua en cette année. Faudrait-il établir une relation entre son départ et celui de Manassès de Hierges qui eut lieu en 1141 (10)? Ce seigneur n'était pas un étranger pour la maison de Namur (11). Guillaume de Tyr, qui avait vécu dans l'intimité de Frédéric, rapporte qu'il fut chanoine du Temple à Jérusalem (12). Il est difficile de douter du fait en présence d'une assertion émise par un personnage de cette importance. Le Temple était un monastère de chanoines-réguliers de Saint-Augustin, qui dépendait immédiatement du patriarche de Jérusalem (13). Quel

---

(1) Corpore procerus admodum..., modice litteratus, sed militaris ultra modum (XXX, 6; P. L., t. 201, col. 754).

(2) Piot, *Cartul. de l'abbaye de St-Trond*, I, p. 51.

(3) Martène. *Ampl. Coll.* II, 110; cf. Halkin et Roland, *Chartes de l'abbaye de Stavelot*, I, pp. 345, 347.

(4) Le dernier acte où figure Steppon est de 1136 (Bormans et Schoolmeesters, *Cart. de St-Lambert*, I, p. 62; *Publications de la Soc. hist. du Limbourg*, XXV, (1888), p. 100). Un acte de 1141 parle d'Arnoul, neveu de Steppon de Mavles (de Reiffenberg, *Monuments*, IV, 420).

(5) Cf. *Analectes pour servir à l'hist. eccl. de la Belgique*, XXV, p. 417.

(6) Bormans et Schoolmeesters, *Cartul. de St-Lambert*, I, pp. 595-596.

(7) *Opp. dipl.* I, 389; IV, 372.

(8) MS. aux Archives de l'État à Liége, f. 19v.

(9) *Analectes*, XXXI, p. 116.

(10) *Quomodo S. Crux ab Antiochia allata sit in Broniense cœnobium*. MS. au Séminaire de Namur f. 129v; Roland, *Un croisé ardennais : Manassès de Hierges* (*Revue historique ardennaise*, tome XIV, 1907, p. 203).

(11) Voir Galliot, *Hist. de Namur*, V, 315-322.

(12) Lib. XXI, c. 4 (P. L., t. 201, col. 817).

(13) Du Cange, *Familles d'Outremer*, éd. Rey. Paris, 1869, pp. 833-840; R. Röhricht, *Syria sacra* (*Zeitschrift des deutschen Palästina-Vereins*, X, 1887, p. 41).

mobile poussait le prévôt de Liége à s'expatrier ? Des raisons d'ordre religieux, l'attrait fascinateur de cette mystérieuse Terre-Sainte, qui voyait sans cesse affluer sur son sol conquis des clercs occidentaux, parmi lesquels nos compatriotes n'étaient pas les moins nombreux, l'espoir ou la promesse d'une dignité plus élevée ? Il est difficile de le dire. Sans doute la pensée du prévôt de Liége, au caractère chevaleresque, devait se reporter fréquemment vers cette Terre lointaine, où reposaient les cendres de son père, et l'on conçoit aisément que lui aussi ait voulu apporter sa part de dévouement à l'œuvre de conquête et d'organisation entreprise par les Croisés d'Occident.

En l'absence de documents, il serait oiseux de discuter la question de savoir s'il obéit à un mobile religieux ou s'il céda à l'appel d'un ami pour abandonner sa patrie. On se fait difficilement à l'idée que le petit-fils du comte de Namur, au tempérament militaire, ait pu se résoudre à quitter sa prébende liégeoise, ses dignités, sa famille, son pays, pour aller mener une vie obscure dans un monastère de Jérusalem, s'il ne cédait à un mobile religieux. L'éclat de sa naissance et ses relations avec les princes ne pouvaient le laisser longtemps à l'arrière-plan. M. Rœhricht suppose que c'est peut-être lui qui figure en 1149 comme chancelier du royaume de Jérusalem (1). C'est possible, mais ce n'est pas prouvé. Guillaume de Tyr fait bien remarquer les lacunes de son éducation intellectuelle, mais on sait d'un autre côté qu'on vantait sa prudence dans les affaires. Quoi qu'il en soit, il ne devait pas tarder à monter sur le siège épiscopal de Saint-Jean d'Acre ou de Ptolémaïde.

L'année de cette nomination n'est pas connue ; le dernier document dans lequel figure son prédécesseur Roger est du 24 juin 1148 (2), et la première date connue de l'épiscopat de Frédéric est le 25 janvier 1153, sa présence au siège d'Ascalon entrepris par Baudouin III et où il resta probablement jusqu'à la prise de la ville le 19 août suivant (3). Ce dut être pour lui une excellente occasion de donner un libre cours à ses instincts militaires. L'épiscopat palestinien vivait autant de la conquête du pays que de l'établissement de nouvelles institutions religieuses en faveur des Latins.

Un acte du 30 juillet 1154 le signale à Acre dans l'entourage du roi Baudouin III (4). Au printemps de 1155 nous le voyons accompagner à Rome le patriarche Foucher, les archevêques Pierre de Tyr et Baudouin de Césarée et les évêques

---

(1) *Regesta*, n. 202, p. 66 ; *Geschichte des Kœnigreichs Jerusalem*. Innsbruck, 1898, p. 363.

(2) Röhricht, *Regesta*, n. 250, p. 63 : cf. Du Cange, *Familles d'Outremer*, p. 777.

(3) Guill. Tyr, XVII, c. 21,30 (P. L. 201, col. 696, 706) ; v. Röhricht, *Geschichte des Kœnigr. Jerusalem*, 274-279. Sur son ambassade auprès du nouveau prince d'Antioche, Renaud, v. Guillaume de Tyr, XVIII, c. 1 (col. 708) ; Röhricht, *Gesch.*, p. 279.

(4) Röhricht, *Regesta*, n 292, p. 75. Je renvoie à cet ouvrage de préférence aux travaux particuliers, parce qu'il est plus à la portée du public et que ses références sont aussi soignées qu'abondantes.

Amaury de Sidon, Constantin de Lydda, Renier de Sébaste et Herbert de Tibériade, chargés d'aller se plaindre auprès du pape des excès de juridiction commis par les chevaliers de Saint-Jean, et obtenir le retrait de la bulle d'exemption qu'Alexandre IV leur avait accordée le 21 octobre 1154. D'Otrante, où il avait débarqué, le patriarche, se voyant dans l'impossibilité de se rendre à Rome, partit pour Ancône afin d'y obtenir de l'empereur des lettres de recommandation pour le pape. Déçus dans leur espoir de rencontrer Adrien IV à Rome, le patriarche et les évêques suivirent le pape par Narni vers Ferentino, où ils le rencontrèrent (1). Cette rencontre peut être fixée entre le 21 juillet et le 30 septembre. Ils suivirent aussi le pontife à Bénévent, où il est signalé dès le 21 novembre (2). Ne pouvant arriver à obtenir gain de cause, le patriarche se disposa au retour en Terre-Sainte, soit à la fin de novembre, soit plus probablement en décembre (3). La date du retour en Palestine peut être fixée entre la fête de l'Ascension (17 mai) 1156 (4) et le 7 juin, jour où Frédéric figure comme témoin dans un acte donné à Acre par le roi Baudouin (5).

En l'année 1157, deux actes le signalent dans sa résidence épiscopale d'Acre (6). Cette même année, après le 20 novembre, date de la mort du patriarche Foucher, il reprit le chemin de Rome à l'effet de faire confirmer par le pape Adrien IV l'élection du patriarche Amaury, ce qu'il obtint (7). Depuis ce moment jusqu'au 26 juillet 1160, nous ne le rencontrons pas dans les documents. A cette dernière date, il était à Acre (8). Le 31 juillet, il est signalé à Nazareth (9).

L'archevêque Pierre de Tyr étant mort le 1er mars 1164, l'évêque d'Acre lui fut choisi comme successeur, sur une recommandation expresse du roi Amaury (10), avant le 25 avril, jour où il figure comme témoin dans un acte daté de Jérusalem (11). Peut-être faut-il dater d'Acre la lettre qu'il écrivit à Hugues, archevêque de Rouen († 10 nov. 1164), et par laquelle il attestait la donation faite en

(1) Guill. Tyr, XVIII, 6-7 (col. 715-716).

(2) Jaffé-Löw., *Reg. Rom. pont.*, n. 10097.

(3) Röhricht, *Gesch.*, pp. 284-285.

(4) Röhricht, *Reg.*, n. 323, p. 83.

(5) *Ib.*, n. 321, p. 82. L'acte donné par Röhricht, n. 311, p. 80 et daté d'Acre en août 1155, dans lequel figurent Foucher et Frédéric, ne peut être de cette année, puisque le patriarche et l'évêque étaient alors en Italie ; il vaut mieux le dater de 1154 ou de 1156.

(6) *Ib.*, n. 324, 325, pp. 83-84.

(7) Guill. Tyr, XVIII, 19-20, col. 732.

(8) Röhricht, *Reg.*, n. 354, p. 92.

(9) *Ib.*, n. 366, p. 96. C'est peut-être de cette époque qu'il faut dater un acte de l'archevêque Lethard de Nazareth (1161), dans lequel Frédéric figure comme témoin. (*Ib.*, n. 371, p. 98.)

(10) Guill. Tyr, XIX, c. 6, col. 754.

(11) Röhricht, *Reg.*, n. 397, p. 104.

faveur des frères de Saint-Lazare, par Robert de Montfort, avant sa mort survenue à Acre (1).

Nous le retrouvons dans des actes du 15 mars 1165 à Acre (2), du 6-11 avril 1166 (3) et dans un autre de la même année (4) dans son ancienne résidence épiscopale.

En 1167, avant le 4 août, il fit une apparition au siège d'Alexandrie dirigé par le roi Amaury, mais la maladie le força bientôt à rentrer (5). Peu après, le 29 de ce mois, il assistait aux solennités du mariage du roi à Tyr, et trois jours après, il choisissait pour archidiacre le célèbre écrivain Guillaume, qui devait lui succéder sur le siége archiépiscopal de Tyr (6).

Le 18 mai 1168 on rencontre l'archevêque de Tyr comme témoin dans un acte daté d'Acre (7) et, le 11 octobre, dans un autre daté de Jérusalem (8).

L'année 1169 fut marquée par un évènement plus important. La situation des chrétiens de Palestine était devenue critique. L'expédition du roi Amaury en Egypte avait échoué et la Syrie était menacée d'une invasion. On tint conseil, et l'on décida d'envoyer une ambassade extraordinaire en Occident solliciter les secours de l'empereur, des rois de France, d'Angleterre et de Sicile, des comtes de Flandre, de Troyes et de Chartres. Cette ambassade, composée du patriarche de Jérusalem, de l'archevêque de Césarée et de l'évêque d'Acre, se mit en mer, mais une tempête la força à rentrer à terre le troisième jour. Une nouvelle ambassade, composée de l'archevêque de Tyr, de l'évêque de Panéas, du précepteur des chevaliers de Saint-Jean et d'Arnoul de Landast, partit en mai, munie de lettres de recommandation du roi à l'archevêque de Reims et du patriarche pour le roi Louis VII, dans lesquelles était exposée la situation critique de la Palestine (9).

L'archevêque de Tyr ne s'était décidé qu'à grand peine à ce voyage ; il avait fallu les supplications du roi et les instances des princes pour le déterminer à partir (10). C'était en effet un personnage important que l'archevêque de Tyr, et l'on ne s'étonnera pas d'entendre le roi l'appeler « une colonne du royaume et un

---

(1) *Ib.*. n. 393, p. 103. Le sceau de l'archevêque se trouve décrit dans Douet d'Arcq, *Coll. de sceaux*, n. 11812 ; *Musée archéolog.*, 1877, pp. 306-307, n. 9.

(2) Röhricht, *Reg.*, n. 412, p. 107.

(3) *Ib.*, *Additamentum*, 422a, p. 26.

(4) *Ib.*, n. 372, p. 98.

(5) Röhricht, *Gesch. des Königr. Jerusalem*, p. 328.

(6) Guill. Tyr, XX, 1, col. 781 ; Röhricht, *Gesch.*, p. 330.

(7) Röhricht, *Reg.*, n. 449, p. 117.

(8) *Ib.*, n. 452, p. 118.

(9) Röhricht, *Reg.*, n. 463-464, p. 121-122 ; *Geschichte*, pp. 343-344.

(10) Guill. Tyr, XX, 13, col. 790.

miroir de l'Eglise, le plus élevé en dignité après le seigneur patriarche, un homme illustre par sa naissance et par sa prudence (1). » La haute naissance de Frédéric ne pouvait manquer de rehausser le prestige de l'ambassade et de faciliter sa mission. La traversée s'accomplit heureusement. En juillet, les envoyés se trouvaient à Bénévent auprès d'Alexandre III, et, le 29 de ce mois, le pape leur remettait des lettres de recommandation (2). Arrivés en septembre à Paris, ils trouvèrent un excellent accueil auprès du roi Louis VII, disposé à partir, n'était le mauvais voisinage du roi d'Angleterre. Il s'agissait de gagner Henri II. Le voyage d'Angleterre, dont le but était d'amener une entente entre les deux rois et de provoquer un départ pour Pâques de 1170, n'aboutit à aucun résultat (3). Nous ne sommes malheureusement pas assez renseignés sur la marche des négociations, dans lesquelles nous voyons intervenir S. Thomas de Cantorbéry et l'évêque Froger de Séez (4). Le fait est que les envoyés durent rentrer en France. Jacques, évêque de Panéas, mourut à Paris le 12 octobre 1170 et fut enterré à l'abbaye de Saint-Victor (5).

Frédéric revit-il sa famille et son pays natal pendant ce voyage ? On peut le supposer avec assez de vraisemblance, mais nous n'avons trouvé aucune trace de son passage dans le diocèse de Liége. Il rentra à Tyr après deux ans d'absence, « à vide », comme dit l'historien des croisades (6).

Depuis son retour en Palestine, probablement au cours de l'été 1171, jusqu'à sa mort, nous ne voyons plus figurer le nom de l'archevêque de Tyr dans les documents officiels. L'âge et les infirmités avaient peut-être brisé ses forces. En automne 1174 il tomba malade à Naplouse, où il mourut le 30 octobre. Son corps fut transféré avec honneur à Jérusalem et enterré dans le chapitre du Temple, où il avait été autrefois chanoine régulier (7).

L'existence de relations entre l'abbaye de Florennes et l'évêque de Ptolémaïde s'explique aisément. Cette abbaye était située dans le diocèse de Liége, et le

(1) *Rec. des Histor. des Gaules*, XV, 188.

(2) *RHG*, XV, 878-888 ; Jaffé-Löw., 11637-11638 ; Röhricht, *Reg.*, n. 464, pp. 121-122.

(3) Johann. Salisbur. ep. 87. (*RHG.*, XVI, 607-608).

(4) Johann. Salisbur., XVI, 393.

(5) Eodem die (12 oct.) obiit hic pie memorie domnus Johannes, urbis Paneas, que olim Cesarea Philippi dicebatur, episcopus, cujus corpus hic apud nos est humatum. Hic dedit nobis aliquam portionem de ligno Domini. (Nécrol de S. Victor ap. Molinier, *Obituaires de la prov. de Sens*, I, 592). C'est à tort que son décès est placé à l'an 1167 par les auteurs du *Gallia christ.* (VII, 667-668), répétés par d'autres. Cf. Röhricht, *Syria sacra*, p. 29.

(6) Guill. Tyr, XX. 27, col. 806 ; Röhricht, *Gesch.*, 344.

(7) Fredericus... vir secundum carnem nobilis admodum, cujus supra fecimus mentionem, dum apud Neapolim ægritudine aliquandiu esset gravissime retentus, III kal. nov. viam universæ carnis ingressus est. Cujus funus cum decentibus exsequiis et debita honorificentia Hierosolymam delatum est, et in capitulo Templi Domini, unde prius canonicus fuerat regularis, sepultus est. (Guill. Tyr, XXI, c. 4. col. 817 ; Röhricht, *Geschichte*, 363).

prévôt de Saint-Lambert avait dû parfois rencontrer l'abbé de ce monastère dans la cité épiscopale. S'il s'agit de l'abbé Drogon [de Tinlot], la chose s'explique d'autant plus facilement que celui-ci avait un frère, Gérard, chanoine de Saint-Lambert à Liége et appartenait à une famille noble du pays. Son nom se rencontre dans les actes de 1147 à 1155, date de sa translation à l'abbaye de Saint-Jacques de Liége (1). La lettre de Frédéric pourrait ainsi être datée approximativement de 1154-1155. S'il s'agissait de l'abbé Wazelin, successeur de Drogon, nous devrions la dater de 1155,-mars-avril 1164 (2), mais ce ne sont là que des suppositions. Le seul point de repère c'est la durée de l'épiscopat de Frédéric à Acre, connu depuis le commencement de 1153 jusqu'en mars-avril 1164. Peut-être la mention de la découverte récente (*nuper*) des reliques de saint Jean-Baptiste à Sébaste inviterait-elle à reporter au commencement de son épiscopat l'envoi de reliques à Florennes. Cette découverte eut lieu, comme on le sait par une lettre du patriarche Guillaume de Jérusalem, en 1145 (3). La demande a pu être adressée à Frédéric, soit lorsque la nouvelle de cette invention parvint en Europe, soit lorsqu'on y apprit la nouvelle de sa nomination épiscopale. Une demande de reliques de saint Jean-Baptiste était d'autant mieux justifiée que l'abbaye de Florennes était placée sous le patronage du Précurseur du Christ, et que le don d'une relique du saint fait par Richard de Montfaucon, chanoine de Reims, à son confrère Gérard, plus tard évêque de Cambrai, avait été cause de la fondation de ce monastère (4).

La découverte de la copie de Liége a justifié l'hypothèse que j'avais émise que l'église de Saint-Jean, destinataire de la lettre en même temps que l'abbaye de Florennes, devait être la collégiale de St-Jean l'Evangéliste de Liége.

Les chanoines de cette collégiale avaient prié l'évêque de Ptolémaïde de leur procurer des reliques de S. Jean-Baptiste qu'on venait de découvrir à Sébaste. S'étant trouvé un jour à Jérusalem, l'évêque y rencontra un certain Bovon qui lui demanda des reliques du même Saint pour l'abbaye de Florennes. L'évêque consentit à en demander, mais détermina qu'une partie en serait remise au chapitre de St-Jean à Liége, ce que Bovon promit d'exécuter. L'accomplissement de cette promesse pour Florennes est attesté par la présence de la lettre de l'évêque Frédéric et la vénération dont les reliques apportées de Sébaste y furent l'objet avant la suppression de l'abbaye. Au XIVe siècle, le chapitre de St-Jean rappelait qu'autrefois il avait possédé des reliques du Précurseur du Christ, notamment

(1) Berlière, *Monasticon belge*, I, 9, 154.
(2) *Ib.*, 9, 155.
(3) *Bibliot. de l'Ecole des Chartes*, 1868, XXIX, pp. 492-493 ; Röhricht, *Reg.*, n. 235, p. 59.
(4) Berlière, *Monasticon belge*, I, 6.

un doigt, enlevé depuis, et sollicitait du chapitre de Latran quelques reliques de S. Jean-Baptiste et de S. Jean l'Évangéliste (1).

On voudrait pouvoir préciser la date du voyage de Frédéric à Sébaste, mais on manque de renseignements.

Le nom de l'évêque du lieu n'est pas donné. Ce doit être Renier, avec lequel il fit le voyage de Rome au printemps de 1155, signalé comme évêque de 1138 à 1168 (2). De quel patriarche est-il question ? Rien ne l'indique. Frédéric fut l'ami de ceux qu'il connut à Jérusalem, Foucher décédé le 20 décembre 1157, Amaury pour la reconnaissance duquel il intervint à Rome (3). De ce côté encore pas de lumière. Maître Bovon, chargé du message de l'évêque, est pour nous un inconnu. Impossible de trouver un point d'appui pour fixer la date de la lettre ; les seuls éléments chronologiques, sont l'épiscopat de Frédéric à St-Jean d'Acre, donc de 1153 ou environ à mars-avril 1164, et la mort de la reine-mère Mélissende, dont il est question dans la lettre, postérieure donc au 11 septembre 1161 (4).

Il n'y a pas lieu d'insister sur les caractères d'authenticité de la découverte faite par le patriarche Guillaume en 1145. L'histoire connait l'invention du corps à Jérusalem et sa translation à Émèse dès le Ve siècle, le vol des reliques de S. Jean par les Gênois en 1098, les revendications des églises d'Amiens et de Saint-Jean d'Angély, les envois de reliques faits à Constantinople au commencement du XIIIe siècle (5). On n'y regardait pas si près au XIIe siècle, et l'on peut être sûr que les bons moines de Florennes, qui n'avaient pas encore une collection bollandienne dans leur « armarium », ignoraient tous ces faits et firent bon accueil à la relique envoyée par l'évêque d'Acre. La lettre de Frédéric ne spécifie pas l'envoi, mais Jacques Marchant, qui vit la lettre et vénéra les reliques à Florennes, a comblé cette lacune. C'était une parcelle du chef de saint Jean-Baptiste, une dent molaire, des fragments de son vêtement et de ses cheveux ; le souvenir de l'arrivée de ces reliques se célébrait le 3 février (6).

Les reliques de saint Jean-Baptiste furent toujours en haute vénération à Florennes, qui était un centre de pélerinage, comme en témoigne un rouleau

---

(1) *Analectes pour servir à l'Hist. eccl. de la Belgique*, t. XV, pp. 45-46. Ce texte m'a été signalé par Mgr Schoolmeesters, vicaire-général de Liége.

(2) Röhricht, *Syria sacra*, p. 29.

(3) *Ib.*, 7-8.

(4) Guill. de Tyr, Lib. XVIII, c. 27, 32.

(5) Cf. *Bibl. hagiogr. lat.*, I, 636-638.

(6) Deinde particula de capite B. Joannis Baptistæ cum variis reliquiis recondita ibidem est. Quæ quidem reliquiæ transmissæ fuerunt a Frederico Ptolomaïdis episcopo ad abbatem Florinensem ut constat ex epistola ejus in archivis monasterii conservata. Atque harum reliquiarum adventus celebratur 3 februarii. Ulterius illic exhibetur dens molaris dicti S. præcursoris cum nonnullis reliquiis de ejus veste et capillis (*Triumphus S. Johannis*, p. 177).

des morts de l'abbaye de Solignac à propos d'un miracle arrivé le 14 juin 1241 (1) et le « *Triumphus S. Johannis Baptistae* » de Jacques Marchant (2). Dans leur second voyage littéraire en Belgique, D. Martène et D. Durand visitèrent l'abbaye de Florennes (9-10 août 1718) et notent au passage qu' « on croit y conserver un doigt de saint Jean-Baptiste (3). » Dom Guyton, cistercien de Signy, qui y passa en 1746, signale également la même relique (4). Le doigt est encore conservé aujourd'hui dans un reliquaire du XVIe siècle. Que sont devenues les autres reliques? Je l'ignore; peut-être sont-elles enfermées dans un coffret scellé, authentiqué par l'autorité diocésaine et conservé au presbytère de Florennes; peut-être ont-elles été emportées à la Révolution française, comme le reliquaire de la vraie croix conservé au musée du Parc du Centenaire à Bruxelles (5), comme les deux bras-reliquaires qui se trouvent aujourd'hui à Wagnelée.

D. URSMER BERLIÈRE.

(1) *Bulletin de la Soc. arch. du Limousin*, XXVI, 356-357.

(2) Il n'est point question des reliques de Florennes dans les *Acta Sanctorum*, t. V de juin, ni dans Du Cange, *Traité historique du chef de S. Jean-Baptiste*. Paris, 1665.

(3) *Voyage litt.*, 2e partie, p. 129.

(4) *Messager des sciences historiques*, 1886, p. 155.

(5) Voir un article de M. Joseph Destrée dans le *Bulletin des musées royaux*, 1905, pp. 26-28, 41-44.

Le Luxembourg romain

par M. F. LOES.

Notre collaborateur, M. Loes, curé à Hondelange, a publié dans les annales du *Deutscher Verein*, une notice fort intéressante sur les établissements romains des environs d'Arlon.

Avec son autorisation, nous avons fait traduire ce travail que nous allons publier dans les annales de l'*Institut archéologique*, où il a sa place toute marquée. Il est mis à jour et renseigne les diverses trouvailles faites dans la région depuis sa publication. De plus, il est accompagné d'une carte sur laquelle sont marqués les tronçons de voies romaines actuellement relevés, ainsi que les points où des découvertes de ces époques si reculées ont été constatées.

Enfin, pour ceux de nos membres que ces études intéressent particulièrement, nous indiquons ci-après les diverses notices qui, depuis la fondation de la Société, ont été publiées sur ces matières dans nos Annales.

Em. TANDEL.

T. I. 1847-1849.

M. Piot. Le dépôt de monnaies de Grandhalleux.

de La Fontaine. Le trésor monétaire de Ny.

Geubel. Monuments des anciens cultes dans la forêt ardennaise.

T. II. 1849-1851.

M. Geubel. Fouilles de Durbuy et de Heblon (Hotton).

Prat. Substructions romaines à Habay-la-Vieille.

Geubel. Les voies romaines du Nord de la province.

T. V. 1856-1869.

M. Sulbout. Le Luxembourg romain.

Prat. Hatrival gallo-romain.

T. VI. 1870-1871.

M. Sulbout. Le Luxembourg romain.

T. VII. 1872-1873.

M. Prat. Les monuments romains d'Arlon.

id. atlas.

» Catalogue des antiquités recueillies par M. Geubel.

M. Prat. Les petits bronzes du Tiresberg et de Han-sur-Lesse.

T. VIII. 1874-1876.

M. Jeantin. Les sépultures gallo-romaines de Poncel.

Sulbout. Le Luxembourg romain.

T. IX. 1876-1877.

M. Schuermans. Inscription romaine du Musée d'Arlon.

Id. Remparts d'Arlon.

Sulbout. Le Luxembourg romain.

T. XII. 1880.

M. Kurth. Analectes pour servir à l'histoire d'Arlon.

T. XIV. 1882.

M. Tandel. Les tumuli de St-Vincent.

T. XVI. 1884.

M. Roster. Antiquités découvertes sur le territoire de St-Vincent.

T. XVII. 1885.

M. Kurth. Majerou.

T. XIX. 1887.

M. Sibenaler. Découvertes d'antiquités à Arlon.

T. XX. 1888.

M. Sibenaler. L'ara de Messancy.

Id. Une tombe franque et un autel ante-romain près de Fratin.

T. XXI à XXVIII. 1889-1894.

Les Communes Luxembourgeoises.

T. XXIX. 1894.

M. Sibenaler. Archéologie luxembourgeoise. Sépulture belgo-romaine à Tillet.

T. XXXI. 1896.

M. Sibenaler. La numismatique et les environs d'Arlon.

T. XXXII. 1897.

M. Sibenaler. L'ara de Virton.

T. XXXIV. 1899.

M. Schuermans. Trouvailles d'antiquités en Belgique.

Id. Une nouvelle inscription romaine d'Arlon.

J. Vannérus. Recherches et fouilles dans la province de Luxembourg en 1895-1896.

Schuermans. Epigraphie romaine du Luxembourg.

Id. A propos de l'inscription du Dieu Entarabus.

T. XXXV. 1900.

M. Sibenaler. Restes d'un ancien portique romain.

Curé Andrin. Sépultures belgo-romaines à Fontenoille.

T. XXXVI. 1901.

Capitaine Dordu. Sépultures anciennes trouvées à Virton-St-Mard.

T. XXXIX. 1904.

M. Sibenaler. Autels payens des églises de Latour, Wolkrange et Villers-sur-Semois.

Id. A propos des sépultures antiques de Virton.

T. XL. 1905.

M. Sibenaler. Catalogue illustré du Musée des pierres romaines de l'Institut archéologique d'Arlon.

Id. Nouvelle inscription épigraphique romaine à Arlon.

Baron de Loë. Fouilles dans le Luxembourg.

T. XLI. 1906.

M. Sibenaler. Trouvaille à Arlon d'objets de l'époque gallo-romaine.

Id. Le cimetière romain d'Arlon (1).

(1) A la liste donnée par M. Tandel, il faut ajouter la notice de M. Brinkmann, sur *Un bas-relief disparu de Neumagen*, et différentes notes de M. Sibenaler (spécialement celle sur *Les Thermes d'Arlon*) publiées en 1907, dans le T. XLII.

LES ÉTABLISSEMENTS ROMAINS
DANS LES ENVIRONS D'ARLON [1].

L'état de la culture de notre province sous la domination romaine fut souvent jugé diversement par suite d'appréciations superficielles et donne encore lieu aujourd'hui à des divergences d'opinion.

Les uns, s'en rapportant aux magnifiques descriptions du « *Luxemburgum romanum* » et aux autres ouvrages des frères Wiltheim, prétendent que le Luxembourg fut une seconde Italie ; ils appliqueraient volontiers à tout le pays l'inscription du monument de Dalheim « Rome a campé sur ce plateau ! »

Les autres méprisent ces monuments et soutiennent que les Romains n'ont introduit leur culture que dans quelques villes, où ils s'étaient installés ; qu'ils n'ont cultivé que les parties les plus fertiles, le long des cours d'eau ou tout au plus le long des grand'routes ; ou mieux encore qu'ils n'ont défriché que la partie de la forêt s'étendant le long de ces chaussées ; et cela afin de préserver les voyageurs d'une attaque soudaine.

Les uns, à la vue d'une collection de monnaies romaines, ou à la description d'une de ces colonies si étendues, où l'on trouvait toujours des médailles romaines, les uns, dis-je, s'écrient avec enthousiasme, comme autrefois J.-B. Nothomb, l'un de nos plus célèbres concitoyens, le fit à la Chambre belge : « Le sol luxembourgeois est semé de médailles à l'effigie des Césars ! »

Il n'en manque pas d'autres qui trouvent ce langage exagéré et veulent circonscrire à quelques points la présence des Romains dans nos districts.

Il y a même des écrivains, qui font subsister jusqu'au 7e siècle la grande forêt,

---

(1) Ce travail qui fait suite à trois conférences sur les antiquités militaires, civiles et religieuses de la ville romaine d'Arlon, faites au « Deutscher Verein », n'est pas une compilation, mais le résultat d'études et recherches personnelles. Durant 30 ans, l'auteur profita des voyages que lui imposèrent les conférences et autres obligations de son ministère, pour annoter les vestiges laissés dans nos campagnes par les Romains et leurs devanciers. Au courant de ses recherches, il remarqua que Prat avait déjà connu plusieurs substructions romaines des environs d'Arlon ; il attira par ses investigations l'attention sur d'autres, qui furent en partie signalées à l'Institut, principalement par des instituteurs ; mais il attendait toujours, dans l'espoir de pouvoir publier dans les Annales un travail plus complet, lorsque les circonstances le forcèrent de publier en allemand les pages dont la traduction suit. F. L.

qui, d'après César, s'étendait du Rhin au territoire des Nerviens ; ou bien qui établissent comme frontière entre Allemands et Wallons des restes importants de cette forêt situés dans les provinces de Liége et de Luxembourg.

Et quand les archéologues modernes, s'appuyant sur les découvertes opérées, prouvent que les Ardennes comme l'Eifel ont été habitées et cultivées par les Romains ou leurs colons, leurs écrits ne rencontrent pas de créance, ou sont pour d'autres tout-à-fait inconnus.

Il est difficile de déraciner les préjugés. Et pourtant plusieurs membres de la société archéologique d'Arlon ont prouvé que la province de Luxembourg avait été défrichée du temps des Romains.

Le nord et surtout le nord-ouest de la province ont été explorés par Geubel, de Marche.

L'ancien curé de Sauerfeld (1), Sulbout, continua ces explorations de Geubel à travers le centre de la province jusqu'à la forêt de Habay.

Prat, le fondateur de la Société archéologique, a signalé dans les premiers volumes des Annales, comme dans l'Histoire d'Arlon, les vestiges les plus importants de la domination romaine, tout au moins ce qui lui a été rapporté par la tradition. Je dis, par la tradition, car le simple laboureur ne s'est pas laissé induire en erreur, en ce qui a trait à l'origine des nombreuses substructions qu'il touchait de sa charrue ou de sa pioche en labourant son champ.

Les fouilles qu'il entreprenait dans une intention utilitaire, soit pour améliorer le sol, soit par curiosité, pour se rendre compte de ce qu'avaient été ces bâtiments, soit encore par cupidité, dans l'espoir de découvrir un trésor là où il avait trouvé si souvent de ces monnaies, dénommées têtes de païens, ces fouilles, dis-je, lui firent reconnaître bientôt aux briques, au mortier, à l'architecture et aux débris de vases divers qu'il mettait au jour, que tout cela provenait de temps très reculés, de peuples très différents du nôtre, des « païens » notamment, expression équivalente chez nos populations rurales au nom de « romains ».

D'ailleurs les nombreuses monnaies, sur lesquelles on retrouvait souvent le nom de « Caesar », les renseignaient suffisamment, car le nom du conquérant romain de notre pays était connu de certains villageois grâce à leurs souvenirs de classe et d'école.

Et le peuple est tout aussi enthousiasmé que les savants pour les découvertes qui jettent soudainement quelque lumière sur le passé de leurs villages.

Je me souviens très-bien que dans ma jeunesse, passée en grande partie à Grendel, il ne fut question durant plusieurs années pendant les longues soirées

(1) Straincharmps.

d'hiver, que des fouilles entreprises par un paysan dans sa propriété, sur le chemin de Colpach, au lieu-dit » Hasenheck ».

Pas une particularité qui ne fût remarquée par les villageois, lors de leurs promenades du dimanche ou quand ils se rendaient au travail.

Tous écoutaient attentivement, lorsque l'archéologue improvisé parlait de ses fouilles et des découvertes qu'elles avaient amenées.

Ces discussions provoquaient naturellement beaucoup de questions et des explications des plus singulières ; mais un fait restait acquis : les païens étaient vraiment des gens intelligents et nous surpassaient dans bien des choses.

Qui saurait aujourd'hui cuire d'aussi belles briques, préparer du mortier aussi solide ?

Que ces vases étaient beaux et de formes bizarres !

Quelle situation magnifique pour un château bâti sur le versant d'une colline, orienté vers le midi, non loin d'une prairie, arrosée par une source, dont l'eau pure était conduite par des tuyaux jusqu'au château.

Car on appelait château une semblable construction, nommée par les savants villa, ce qui était d'ailleurs le terme qui lui convenait.

Souvent aussi, j'eus l'occasion de remarquer quel vif intérêt les habitants prenaient à ces antiquités, lorsque je les rencontrais en promenade ou en voyage ; je leur parlais, afin d'apprendre quelque chose au sujet des vieilles légendes, des grottes, des demeures païennes, leur faisant comprendre de mon côté que ce n'était pas sans raison et sans connaissance de cause que je parcourais le pays.

Pourtant je n'eus jamais l'occasion de constater ces exagérations, si redoutées à juste titre, des demi-savants. Leurs récits en étaient exempts ; leurs renseignements toujours sincères, et leurs explications, pour autant que leurs connaissances le leur permettaient, étaient logiques, quoique bien souvent erronées par rapport à l'origine, à l'âge et à la destination.

Celui qui a d'ailleurs sérieusement étudié une construction ou une fondation romaine, ou plutôt une substruction bien caractérisée, ne se laissera pas facilement induire en erreur, car celles-ci sont seules conservées dans notre contrée, et il reconnaîtra immédiatement les restes romains dont nos champs sont semés.

La situation, l'architecture, le plan, le mortier, les objets de ménage et les monnaies que l'on trouve dans les ruines, sont si différents des autres habitations, que même les gens du peuple savent facilement distinguer les débris d'établissements romains.

Du reste, les monnaies mises au jour dans les ruines sont des documents, des

chartes authentiques, qui ne laissent pas le moindre doute sur l'origine de ces vestiges.

* * *

Les Romains, en même temps que leurs armes, leur domination et leurs coutumes, introduisirent aussi leur architecture spéciale.

Ainsi, par exemple, leur chaux et leur ciment que l'on rencontre dans toutes les ruines de quelque importance et qui résistent victorieusement à toutes les influences de l'air, de la terre, de la gelée, de la pluie, de la pioche, de la chaîne ou du rouleau, cette chaux et ce ciment, sont très reconnaissables et sont les mêmes dans toutes leurs constructions de Belgique, de France, d'Italie et même du lointain Orient, ce dont j'ai pu, à l'occasion de pélerinages, me convaincre de visu, alors que j'employais mes heures de flânerie à visiter les ruines romaines et à les examiner soigneusement.

Quant à la disposition de ces habitations, elle ne pouvait, dans nos froides contrées du nord, être semblable à celles des pays méridionaux.

Le plan tout entier devait être transformé, ce qu'il est facile de vérifier d'après les fondations encore existantes.

L'atrium était couvert ; c'était la première cour intérieure, dans laquelle le maître du logis recevait ses visiteurs et dans laquelle se tenait également la famille, lorsqu'elle ne disposait pas d'une seconde cour, comme c'était le cas dans les habitations de Pompéi.

Mais comme il était difficile de couvrir cet atrium, on avait souvent recours à la construction de maisons doubles ou de longues maisons, dans lesquelles se trouvaient deux rangées de chambres, les unes alignées aux autres. On y devait aussi établir de vastes salles, car, étant donnée la rudesse du climat, la vie se passait surtout dans l'intérieur des logis.

D'autre part, on devait supprimer ou clore soigneusement la galerie ouverte, qui s'étendait d'un côté vers le jardin derrière l'habitation, ou sur les toits plats, et qui dans les pays méridionaux constituait un lieu de séjour des plus agréables avec belle vue, bien abrité du soleil et bien aéré, de sorte que même dans l'ensemble, les constructions romaines du nord ressemblaient à peine à celles du midi.

A quelques exceptions près, les portes et les fenêtres s'ouvraient toutes au midi. A cette époque le verre constituait un objet de luxe, dont il fallait pourtant bien se servir dans le nord pour la fermeture des fenêtres. Il fallait également aménager les appartements de telle manière, qu'il fût possible de les chauffer. On sut y remédier en faisant servir en même temps à cette fin l'installation des bains.

Car ceux-ci étaient établis dans toutes les maisons, fussent-elles les moins importantes.

Et ceci était non-seulement une coutume implantée du sud, c'était une véritable nécessité, à cause des vêtements de laine que l'on portait, à cette époque, directement sur la peau.

L'hygiène n'est pas une science nouvelle ; les Grecs et les Romains l'avaient même divinisée et ils exécutaient les préceptes de la propreté aussi bien dans l'entretien de leur corps et de leurs habits que pour ce qui regardait leurs habitations.

* * *

Les Romains bâtissaient, de préférence, leurs villas sur le flanc méridional d'une montagne ou à l'origine d'une vallée, d'où l'on avait le plus bel horizon sur les environs et où, autant que possible, on était protégé contre les vents du nord et de l'ouest.

A vrai dire, cette situation favorisait l'humidité des murs, mais, grâce à la cimentation et à l'architecture, ils savaient isoler complètement leurs maisons du sol, ce qui est négligé aujourd'hui, au grand dommage de l'hygiène et de la solidité des édifices.

Que l'on parcoure le premier venu de nos villages et déjà dès l'extérieur on constate l'humidité des murs, qui souvent sont couverts de salpêtre. La chaux est décomposée : elle s'est imprégnée de cette humidité et ne pourra plus s'en débarrasser.

Les murs sont devenus friables, les chambres sont malsaines et le restent, alors même que l'on recouvre les parois humides de ciment, d'argile, d'ardoises, de plaques de plomb ou de draps tendus.

Et c'est pour cela, que bien des paysans, en dépit de leur santé de fer, de leurs mœurs simples, de leur vie au grand air et de leurs rudes travaux, qui font passer parfois par transpiration les refroidissements et les rhumatismes, sont repris de leur mal vers un âge avancé, lorsque leur vie devient sédentaire. Ce mal n'existait pas chez les Romains, grâce aux vêtements de laine, aux bains et aux habitations parfaitement anhydres.

Non seulement la maison était protégée contre l'humidité provenant du sol, mais elle était encore conservée sèche par un chauffage particulier.

A côté de la salle de bains se trouvait une grande chambre, sous le plancher et dans les murs de laquelle on pouvait faire circuler de l'air chaud. Le plancher reposait sur des colonnettes de briques rondes ou quadrangulaires.

Lorsqu'une villa est remise au jour, nos paysans prennent le plus souvent cet

espace vide pour un grand four ; parfois aussi pour un sépulcre, parce que les Francs, qui plus tard habitèrent ces villas, y déposèrent souvent leurs morts.

Le plancher se composait de grands carreaux de briques qui reposaient aux quatre coins sur des colonnettes, puis d'une couche de mortier et au-dessus d'une mosaïque.

Des briques quadrangulaires et creuses, disposées dans les murs, et mises en communication les unes avec les autres, par des orifices latéraux, permettaient à la chaleur de circuler autour et en-dessous de cette chambre.

Comme les briques prennent facilement la chaleur et la conservent longtemps, une température uniforme et persistante était entretenue, qui n'avait aucun des inconvénients de nos modes de chauffage actuels.

La chambre ainsi chauffée fut nommée par les Romains « hypocauste », du grec « hypocausis » (foyer souterrain). Au dessus ou à côté de ce dernier se trouvaient dans de petites chambres le bain chaud, le bain tiède, le bain froid et l'espace réservé aux sudations, qui était chauffé d'après la méthode précédemment décrite.

*
* *

Si donc on trouve dans une ruine de l'époque romaine des débris de ces briques quadrangulaires creuses, ou de ces grandes briques épaisses formant les planchers, on peut en conclure que là s'élevait un hypocauste ou une habitation.

On trouve aussi souvent dans ces ruines des briques minces, sur lesquelles avant la cuisson on a gravé, au moyen d'un peigne en fer rudimentaire, des incisions en serpentant. Ces incisions sont obliques à chaque tournant et alternativement dirigées en sens opposé aux précédentes.

Le mortier adhérent nous indique le but de ce travail et la destination de ces briques. Elles servaient au revêtement des murs intérieurs. Mais parfois aussi, ceux-ci étaient recouverts de différents marbres ou de ciment préparé pour les fresques murales, comme on l'a reconnu dans quelques-unes des villas de nos contrées.

*
* *

Les briques de maçonnerie des Romains étaient plus minces et plus grandes que les nôtres; elles n'étaient pas serrées les unes contre les autres, mais séparées par des couches de mortier, d'un doigt d'épaisseur.

Les Romains se servaient beaucoup de briques dans leurs constructions, soit en les employant seules, soit en les faisant alterner par assises avec la maçonnerie en pierres. Dans ce dernier cas elles étaient posées tantôt horizontalement, tantôt obliquement, en arête de poisson.

Les bâtiments romains de nos contrées étaient presque tous couverts de tuiles, dont les unes étaient plates, trapéziformes, et pourvues d'un rebord aux côtés inégaux, pour pouvoir s'emboiter aux extrémités ; les autres étaient demi-cylindriques et recouvraient les joints des tuiles plates posées les unes à côté des autres.

Les toitures composées uniquement de tuiles demi-cylindriques étaient rares. Celles des habitations luxueuses étaient pourvues, au faîte et aux bords, de tuiles richement garnies.

Les Romains étaient particulièrement habiles dans l'art de travailler l'argile, de la cuire pour la rendre réfractaire sans la vitrifier. Leurs tuiles sont sans défaut et d'une solidité qui les met à l'épreuve des intempéries ; en somme, faciles à distinguer de toutes les autres.

C'est pourquoi on peut reconnaître aisément les lieux où se trouvaient des bâtiments romains, même quand ceux-ci ont été jetés à ras du sol, car on employait dans toutes les constructions une quantité plus ou moins importante de ces tuiles. Même dans le cas où un laboureur aurait transporté des débris d'une ruine romaine à un autre lieu, il reste suffisamment de points de repère, surtout lorsqu'on connaît leurs agissements dans le mode de culture, pour ne pas se laisser induire en erreur.

On a alors voulu couvrir un ancien chemin, combler une excavation dans le champ ou améliorer une parcelle de terrain. Les chemins et les enfoncements remplis de débris se reconnaissent facilement ; pour améliorer le champ on a écarté autant que possible les pierres et les briques ; les débris de briques et de chaux mêlée de briques pilées qui auraient pu facilement induire en erreur, ne se trouvent que dans les couches supérieures de terrain, celles qui sont remuées par la charrue et sont donc nettement limitées par ces sillons ou rigoles qui séparent nos petites parcelles de terre, ou les divisent par côtes étroites dans le sens de la longueur.

* * *

Les vestiges des constructions romaines sont profondément enfouis dans le sol, car elles se trouvent d'ordinaire sur le flanc des collines.

Les vers de terre ont contribué à cet enfouissement, par leur travail lent, mais incessant, en ce sens qu'ils amenaient à la surface la terre de dessous les empierrements. La poussière et les feuilles sèches transportées par le vent, le gazon et les mauvaises herbes qui poussaient sur les pierres, plus tard, les arbustes, les arbres, par l'invasion de leurs racines, ont accompli l'œuvre de démolition et de nivellement.

Le paysan, lui, procède bien plus vite et plus radicalement. Il ne tolère pas dans son champ ou sa prairie d'inégalité de terrain.

Pendant les années sèches, une récolte maigre réussit seule sur ces vieilles murailles. Dans un champ de céréales ou d'avoine, par exemple, on peut distinctement reconnaître le plan des fondations au chaume plus petit et plus pâle dont les murs souterrains ont absorbé le suc et la force.

Les plus grandes pierres arrêtent la charrue et peuvent aussi être employées autrement.

Les petites pierres et les débris de tuile, qui se trouvent à la surface, doivent être enlevées dans les prairies et dans les champs de trèfle ; car il s'agit là de faucher l'herbe et le fourrage aussi à ras de terre que possible.

Il y a encore dans les décombres beaucoup de chaux que l'on peut employer à l'amendement du sol.

La charrue et la herse viennent ensuite et pulvérisent peu à peu ces débris, au point qu'ils ne sont plus à reconnaître.

C'est ainsi qu'il y a trente ans, j'ai pu découvrir à un certain endroit la présence d'un établissement romain, grâce à des vestiges de tuiles et de ciment romains épars sur le sol. Aujourd'hui on pourrait à peine y trouver quelque chose, car ces débris ont été recueillis, broyés ou décomposés par le sol.

Surtout dans les bons terrains, comme le Gutland (partie méridionale fertile du grand-duché et de la province de Luxembourg, d'où son nom de « bon pays »), où l'agriculture fut toujours si en honneur, les petits bâtiments qui se trouvaient dispersés dans les champs, sont détruits au point que même les emplacements n'en sont plus à retrouver. Ils sont mieux conservés dans les Ardennes ; et dans la Wallonnie, on les reconnait souvent aux noms des parcelles de terre.

*
* *

On désigne généralement sans distinction sous le nom de villa toutes les nombreuses petites bâtisses romaines, éparpillées dans les champs, et dont on retrouve des vestiges un peu partout.

Mais dans l'origine, ce terme ne s'appliquait qu'aux magnifiques habitations des riches colons ; plus tard pourtant on s'en servit également pour distinguer toute propriété d'une certaine importance, située dans le pays.

Cependant comme les bâtiments secondaires qui étaient affectés à différents usages domestiques ne se trouvaient pas toujours à côté de l'établissement principal ou de la maison d'habitation, mais en étaient souvent éloignés, situés qu'ils étaient sur les terrains les plus favorables à l'agriculture, on s'explique que toutes ces diverses ruines, dont on ne connaissait pas la destination primitive, aient été baptisées du nom de villa.

Les véritables villas de notre pays ne sont pas toujours construites d'après un plan uniforme ; les unes sont quadrangulaires, avec une cour intérieure, autour de laquelle s'alignaient les constructions agricoles ; les autres s'étendaient en longueur et la cour se trouvait sur le côté ; enfin il existe encore de nombreuses bâtisses isolées, qui n'étaient pour la plupart que des écuries pour les chevaux, les bêtes à cornes, les porcs et la volaille.

On sait que les Romains avaient des esclaves particulièrement exercés, qui avaient uniquement à s'occuper de l'une ou de l'autre branche de la culture agraire. Ils passaient ainsi maîtres dans leur emploi et avaient de jeunes esclaves à former.

On savait également exploiter les spécialités nationales. C'est ainsi que les Liguriens étaient appréciés comme de bons pâtres, les Gaulois comme d'excellents palefreniers.

L'élèvage des chevaux et des porcs était entrepris avec succès dans tout le pays des Trévires. On n'en tirait pas seulement des chevaux pour l'armée ou la poste, mais encore de la viande de porc séchée sous forme de jambons et de saucisses, qui allaient approvisionner les différentes villes de l'Italie. Le renom des saucisses de Trèves et des jambons d'Ardenne prend donc son origine dans des temps reculés.

* * *

Les anciens Romains ont été des laboureurs et l'agriculture resta toujours la source la plus productive des revenus de l'Etat.

D'aucuns croient que le cadastre a été introduit sous le règne de Marie-Thérèse. Son emploi remonte en réalité beaucoup plus haut. Il existait déjà sous la domination romaine, créé qu'il fut par l'empereur Auguste et réorganisé par Dioclétien. C'est sur lui que repose l'impôt foncier. Il était remanié tous les dix ans. La terre labourable était divisée en trois classes ; les forêts, les prairies et les vignobles, en deux.

Les pâturages n'étaient pas imposés, ce qui peut expliquer peut-être pourquoi il y avait en Ardenne tant de petites ruines, qui, à en juger par l'apparence, n'étaient que des écuries, bâties sur ces pâturages.

On payait ordinairement comme contribution foncière sept pour mille d'après la valeur cadastrale, qui était sans doute, comme chez nous, inférieure de beaucoup au prix d'achat.

Tous les biens étaient partagés en unités imposables d'une valeur de mille pièces d'or, environ quinze mille francs de notre monnaie.

Une unité équivalait à un hectare de vignoble, quatre hectares de terre de première classe, huit de seconde et douze de troisième classe.

Il fut des cas extraordinaires où l'on paya vingt-cinq pour mille d'impôt foncier, par exemple à la suite d'une guerre, ou bien lorsque les contributions ne rapportaient que peu ou pas du tout.

En dehors de cet impôt, il y avait aussi une contribution personnelle (un denier à l'époque du Christ), dont étaient exempts les vieillards et les enfants, et un « aurum lustrale », établi sur les métiers, les exploitations et le mobilier. On payait cinq pour cent de droit de succession. Il arriva aussi parfois que les contributions furent remises, comme ce fut le cas pour le pays des Trévires après l'invasion des Barbares, sous le règne de Honorius et de Théodose.

Mais à cette époque on ne connaissait pas les impôts indirects sur tout ce qui servait à l'usage domestique, non plus que les droits de timbre, d'enregistrement, d'importation et d'exportation.

Mais, par contre, on devait pourvoir à l'entretien du service des postes et de l'armée, qui compta pour la Gaule huit légions, ou environ 40,000 hommes, jusqu'à Dioclétien. Notre pays dut également supporter cette charge, parce qu'il appartenait au district de Trèves, à un district-frontière par conséquent et sur lequel campaient ces troupes.

Le renchérissement de tout ce qui est nécessaire à l'homme pour son entretien, s'accrut par suite dans de telles proportions, qu'en l'an 301 l'empereur Dioclétien fit publier dans ces provinces un tarif général que l'on ne put dépasser.

Ainsi par exemple le plus haut prix pour le grain, les fèves et les pois fut de 21.55 frs. par hectolitre; pour la viande de porc de première qualité et les poissons d'eau douce, de 2.25 frs, et pour la viande de bœuf et de mouton ainsi que pour les petits poissons de 1.50 par kilo.

L'ouvrier agricole ne put exiger plus de 1.55 fr. de salaire quotidien, l'artisan pas plus de 3.10.

En conséquence, la situation pour beaucoup de commerçants et pour le paysan fut excessivement pénible.

Dioclétien supprima les droits de succession, mais par contre, il augmenta l'impôt dont il est parlé plus haut et consistant dans l'entretien de la poste et de l'armée, en ce sens qu'il y adjoignit les 17 gouverneurs qu'il venait de nommer. A ceux-ci vinrent encore s'ajouter les employés de l'administration provinciale et de la cour tréviroise, dont le nombre croissait de jour en jour.

Lorsque l'on considère encore que le pays fut si souvent envahi par les Barbares, on ne saurait s'étonner qu'à la fin le paysan ait abandonné ferme et maison pour s'enfuir, comme l'ont fait, il y a quelques années, pour cause de surcroît d'impôts tant de paysans en Italie.

Et c'est ainsi que peu à peu, là où prospérait la plus magnifique culture, on ne trouva plus à la fin de la domination romaine que des ruines et des champs incultes.

* * *

Une autre charge fut la construction des chemins qui accabla souvent les paysans et les colons, mais qui plus tard leur vint à point en ce sens que ces chemins facilitaient les transactions et le commerce; car le réseau en était très serré dans nos contrées.

Les plus grands, c'est-à-dire les voies militaires, dont le peuple désigne les vestiges sous le nom de chaussée de Brunehant, étaient, il est vrai, construites par l'administration militaire, selon le plan ordinaire, mais la disposition des chaussées sur certaines étendues est si spéciale qu'elle a probablement été faite ou du moins améliorée par chaque colon sur son sol.

L'opinion d'une construction uniforme des routes militaires en quatre couches de pierres, les unes grossières, puis moins grandes, petites et enfin de pierres concassées ou gravier, reliées entre elles au moyen de chaux ou de sable, est donc en contradiction avec les faits.

Les habitants du pays supportaient les frais des autres chemins,très-nombreux, appelés diverticulum.

Non seulement les petites installations, les castels et les tours d'observation, mais encore les nombreuses villas, les fermes et les bâtiments consacrés à la culture devaient être reliés entr'eux, avec la grand'route et les métairies adjacentes. Il existe moins de vestiges de ces chemins que de ceux des chaussées importantes, dont les assises plus solidement établies se sont mieux conservées.

On les reconnait aussi beaucoup plus difficilement, mais si insignifiants qu'ils puissent être, leur direction montre cependant de quelle façon les différentes installations étaient réunies entre elles, avec la grand'route et les lieux environnants.

* * *

Après avoir donné ces explications générales, nous allons suivre maintenant par ordre et jusqu'aux bornes de l'arrondissement d'Arlon les différentes routes militaires et les chaussées romaines qui, d'Arlon comme centre, rayonnent dans toutes les directions.

Nous indiquerons brièvement chaque fois les antiquités et les établissements romains découverts le long de ces voies.

* * *

1. D'Arlon à la Gaichel (Frontière grand-ducale).

Un ancien sentier, qui n'est renseigné sur aucune carte, dont il n'existe plus de trace, mais dont les plus vieux habitants de Waltzing me parlaient souvent, voilà trente ans, conduisait de la porte de Luxembourg, le long des murs de la ville, directement jusqu'au chemin de Waltzing, là où celui-ci quitte la route de Mersch. Il est possible qu'il ait suivi l'ancienne voie romaine, qui le long de cette route menait à la Gaichel.

A deux kilomètres de la ville, à gauche de cette route, sur le versant derrière la maison Spierkel (1), s'élevait une superbe villa. Et un peu en-dessous, le long du chemin, se trouvaient d'autres bâtiments qui en dépendaient sans doute.

Dès l'année 1839, deux délégués de la Commission de Bruxelles entreprirent des fouilles dans cette villa, aux frais du Gouvernement ; plus tard différentes personnes ont maintes fois visité ces ruines.

C'était un bâtiment de forme longue, orienté vers le midi. On y a trouvé des restes de beaux marbres, de peintures à fresques, de vases de terre de couleur noire ou rouge, ainsi que des monnaies de Néron, de Trajan et de Vespasien.

J'ai encore vu, il y a trente ans, dans la cour du précédent commissaire d'arrondissement Nothomb, un réservoir avec un pied en colonne, ressemblant à un baptistère, dont l'excavation arrondie était recouverte de plomb et qu'un cantonnier d'Eischen avait mis au jour à cet endroit.

Il y a 25 ans, j'ai vu, non loin de la maison Spierkel également et plus bas que la villa seigneuriale, à une distance de la route de six mètres environ, un second bâtiment ; c'était lorsque l'on enleva la couche de terre supérieure afin d'extraire les pierres à chaux du sous-sol.

Ce bâtiment, tourné comme la villa vers le midi, mesurait environ dix mètres de long, six de large et était partagé en trois chambres d'égale dimension.

Le sol était pavé de petites pierres carrées, striées en diagonale, de 8 × 16 centimètres ; les parois intérieures pour autant qu'elles ont été conservées étaient construites avec les mêmes pierres.

Il se trouvait dans ce bâtiment quelques défenses de sanglier, des débris de poteries, des os brisés, des morceaux de fer rouillés, dont on ne put reconnaître la destination, et plusieurs pièces cassées de meules romaines ; puis à côté, une meule très bien conservée que nous avons fait transporter au musée d'Arlon.

---

(1) A côté de l'ancien poste de la douane belge.

Quelques vingt pas plus bas, s'élevait une troisième bâtisse, qui avait été détruite déjà auparavant par l'exploitation de la carrière, et dont je n'ai pu voir que quelques restants de murs.

Ici les fondations avaient été creusées différemment.

En bas se trouvait une rangée de grandes briques plates, sur laquelle était étalée une couche de ciment de trois centimètres d'épaisseur et enfin par-dessus s'élevait la maçonnerie.

A côté, un puits à poulie d'un diamètre de soixante centimètres était creusé dans la roche.

On a trouvé dans cette ruine de nombreuses tuiles, quelques éclats de meules, des tessons et une amphore brisée.

WALTZING.

Un ancien chemin qui, par places, sert encore de sentier à d'autres et a complètement disparu, conduisait en ligne à peu près directe de la vallée située sous la vieille église de Frassem, en passant à côté de la villa seigneuriale de la Gaichel et en traversant le village de Waltzing, au « Didenberg », qui se trouve au-dessus de ce village, derrière le couvent des Jésuites, distant de six cents mètres environ de la grand'route de Trèves et du « Jardin Waltzing » (1).

Nous avons, à propos de ce chemin, à signaler ce qui suit :

A droite de la route de Mersch, en face du sentier décrit plus haut, et dans le carré formé de deux côtés par le chemin de Waltzing et par le petit bois, nommé « Lerchen », existait une bâtisse très étendue, provenant de l'époque romaine, ainsi que le prouvent les débris épars dans les champs.

On y a trouvé des pierres bien taillées, dont quelques-unes sont conservées et servent de montants à la porte de la maison Schrondweiler à Waltzing.

Distant de cinq cents mètres environ vers le sud-est se trouvait une butte funéraire, juste au milieu du chemin d'Eischen et à cinquante mètres à peu près de l'endroit où celui-ci se bifurque avec le sentier d'Eischen. Cette butte fut entièrement détruite, il y a une trentaine d'années, à l'occasion de l'amélioration du chemin. Sous le tertre on découvrit un lit d'ossements, des charbons et des urnes. J'ai vu dans la maison du receveur communal de Waltzing une urne et un vase demi-sphérique, très bien conservés tous deux.

Sur le versant de la colline, à la bifurcation du sentier d'Eischen et du sentier

(1) Le Jardin Waltzing, local d'été pour fêtes de la ville d'Arlon, presqu'à l'intersection des routes d'Arlon à Luxembourg et d'Arlon à Longwy. E. T.

ou de l'ancien chemin vers la Gaichel, existait dans l'angle sud-ouest, à quelques centaines de mètres de l'entrée du village un bâtiment de moindre importance, probablement une écurie en bois, avec toit de tuiles.

Dans le village même, on voit dans la prairie Eppe, près de la fontaine sur le chemin d'Arlon, de nombreux débris de tuiles. Cinquante mètres plus bas, le diverticulum coupait la petite vallée en traversant la prairie du vicaire qui se trouve située à côté. Le gué était pavé.

De là, le chemin montait vers le Didenberg. Sur le versant oriental, près de la prairie, il a dû y avoir probablement une petite maison romaine, à en juger par les briques et le mortier qu'on y a trouvés.

Lors du défrichement de l'ancien bois communal de Waltzing, on a découvert une villa romaine assez importante, vis-à-vis du village, à droite du chemin de Barnich et sur le versant de la colline.

HECKBOUS ET GUIRSCH.

Si maintenant nous reprenons la route de Mersch, si nous la suivons jusqu'à la frontière, puis, la quittant, si nous gravissons jusqu'au plateau, nous trouverons, à 600 mètres à l'ouest d'Heckbous, près d'un vieux chemin qui vient de Guirsch, dans un bois défriché appartenant à la famille Lefèvre, d'assez importantes ruines d'une villa romaine. A l'ouest du chemin se trouve une place circulaire, recouverte de débris, et quelques pas plus loin commencent les ruines d'un bâtiment allongé et de bains. On a trouvé à cet emplacement des vases de poterie, de bronze et de fer, une large marmite de fer à bords peu élevés, plusieurs monnaies, dont une à l'effigie de Septime-Sévère.

Plus loin, dans la même direction, le sol est de même couvert de restes de l'époque romaine. Cette villa était couverte d'ardoises, ce qui est assez rare.

Au nord, on a trouvé des urnes funéraires.

En deçà de la maison Nepper, se trouve, à la frontière luxembourgeoise, également dans un bois défriché, une troisième construction romaine.

2. D'Arlon à Diggel près Pallen.

Un autre chemin partait d'Arlon, longeait le Hunnenbour et le cimetière, gravissait la hauteur de Bonnert, et, passant à l'ouest de ce village, descendait la vallée vers Pallen, passait au nord et au pied du Kasselknap (1), en laissant à droite l'autel des Huns, disparu aujourd'hui, et à gauche le lieu dit « vieux

(1) Annales de la Société archéologique d'Arlon, T. XXXVI, p. 52, et T. XLI, p. 219.

château » (1), et aboutissait à Diggel, où j'ai trouvé quelques briques murales de l'époque romaine, près de la Grubermühle, à la frontière.

Frassem.

Au pied de la colline de Bonnert, en face du cimetière de Frassem, on nous montra, il y a 30 ans, des vestiges de tuiles du temps des Romains ; mais on ne put y découvrir aucune construction. J'ai vu des vestiges semblables dans le jardin de la famille Walzing (Hengen) ; et on a retrouvé, il y a 30 ans, à l'ouest du terrain adjacent, une urne funéraire entourée de tessons, sur la lisière du champ.

Lorsqu'on fit des fouilles pour les fondations de la nouvelle église, on découvrit, à 1 mètre environ de profondeur, un ancien chemin, qui, à en juger par sa direction, conduisait, de la villa de Frassem, à une autre, qui se trouvait sur le terrain de Grauwack, à droite du chemin de Bonnert, et qui était une maison importante, comme le font voir les vestiges qui en restent.

La pointe du promontoire qui s'élève à dix minutes en dessous de Frassem, et à gauche de la gorge venant de ce village, là où celle-ci débouche dans la Gaichel, était séparée du plateau par un fossé, et devait certainement servir autrefois de lieu de refuge. Je n'ai rien retrouvé qui ait pu fournir là-dessus de plus amples renseignements.

On peut encore ajouter ici qu'il a existé à Seymerich une maison romaine, fortifiée par des fossés (2).

Bonnert.

La villa située sur le Grauwack, et dont il est parlé plus haut, appartient à Bonnert, dans le voisinage duquel elle se trouve.

La situation du village même convenait très-bien pour un établissement romain.

On est d'ailleurs disposé à accepter cette opinion à cause des sources pures, des traces d'habitation préhistorique, de lieux fortifiés, à proximité ; mais jusqu'à présent on n'a pas trouvé de vestiges de maison romaine.

Les sources claires existent encore. L'autel des Huns, qui s'élevait au pied du Kasselknapp, fut transporté il y a une cinquantaine ou une soixantaine d'années dans le jardin de feu le docteur Molitor, qui me l'a conté lui-même et déplorait en même temps que l'on eût détruit cet autel à son insu.

La grotte de la « Femme sauvage » (3) qui est située à droite du chemin de Bonnert à Pallen, n'a jamais été explorée scientifiquement.

---

(1) Annales de la Société archéologique d'Arlon, T. XXXVI, p. 60.
(2) Idem, T. XXXVI, p. 62.
(3) Wel-fra-hel.

Le vieux château près de la Platinerie était entouré entièrement d'un fossé, qui était doublé vers la montagne et formait une demi-lune plus élevée, ainsi que l'on peut encore le constater aujourd'hui.

Le sommet de la montagne située en face, avec le Katzenloch bien connu, est isolé par un large fossé et formait une petite forteresse avec tour d'observation (1).

3. D'Arlon à Holz.

Holz est un petit village du Grand-Duché, auquel menait un ancien chemin entre Grendel et Nothomb et qui porte aujourd'hui encore le nom de « Holzerweg » (chemin de Holz). Il est la continuation d'une route romaine, qui se séparait de la voie militaire près d'Altenhoven (2), et existe encore comme chemin de labour sur une longueur d'un kilomètre, à l'ouest et le long de la route de Bastogne et distant de celle-ci de 400 mètres. On le remarque encore comme chemin creux près d'un encaissement profond à la colline sablonneuse entre Tontelange et Metzert et près de la route actuelle; on l'appelle chemin romain.

Sur le territoire de Tontelange il suit l'ancienne route de Grendel au Faascht; au lieu dit Wellerweg entre Grendel et Nothomb, il reparaît de nouveau et se dirige, sous le nom de Holzerweg, à travers les champs de Kamescht, vers Holz et Bauschleiden.

TONTELANGE.

Sur le territoire de Tontelange, je n'ai trouvé aucune autre trace d'établissement romain que quelques briques et tuiles dans le village lui-même. On m'a dit que dans une prairie entre Tontelange et Pallen, on pouvait découvrir des restes d'un ancien bâtiment, pierres et briques. Je n'ai pas encore eu l'occasion de m'en assurer.

METZERT.

En 1880, on trouva sur le versant boisé du « Benert, » au lieu dit « Scheid », vis-à-vis de Metzert, des urnes funéraires. Cela indique qu'il existait une villa dans les environs. Aurait-elle été située dans le village même ?

On a également découvert une urne funéraire en-dessous de la chapelle.

Pourtant une importante construction romaine s'élevait à 500 mètres à peu près sous le village, à gauche du chemin de culture qui se dirige sur Luxerot,

---

(1) An. de la soc. arch. d'Arlon, t. XXXVI, p. 52, et XLI, p. 219.
(2) Viville.

et à l'angle où celui-ci se bifurque, au lieu dit « sentier d'Elchert. » Le sol est amplement couvert de débris de briques.

Entre Metzert et la colline de sable nommée « Baierchen » se trouvait le « Hunsbösch », défriché actuellement. On n'y découvre aucune trace d'établissement romain.

Nous allons poursuivre l'ancienne voie romaine jusqu'au Faascht, où elle se perd totalement.

GRENDEL.

Il existait également une importante villa romaine à droite du chemin actuel de Grendel, à cent mètres environ en dessous de la première ferme ayant appartenu autrefois au comte Rottermund de Pologne, et le long du chemin de culture qui mène à la frontière. Cette villa se composait de deux corps de bâtiment et d'une cour qui les séparait.

Elle fut mise au jour et à peu près entièrement détruite, lorsque le comte fit aménager ou améliorer le chemin de labour. Pour autant qu'on s'en souvienne la cour mesurait 50 mètres de chaque côté. Le cimetière se trouvait vers le nord-est. On y découvrit une urne remplie d'ossements humains et spécialement remarquable par ses jolies formes.

Plus au sud, on trouva également dans les prairies un sentier détourné qui reliait la villa à la grand'route, dans la direction de Tontelange.

Non loin de Grendel, à mille mètres environ en deçà du Jardinet du Roi, (1) le chemin actuel de Grendel était traversé par une ancienne voie romaine. Elle fut découverte en 1860, lors du défrichement de la forêt.

La partie empierrée mesurait quatre mètres de largeur et sur une distance de 200 mètres, on trouva une douzaine de fers à cheval.

Il est donc certain que l'on se servait beaucoup de ce chemin qui passait au-dessus de l'excavation que l'on remarque encore aujourd'hui ; cette excavation était autrefois une mardelle ou une carrière de chaux ; de là, il se dirigeait vers les anciens fours à chaux de Kolpach. Il reliait ainsi les établissements situés en-dessous de Kolpach avec la grand'route Arlon-Holz, qui devait passer à l'ouest dans le bois.

Environ à 150 mètres en deçà de la frontière se trouvait, à gauche du chemin de Kolpach, au lieu dit « Hasenheck », la villa dont j'ai vu, dans ma jeunesse l'exhumation partielle, et dont j'ai déjà parlé dans la première partie de cette étude.

Le bâtiment était allongé et avait vue vers le midi. Le côté ouest était d'une largeur de 15 mètres. On a mis à nu, ici, cinq chambres, de dimensions diffé-

(1) Königsgärtchen.

rentes, dont quelques-unes étaient peintes. A la façade méridionale se trouvait une chambre avec hypocauste, mesurant quatre pieds, de chaque côté. Le plancher était surélevé d'un mètre au dessus des autres chambres. Cette pièce était revêtue tout autour d'un ciment d'une dureté de pierre. Un tuyau de plomb la reliait avec la plus grande salle. La muraille exposée à la pluie était double, et l'interstice rempli d'argile tassée. Une foule de petits pots de terre, hauts de 5 centimètres et d'environ 3 centimètres de diamètre, gisaient épars dans les ruines. On trouva aussi des débris d'amphores, de tasses, de cruches; des vestiges de ce qui avait été des ustensiles de cuisine ; des vases de verre brisés et beaucoup de morceaux de marbre blanc et noir poli.

On m'a dit avoir trouvé antérieurement, dans les prairies au-dessous du village, les mêmes briques que dans cette villa. Mais elles ont été éloignées dans le but d'améliorer les prairies.

De l'autre côté du village, vers Schockville, commence le chemin de Weiler (Weller). Il est distant de 400 mètres de la dernière habitation, descend la hauteur, se dirige vers le nord, traverse le ruisseau de Nothomb, et passe au lieu dit Kamescht ; il disparait au-delà sous le terrain cultivé pendant une distance de 2800 mètres, pour reparaître au jour le long de la frontière luxembourgeoise. A l'endroit où s'en détache le chemin de Nothomb, on a découvert en labourant, vers la droite, une pierre quadrangulaire, bien taillée ; d'un côté se trouvait une excavation arrondie solidement fermée, mais qui ne contenait que de la poussière. Je ne puis faire dériver le nom du champ : « Kamescht » que de caminus, kiem, qui signifie vieux chemin. Weiler ou Weller ne peut avoir d'autre acception que villa, car aucun hameau de ce nom (Weiler) ne se trouve à proximité. Les villas que ce chemin desservait se trouvaient sur le territoire d'Attert et de Nothomb.

ATTERT.

La voie romaine, qui traverse le « Baierchen » et qui est encore visible sur le territoire de Tontelange, a probablement conduit à l'ouest des très anciennes carrières de pierres du bois communal de Grendel, vers la vallée Peternelle, pour prendre alors la direction du chemin Wellerweg, qui se détache presqu'à angle droit du chemin de Grendel vers Loo (direction de Schockville).

C'est à gauche et sur le territoire d'Attert que j'ai trouvé à deux places quelques vestiges de tuiles de l'époque romaine, qui trahissent toujours la présence d'un établissement, si insignifiant soit-il. Le premier se trouve au sud du lieu dit Tremsgart, près du chemin de Grendel ; le second, en remontant la vallée de Nothomb, à ce lieu où l'on peut encore voir quelques dépressions du sol, provenant d'anciennes mardelles ou de carrières de pierres et de gravier. D'après la

légende, un ancien château se serait élevé en ce lieu, ce qui peut se rapporter à la mardelle ainsi qu'à l'installation romaine.

Je n'ai rien trouvé à Attert même, si vieux que ce village puisse paraître ; mais près de la fontaine d'Attert, j'ai plus d'une fois recueilli, dans le boqueteau dit Schadeckerheck, des débris de vases de l'époque romaine.

Mr Schwirtz de Post a découvert, tout près, en creusant un fossé dans sa prairie, le moule d'un faux-monnayeur qui fabriquait des médailles romaines. Ce moule portait l'inscription NERO CÆSAR AUGUSTUS et ROMA ; il est conservé au musée.

NOTHOMB.

Revenons à présent au « Wellerweg ». A une distance d'à peu près 800 mètres, existait une villa romaine très-étendue, située sur le chemin qui monte la vallée vers Nothomb, à un demi-kilomètre de l'entrée de ce village. C'est sur le versant de la colline, orientée vers le Nord-Est-Est. Les ruines les plus importantes s'étendent sur une longueur d'une centaine de mètres vers la droite, entre le chemin et les prairies. La petite élévation sur laquelle elles se trouvaient est à peu près aplanie ; pourtant près de la prairie, on remarque un emplacement un peu plus élevé qui donnerait à supposer qu'il y eut là autrefois un tumulus.

Les nombreuses briques sont des briques murales et des tuiles, mélangées avec des débris de différentes poteries. On y a trouvé également des monnaies romaines ; comme aussi à 200 mètres plus loin, près du chemin d'Attert, au bout de la haie à écorces, on a découvert des briques romaines, il y avait sans doute à cet emplacement une dépendance quelconque. Le sol est semé de débris de briques entre ces deux endroits, sur la prairie et sur le chemin.

Dans le village même, près de l'église, un vase en étain et des monnaies romaines furent mises au jour.

Au-delà du moulin, on trouva des urnes funéraires sur le versant à gauche du chemin de Parette ; et sur le bord de la colline, M. Zahlen a découvert une cruche en étain avec anse et embouchure évasée.

PARETTE.

J'ai souvent recueilli des débris épars de briques romaines au pied de la colline, au côté méridional du village. Mais il me fut impossible d'établir l'endroit où a dû se trouver la maison de laquelle elles provenaient. C'était probablement dans le village même, qui est situé à l'entrée d'un vallon, orienté également vers le midi, dans une situation analogue à celle que recherchaient toujours les colons de notre contrée. Car la vue de ce village sur la belle vallée de l'Attert est magnifique.

4. La Grand'Route d'Arlon à Tongres.

Wiltheim connaissait déjà cette voie, qu'il n'a pourtant pas décrite avec plus de précision, ce qui eût été bien plus facile alors que maintenant, car, à certaines places, elle est entièrement détruite. Elle conduisait de l'ancienne porte de Bastogne, là où se trouvait également l'ancienne porte romaine, directement vers le Benert.

Les sinuosités de la route actuelle se sont produites surtout par suite des détours que l'on faisait pour éviter les parties détruites de l'ancienne voie. On distinguait encore celle-ci, il y a quarante ans, à gauche de la route de Bastogne en dessous du marché aux chevaux ; on y voyait un vieux chemin creux.

Plus loin la trace en est reconnaissable à un pli de terrain que l'on voit à une cinquantaine de mètres à droite du chemin de Viville, au-delà de la brasserie Delfosse jusqu'à la prairie.

Au-delà de la prairie, il est tangeant à la route actuelle, suit alors, en passant à côté de Viville, le vieux sentier de Lischert et, sur le plateau, la route actuelle jusqu'au versant situé vis-à-vis du Benert.

A partir de là, il décrit une grande courbe vers la gauche par la partie supérieure de la vallé d'Attert jusqu'au Köppwald (1), au point où la route de Bastogne et celle de Habay se rejoignent. Wiltheim fait également mention de ce chemin, mais sans le décrire en détail et sans indiquer les petites courbes que rendaient nécessaires les collines trop escarpées ou les versants.

Les autres sinuosités ont pris naissance à la suite des coudes des routes nouvelles et aux parties mutilées par de nombreuses ornières de l'ancienne voie.

Un chemin creux sur le versant en deçà du Benert indique le lieu où la grand' route conduisait à la vallée. Là, elle suit à droite le fond de prairie dans le bois, remonte le vallon et descend obliquement vers Lischert au-delà du dos de la montagne.

Ici sur le sol sablonneux, des chemins creux ont remplacé l'ancienne chaussée. On la remarque encore au pied du versant boisé, au vieux chemin, qui passe sur la hauteur à l'est de Lischert et redescend la colline à la partie basse du village.

Les courbes que l'on remarque à la route actuelle n'existaient pas autrefois.

D'ici la chaussée, tout comme cette route, descend à l'Attert entre le fond de prairie et le versant. Ce tronçon porte aujourd'hui encore le nom de « Op dem Kiem ».

(1) Corne du bois des Pendus.

On en retrouve également des traces de l'autre côté de l'Attert par la présence d'un ancien chemin qui gravit la petite colline.

Une route romaine, conservée en partie par le chemin de Heinstert, conduit d'ici au castel Burgknapp en passant à l'Est d'Almeroth et en longeant les prairies, puis traverse le bas du village de Heinstert, et, par le faîte de la colline, mène, comme la route actuelle de Habay, vers le Köppwald (Corne du bois des Pendus).

Une autre route se dirigeait sur Schockville à partir de la montée ; elle fut retrouvée au-dessus de Luchert, auprès de la villa découverte à cet endroit et au-dessus de Post, lors du défrichement du « Herrenbüsch ». De Schockville, elle montait vers la Corne du bois des Pendus.

Il m'a été impossible de décider par les trouvailles opérées jusqu'à présent lequel de ces deux chemins suivait la grand'route.

Un troisième chemin la quittait auprès du Bennert et conduisait à Schockville à travers Luxeroth et Post ; il avait là, en-dessous du village de Schockville, dans le fond des prairies, l'importance d'une chaussée.

Au-dessus de Schockville, il contournait le Köppwald, ainsi que l'indiquait l'ancien chemin qui suit la lisière de la forêt jusqu'au Breitenbach au lieu dit « Folie » et mène au lieu dit « Vieux Pavé». Cette vieille chaussée est l'ancienne voie romaine. Des couches verticales d'ardoises serrées les unes contre les autres formaient des fondations si solides qu'elles résistèrent à tout et furent appelées « Pavé » par le peuple (1).

Nous retournerons maintenant vers Arlon, afin d'annoter les trouvailles faites à droite et à gauche de cette route.

VIVILLE (*Altenhoven*).

J'ai entendu raconter maintes fois, il y a une quarantaine d'années, que l'on avait mis au jour, à côté du chemin de Viville, les restes d'un cimetière romain, ainsi que des monnaies et différentes cruches.

De l'ancienne villa de Viville, je n'ai retrouvé que des débris de briques et cela derrière la maison de l'ancien bourgmestre Tines. J'en ai trouvé également quelques-uns auprès du moulin Lampach.

LISCHERT.

Il existait autour du petit village de Lischert, au-delà du Benert, plusieurs établissements romains.

(1) Corps de garde du Vieux Pavé. V. Ann. de la soc. arch. d'Arlon. T. XXXVI, p. 52.

Il y avait notamment un grand bâtiment sur le plateau au-delà du chemin de Metzert, à droite de la voie romaine, à l'emplacement dit « Haf » (ferme, villa) ; des débris de briques en couvrent encore aujourd'hui les champs.

En-dessous du village « Op dem Kiem », sur la droite également de la voie romaine et vis-à-vis du moulin Daman (1), s'élevait une seconde villa romaine, dont on peut encore retrouver des restes à gauche du chemin sur une distance de 50 mètres.

De l'autre côté du village, distante de 600 mètres environ de la dernière maison, existait une troisième villa seigneuriale très-importante dont les fondations ont été en partie détruites par suite de différentes fouilles ; c'était au lieu dit « Nesselheck », un vallon entre des collines boisées, tourné vers le nord-est.

J'étais présent lorsque, il y a quatorze ans, on mit au jour une partie de ce bâtiment, lequel se composait de quatre chambres faisant suite les unes aux autres.

Les ruines en sont très-étendues et, selon toute apparence, n'ont pas encore été entièrement explorées. On y découvrit deux installations de chauffage (hypocauste).

Dans la partie mise au jour en dernier lieu, on trouva un fragment de colonne avec base attique de deux mètres de longueur, une meule brisée, des briques et des tuiles, des débris de poteries rouges et noires, du fer rouillé, un couteau, des bois de cerf et des médailles romaines, dont quelques-unes portaient le nom de Néron.

Tout près de là, entre cette villa et le chemin de Thiaumont, s'élève le Weissenberg, sur lequel se trouvait l'un des cimetières romains les plus importants. On y découvrit de nombreuses urnes funéraires, quelques beaux verres de la grandeur d'un gobelet et de forme demi-sphérique (2), une hotte en plomb et différentes monnaies. Sur le versant septentrional, il y avait deux buttes funéraires et plus loin vers le moulin de Thiaumont, ainsi que sur la colline située en face au-dessus du moulin de Lischert, on trouva les restes d'une petite maison ou d'une écurie.

Mais à 600 mètres en-dessous du moulin de Lischert et à 150 mètres à gauche du chemin d'Almeroth, on voit encore à présent, sur une petite élévation, les sous-bassements d'une villa seigneuriale.

THIAUMONT (*Didenburg*).

Un bâtiment romain se trouvait derrière la maison Stephen-Zahlen, ainsi que l'indiquent les briques, les tuiles et les poteries que l'on a découvertes à cet endroit.

---

(1) Moulin de la fondation Marci de Chassepierre.

(2) Dont un au Musée de Luxembourg.

M. Stephen a également trouvé à deux cents mètres au nord-ouest du village, dans la prairie nommée « Kalk » et à l'angle extrême de la forêt, cinq petites médailles de bronze de Constantin : la charrue les a mises au jour.

Enfin en retournant un fossé dans sa prairie, 75 pas plus bas vers le village, il découvrit une urne funéraire.

Au-delà du petit bois, près du Heidenbur (fontaine des païens), il existait une belle villa seigneuriale entre les deux chemins qui conduisent de Lottert et de Thiaumont à Nobressart et non loin du dernier ; c'est de l'hypocauste de cette villa que proviennent les briques romaines qui se trouvent dans le jardin du presbytère. Ici encore, on découvrit parmi les débris des monnaies, dont l'une du temps de Constantin.

Non loin de là, mais plus près du chemin de Lottert, on remarque, dans un champ situé au pied d'une colline élevée, tant de briques et de tuiles, que l'on peut en déduire la présence d'un bâtiment important.

NOBRESSART (*Gehans-Elchert*).

Sur le territoire de ce village, existent également de nombreux vestiges de culture romaine.

D'après une ancienne légende, il y aurait eu autrefois un village à Waalburg, entre Thiaumont et Nobressart.

Au-dessus de ce champ, sur la hauteur, un ancien chemin menait de Lottert au « Pont d'Oie » ; ce chemin est encore visible au-dessus de Nobressart, près du « Keppbüsch », et porte là le nom de « route d'Anlier » (Asselerweg).

Il longeait aussi la villa » Hecksang «, magnifiquement située à l'origine de la vallée de la Droh-Attert, et pourvue d'eau pure par un tuyau de plomb qui partait de la source jaillissant à côté.

Les Romains s'étaient également établis dans la partie basse du village, près du moulin ; le cimetière, découvert à côté de ce moulin par le vicaire-général Jeanty, en est une preuve.

Il y a quelques années, on trouva aussi dans le jardin vis-à-vis la maison G. Nepper et à quelques pas du chemin une grande cuve de forme ovale, entièrement construite en pierres de taille et enduite à l'intérieur sur une épaisseur de trois centimètres d'un ciment résistant et solide, comme les Romains seuls savaient le préparer.

L'excavation mesurait environ deux mètres de long, un mètre et demi de large et un mètre de profondeur.

Au lieu-dit « Bänerchen », sur le versant méridional près de la chapelle de No-

bressart et à l'ouest de la voie romaine, s'élevait une riche villa seigneuriale, très bien disposée ; on en a maintes fois fouillé les ruines par suite des différentes trouvailles de monnaies, etc., qu'on y a faites.

HEINSTERT.

A une centaine de mètres devant le village existait sur une hauteur le castel romain, appelé « Burgknap » (1). On raconte encore à son sujet, que tous les soirs ses habitants et ceux des deux châteaux au-dessus de Lischert se souhaitaient le bonsoir en agitant des torches.

A l'est de l'ermitage, on trouva souvent le long du Breidenbach, près de la Folie, des vestiges d'un bâtiment romain.

LUCHERT.

Un chemin détourné conduisait de la villa du Bänerchen à travers le « Almerterbusch », vers l'est, jusqu'au lieu dit « Lucherter Reder » ; le sol est couvert de débris tels qu'on les trouve dans les ruines romaines, et cela des deux côtés du chemin où il se dirige à angle droit vers le nord.

Un peu plus loin dans la même direction « An Leer », on a détruit autrefois deux buttes funéraires.

Sur le versant septentrional du hameau, à une centaine de mètres de la fontaine, la charrue a exhumé une urne funéraire, à côté de laquelle se trouvaient cinq pièces de monnaie, vendues pour 120 frs., à un orfèvre de Longwy.

POST.

Lors du défrichement du lieu dit « Herrenbusch » on a mis au jour entre Post et Heinstert un tronçon d'une centaine de mètres de l'ancienne voie romaine.

A droite de cette voie et à gauche du nouveau chemin Heinstert-Post, avant que celui-ci ne traverse le petit bois près de Post, on a trouvé des urnes.

Je n'ai pu établir ce qu'il y avait de vrai dans cette légende d'après laquelle un château aurait existé autrefois à « Lohr ». Ce n'est pas le château féodal, puisqu'il se trouvait au village même. Y aurait-il eu une villa ? Mais les vestiges en sont difficiles à retrouver dans un bois dont le sol n'est pas mis à nu. Ou une mardelle ? puisque la légende les désigne comme l'emplacement d'un château que la terre aurait dévoré. Or, je n'y ai pas trouvé plus de vestiges d'une mardelle que d'une villa.

---

(1) Annales de la soc. arch. d'Arlon T. XXXVI, p. 51.

Mais en-dessous du village, lorsqu'on améliora le chemin de Schadeck, on découvrit à cet endroit, les fondations empierrées d'une route romaine. A en juger d'après la direction, elle devait conduire soit au « Gœhlenberg », situé vis-à-vis et où il a dû également se trouver un château, soit aussi à Schockville.

SCHOCKVILLE (*Schockweiler*).

En remontant de Post, à partir de l'angle où le chemin actuel tourne vers la gauche, on peut remarquer au renflement du sol dans les prairies jusqu'au village de Schockville, qu'il se trouve là une ancienne chaussée ensevelie.

Plus bas dans le village, près du ruisseau et près du chemin qui vient de Post, se distingue une élévation arrondie sur laquelle gisent des briques romaines ; on suppose qu'il existait là un tumulus, une tour détruite ou un bâtiment rond.

Plus haut dans le village, derrière la maison Jeanty, s'élevaient deux villas romaines, qui devaient être très importantes ; elles étaient peu éloignées l'une de l'autre.

Dans l'église, auprès du banc de communion se trouve scellée dans le mur une pierre tombale, qui, d'après l'inscription qu'elle porte, a été élevée par l'héritier de Jucundius Senilis et de son fils Optatus, de son vivant, à leur mémoire et à la sienne (1).

5. La Chaussée Militaire d'Arlon à Etalle.

Cette chaussée, qui, d'Arlon, est couverte d'abord par la route de Neufchâteau, ensuite par celle de Florenville, puis enfin par le chemin de Sampont, conduit en ligne directe au-delà de ce village, incline alors un peu vers le sud, pour se diriger ensuite en droite ligne vers Etalle et le relais de poste romain. On la désigne encore aujourd'hui sous le nom de voie romaine.

STOCKEM.

On a découvert deux villas romaines sur le territoire de ce village.

L'une d'elles s'élevait sur le chemin d'Arlon à Virton et nous en parlerons à la description de cette route.

L'autre était située au-delà du village et des prairies traversées par la route, dans l'angle que celle-ci forme à droite avec les prairies.

On en voyait encore les murs en l'an 1837, mais ils furent détruits après différentes fouilles.

---

(1) Ann. de la soc. arch., T. XXVIII, p. 1444.

Ce bâtiment a dû être habité à une époque plus rapprochée de la nôtre, car on y a trouvé outre les monnaies romaines, des médailles de Liége.

A gauche de la route, il existe une fontaine, auprès de laquelle on a aussi découvert des vestiges de mur.

Au-delà du cimetière, dans la vallée à gauche du chemin de Tœrnich, on a trouvé des traces de très anciennes fonderies de fer et, à côté, des restes de briques et de ciment datant de l'époque romaine, d'où l'on peut conclure qu'on les exploitait déjà dans ce temps là.

FREYLANGE (*Freylingen*).

J'ai trouvé près du village de Freylange, si pittoresquement situé au pied du Loeserberg, des traces de constructions romaines et cela à deux endroits distants l'un de l'autre de 200 mètres.

La première s'élevait à l'extrémité devant le sommet de la colline, là où se dressait l'ancienne église, au-dessus de la fontaine du village, au lieu dit « Auf dem Loeser » ; l'autre se trouvait à l'est de cette même colline, au lieu dit « Auf dem Hostert ». Ces constructions doivent avoir été importantes, car on découvrit de nombreux tombeaux dans leur voisinage.

Au-dessus de la première de ces villas, dont les fondations et les pavements servirent de carrière et sont totalement détruits, s'étendait le cimetière, qui était remarquablement grand.

Les urnes funéraires se trouvaient généralement dans un grand carré, formé par quatre pierres de sable ; celles-ci étaient recouvertes d'une plus grande pierre ; dans le tombeau, il y avait encore une assiette et un vase plus petit. On y a recueilli également différents bijoux. Ce cimetière, exploré par Prat, avait déjà été autrefois fouillé à maintes reprises et les monnaies et autres objets vendus à des étrangers.

L'autre villa s'élevait sur le chemin qui longe le côté est de la montagne; on m'a assuré, lorsque j'ai visité cet endroit, que ses fondations existaient encore en partie.

Parmi les décombres, on trouva surtout des bagues, des boucles, des bracelets et des médailles, dont l'une de Victorinus.

HEINSCH (*Heischlingen*).

On a trouvé une urne funéraire dans le jardin du secrétaire communal Rix, près de la fontaine du village. Les Romains se sont probablement établis ici, à cause de la belle situation et des sources d'eau pure.

Plusieurs urnes funéraires ont aussi été découvertes sur la colline « Bick », au nord-ouest du village. Sur le versant sud se trouvent aussi, éparpillés dans le champ, les restes d'une installation romaine.

Bresse.

Au-delà du hameau de Bresse, sur la route de Neufchâteau, à l'endroit où le sentier de Fouches s'en détache à gauche, se trouvait, près de la grand'route et du sentier, un bâtiment allongé datant de l'époque romaine.

A gauche des prairies et près de la fontaine, j'ai aussi trouvé des fragments de vases romains, mais je n'ai rien pu découvrir de plus.

Lottert.

A huit cents mètres de cette villa, et à 500 mètres en deçà du chemin de Fouches à Lottert, également à gauche de la route de Neufchâteau, se trouvait, près de la prairie « Auf Krommecht », une autre habitation, qui, à en juger d'après les ruines, a dû aussi être un bâtiment allongé.

Un vieux chemin conduisait de cette villa à travers le champ près de « Rœderheck » par le « Nonnenbüsch » jusqu'à la villa « Hecksang », et continuait plus loin sur la croupe de la montagne, comme je l'ai indiqué plus haut à Nobressart.

Fouches (*Offen*).

Fouches est amplement célèbre par son étang, c'est pourquoi il n'a pas besoin de ruine romaine. Je ne saurais déterminer si des païens (romains) ont habité le faubourg « Heiden », près du canal de dérivation de l'étang. Dans tous les cas, des Romains ont dû vivre ici, car il y avait dans le village des bains et des tombeaux romains. Cela est affirmé par l'archéologue Engling. « A Fouches même, on a trouvé dans le temps, près d'une source abondante, comme on peut encore s'en souvenir, des vestiges de bains romains, des briques et des restes de murailles, ainsi que des ossements et vingt urnes de terre. »

Egalement en dehors du village se trouvaient des tombeaux romains : Prat a mis à nu, sur le « Wirbelknapp », un riche tombeau romain. Près du poteau indicateur du chemin de Vance dans le bois communal se trouvait aussi une butte funéraire.

Sampont.

Lorsque la nouvelle route de Florenville fut bâtie, on découvrit à un quart d'heure du village, au lieu dit « Hunnenknapp » un grand cimetière romain. Non-seulement des messieurs en habit vinrent ici chercher des urnes funéraires,

mais aussi les ouvriers, dans l'espoir d'y trouver de l'argent ou un trésor caché. Bientôt les enfants se mirent également à l'œuvre, et se firent une joie de rechercher les vases anciens sous le sable. En face du Hunnenknapp se trouvent, sur le versant de la colline, dans le bois communal, les ruines romaines, qui maintenant ont été jetées au niveau du sol.

Quelques cent mètres plus à l'ouest se trouve, à la lisière du bois, l'importante butte funéraire, dénommée « Tonberg », qui portait une tour d'observation en bois, servant à la garde de la route militaire. D'après la légende, un château s'y serait élevé, où était caché un berceau d'or. Cela explique l'existence des trous au sommet, au moyen desquels on tentait d'arriver au trésor.

Du Tonberg, un fossé, dit Landgraben ou tranchée (1), descendait la colline jusqu'au hameau de Villers-Tortru. Et de ce hameau romain, dont les ruines sont partout reconnaissables dans le petit village, aux nombreux vestiges de briques, un chemin conduisait vers le Nord, en coupant la route militaire, jusqu'à la villa Ziegelbaum près de Hachy.

Le chemin creux en deçà de la route indique la direction. Près de là j'ai trouvé plus d'une fois, de côté et d'autre, des morceaux de briques. Disons encore, avant de passer à la description de la villa de Hachy, à laquelle il conduisait, qu'à 1200 mètres de ce chemin, du même côté de la chaussée et à 100 mètres de celle-ci, on a trouvé dans les prairies près du village de Sampont, des fragments de briques qui trahissent la présence d'une petite construction ou d'une écurie de l'époque romaine.

HACHY (*Hertzig*).

A une centaine de mètres à droite du chemin décrit plus haut et qui vient du hameau de Villers-Tortru, à 400 mètres plus bas que l'église de Hachy, dans la vallée couverte de prairies qui conduit de l'église vers le sud au hameau romain, un ancien colon avait construit sa maison dans une situation des plus agréables. On y avait employé une grande quantité de briques et lorsqu'on laboura le champ, on les ramassa pour les réunir en tas auprès d'un arbre de la haie, et c'est de là que cet endroit fut nommé « Arbre des briques » (Zielenbaum).

Les ruines couvrent un carré de trente mètres de côté. Une partie de la villa fut mise au jour par le propriétaire de ce pré ; il y avait deux chambres de devant, tournées vers l'orient et qui formaient un carré avec la chambre de derrière, deux fois aussi grande. Cette dernière pièce était située plus profondément

(1) Le peuple croit qu'il marquait la frontière du pays allemand. A Vance on l'attribue à Piccolomini. De fait il est bien plus ancien.

en terre et on en reconnait encore aujourd'hui l'emplacement à une excavation du sol.

Le propriétaire, Mr Ferber, de Sampont, a exhumé ici de lourdes pierres de taille, creusées à leur partie supérieure et formant un canal de décharge.

Les deux pierres d'autel des petits autels de l'église de Sampont proviennent également de cette ruine.

On y trouva encore des vases de différentes formes, un robinet en cuivre, des restes d'ustensiles de cuisine et notamment de nombreuses défenses de sanglier.

Enfin à l'ouest du village, auprès du chemin de Vance, on a découvert près d'un bosquet des briques, qui provenaient probablement d'une écurie.

6. D'Arlon à Vertunum.

Par ce nom latin de Vertunum, j'entends ici indiquer la ville romaine, qui existait au sud de Virton et partiellement sur le territoire de Vieux-Virton. Les deux villes étaient reliées entre elles par un chemin que la route actuelle de Virton ne suit qu'au départ d'Arlon. Alors que celle-ci fait un coude depuis la maison Richard-Tesch jusqu'à Schoppach en passant au-dessus de la voie ferrée, l'ancien chemin y conduisait directement, ainsi que l'indique encore un chemin de culture conservé en partie.

A partir de Schoppach la route, tout en faisant encore quelques crochets, longe l'ancien chemin jusqu'à la crête de la montagne. Là elle se détourne vers la droite. Quant au chemin romain, il mène à peu près en ligne directe vers Meix-le-Tige, en laissant le village à sa gauche. On peut le suivre au commencement le long d'un chemin de culture qui descend vers la vallée, coupe perpendiculairement la route de Tœrnich et disparaît à un kilomètre au-delà du champ.

On le retrouve également à la lisière nord-ouest du bois communal d'Udange, où le chemin actuel d'Udange-Lagland le suit en partie.

Mais au-delà du bois, sur le territoire de Meix-le-Tige, il disparait sous terre ; maintes fois pourtant on l'a mis au jour à différents endroits.

Il passait à côté de 3 villas, en se dirigeant vers le sud, et à 400 mètres au nord de Meix-le-Tige.

Hirschberg.

En l'année 1856, lors d'un défrichement, on découvrit, sur le versant oriental de la montagne, un trésor caché dans une urne et qui consistait en 4000 petites médailles de bronze. Parmi celles-ci, se trouvaient des monnaies de Gallienus,

Salonina, Valerianus, Postumus, Lælianus, Victorinus, Marius, Tetricus, Claudius-Gothicus, Quintillus et Valerianus.

Sur le versant septentrional, à une centaine de mètres de la route provinciale d'Arlon-Musson et distante d'un et demi kilomètre de la Semois, près de la « Zielenheck », se trouvait autrefois une maison rouge, faisant face à Arlon, non loin de la maison blanche actuelle.

Je découvris ensuite pendant une promenade sur le versant du prolongement nord-ouest de cette montagne, à cent mètres à gauche de l'ancien chemin qui mène à Stockem, et à cent mètres à droite plus bas que la route de Virton, un château romain, dont les inégalités du terrain permettent encore de reconnaître les contours.

La colline de sable sur laquelle il s'élevait, se nomme « Piedchenberg ». On y a mis autrefois à nu une installation de chauffage et plusieurs chambres ; et on y a trouvé, en dehors des accessoires ordinaires des villas romaines et de grandes pierres de taille, plusieurs fûts de colonne et un chapiteau. Celui-ci (cela me fut rapporté par M. le curé Delrez (1) de Stockem) servit de borne devant une grange ; je n'ai pourtant jamais pu la découvrir.

Ces deux villas s'élevaient à la limite extrême du territoire de Stockem.

TOERNICH.

Si maintenant nous traversons une petite vallée située au sud-ouest, nous trouvons à une distance de 800 mètres sur l'élévation voisine, à côté du nouveau chemin de Stockem à Tœrnich, une centaine de mètres avant que celui-ci ne quitte la route de Virton, nous trouvons, dis-je, les ruines d'une autre villa, que le propriétaire, M. Reding, de Tœrnich, a fait déterrer en partie, pour améliorer son champ. Un puits à poulie se trouvait à côté. On a également trouvé de l'autre côté des briques et des tuiles et des vestiges de murs en pierres de fer.

En 1890, on a trouvé dans le village même, derrière la maison Spies, une collection de monnaies romaines, qui furent pourtant bien vite partagées et se perdirent ; à ce même endroit des urnes funéraires étaient enterrées.

On en a encore découvert sur le « Tirresberg » à une centaine de mètres de l'ancienne voie romaine.

UDANGE (*Udingen*).

Au-dessus d'Udange, à une distance de 600 mètres environ du chemin romain, s'élève entre deux profonds vallons le « Burgschloss » bien connu (2).

---

(1) Mort Curé-Doyen à Arlon.

(2) Annales de la Société archéol. d'Arlon, t. XXXVI, p. 57.

Il est indéniable que des Romains l'aient habité ; cela est prouvé par différents vestiges de l'époque romaine que l'on y a découvert. Il est non moins certain que c'était un castel, car il était fortifié tout-à-fait comme les châteaux-forts que les Romains construisaient le long de leurs chaussées ; et un colon n'aurait jamais choisi cet endroit pour son habitation ou pour y établir n'importe lequel des bâtiments que l'on retrouve dans notre contrée.

D'ailleurs, le souvenir d'un castel a été perpétué dans tous les lieux-dits avoisinants. Ainsi une parcelle de terre qui se trouve à côté s'appelle « Kaschenfeld » (de castellum). Une fontaine profonde, située au pied de la montagne, se nomme « Chæsselloch ».

Dans d'autres contrées allemandes on a transformé de la même manière le mot castellum en Kassel ou Schæssel.

HABERGY (*Hewerdingen*).

Sur la hauteur « Burg » entre Udange et Habergy, je n'ai rien trouvé en fait de villa romaine ou de château-fort.

Mais en-dessous de cette montagne, au-delà de la prairie, au lieu dit « Alten Born » que les habitants de Habergy utilisent encore pour leur lessive, on a découvert beaucoup de briques et de vestiges de murs qui proviennent d'établissements de bains ou de bâtiments quelconques.

Près de la fontaine du chemin de Meix-le-Tige, on voit des restes de briques, mais en petite quantité.

De l'autre côté du village, au-delà de la vallée couverte de prairies au Reisbusch, vis-à-vis du moulin Burton, on trouva des urnes funéraires, enterrées là.

Un ancien chemin passait « am Schack » ; il conduisait à la villa suivante.

GUELFF.

J'ai trouvé au milieu du village quelques fragments de briques romaines, et on m'a dit que les vieilles gens ont encore vu enlever de ce lieu des briques semblables et des restes de murailles, lorsqu'on nivela la route et les emplacements à bâtir.

MEIX-LE-TIGE (*Deutsch-Meer*).

Sur le territoire de ce village, nous avons à signaler trois villas, situées le long de la chaussée romaine. La première se trouvait à deux kilomètres de ce côté-ci du village de Meix, à gauche du chemin d'Udange, sur un champ que des prairies entourent de trois côtés. Sur la colline adjacente « Au Camp » qui domine

toute la contrée environnante, les Français ont eu un camp avant la Révolution, mais jamais les Romains, comme on me l'affirma.

La seconde est reconnaissable aux ruines entre deux chemins, situées à environ 400 mètres au nord du village.

La troisième se trouvait à 300 mètres du chemin vers Villancourt, sur le champ dit « Haut-de-Brivaux ». Il en reste des ruines qui s'étendent très loin.

Le chemin romain est encore visible au lieu-dit « Hocquet ».

RACHECOURT (*Ressig*).

Ce territoire est sillonné en tous sens de ravines qui viennent aboutir à l'étroite vallée où se trouve le village. Je n'ai pu y découvrir que quelques débris de briques vers le haut du village, et plus loin, près du chemin de Halanzy, les restes d'une villa qui se trouvait au-dessous du village, autour de la fontaine communale. Cette villa était très importante, et ses ruines auront plus tard donné naissance à un village.

7. La Route Militaire d'Arlon au Titusberg.

Cette route est actuellement encore suivie par le chemin de Sesselich jusqu'au delà de la Semois et ensuite par l'ancien chemin de Weiler jusqu'au village. Elle contournait par le dessus la vallée où est situé celui-ci et, se dirigeant vers le sud-est, traversait la route de Longwy, à 400 mètres de la 5e borne kilométrique ; elle a pourtant disparu totalement à cet endroit, jusqu'à une centaine de mètres de la nouvelle route.

De ce point, on la suit depuis un ancien chemin de culture, jusqu'au bois communal de Weiler qui se trouve sur la hauteur et est défriché.

C'est lors du défrichement qu'elle fut mise au jour, mais, aussi, complètement détruite.

La partie empierrée du chemin avait 4 mètres de largeur et était fortement arrondie.

Elle était construite de la même manière dans le bois, près de Sélange ; j'ai pu m'en convaincre maintes fois, lorsque l'on arrachait de vieilles souches.

Arrivée sur la hauteur, dans le bois défriché de Weiler, elle obliquait un peu à gauche, pour traverser en ligne droite le village de Hondelange et gravir ensuite la colline de Sélange.

Pendant ce trajet, elle commence par être détruite sur une longueur de 800 mètres ; elle est suivie ensuite pendant une centaine de mètres par un chemin de

culture, puis par un chemin communal menant à travers Hondelange jusqu'à quelques pas au-delà de la voie du chemin de fer.

Passé la halte du chemin de fer, elle gravit la montagne, mais par une montée moins raide que celle du chemin communal et, arrivée au sommet, fait aussi moins de détours ; au contraire, elle suit une dépression de terrain en montant le versant, pour se diriger ensuite à droite vers l'ermitage de Sélange.

A la lisière de la forêt, elle est distante de 80 mètres du chemin communal ; elle le croise à 800 mètres plus loin, après avoir traversé la forêt, mais pour y rentrer de nouveau une courte étape et prend enfin à travers champs en passant à une cinquantaine de mètres sous l'ermitage.

Sur ce parcours, on a non seulement mis au jour la chaussée en différents endroits, comme à la « Houscht », lors du défrichement de la forêt, et dans le « Selinger Busch », lorsqu'on y arrachait de vieilles souches; mais on peut encore la reconnaître et la poursuivre par places, les excavations et les renflements du sol indiquant sa présence.

Le tronçon allant de l'ermitage (cimetière de Sélange) au chemin de Messancy, à 500 mètres environ au-dessus de Sélange, est totalement disparu.

Un ancien chemin en marque le tracé depuis le chemin de Messancy, par la hauteur, jusque dans le voisinage de Guerlange.

La gorge profonde qui la traverse aujourd'hui près du chemin de Sélange à Longeau, non loin de la frontière grand-ducale, et qui la rend impraticable, n'était, il y a 30 ans, ni aussi profonde, ni aussi avancée vers la hauteur.

Il est certain aussi qu'autrefois les gorges près de Guerlange n'étaient pas si creusées et ne nécessitaient pas un tel écart du chemin vers les hauteurs, que cela ne serait indispensable maintenant, d'après la manière romaine de construire les chemins.

Cependant, la chaussée faisait ici un détour, bien qu'on ne puisse suivre ses traces à travers champs. Car elle contournait Guerlange vers le haut, comme on a pu s'en convaincre en labourant ou en travaillant la terre. Au-delà du village, à 50 mètres à gauche du chemin actuel, elle se dirigeait vers Athus en longeant ce chemin, jusqu'aux prairies, dans lesquelles on l'a mise au jour il y a 20 ans; on l'y reconnaissait également à une ouverture dans la haie plantée perpendiculairement à cette chaussée.

Au-delà de la prairie, elle inclinait à gauche, pour conduire directement au Titusberg, en passant un peu au-dessus de l'église d'Athus. On l'emploie encore comme chemin de culture, en de certaines parties, au delà et en deçà d'Athus.

PRÈS DE LA GARE.

A en juger d'après leur direction, les deux routes militaires Trèves-Reims et Metz-Tongres se croisaient dans la ville basse, au marché aux légumes. A droite de la route Arlon-Metz, qui passait par le Titusberg, on n'a trouvé sur la hauteur près de la ville que peu de chose relativement, et seulement des urnes funéraires et des monnaies; on y a pourtant beaucoup creusé le sol pendant le siècle dernier (1).

Pourtant au pied de la colline, devant la gare, lorsqu'on creusa les fondations et les caves des maisons situées en face, on découvrit à deux mètres sous la surface de la terre, un ancien chemin, qui, à en juger par les débris de briques trouvés à côté, était utilisé par les Romains : il reliait probablement la chaussée militaire avec la route de Vertunum, se dirigeant vers l'ouest. On n'a relevé là aucune trace de maisons; mais on y a découvert quelques monnaies et des urnes brisées.

Mais au-delà de la gare, s'élevait le long du Chemin des Vaches, du côté droit, un bâtiment allongé, de l'époque romaine, dont les urnes furent détruites peu à peu, lorsque l'on voulut faire les fondations des maisons actuelles et défoncer le terrain pour y établir des jardins. Le grand nombre de chambres qui s'alignaient les unes à côté des autres, pouvaient appartenir aussi bien à une seule maison qu'à plusieurs; il eût été facile de le reconnaitre en examinant attentivement le tout et en dressant un plan des fondations.

Mais cela ne fut pas possible, parce que divers propriétaires ont fait creuser à des époques différentes, selon leur bon vouloir, tout-à-fait inopinément; souvent ce que l'on mettait au jour était en partie détruit, alors que j'arrivais à en être informé (2).

SESSELICH.

J'ai trouvé dans ce village, situé au pied du Hirtzenberg, derrière la maison Nepper, quelques briques romaines; puis à un kilomètre plus bas dans la vallée, sur le chemin de Wolkrange, j'ai découvert une grande ruine romaine qui fut mise à nu et détruite lors du défrichement du bois.

WEILER.

Revenons maintenant à la voie militaire.

A 1600 mètres au-delà de la bifurcation du chemin de Sesselich et de l'ancien

---

(1) En déblayant, pendant l'été de 1907, le terrain entre la halle des machines de la gare et l'ancien cimetière, on a mis à jour une vaste substruction romaine qui se prolonge sous le cimetière jusqu'à l'emplacement de l'ancienne église St-Martin. V. Ann. de la soc. arch., T. XLII, 253-261.

(2) En face de cette construction, sur la butte qui s'élève au-delà de la Semois, M. Sibenaler a découvert en 1906 un important cimetière romain. V. An. de la soc. arch., T. XLI, pp. 171 et 277.

chemin de Weiler, sur la hauteur et tout contre la route à gauche, s'élevait une petite maison romaine.

Un Romain avait également choisi une situation très-appropriée pour se construire une belle villa au-dessus de Weiler, au-delà du chemin de Sesselich et à gauche de la grand'route. L'endroit est agréable; mais la vue de la vallée vers Autel-haut n'est plus aussi belle, depuis que le remblai si élevé du chemin de fer la traverse. Les ruines sont très étendues, et les briques si nombreuses, qu'il est probable que la construction était tout entière en briques. D'autre part, les débris de briques furent si souvent recueillis dans le champ et enlevés, qu'il faut supposer que les briques romaines que l'on ne trouve qu'isolément dans le village proviennent de ces ruines.

On voit aussi de vieux restes de mur dans le bois de Weiler, à gauche de la route de Longwy. Les fondations de plusieurs petites maisons se distinguent encore aux inégalités du terrain. Les murs ne sont pourtant pas romains; ils proviennent d'une époque assez rapprochée.

Hondelange.

A l'endroit où l'on suppose que se trouvait autrefois l'ancien Hondelange (appelé Rosental), là où la route passe à côté du « Rosenbur », on ne découvre aucune trace d'un bâtiment quelconque.

Lors de la démolition de la vieille église, on a trouvé dans les murs beaucoup de fragments de grosses briques, telles qu'on ne les employait que pour les installations de chauffage chez les Romains.

A douze cents mètres en-dessous du village, s'élevaient le long de la route de Differt trois maisons romaines :

De ce côté-ci du « Bussental », il y avait à gauche du chemin une petite maison, une écurie sans doute. On trouva à côté quelques trous étroits et profonds, tout remplis de chaux.

Au-delà de la petite vallée, qui est d'une fertilité extraordinaire, s'élevait un bâtiment long, dans lequel on mit au jour des installations de chauffage, des pavements en mosaïque et en beton, et de grandes chambres, pavées de briques.

Plusieurs monnaies d'empereurs romains, des ustensiles de toilette et de cuisine, cassés et en partie rouillés, gisaient dans cette ruine. L'une des pierres de taille qui furent découvertes à cet endroit, porte les restes d'une inscription en latin, en belles lettres latines du 2e siècle : « A Secundus et... Martia....» (1).

Le troisième bâtiment s'élevait à quelques pas plus loin sur la hauteur, dans l'angle formé par les deux vallons de Bussenthal et de Hondelange.

(1) V. An. de la soc. arch., T. XXVIII, p. 1443.

C'était également une grande habitation, où l'on a retrouvé des pierres de taille et tous les vestiges habituels des villas romaines. Il y subsiste encore un puits couvert, ainsi que me l'a affirmé le propriétaire du champ.

Une prairie, située à une centaine de mètres plus bas dans la vallée, se nomme Pratert (de pratae, prairies) ; l'emplacement où s'élevaient les deux dernières villas, est encore appelé Engel- ou Ingelstall, du latin Anguli stabulum.

Or les villas étaient situées dans un angle, et stabulum, d'où le mot étable, peut faire penser à Etalle (en latin stabulum), où se trouvait un relais de poste et pouvait aussi avoir constitué une station ou un lieu de repos pour les voyageurs.

Cet angle était formé par le chemin venant de la villa de Weiler en passant à l'est de la chapelle de la Croix, et qui se divisait à cet endroit.

L'une des branches passait à droite de la villa et restait à gauche de la route de Longwy, descendait vers Messancy et on s'en servit, comme du chemin précédent, jusqu'à la construction de cette route.

L'autre embranchement, que je vis mettre à jour au-dessus de la villa dans le Bussental, passait entre le plus petit et les deux grands bâtiments, et descendait la vallée vers le ruisseau de Hondelange, où on le reconnaissait au gué ; au-delà il gravissait la montagne de Sélange jusqu'à une villa située près de la grand'route ; il est encore suivi près du gué sur une courte étendue par le chemin de culture.

C'est cette dernière construction qu'on reconnaît encore à des débris de briques, gisant sur le sol entre la vieille chaussée et le chemin actuel, au-dessus de la mardelle profonde et près du bois, qui a fait dénommer le versant de la montagne « Houscht » (vieille maison).

De là, un vieux chemin conduisait à Barnich.

A l'endroit où il quitte la chaussée, on a trouvé une lance et un peu plus loin, une meule.

A l'est de Hondelange, existe aussi un lieu-dit Hostert, de signification semblable à Houscht, mais je n'y ai pas trouvé le moindre vestige d'une construction ancienne.

Au lieu dit « Penningscheüer », dont le nom fait songer à une grange ou à une ferme, on ne trouva rien du tout.

Wolkrange et Buvange.

Je n'ai pas découvert davantage de vestiges de l'époque romaine sur le territoire de Wolkrange, à la frontière duquel s'élevait la villa de Sesselich.

On connaît de longue date l'autel païen qui est caché sous le maître-autel de l'église paroissiale.

En-dessous de Buvange, le long des prairies et dans les champs de la famille Berens, s'étendent de longues ruines, que l'on reconnaît aisément aux briques rouges dont le sol est couvert.

Je n'ai entendu parler d'aucune espèce de recherches faites à cet endroit.

DIFFERT.

On trouve ici les ruines d'un établissement romain, à une centaine de mètres à droite de la route de Longwy, derrière le petit bois situé près du chemin de Bebange. On voit des restes de briques dans le taillis et dans la prairie qui s'étend à côté. D'après la légende, il existait là une ferme abandonnée par ses habitants, pendant la peste du 17e siècle, disent les uns, à la Révolution, disent les autres ; cette ferme tomba peu à peu en ruines.

MESSANCY (*Metzig*).

Sur le territoire de Messancy s'élevait également un vieux bâtiment, dans les ruines duquel on trouva des vestiges de l'époque romaine. C'est au lieu dit « Schadeckerhof », qui existe dans le bois communal de Messancy, à gauche du chemin Messancy-Meix-le-Tige, sur le versant de la montagne et non loin de la lisière nord-est de la forêt. On y a découvert récemment encore un vase en plomb, de la forme d'un calice, et partout, en arrachant de vieilles souches dans la vallée boisée située à côté, on rencontre des urnes funéraires.

De cet endroit, un ancien chemin devait mener au-dessus de Messancy, par la « Hart » ; car, lors du défrichement, on y a trouvé fréquemment de petits fers à cheval romains ; et puis aussi parce qu'une villa existait dans la même direction, un peu plus bas dans la vallée.

Plus au nord-ouest, dans ce même bois, à une distance d'un kilomètre et près de la route de Longwy, se trouve le « Kaschtel » (Kastell) (1), un ancien ouvrage de défense, ainsi que l'indiquent la situation et le fossé qui isole le faîte de la montagne.

Dans le village, en l'année 1876, au pied du lieu dit « Rœmerberg », on a trouvé quelques vases romains, et en-dessous du château Tesch (2) (actuellement Müller) et de l'écurie de la maison Hourt, on découvrit des urnes funéraires.

---

(1) Annales de la Société archéol., t. XXXVI, p. 62.

(2) Habitation de feu Mr Victor Tesch, ancien ministre d'Etat.

C'est ainsi également qu'en 1898 et autrefois, à plusieurs reprises, on trouva des sépulcres de l'époque romaine-celtique, en creusant des tombes dans le cimetière. Ces sépulcres étaient formés d'une seule pierre.

Wiltheim nous donne la description de deux autels païens, aussi appelés « Göttersteine », pierres des dieux ; l'un a disparu et l'autre fut, lors de la démolition de l'ancienne église, transporté dans le parc de Mathelin, où il se dresse encore actuellement.

On conserve aussi au musée d'Arlon une tête en marbre, trouvée là également et ayant sans doute appartenu à une statue sur piédestal.

En présence de toutes ces trouvailles, il ne faut pas s'étonner que l'historien Bertholet pose en fait que dans toutes les seigneuries luxembourgeoises, il y ait des antiquités romaines et qu'il cite comme exemple Messancy (et aussi Clémency).

Dans la vallée encaissée en-dessous de Messancy, à droite du chemin qui conduit à Longeau, on trouve sur une superficie de cent mètres, des fondations, des briques romaines et des débris d'ustensiles domestiques. Les vieilles gens racontent que tous les sept ans, on voit le soir, à cet endroit, des flammes voltigeant sur les ruines.

Au-delà de la vallée, sur le lieu dit « Auf Bosweiler », entre Guerlange et le chemin de Clémency, on trouve aussi quelques vestiges d'une époque reculée.

Turpange.

Il est probable que des bains romains ont existé dans les prairies entre ce village et Differt. On y a découvert des briques romaines et des vases vernissés, dont quelques-uns sont conservés au Musée d'Arlon.

Au-delà du cimetière se trouvent également des fondations romaines, sur le versant de la colline dite « Selinger Recher ».

Là se remarque aussi le « Heidenborn ».

Sélange.

Au cimetière de Sélange, aussi appelé « Klaus », parce qu'il est probable qu'autrefois un ermite habitait auprès de l'antique église, s'élevait une tour d'observation fortifiée. Le fossé qui séparait l'ancien cimetière ou, autrefois, l'ancien camp, de la hauteur voisine, était rempli de débris de bâtiments romains.

Le village lui-même, situé sur une colline entre deux vallons et abrité des vents du nord et de l'ouest par les hauteurs, convient admirablement pour un établissement romain.

A part quelques briques de l'époque, trouvées dans plusieurs jardins, on n'a rien découvert d'autre.

GUERLANGE.

Au-dessus du village, le long de la voie militaire, existait un grand bâtiment dont on n'a pas encore fouillé les fondations. Mais pendant les années sèches, l'avoine et le grain ne réussissent pas sur ces restes de murs, de sorte qu'il est aisé d'en reconnaître l'emplacement, à l'apparence des céréales.

LONGEAU (*Laser*).

Auprès du moulin de Longeau, sur le chemin qui mène à Aubange, la charrue a maintes fois touché une ancienne route, qui se dirigeait vers Aix-sur-Cloie. On y trouva un fer de cheval romain et une monnaie romaine.

ATHUS (*Athem*).

Lorsque l'on va de Longeau à Athus, on remarque des débris de briques, sur la gauche, avant que le chemin ne monte vers le village.

La villa était située à quelques pas plus bas près de la voie ferrée. Lorsqu'on creusa le canal, le long de la voie, on trouva plusieurs monnaies romaines, dont une de Valentinien et une autre de Gordien.

Une seconde villa s'élevait au-delà d'Athus, au lieu dit « Hinter Weiler ». Des briques et des fragments de pierres de taille, éparpillés sur le champ le long des prairies, en font reconnaître l'emplacement.

Cet emplacement est distant de 200 mètres à peine de la célèbre butte funéraire (tumulus), dans laquelle, d'après la légende, est enfoui un berceau d'or. On raconte également que deux peuples, les Rœser et les Rœmer (sic) ayant combattu l'un contre l'autre sur le Titusberg voisin, l'un des chefs serait tombé et aurait été enterré à l'endroit où se trouve cette butte; tous les soldats auraient vidé sur la tombe, chacun un casque rempli de terre : c'est ainsi que se serait formée la butte. Elle mesure actuellement 100 mètres de circonférence et 3 à 4 mètres de hauteur.

AUBANGE (*Ibingen*).

Il semble que dans ce village-ci également, les Romains ont résidé, car on trouve dans le haut de la localité, sous l'église, des restes de briques et de poteries romaines.

Dans le cimetière, devant l'entrée de la vieille église, on a découvert, comme à Messancy, des sépulcres de pierre, datant de l'époque romaine-celtique ; c'est, du moins, ce que j'ai pu conclure d'après ce qui m'a été rapporté. Car au com-

mencement, on voulait faire le silence sur le tout, afin d'empêcher des fouilles éventuelles et la profanation des tombes se trouvant à cet endroit.

Lorsqu'on construisit la voie ferrée, on a trouvé des débris de briques, à une centaine de mètres de la route de Longwy vers l'ouest ; ces briques provenaient d'une construction romaine, située à côté.

Plus au sud et en face de la villa, on a découvert dans la prairie un gué pavé. Il est probable que là passait le chemin qui reliait plus loin la villa à la chaussée allant du Titusberg à Vertanum.

Aix-sur-Cloie (*Esch auf der Hurt*).

Si maintenant, quittant la villa dont il vient d'être parlé, on remonte la vallée en suivant la voie ferrée, on remarque vis-à-vis d'Aix les lieux dits « Weller », « vor Weller » et « Wellerwiese ».

Tous ces noms indiquent la présence d'une villa romaine. Celle-ci était située au-delà de la frontière française et était reliée à Aix par le chemin appelé « Wellerweg », sur lequel j'ai retrouvé des débris de briques et de tuiles.

Aix lui-même était habité par les Romains ; cela ressort de différents indices.

Selon toute apparence, la villa s'élevait au milieu du village, à l'entrée de la petite vallée, qui mène à Clémarais. On a aussi découvert des sépulcres en pierre auprès de la fontaine, sur le versant de la montagne.

A une centaine de mètres au nord du village, à gauche de la route de Habergy, là où le sol est un peu plus élevé, on a trouvé souvent des urnes funéraires ; l'une d'entre elles était cachée dans une pierre cubique de 50 centimètres de diamètre de côté.

On nomme encore aujourd'hui ce champ « Op der Tomm » (tumulus, tombeau).

Le long du sentier qui, au-dessus du village, conduit de Messancy jusqu'au chemin de Battincourt, on peut également recueillir des restes de briques, qui dénotent le voisinage d'un établissement romain.

Battincourt (*Bettenhoven*).

Ce nom, comme aussi le mot allemand Bettenhoven signifie que le village de Battincourt tire son origine d'une ancienne ferme, qui, selon toute apparence, fut, à l'origine, ce bâtiment romain dont on voit encore les ruines au centre du village.

On trouve en grand nombre des briques murales et des tuiles de l'époque romaine, près de l'école communale et dans le jardin adjacent. D'après la légende, il aurait, au moyen-âge, existé à cet endroit un château.

Comme on me l'a rapporté, le puits de ce château se trouve dans le « Grafengarten », mais il est recouvert.

On a trouvé, il y a longtemps, près de ce château un sarcophage en pierre ayant servi de sépulture à un chevalier.

Au-dessus du presbytère, où l'on a prétendu avoir trouvé un second château, je n'ai pu découvrir, ni avant ni après la construction de la maison qui s'y trouve, le moindre vestige d'un bâtiment antérieur.

Mais au dessous du village, et en face du moulin, j'ai trouvé des tuiles de l'époque romaine, qui cependant peuvent bien provenir d'un autre endroit, à savoir de la villa précédemment mentionnée. Car je n'ai rien rencontré en dehors du village, qui puisse faire supposer la présence d'une villa romaine, si ce n'est quelques briques, à un quart de lieue plus loin, près du chemin vers Rachecourt.

HALANZY (*Holdingen*).

J'ai trouvé quelques débris de poterie romaine près du lavoir de ce village, à droite du chemin qui vient de Battincourt. On a exhumé, il y a quelques années, des urnes funéraires sur la colline située en face, entre la prairie vallonnée et le chemin de Rachecourt.

On a trouvé un sépulcre contenant des médailles romaines et celtiques, en descendant la vallée en deçà du « moulin de Halanzy », à 500 mètres au nord de l'église.

Les Romains se seront aussi établis à Halanzy même, car on a trouvé de grandes briques lors des fouilles pour les fondations de nouvelles maisons (1).

Mais au delà de la gare, les vestiges des établissements romains sont si nombreux, que le peuple croit communément qu'un grand village s'est élevé là autrefois. La ruine la plus importante se trouve « au Fayt », au pied d'un versant raide et boisé et à gauche du chemin qui conduit vers Longwy.

On y a souvent cherché de l'argent, car on reconnaissait aux restes une cons-

---

(1) De plus, plusieurs chemins romains dont nous n'avons pas trouvé de preuves matérielles sur le ban de Halanzy même, mais dont l'existence a été constatée en dehors de son territoire, devaient y converger ou y passer. C'est d'abord la route romaine venant de Vertunum par la droite de la vallée, qu'on a parfaitement reconnue à Blouau (Musson) et qui se dirigeait sur le mont Titus, où l'on a récemment mis à jour des substructions de maisons romaines dans lesquelles on a trouvé des médailles celtiques et des premiers empereurs de Rome. C'est 2° un chemin qui venait de Longeau et qui devait se souder à celui-ci à un endroit qu'on n'a encore pu déterminer. C'est 3° un chemin venant d'Arion qui devait relier les villas de Habergy, de Rachecourt et du Fayt en passant par Halanzy, pour se diriger sur Longwy par Bel Arbre. C'est 4° un chemin reliant les villas de Battincourt et d'Aix-sur-Cloie par le Koutschenloch et la vallée de la Batte à celle de Godincourt et à Blouau sur la grand'route de Vertunum.

truction luxueuse, et on y avait trouvé différentes monnaies. On m'a montré des fragments de beau marbre qu'on y a trouvé, et j'y ai découvert moi-même des débris de jolis vases de poterie de différentes couleurs, des restes d'objets de toilette, des ossements semblant indiquer des déchets de cuisine et des défenses de sanglier. Cette villa semble avoir été une auberge, car elle était bâtie tout près d'une grand'route qui allait du Titusberg à Vertunum.

Cette voie était bâtie comme les chaussées militaires, mais ne suivait pas la hauteur, comme cela arrive généralement pour les routes romaines ; elle suivait le pied d'un versant fort raide, et cela, pendant une lieue.

Au sommet du versant, le sol était trop inégal, et au bas, trop meuble, pour pouvoir établir une chaussée solide.

Non loin de la villa précédente se trouvait, à l'est, et quelque peu éloigné du chemin, un autre bâtiment, mais qui était beaucoup moins important.

Et plus loin vers l'est, on a trouvé des sépultures romaines à plusieurs places du flanc de la colline.

De plus un bâtiment romain se trouvait, au-dessus du pont du chemin de fer, vers Piedmont, et plusieurs lieux dits de ce quadrilatère, que forment un repli de la côte, la voie ferrée et la route, rappellent l'époque romaine.

8. — La voie militaire d'Arlon à Trèves.

La voie militaire de Trèves conduit en ligne à peu près directe d'Arlon jusqu'au Wolberg où la forte pente exige un tournant, et de là, jusqu'à la frontière luxembourgeoise.

Au delà du couvent des Jésuites, elle dévie à gauche de la route de Luxembourg actuelle, qui la recouvre depuis la ville jusqu'ici.

Elle était reconnaissable, à l'endroit où elle dévie, à un creux dans le triangle que forment ici le chemin et les routes. Mais à peu de distance derrière le jardin Waltzing, on peut encore la retrouver facilement, grâce aux anciennes ravines qui sillonnent le champ.

Du « chemin des Espagnols » jusqu'à la maison Focard, la nouvelle chaussée la recouvre de nouveau et la traverse obliquement dans le sens de la longueur. Près de cette maison et à droite, elle revient au jour et sert de chemin de culture jusqu'au chemin d'Autelhaut. Au-delà, ce chemin de culture pousse jusqu'à Autelbas et paraît continuer la route militaire ; mais il ne recouvre sur cette distance qu'un diverticulum, qui se détache ici sur la hauteur de la route militaire. A la bifurcation, où celle-ci tournait à droite pour descendre plus facilement le raide versant, elle est complètement détruite sur une centaine de mètres, et c'est cela qui a provoqué ces erreurs.

Sur le flanc de la colline, elle est facilement reconnaissable, au haut escarpement qu'elle forme à droite. Elle traverse obliquement la route de Luxembourg et de là prend à travers champs directement sur Steinfort. La chaussée forme sur toute cette distance un surélèvement qui, au début, domine de 3 mètres la surface du sol, puis diminue peu à peu de hauteur. Comme ce remblai est à plusieurs places échancré sur les côtés, et à d'autres, entièrement coupé, l'on peut voir qu'il est formé en entier de petites pierres. Et ceci est de nouveau une preuve de la fausseté de cette assertion qui dit que toutes les chaussées romaines auraient été bâties de la même manière. Ici aussi on n'a pas employé de chaux. Ce qu'on a pris pour telle n'est que la poussière du chemin, ou celle des blanches pierres sablonneuses de l'endroit.

Devant la ville.

On entreprit également pendant les dernières années de grands terrassements de ce côté-ci de la ville, en vue de constructions nouvelles, de distribution d'eau, etc.

On fit même disparaître en partie la colline qui se trouvait vis-à-vis de l'ancien cimetière. On n'y a découvert ni restes de murailles romaines, ni rien d'important d'ailleurs. A la « Spetz » pourtant, on a mis autrefois au jour un cimetière romain.

Clairefontaine (*Bardenburg*).

Derrière le Jardin Waltzing, un chemin romain quittait la grand'route, pour conduire directement à la vallée de Clairefontaine, qu'il traversait dans sa longueur.

Lors du défrichement de la forêt on a trouvé à gauche, sur le flanc de la montagne, les vestiges d'une petite maison romaine.

A l'endroit où la vallée étroite oblique vers le sud-est, s'élevait aussi un bâtiment. On y a encore détruit, en 1876, les restes de murs parcequ'ils empêchaient l'irrigation de la prairie.

Plus bas, je vis à cette époque dans le bois communal de Barnich un grand tas de pierres arrondies, que l'on prenait pour la ruine d'une tour antique. On n'y pouvait pourtant rien découvrir de romain.

Sur la crête de la montagne, entre l'Eich et la petite vallée de Clairefontaine, s'élevait un castel, dont la cour était ovale et protégée à sa partie faible par deux demi-lunes.

On démolit vers l'année 1878 les dernières fondations de la tour ainsi que la citerne (1).

AUTEL-HAUT (*Oberelter*). AUTEL-BAS (*Niederelter*).

D'après tout ce que j'ai observé, dans notre contrée, relativement à l'époque romaine, il me paraît presqu'impossible que des colons romains ne se soient pas établis à Stehnen et à Autel-haut, si bien situés tous deux dans des vallées fertiles, et à proximité d'une ville et d'une grand'route; et pourtant je n'ai pu découvrir aucune trace de bâtiment romain, ni dans ces localités, ni sur leur territoire. Il est probable que tout vestige aura été détruit par les fréquentes reconstructions des maisons bâties à cet endroit.

La montagne, ou plutôt l'élévation qui borne au sud Autel-haut jusqu'à Autel-bas, est appelée « Op der Tonn », ce qui en langue celtique signifie « montagne » ; cela peut être aussi une corruption de Tom (tumulus) et indiquerait alors qu'il y eut là des tombes romaines.

On n'a pourtant découvert d'urnes funéraires qu'à l'extrémité orientale, en face d'Autel-bas.

Il est possible aussi que la butte que l'on remarque sur la hauteur, vis-à-vis d'Autel-haut, dans le bois communal défriché, et dans l'angle entre le chemin vers la gare et la voie ferrée, que ce tas de terre soit une butte funéraire (2).

Sur une hauteur entre Autel-bas et Autel-haut, à gauche de la vallée, on peut remarquer aussi une petite élévation et il est probable qu'un autel se dressait à cet endroit, qui aurait donné leur nom aux deux localités.

Près d'Autel-bas, j'ai trouvé quelques briques romaines dans le petit groupe de maisons, situé à la partie méridionale de la vallée, sur le dessus du village.

A la partie septentrionale du village, lors de la construction du chemin qui vient d'Autel-haut, on a démoli dans l'angle formé par ce chemin et le diverticulum du Wolberg, les bords d'une butte ; une quantité de petits débris de briques ont été trouvés à côté de cette butte et à l'intérieur. J'y vis aussi des restes d'ossements, une lampe à huile brisée, des morceaux de vases et de cruches de diverse grandeur, c'étaient de belles poteries blanches, cendrées, rouge sang et rouge clair.

A une place, le sol, sous un foyer, était rougi par la chaleur jusqu'à un mètre de profondeur. Des tas de terre à potier, cuite et desséchée, se trouvaient à côté. Est-ce à dire qu'un potier avait là son atelier ?

On n'a trouvé aucune trace de muraille dans la partie démolie de cette butte.

Il faut remarquer encore qu'en-dessous de cet endroit, il existe une source

(1) Annales de la soc. arch. d'Arlon. T. XXXVI, 62.

(2) Tout est nivellé aujourd'hui. La place n'est plus reconnaissable.

abondante et que, au-delà du diverticulum, on découvrit près de la maison Schellen un vieux four à chaux.

BARNICH.

Barnich et Autel-bas ne forment plus, à présent, qu'un seul village, dont chacun a pourtant son bois communal particulier.

Derrière le « Kirchberg », sur le flanc septentrional, existait un établissement romain important, dont on distingue encore actuellement deux bâtiments.

L'un d'eux se trouvait au pied de la colline et les ruines en sont dispersées sur un quadrilatère d'environ quarante mètres de côté.

L'autre était à une centaine de mètres plus bas, près des prairies ; c'était une bâtisse allongée dont les ruines couvrent une superficie de cent mètres de long sur quarante de large.

Cet endroit s'appelle encore « In Weiler ».

On remarque sur les emplacements de ces deux bâtisses les vestiges les plus divers de riches villas.

J'ai trouvé deux urnes funéraires un peu plus haut à l'est, à l'extrémité du talus au-dessus du champ.

Auprès de la route de Luxembourg, existe une butte boisée, nommée « Hous » (altes Haus, vieille maison). Je n'y ai trouvé que quelques morceaux de briques de l'époque romaine.

STERPENICH.

Ici aussi, dans la même vallée, près des prairies, sur le flanc nord de la colline où s'élevait l'ancienne église, existait un grand établissement romain. Les ruines en étaient abondamment, mais irrégulièrement dispersées sur le champ ; on les a soigneusement recherchées et écartées à plusieurs endroits, lorsque l'on a cultivé celui-ci. Ce lieu s'appelle « In Emerich » et, d'après la légende, il aurait existé là une chapelle ou un couvent.

A partir de Sterpenich, un chemin conduit encore vers le nord, au-delà de la grand'route, à une colline qui domine à pic la vallée profonde de l'Eisch.

A en juger par la situation, le nom et les trouvailles faites à cet endroit, il est probable qu'à l'époque romaine, il se dressait là une tour destinée à la surveillance de la vallée de l'Eich et à la protection de la chaussée militaire.

Cette colline s'appelle encore « Auf der Burg » (1).

---

(1) Annales de la Soc. Arch. d'Arlon, T. XXXVI, p. 67.

Nous voici au bout de la description des antiquités romaines de notre contrée, description qui n'est qu'une sèche énumération, à cause des bornes dans lesquelles il a fallu se restreindre.

Elle n'est pas complète. Nous sommes convaincus que plus d'un paysan connaît encore tel coin de son champ, dans lequel il a trouvé, en labourant, des tas de briques et des restes de murs ; et qu'il y aurait encore à faire des trouvailles bien intéressantes, dont il n'est pas fait mention ici.

Nous prions le bienveillant lecteur de ces lignes, s'il connaît quelques-uns de ces endroits, de les signaler à nous ou à la Société archéologique et cela dans l'intérêt de la science et par amour du sol natal. Comment pourrait-on, si l'on aime sa patrie, ne pas s'intéresser à son histoire ?

Et ne l'aimons-nous pas journellement davantage, par tout ce qu'on nous rapporte de beau, de remarquable à son sujet ?

Quel spectacle magnifique devait présenter notre pays à l'époque de la splendeur de la domination romaine, si nous en jugeons seulement par les découvertes effectuées jusqu'à présent !

Représentons-nous en imagination le panorama du haut de la colline d'Arlon ou du Hirtzenberg, vers le Nord, le Sud, l'Est et l'Ouest ! Partout l'on aperçoit des champs superbes, des prairies et des pâturages verdoyants, des chemins nombreux, de larges routes qui se dirigent dans toutes les directions à travers la campagne splendide !

De tous côtés, s'éparpillent les somptueuses villas, dont les toits de tuiles rouges resplendissent au soleil et se détachent comme de chatoyants parterres de fleurs sur la verdure des prairies.

De grands troupeaux de bétail paissent dans l'herbe. De longues suites d'esclaves cultivent les champs et veillent aux récoltes.

Sur les routes, c'est un mouvement perpétuel de chars, de cavaliers et de piétons; les soldats, les étrangers, les employés vont et viennent.

Et pour maintenir l'ordre et protéger le pays, se dressent partout les hautes tours d'observation.

Mais il arrive un moment, où, de l'orient, se précipitent des hordes de guerriers sauvages ; pareils à un torrent furieux, ils inondent la contrée.

Le peuple fuit. L'incendie dévore les forteresses, les villages et les habitations.

Bientôt les broussailles et les buissons envahissent les nombreuses villas tombées en ruines.

Mais néanmoins les siècles ne sont pas parvenus à faire disparaître complètement les traces de cette civilisation magnifique.

Fiefs du Comté de Laroche

PAR

AM. DE LEUZE

Chanoine de la Cathédrale de Namur.

SUITE.

QUATRIÈME PARTIE.

PLEINS-FIEFS.

CEUREUX.

Ceureux ou Seureux est le nom donné à un plateau qui s'élève à l'est-sud-est de Laroche et a pour limites au nord la belle et pittoresque vallée de l'Ourthe et à l'ouest le ruisseau qui coule dans le ravin profond et resserré de Hermeux. Sous la féodalité, c'était une seigneurie foncière se relevant en plein-fief de la cour féodale de Laroche, et contenant environ « 1800 arpents de bois, hayes, gazons. » Les arrière-fiefs qui en dépendaient, comprenaient 51 charretées de foin, 17 journaux de terres arables et 48 journaux de terres sartables. En vertu de leurs reliefs, les seigneurs avaient droit de créer semoneur, clerc-juré et sergent qui, avec les hommes tenables, composaient la cour de Ceureux. En outre, ils percevaient les amendes de fond et de roye et toute autre amende basse, comme forcharuage, gagement des bêtes trouvées en mesus, etc., trouve de mouches à miel, le 13e denier des ventes d'héritages et les droits d'annate des arrière-fiefs, dépendant dudit plein-fief, savoir de la charretée de foin 10 sols, du journal de terre 5 sols et du journal de sart 2 sols et demi, de même que tous les autres droits pour leurs tantièmes, ... item la chasse et la pêche dans l'entier district de la dite seigneurie. (Dénombrement de Hubert Naveau et consors du 22 juin 1752).

Les seigneurs de Ceureux étaient obligés au service militaire ; ils devaient « tenir cheval et armement convenable pour le service du prince » ; en outre à la réquisition du prévôt, ils devaient se rendre au siège féodal « tant pour juger les débats et procès y survenans pour cause des fiefs que estre présents aux reliefs qu'ils y font. »

Seigneurs de Ceureux : Voir les Communes Luxembourgeoises. T. 5.

COUR FÉODALE

Reg. 1563-1590. — **1568,** Veille de S. André. P. 47. R°. — Léonard de Villez, mayeur d'Engreux, échevin de Laroche, déclare avoir reçu de Jacques, fils de Jehan de Clerue, 46 florins en principal, plus 24 patons de droits, en remboursement d'un muid de seigle, rente gagère, assignée sur la seigneurie de Ceureux par acte du 19 décembre 1539 consenti par d^{elle} Andrielle, veuve du sg^{r} Johan de Clerue et ses enfants.

1583, 2 juin. P. 150. V°. — Robert Jacques de Savy, curé de Rachamps, et Jehan Jacques, son frère, l'un et l'autre avec leurs mambours vendent gagèrement à Englebert Ferrier certains cens de Ceureux, leur dévolus de leur feue mère et de leurs feus grand'père et grand'mère Linard de Villez de d^{elle} Sibille. Englebert relève.

1584, 14 mai. P. 149. R°. — Jehan de Brialmont, seigneur d'Eneilles, du consentement de demoiselle Anne de Clerue, son épouse, vend à Englebert Ferrier, clerc et greffier de Laroche, les droits acquis à son épouse sur Ceureux, Villez, etc., par partage avec ses frères Ferry et Jacques de Clerue. Englebert relève.

1584, 20 septembre. P. 140. V. — Voir Villez.

1584, 27 septembre. P. 152. R°. — Réalisation du partage entre les enfants de Jehan de Clerue et d^{elle} Andrielle, savoir Ferry de Clerue, mayeur de Laroche, Jacquemin de Clerue, porte enseigne de Laroche et Jehan de Brialmont, sg^{r} d'Eneilles à titre d'Anne de Clerue, leur sœur. Chacun obtient 1/3 Ceureux et Villez, etc. Ce partage est la reproduction du partage de 1555.

1584, 14 mai. P. 148. V°. — Voir Villez.

Reg. 1591-1626. — **1597, 23 janvier.** P. 26. V°. — Ferry de Clerue, mayeur de Laroche, et d^{elle} Marie Brisbois, son épouse, donnent à Henri Groulart, leur neveu, et à d^{elle} Françoise du Hayon, son épouse, leur nièce, 2/3 de Ceureux, 1/6 de Villez, leur part de la dîme de Grandchamps, des rentes sur le moulin Maboge. Les donataires relèvent.

1605, 26 octobre. P. 70. V°. — Henri Groulart relève 2/3 de Ceureux.

1621, 23 mars. P. 209. V°. — Jean de Bande, mayeur de Laroche, relève 1/3 de Ceureux, 1/12 de Villez et la 1/2 de la cour Henriette à Roy.

Reg. 1626-1662. — **1632, 12 février.** — P. 115. R°. — Ferry Groulart, alfert de la ville et du comté de Laroche, relève sa part du plein-fief de Ceureux.

1637, 19 février. P. 152. V°. — Nicolas de Bande, de Laroche, relève 1/6 de Ceureux pour le trépas de Jean de Bande, son père.

1655, 11 janvier. P. 270. R°.—Georges de Xivry relève 1/3 de la seigneurie et plein-fief de Ceureux.

1656, 10 février. P. 281. V°. — Nicolas de Bande, tant en son nom qu'aux noms de Georges, Marguerite et Elisabeth de Bande, ses frère et sœurs, relève 1/6 de la seigneurie et plein-fief de Ceureux, leur dévolu par la mort de Nicolas de Bande, leur père.

1658, 4 avril. P. 302. V°. — Nicolas et Georges de Bande, fils de feu Nicolas de Bande, relèvent 1/6 du plein-fief de Ceureux, leur dévolu par la mort de Jean de Bande, leur oncle.

Reg. 1663-1696. — **1684, 9 août.** P. 277. R°. — Réalisation d'un acte du 19 janvier 1682, par lequel le sieur Jean de Groulart, sgr de Ceureux, officier de Harre, Val-St-Lambert, du consentement de dame Anne-Cathérine de Harre, dite de Groulart, son épouse, donne à Jacques Thies, échevin de Bastogne, hypothèque sur tous ses biens en assurance d'une somme de 135 patacons de 48 sols pièce, dont il lui est redevable.

1687, 14 mars. P. 210. R°. — François Philippin, échevin de Laroche, relève d'une prairie et bois joindant en lieu dit Rogival, mouvant en commun fief de la cour féodale.

1691, 31 décembre. P. 351. R°. — Réalisation d'un acte du 15 décembre, même année, par lequel Elisabeth de Bande, veuve de Henri Maboge, du Filly, assistée de Nicolas Maboge, son fils aîné, âgé d'environ 30 ans, et d'Alexandre Bastogne, tant pour elle que pour Severin Maboge, son autre fils, fait œuvre de gagère, pour 67 patagons, au profit de Jean Manigart, son beau-frère, époux de Marguerite de Bande, de leur tierce part des héritages et fiefs de Ceureux, abandonné par leur frère Georges de Bande, leur frère expatrié et absent.

1695, 20 août. P. 403. R°. — Nicolas de Bande relève 1/18 du plein-fief de Ceureux, lui dévolu par la mort de son frère Georges de Bande.

1695, 31 mai. P. 403. V°. — Antoine Rathier, bourgeois de Laroche et Severin Maboge, de Filly, relèvent chacun 1/18 du plein-fief de Ceureux leur dévolu par la mort de Georges de Bande, leur oncle maternel.

1695, 20 août. P. 404. R°. — Réalisation d'un acte du 12 octobre 1687, par

lequel Georges de Xivry, écuyer, seigneur en partie des fiefs de Villers et de Ceureux, transporte à titre de gagère à m[re] Louis d'Ombrez, bourgeois de Liége, son beau-frère, un jardin et des sartages sous la mouvance de Ceureux ou de Villers au choix dudit d'Ombrez, pour 21 patagons, de 48 sols pièce, que l'épouse de Louis d'Ombrez avait prêtée à sa sœur l'épouse dudit Georges de Xivry passé environ 16 ans. — Réalisation d'un autre acte du 5 mars 1688, par lequel Louis d'Ombrez, du consentement de Jehanne Raes, son épouse, retrocède au profit de Servais Orban, bourgeois de Laroche l'engagère ci-dessus. Réalisation d'un troisième acte du 17 août 1690, par lequel M. de la Motte, major de la ville et du château de Laroche, gendre de Georges de Xivry, rembourse la somme de 21 patacons à Servais Orban et rentre dans la jouissance des terrains engagés. »

Reg. 1696-1721. — **1700, 28 septembre**. P. 56. V°. Jean Georges de Groulart, seigneur en partie de Ceureux, Villers, Give, etc., relève de nouveau, vu que le premier relief n'a pas été enregistré, deux parts en un tiers du plein-fief de Ceureux, lui dévolues par succession de Ferry de Groulart et de sa mère, à l'encontre de Dame Dorothée de Groulart, sa sœur, veuve du seigneur Henri Charles de Waha, prévôt de Laroche, à laquelle vient la troisième part en un tiers ; aussi le même relève ce qui lui appartient au plein-fief de Villers.

1703, 5 janvier. P. 82. R°. — Elisabeth de Bande, veuve de feu Henri Mabouge, résidante à Filly, et Nicolas Mabouge, son fils, déclarent avoir cédé à titre de gagère à feu Jean Manigart et à Marguerite de Bande, son épouse, l'action lui dévolue par la mort de Georges de Bande, son frère, au plein-fief de Ceureux (1/6 hors d'un tiers). Ils vendent la prairie par dessous la fontaine de Ceureux à Charles Louis Manigart, leur neveu et cousin respectif.

1703, 11 janvier. P. 83. R°. — Réalisation d'une donation d'un tiers qui lui appartient au plein fief de Ceureux lui dévolu par la succession de Georges de Bande, son frère, décédé ab intestat dans la ville de Rome, faite par demoiselle Marguerite de Bande, veuve de feu Jean Manigart, bourgeois de La Roche, résidante à Strasbourg, au profit de son fils Charles Louis Manigart. — Charles-Louis Manigart relève 1/9 de Ceureux.

1705, 30 avril. P. 121. R°. — Jeanne Donair, veuve de Georges de Bande, en son nom et au nom de ses deux enfants, relève par Jean Lambotte, bourgeois de Laroche, 2/9 de Ceureux, par succession de Nicolas de Bande, son beau-père, et grand-père des enfants.

1708, 15 mai. P. 141. V°. — Marie-Anne de Bande, mineure, relève 1/9 de Ceureux par le décès de Georges de Bande, son frère.

1711, 15 mai. P. 169. V°. Gilles Lambert de Xivry, écuyer, relève une part du plein-fief de Ceureux, lui dévolue par la mort de Georges de Xivry, écuyer, son père.

1716, 2 janvier. P. 239, R°. — Pierre de Groulart, fils de feu Jean Georges de Groulart, seigneur en partie de Ceureux, relève avec ses cohéritiers 1/9 de Ceureux par succession de son père.

1717, 27 avril. P. 257. R°. — Henri-Charles du Wez, bourgeois de Laroche, comme mari de Marie-Anne de Bande, relève 2/3 en 1/3 de Ceureux.

Reg. 1721-1750. — **1724, 17 février.** P. 38. — Pierre de Groulart, de Chéoux, relève une portion de Ceureux par disposition testamentaire de delle Charlotte de Groulart sa sœur.

1725, 11 janvier. P. 64. — Delle Marie Quintin, veuve de feu Gilles Lambert de Xivry, écuyer, de Laroche, relève ses usufruits en 1/3 de Ceureux.

1732, 18 mars. P. 278. — Madame la baronne douairière de Mesnil, née de Waha, relève 2/3 en 1/3 de Ceureux, 1/8 de Villers, par le trépas de Madame la baronne douairière de Waha, sa mère.

1734, 20 mars. P. 337. — Les orphelins de feu Charles-Louis Manigart relèvent 1/9 de Ceureux.

1734, 25 mai. P. 344. — Réalisation d'un acte du 17 décembre 1731, par lequel delle Marie Quentin, veuve de feu Gilles Lambert de Xivry, engage sa part de Ceureux, en faveur de noble sgr de Cassal, sgr de Ny. En marche : Remboursement le 13 juin 1760.

1736, 12 décembre. P. 395. V°. — Pierre-Louis de Groulart, comme héritier de delle Anne-Dieudonnée de Groulart, sa sœur, relève 1/4 d'un neuvième de Ceureux.

1740, 20 juillet. P. 450. V°. — Georges-Servais de Xivry et Hubert Naveaux, mayeur d'Ortho, comme tuteurs de Anne-Marie de Xivry relèvent 1/3 de Ceureux ; Hubert Naveaux, en la qualité dite, relève en outre ce qui appartient à la dite Anne-Marie en 1/8 de Villers-sur-Ourthe.

1746, 10 février. P. 495. V°. — Hubert Naveaux, sgr de la Cour St-Hubert au Bériménil, lieutenant-prévôt de Laroche, mayeur d'Ortho, époux de Jeanne-Catherine du Wez, relève 2/3 en 1/3 de Ceureux.

1746, 11 février. P. 495. V°. — Gaspard-Henri Naveaux relève ce qui lui touche aux fiefs de Villers et de Ceureux, à titre d'Anne-Marie de Xivry, son épouse.

Reg. 1750-1768. — **1755, 8 juillet.** P. 102. R°. — Réalisation d'un acte du 1er octobre 1754 par lequel Henri Goffinet, bourgeois de Laroche et Marie-Elizabeth Manigart, son épouse, Jean-Georges Manigart, jeune homme, vendent leurs droits à la seigneurie de Ceureux, (1/9 et les droits y annexés), à Hubert Naveaux, sgr de Villers et Ceureux en partie pour 1400 fl. de 20 sols. Le 14 juillet Hubert Naveaux relève par Hubert-François Rose.

1757, 19 mars. P. 121. R°. — Georges-Servais de Xivry, écuyer, sgr de Villers et de Ceureux en partie, se déshérite en faveur de Charles-Louis-Joseph de Xivry, son fils, de ses droits aux seigneuries de Ceureux et de Villers (1/6 de Ceureux, 1/8 de Villers). Charles-Louis-Joseph de Xivry relève.

1760, 11 juin. P. 171. V°. — La delle veuve de feu le sieur Naveaux, vivant mayeur et lieutenant-prévôt de Laroche, relève 1/3 de Ceureux et 1/2 de Villers.

1763, 11 novembre. P. 215. V°. — Jean-Pierre Vander Weyen, échevin de la haute cour de Lignières, commissaire établi à la régie des biens saisis par devant le conseil provincial de Luxembourg sur la personne de Pierre-Joseph de Groulard, relève 1/9 de Ceureux.

1765, 5 juin. P. 261. R°. — Mr de Doetinchem, ancien capitaine de cavalerie au service de S. M. relève 2/9 de Ceureux et 1/8 de Villers à titre de dame son épouse.

Reg. 1767-1794. — **1784, 11 décembre.** P. 136. R°. — La delle Anne-Marie de Xivry, veuve de feu Gaspard Henri Naveaux, notaire de Laroche, dame en partie de Ceureux et de Villez, donne à son fils aîné, Hubert-Joseph, notaire à Laroche, par avancement d'hoirie, ce qui lui appartient dans la seigneurie de Ceureux avec tous les droits honorifiques en dépendants. Le donataire relève.

1785, 17 janvier. P. 139. R°. — Messire Louis-Guillaume-Joseph, baron de Doetinghem, chambellan de S. M. I. et R., capitaine des Carabiniers en son service, tant pour lui que pour Gaspard-Théodore-Joseph et Mademoiselle Anne-Marie-Françoise-Joseph de Doetinghem, ses frère et sœur, demeurant à Laroche, relève 2/9 du plein-fief et seigneurie de Ceureux et 1/3 des droits honorifiques et juridiction y attachés, aussi 1/2 de Villez et leur part de la dîme de Granchamps, dans le fief de Waillimont, leur dévolus par succession de Madame Marie-Françoise, baronne du Mesnil, douairière de Doetinghem, leur mère.

1789, 4 avril. P. 199. V°. — Réalisation d'un acte du 15 mars 1789 par lequel Jean-Pierre de Groulard, jeune homme, donne à son cousin François-Joseph Berger, notaire et procureur de Laroche, la propriété qui lui appartient et qui lui est dévolue à titre de fidei-commis par testament de feu Pierre-Louis de Groulard, son grand'père, sur le bien fond de Ceureux et autres bâtiments situés à Laroche. — Le 6 avril le donataire relève 1/9 de Ceureux par donation ci-dessus.

1792, 19 octobre. P. 246. V°. — Réalisation d'un acte du 18 octobre 1792 par lequel la delle Jeanne-Catherine du Wez, veuve de feu le sieur Naveaux, mayeur de Laroche, dame de Bérisménil et en partie de Villers et du plein-fief de Ceureux, fait donation aux sieurs Charles-Joseph Jacqmin et Nicolas-

Joseph de Leuze, ses gendres, de 1/12 dans le 1/3 du plein-fief de Ceureux avec les droits honorifiques y attachés. — Les donataires relèvent.

1793, 29 avril. P. 250. V°. — François-Joseph Berger, notaire à Laroche, abandonne 1/20 dans 1/9 lui appartenant dans le plein-fief de Ceureux en faveur de Louis Van Eisden qui relève.

1793, 11 mai. P. 255. V°. — Hubert-Joseph Naveaux, notaire à Laroche, donne 1/36 dans ce qui lui compette de la seigneurie et droits honorifiques de la seigneurie de Ceureux, lui cédé par sa mère, le 11 décembre 1784, au sieur Georges-Louis Perpète Jacqmin, médecin-licencié à Laroche, aux conditions requises au dit acte. Jacqmin relève.

LE FIEF CHARBON.

Reg. 1563-1590. — **1567, 27 novembre**. P. 46. R°. — Jehan de Hautepenne, seigneur de Modave, relève, tant par sucession de ses père et mère que par ses convenances de mariage, tous ses droits à On et le fief Charbon.

1571, 11 mai. P. 60. V°. — Jehan de Crissinière, voué de Huy, et Conrarde, son frère, pour eux et consors, relèvent 1/2 du fief Charbon, la maison féodale, etc., situés à On.

Reg. 1591-1626. — **1592, 17 avril**. P. 9. V°. — Oliviers de St-Fontaine, sgr de Bellefontaine, relève le fief Charbon à On qui lui appartient à titre de d[lle] Andrienne de Hautepenne, dit de Barveau, fille de feu Jehan de Haultepenne, seigneur de Modave, sa femme.

1605, 14 novembre. P. 71. R°. — Oliviers de St-Fontaine, seigneur de Bellefontaine, relève le fief Charbon.

Reg. 1626-1662. — **1626, 6 mai.** P. 7. R°. — Noble Jean de St-Fontaine, relève le fief Charbon à On à lui obvenu par succession de noble Olivier de Saint-Fontaine, sgr de Bellefontaine.

1660, 4 juin. P. 319. V°. — Messire Olivier Renauld de St-Fontaine, seigneur dudit lieu, relève le fief Charbon à On, lui dévolu par le trépas de Jehan de St-Fontaine.

Reg. 1663-1696. — **1678, 31 janvier**. P. 216. R°. — Réalisation d'un acte du 24 août 1677 par lequel Messire Olivier Renard de St-Fontaine, seigneur dudit lieu, grand bailly du Condroz, hypothèque sa maison, etc., au lieu d'On, en faveur de M. Antoine de Cassal, écuyer, capitaine et prévôt de Durbuy, en reconnaissance de 600 patacons qu'il en a reçus.

Reg. 1696-1721. — **1704, 5 janvier**. P. 95. V°. — Messire Maximilien, comte d'Aspremont-Lynden, seigneur de Barveau-Condroz, relève le fief Charbon d'On

lui appartenant à titre de Madame la baronne de St-Fontaine, son épouse, suivant transaction faite l'an 1682 entre feue Madame la baronne de Hautepenne, veuve de feu Messire Olivier Renard, baron de Saint-Fontaine, vivant grand bailly du Condroz et Messire Ferdinand Charles, baron d'Eyneten d'Abée, époux de Madame la baronne de St-Fontaine, sœur audit Olivier Renard.

CIELLE.

Reg. 1563-1590. — **1570, 17 avril**. P. 58. R°. — Jehan de Mabouge, demeurant à Cielle, relève tant en vertu de son contrat de mariage que de son droit de succession, sa maison féodale et le fief de Cielle.

1570, 28 novembre. P. 59. V°. — Messire Adam Lallemant, donne à Lienarde de Mabouge, demeurant à Cielle, son frère uterin, et à Colla de Chiermont, son beau-frère, qui relèvent, tous ses droits à la maison féodale et au fief de Cielle. Les donataires relèvent le 7 mars 1571.

1574, 12 octobre. P. 95. V°. — Jehan la Mock, écuyer, époux de demoiselle Jeanne de Waha, renonce aux droits, qui pouvaient lui appartenir à titre de son épouse, sur les cours de Maboge, de Hives et de Cielle, en faveur de Gilles de Waha, écuyer, prévôt de Neufchâteau, frère de Jehenne.

Reg. 1591-1626. — **1605, 10 février**. P. 58. R°. — Jehan de Cielle relève la cour de Cielle.

1608, 26 juillet. P. 83. R°. — Henri de Marcourt, greffier de Marcourt, au nom de Jehan Hotton de Stavelot, et de Gilles de Rive, relève pour chacun 1/11 du fief de Cielle, à titre de leurs femmes, filles de feue demoiselle Jehenne de Cielle.

1608, 12 août. P. 83. V°. — Gilles Englebert et Jehan, fils de feu Jehan de Cielle, relèvent le plein-fief de Cielle.

1618, 7 novembre. P. 180. V°. — Voir Jupille.

1623, 28 septembre. P. 237. R°. — Henri le Jeusne, seigneur en plein fief de Cielle, relève comme mari de demoiselle Marie de Rendeux, veuve de feu Jean de Cielle, l'usufruit de la moitié du plein fief de Cielle.

1623, 28 septembre. P. 237. V°. — Marguérite, veuve de feu Englebert de Cielle, relève pour une moitié l'usufruit du plein fief de Cielle.

Reg. 1626-1662. — **1647, 31 octobre**. P. 202. V°. — Voir Jupille.

1648, 21 août. P. 222. R° — Julien de Cielle, sgr de Cielle, relève la moitié du plein-fief et seigneurie de Cielle.

1651, 31 août. P. 237. V°. — Jean Englebert de Cielle relève la moitié de la seigneurie et plein fief de Cielle.

1652, 18 juin. P. 241. V°. — Messire Lambert Warlet, pasteur de Cielle, exécuteur testamentaire de feu Julien de Cielle, relève la part du fief de Cielle qui appartenait au dit Julien, au nom de Jean le Jeusne de Cielle, lieutenant d'une compagnie au service de Son Altesse de Lorraine, héritier testamentaire du dit Julien.

1652, 11 juillet. P. 242. V°. — Jean Englebert de Cielle, relève la moitié de la seigneurie et plein-fief de Cielle, ayant appartenu ci-devant à Julien de Cielle, son cousin.

1662, 31 novembre. P. 354. V°. — Voir Jupille.

Reg. 1663-1696. — **1663, 1 février**. P. 2. V°. — Voir Jupille.

1614, 28 juin. P. 32. V°. — Jehenne le Jeune, veuve de Jehan de Bihen, de Dochamps, déclare consentir à ce que Jean Englebert de Cielle appréhende la possession et jouissance de la moitié part de tous les biens de Cielle qui ont appartenu à Jehan le Jeune, demi-frère dudit Jehan Englebert. Jehan Englebert relève.

1673, 23 mars. P. 165. R°. — **1674, 15 septembre**. P. 189. R°. — **1687, 13 mars**. P. 309. R°. — **1691, 9 juillet**. P. 348. R°. — Voir Jupille. — **1692, 11 Juin**. P. 360 R°. — Voir Grimbiemont.

1694, 24 mars. P. 374. V°. — Demoiselle Marguérite Chavanne, veuve de feu le sgr. Jean Englebert, de Cielle, relève le plein fief de Cielle.

1695, 10 mars. P. 401. V°. — Jean Godefroid, de Charbaux, prévôté de Carignan, tant au nom de sa mère qu'aux noms de ses frères, sœurs, oncles et tante, relève le fief de Cielle leur dévolu par la mort de Jean Englebert de Maboge, leur oncle.

Reg. 1696-1721. — **1705, 8 octobre**. P. 125. R°. — Voir Jupille.

1713, 27 janvier. P. 198. V°. — Réalisation de différents actes, 1° du 20 novembre 1706 par lequel Monsieur Lambert Godefroid, de Cielle, demeurant à Liége, vend à Monsieur Fiacre Gerlaise, curé de Cielle, ses droits au plein fief de Cielle par succession de feu le sieur Jean Englebert, vivant seigneur de Cielle et de demoiselle Marguérite de Villers, son épouse, pour 13 patacons argent fort. 2° Le 21 janvier 1708, Philippine le Maistre, veuve de Julien Houba, de Cielle, Jacques et Cathérine Houba, ses enfants, vendent également au même leurs droits audit fief leur dévolus par succession de Englebert Mabouge et demoiselle Marguérite de Villers pour 28 patacons. 3° Le 16 décembre 1709, Englebert Godefroid, le vieux, de Cielle, vend au même ses droits audit fief, lui provenant de Jean Englebert, seigneur de Cielle, son oncle, sous différentes conditions. 4° Le 23 mars 1711, Noël Godefroid demeurant à Evilly, fils de Jean Godefroid, de

Cielle, Englebert Godefroid, le jeune, et Marie Godefroid, frères et sœur, Noel, pour lui et pour Jeanne, aussi leur sœur, et aussi pour Jeanne Salmon, résidante à Sedan, veuve de feu Lambert Godefroid, leur frère, et pour les enfants de ce dernier, vendent au même leurs droits au fief de Cielle leur dévolus par la mort de Jean Englebert, sgr de Cielle, leur grand oncle, pour 17 patacons 1/2. 5° Le 5 décembre 1711, Martin Godefroid, de Cielle, demeurant à Matton, près de Carignan, vend aussi au dit Fiacre Gerlaise ses droits au dit fief, lui provenant du même Jean Englebert. — Fiacre Gerlaise, en conséquence de ces achats, relève le plein fief de Cielle à la réserve d'un vingt-huitième.

1715, 20 janvier. P. 224. R°. — Voir Grimbiemont.

Reg. 1721-1750. — **1724. 6 juillet**. P. 54. — **1725, 21 juin**. P. 80. — Voir Jupille.

1728, 20 mai. P. 147. — Henri Godefroid, en son nom et aux noms de ses frères et sœurs, relève ce qui leur appartient au fief de Cielle par la mort de Jean Godefroid, leur père. — Antoine de Sy, dit Lambert, et Jeanne Godefroid, son épouse, renoncent à leurs droits en faveur de Henri Godefroid, leur frère.

1729, 31 mai. P. 164. — Voir Jupille.

Reg. 1750-1768. — **1752, 30 octobre**. P. 44. V°. Voir Vecmont. — **1754, 18 octobre**. P. 95. R°, **1757, 7 janvier**, P. 119. R°. — Voir Jupille.

Reg. 1767-1794. — **1768, 26 septembre**. P. 367. R°. — Réalisation d'un acte du 1er juillet 1765 par lequel Noel Godefroid, résidant au Gros Chêne, terre de Boffeux, muni de la procuration de Dieudonnée Michel, sa mère, veuve de feu Henri Godefroid, vend 1/28 du fief de Cielle au sieur Henri-Joseph Cordier, notaire, pour deux Louis neufs. — Henri-Joseph Cordier relève. En marche : L'acquéreur a transporté ce 1/28 le 7 juin 1772 au sieur Charles-Louis-Joseph de Xivry, écuyer, résidant à Laroche.

1780, 17 janvier. P. 78. R°. — Fiacre Thomas, de Cielle, relève la propriété du plein fief à titre de feu sire Fiacre Gerlaise, curé de Cielle, son grand oncle.

1780, 26 juin. P. 79. R°. — Sire Jacques-Gaspard de la Collette, curé de Cielle, relève le plein fief de Cielle.

1788, 3 janvier. P. 181. V°. — Réalisation d'un acte du 9 décembre 1787, par lequel Georges Liégeois et Marie-Cathérine Thomas, son épouse, de Villers, et Anne-Marie Thomas, veuve de Jean-Louis du village de Fraiture, cèdent leurs droits au plein fief à Fiacre Thomas, leur frère et beau frère, à condition de ne pas intervenir dans les frais du procès en dégagement de ce fief que le dit Fiacre et Jean-Jacques Houba, de Cielle, soutiennent contre sire Jacques-Gaspard de la Collette, curé de Cielle, et le mambourg de cette paroisse.

1791, 28 décembre. P. 235. R°. — Réalisation d'un acte du 22 décembre par

lequel Jacques-François-Philippin, sgr de Hives, avocat au conseil provincial de Luxembourg, cède ses droits aux fiefs de Cielle pour 115 écus à Fiacre Thomas de Cielle, à Marie-Dieudonnée Thomas, veuve de Jean-Henri-Julien, de Laroche et à Jean-Jacques Houba. La veuve Julien, assistée de son gendre Nicolas Bastogne, renonce également à ses droits en faveur de Fiacre et de Jean-Jacques pour 55 écus. — P. 238. Donation en faveur de Fiacre Thomas par sire Lambert Thomas, chanoine du chapitre St-Cunibert à Cologne, datée du 8 octobre 1783, de tous ses héritages.

GRAINCHAMPS.

Seigneurs de Grainchamps : Communes Luxembourgeoises. V. 490, 491, 492.

COUR FÉODALE.

Reg. 1563-1590. — **1565, 7 août.** P. 16. V°. — Guys d'Hodomont relève sa part de la dîme de Granchamps avec cens et rentes qu'il peut avoir tant au lieu de Mierchamps qu'en la cour de Granchamps. Le 8 novembre suivant, ledit Guys, du consentement de Marguerite de Croix, son épouse, rapporte cette part avec les susdits cens et rentes au profit de Thieri de Granchamps, fils Jehan Bottin, qui relève.

1564. P. 80. V°. — Quictta Jehan des Champs, mayeur de Beausaint sur l'assenne que faict avait au profit de Henri de Rossière, son beau-frère, et mist fut en warde. Ce jour même Henri de Rossière relève six muids et deux stiers d'avoine de rente qu'il a obtenue par partage aux lieux de Granchamps et de Halloix.

1566, 11 mars. P. 34. V°. — Jehan de Waha, écuyer, relève la terre et seigneurie de Granchamps.

1571, 14 octobre. P. 90. V°. — Jehan de Croix, écuyer, sgr de Croy, fait savoir qu'il a abandonné à feu Jehan, Claude et Marguérite, ses enfants, l'entière jouissance des biens de leur feue mère Marguérite de Jemeppe, situés à Arnuville, Mierchamps et Granchamps, immédiatement après la mort de cette dernière. Jehenne de Guymont, veuve de feu Jehan, ayant pour mambourg son beau-frère Claude, écuyer, relève ses humières et y renonce au profit de Vincent de Sowey, mari de Marguérite, sa fille. Claude de Croy, écuyer, et Vincent de Sowey relèvent et transportent leurs actions aux dits biens en faveur de Thiri, fils de Jehan Bottin, qui relève.

1587, 6 août. P. 158. R°. — Jehan de Waha, dit Baillonville, écuyer, sgr de Granchamps, reconnaît avoir reçu de Guillaume de Cellier, marchand de Marche, la somme de 800 florins ; en garantie de cette somme, il hypothèque la seigneurie de Granchamps.

Reg. 1591-1626. — **1592, 22 juillet.** P. 11. R°. — Jehan de Waha, sgr de Grainchamps, dégage Grainchamps des mains de Guillaume le Cellier, bourgeois de Marche.

1595, 9 août. P. 22. R°. — Jehan de Waha, sgr de Granchamps, reconnaît avoir reçu de Guillaume le Sellier, bourgeois de Marche, 1600 florins ; en conséquence, il lui transporte cent florins de rente annuelle hypothéquée sur la seigneurie de Grainchamps.

1605, 21 mai. P. 57. R°. — Jehan Bottin de Grandchamps, relève tous les héritages qui lui sont dévolus par la mort de Thiry Bottin, son père, sauf la moitié de la cour Henriette à Roy dont il a ci-devant relevé.

1609, 6 décembre. P. 96. R°. — Delle Françoise de Hayon, veuf de Henri Groullart, transporte par gagère au profit de Jehan Botten de Granchamps 22 quartons, moitié seigle et avoine, sur la grosse dîme de Granchamps et la portion de laine à laquelle avaient droit en la même dîme, feus Ferry de Clerue, son oncle, et Groullart, son mari.

1612, 20 juin. P. 133. R°. — Mathieu le Mareschal et Lambert de This, fils et beau-fils de Gillette Mre Jehan, veuve de feu Lambert le Mareschal de Marche, reconnaissent avoir été remboursé de Jehan de Waha, sgr de Granchamps, de 1600 flor. Brabant, hypothéqués sur la seigneurie de Granchamps au profit de feu Guillaume de Sellier, bourgeois de Marche; en conséquence ils donnent main levée de l'hypothèque.

1622, 10 mars. P. 221. V°. — Gillet Godefroid de Lecherel vend tous ses héritages situés dans le ressort des cours de Grainchamps, Mierchamps, et dans la vouerie des Hallois, au profit de Jean Bottin de Grainchamps, pour 39 écus de 40 patars chacun. Jean Bottin relève.

Reg. 1626-1662. — **1627, 4 novembre.** — P. 21. R°. — Dame Marguerite de Drack, dame de Grainchamps, veuve de Jean de Waha relève de Grainchamps, comme usufruitière, par noble Maximilien de Bardoul, sgr de Hodister.

1641, 21 février. P. 174. V°. — Noble Claude de Waha, sgr de Grandchamps, relève Granchamps.

1646, 19 juillet. P. 207. R°. — Jean de Creppe, échevin de la haute cour de Beausaint, au nom du sgr Jean Bottin, secrétaire de S. M. C., relève 1/3 de la dîme de Grandchamps, et la part qui appartient au dit Jean Bottin à la vouerie des Hallois.

1649, 9 septembre. P. 233. V°. — Jean Pirotte, prévôt de Houffalize, relève 1/3 de la dîme grosse et menue de Granchamps, moins 1/4 appartenant à Jacques d'Odeigne.

1655, 7 septembre. P. 278. V°. — Réalisation d'un acte du 6 août 1648 par

lequel Léonard d'Ave, prêtre et chanoine de Cassel, en Flandre, en assurance de diverses sommes par lui dues à son frère Antoine Dave, docteur en théologie de Louvain, président du collège de Savoie, transporte en sa faveur, ses droits, en les terres et seigneuries de Granchamps, Verin et Chabot, etc. situées dans les pays de Liège et de Luxembourg.

1661, 6 avril. P. 330. R°. — Réalisation d'un acte du 15 février 1650 par lequel Claude de Waha, écuyer, sg^r de Grainchamps etc., transporte la seigneurie de Grainchamps en hypothèque d'une rente de 20 fl. créée au profit de Philippe Herman de Heimsdal, écuyer, sg^r de Fumal.

Reg. 1662-1696. — **1665, 28 juillet.** P. 48. R°. — Jacques d'Odeigne, lieutenant prévôt de Laroche, relève la part de cens et rentes seigneuriales qui lui appartiennent dans les seigneuries de Grainchamps et Mierchamps, comme aussi son contingeant des voueries au lieu de Halleux et des Gerard Isles.

1671, 9 juillet. P. 160. V°. — Jean-Antoine, fils de feu le seigneur Claude de Waha, sg^r de Grainchamps, relève 2/3 de Grainchamps et la vouerie des Halleux, lui dévolu par la mort de son père.

1671. 2 décembre. — P. 145. V°. — Constitution de mambourg pour mademoiselle Marguerite de Waha, à l'effet de procéder au partage de la maison, biens, revenus et droits de la seigneurie de Grainchamps qui lui appartient pour un tiers, entre elle et son frère le seigneur Jean-Antoine de Waha.

1672, 4 février. P. 146. R°. — Réalisation d'un acte du 27 janvier 1691, passé à Luxembourg, qui contient une transaction concernant Grainchamps faite entre Jean-Antoine Gérard de Waha, sg^r de Grainchamps et Marguerite Martine de Waha, sa sœur d'une part, et Jean-Théodore de Waha, seigneur de Hargimont, d'autre part.

1678, 9 septembre. P. 224. V°.—Jean-Antoine de Waha, sg^r de Grainchamps, reconnait avoir reçu une certaine somme du seigneur Jacques Dodeigne, voué des Halleux, et de d^elle Pétronille du Mesnil, son épouse, pour laquelle il hypothèque sa seigneurie de Granchamps, le tiers de la grosse et menue dîme de Granchamps et lui cède certaine rente de 11 1/2 muids d'avoine sur ses rentes seigneuriales de Granchamps.

1682, 6 juillet. P. 270. R°. — Réalisation d'un acte du 17 mars, même année, par laquel Jean-Antoine de Waha, sg^r de Granchamps, résidant à Granchamps, vend pour 48 patacons une rente d'un muid de soille mesure de Laroche, à Claude Robert, échevin de Laroche.

1684, 6 mars. P. 275. R°. — Noble sg^r Jean-Antoine de Waha, écuyer, sg^r de Granchamps, transporte à titre de gagère à noble sg^r Lambert Piret, écuyer, sg^r de Ste Oude, une rente de 4 muids de seigle, mesure de Laroche qu'il a sur

le moulin de Granchamps, plus les rentes en avoine qu'il a sur la seigneurie de Granchamps pour 1600 écus de 48 sols pièce.

1684, 11 avril. P. 276. R°. — Gérard Toussaint, greffier de Houffalize, relève tout ce qu'il possède en fief lui dévolu par la mort de Saincte Bottin, grand' mère de sa femme.

1684, 12 septembre. P. 278. V°. — Réalisation d'un acte du 17 juillet même année, renfermant hypothèque sur la grosse dime de Granchamps, donnée par noble Jean-Antoine de Waha, sgr de Granchamps, en faveur de Lambert Piret, sgr de Ste Oude, en assurance d'une somme de 200 patacons qu'il en a reçus.

1685, 22 mars. P. 291. V°. — Réalisation d'une vente, à titre de gagère, sur le revenu des terrages de la seigneurie entière de Granchamps faite par noble sieur Jean-Antoine de Waha, sgr de Granchamps, en faveur de Lambert Piret, sgr de Ste Oude.

1685, 29 octobre. P. 299. R°. — Réalisation d'un acte du 23 juin 1674, par lequel noble Jean-Antoine de Waha, crée en faveur de sa sœur delle Marguerite-Martine de Waha, sur le point d'entrer en religion à Clairefontaiue, une rente viagère de 12 patacons assignée sur la seigneurie de Granchamps.

1689, 8 février. P. 324. R°. — Réalisation d'un acte du 3 janvier même année, par lequel noble Jean-Antoine de Waha, sgr de Granchamps, capitaine d'infanterie, transporte à titre de gagère à noble Lambert Piret, sgr de Ste Oude, pour 400 écus de huit escalins pièce, tous les droits de charue, les revenus des pouilles et les menus cens en argent qui lui sont dûs dans la seigneurie de Granchamps. — Le même vend irrévocablement aussi au profit dudit Piret son tiers de la dime de Granchamps pour 350 écus de 8 escalins pièce.

1689, 18 avril. P. 327. R°. — Réalisation d'un acte du 25 juin 1675 par lequel Jean-Antoine de Waha, sgr de Granchamps, vend à titre de gagère pour 72 fl. Bb. à Anne Jadot, veuve de Pierre Donaire, vivant lieutenant capitaine pour le service du roi, résidante à Erneuville, les pouilles, lins, cens et argent se levant au jour du nouvel an et au jour de St-Servais. — Réalisation d'un second acte du 8 avril 1689, par lequel le même vend à la dite veuve et d'une manière irrévocable ce qu'il lui a vendu précédemment à titre de gagère pour une somme de 32 écus.

1695, 30 décembre. P. 406. R°. — Reconnaissance donnée par François de Waha, fils aîné du sieur Antoine de Waha à Lambert Piret, sgr de Ste-Oude, Vance, d'une somme de 200 écus de trois livres chacun, pour lesquels il hypothèque son droit d'aînesse et tout ce qui lui appartient à Grandchamps.

1696, 23 août. P. 408. R°. — Réalisation d'un acte du 15 juin 1695, par lequel delle Marguérite-Françoise de Blire, veuve de Gérard Tossaint, greffier de Houf-

falize, reconnait avoir reçu de Mr Henri Forthomme, curé de Longchamps, 200 patacons de 48 patars Bb chacun, pour laquelle, du consentement de delle Anne Piret, sa mère, elle promet d'en payer l'intérêt au denier seize, et hypothèque sa part de dîme et de rente qui lui appartient dans la seigneurie de Granchamps.

Reg. 1696-1721. — **1700, 18 mars.** P. 35. R°. — François-Sébastien de Waha, fils aîné de feu Jean-Antoine de Waha, vivant sgr de Granchamps, relève Granchamps.

1703, 26 novembre. P. 95. R°. — Voir Halleux.

1713, 12 janvier. P. 196. R°. — Réalisation d'un acte du 26 juillet 1708 par lequel Mr Henri Fréderick Walrant, prêtre du village du Sart, ban de Lierneux, pour lui et pour Jean-François de Walrant, greffier au baillage de Longwy, et Jean-Charles de Walrant, ses frères, Marie-Jeanne, Marie-Françoise, Anne-Marguérite et Elisabeth-Gérardine de Walrant, ses sœurs, vend à Georges-Godefroid de Grainchamps et à Jacques Rasselle, mayeur de Laroche, leurs droits à la dîme de Grainchamps, leur 1/6 aux biens de Jean Bottin tant sous la juridiction de Grainchamps que de Waillimont, 1/8 dans les fiefs de Mierchamps et de Waillimont, leur part en la dîme de Gênes et voueries de Halleux, etc.

1714, 13 janvier. P. 207. V°. — Réalisation d'un acte du 28 mai 1700 par lequel delle Marguerite-Françoise de Blier, veuve de feu Gérard Toussaint, greffier de Houffalize, et avec elle Pierre-François Toussaint, son fils ainé, reconnait avoir reçu 200 écus de sire Henri Forthomme, curé de Longchamps, en assurance desquels conjointement avec feu delle Anne Piret, sa mère, elle avait hypothéqué leur part de biens et dimes de Granchamps; le sieur Godefroid dudit Granchamps, sgr de Roy, ayant remboursé cette somme audit sire Forthomme, et lui ayant en outre avancé 40 patacons, elle avait cédé au dit Godefroid ses biens et dimes de Granchamps ; mais les Walrant du Sart revendiquant la moitié de ces biens et dîmes, elle leur abandonne leur part des fiefs Henriette à Roy et Oubriette.

1718, 4 mai. P. 291. R°. — Delle Cathérine Rigaux, épouse au sieur François Basque dit Carze major, capitaine au service d'Espagne, cède au profit de dame Elizabeth Magis, dame de Schaltin, veuve de feu Jacques Blochouse, vivant sgr de Schaltin, sa part es dîmes, grosses et menues, de Grainchamps et Waillimont, etc.

Reg. 1721-1750. — **1722, 15 octobre.** P. 15. — Madame d'Halanzy épouse au sieur d'Halanzy, lieutenant-colonel, relève la succession de Marguérite-Charlotte Dodeigne, savoir les rentes seigneuriales qui appartenaient à cette dernière dans les seigneuries de Granchamps, Waillimont et Mierchamps, une prairie seigneuriale à Mierchamps, et 1/6 de la cour de Roupage.

1724, 12 février. P. 33. — Georges-Cornil Godefroid, fils de Georges-Adrien Godefroid, sgr de Journal, relève sa part de la grosse dîme de Grainchamps.

1731, 17 mars. P. 252. — Réalisation d'un acte du 28 février précédent par lequel Agnès Orban, veuve de feu M. Rasselle, mayeur de Laroche, assistée de ses enfants, transmet ses droits à la dîme de Granchamps à noble Dame Suzanne de Piret, dame de Ste-Ode, pour 30 écus.

1732, 20 novembre. P. 285. -- Voir Ste-Ode.

1734, 1er avril. P. 337. — Le sgr d'Ormoy et de Ste-Ode relève les cens et rentes seigneuriales qui lui appartiennent à titre de madame d'Halanzy, marquise d'Esne, dans les seigneuries de Grainchamps, Waillimont et Mierchamps.

1734, 11 mai. P. 341. — Madame Marie Charité, née de Steinbach, veuve de feu le sgr François de Waha, sgr de Grancbamps, relève ses droits à la seigneurie de Granchamps.

1736, 15 juin. P. 386. R°. — Le sgr de Coppin, sgr de Vecmont, relève la seigneurie de Granchamps.

1736, 22 juin. P. 386. V°. — Pierre-Louis de Groulard, sgr en partie de Ceureux, relève sa part dans les dîmes, grosse et menue, de Grainchamps, de même de Waillimont, suivant l'acte d'acquisition fait le 26 avril 1713, par delle Charlotte de Groulard, sa sœur, dont il est héritier.

Même relief fait par la Dame douairière baronne de Mesnil, née de Waha, suivant l'acte d'acquisition fait le 26 avril 1713 par la delle Marguerite de Waha, sa sœur.

1736, 28 juin. P. 389. R°. — Pierre-Louis Godefroid de Grainchamps et Dame Ignace-Françoise Godefroid, sa sœur, veuve de feu Louis du Mesnil, prévôt de Laroche, relèvent leurs parts de la grosse dîme de Grainchamps.

1746, 27 juillet. P. 503. V°. — Charles-François du Mesnil, sgr de Volkrange, relève sa part de la dîme de Grandchamps lui dévolue par testament de feu Pierre-Louis Godefroid.

Reg. 1750-1768. — **1752, 6 novembre.** P. 49. R°. — Le sieur chanoine de Mesnil, au nom de Dame Catherine-Françoise de Mesnil, sa mère, relève ce qui lui appartient de la grosse dîme de Granchamps.

1759, 17 février. P. 150. — Voir Ste-Ode.

1760, 4 juin. P. 172. V°. — La Dame de Volkrange, veuve de feu Charles-François de Mesnil, relève ses droits à la dîme de Granchamps.

1760, 4 juin. P. 173. V°. — Les delles du Mesnil de Volkrange comme héritières de Louis Godefroid, leur oncle, relèvent les dîmes, grosse et menue, de Granchamps.

1766, 12 juin. P. 281. V°. — Voir Ste-Ode.

Reg. 1767-1794. — **1780, 26 juin.** P. 79. R°. — M. le baron du Mesnil, chanoine et écolâtre du chapitre de Mazeich, relève sa part de la dîme de Granchamps et de Waillimont.

1781, 3 septembre. P. 100. R°. — Voir Ste-Ode. — **1765, 17 janvier.** P. 139. — Voir Ceureux. — **1793, 29 avril.** P. 254. R°. — Voir Ste-Ode.

GRIMBIEMONT.

Reg. 1591-1626. — **1618, 7 novembre.** P. 180. V°. — Nicolas d'Everlange relève la moitié de la cour de Grimbiemont.

Reg. 1626-1663. — **1647, 3 octobre.** P. 212. R°. — Les seigneurs Jean et Louis d'Everlange, tant pour eux que pour leurs cohéritiers, relèvent les deux tiers de la cour de Grimbiemont.

Reg. 1663-1696. — **1673, 23 mars.** P. 164. V°. — Gaspart-Antoine Blanchart, tant en son nom qu'au nom de Jean-Ferdinand, son frère, relève 1/4 de la seigneurie de Grimbiemont par la succession du sg^r^ Antoine Blanchart, sg^r^ de Falange et d'Arloncourt, et de d^elle^ Cathérine d'Everlange leur père et leur mère.

1673, 18 mai. P. 173. V°. — Réalisation d'un acte du 17 octobre 1668 par laquelle d^elle^ Jehenne de Mouilly, dame foncière de Marigny, et Jean-François de Moutty, son fils, vendent à Jean de Trux, homme de la Salle de S. M. à Bastogne, sg^r^ haut foncier d'Assenoy et à d^elle^ Cathérine Georges, son épouse, entre autres leurs droits à la seigneurie de Grimbiemont.

1691, 9 juillet. P. 343. V°. — Michel du Trux, au nom de Bartholomé du Trux, sg^r^ de Strainchamps, son père, relève de la moitié de la seigneurie de Grimbiemont dévolue à son dit père par la mort de Jean du Trux, sg^r^ haut-justicier d'Assenoy, son grand père.

1692, 11 juin. P. 360. R°. — Réalisation d'un acte du 26 avril 1680, par lequel Jean-Ferdinand Blanchart, écuyer, de Bastogne, et d^elle^ Jeanne d'Everlange, son épouse, vendent à Jean du Trux, écuyer, sg^r^ d'Assenois et Arloncourt en partie, leur quart de la seigneurie d'Arloncourt, et diverses rentes, entr'autres celles de Grimbiemont, Cielle, Jupille et Warisy, pour 100 pistoles et 50 souverains d'or. — 14 juin 1681, même vente faite par Gaspart-Antoine Blanchart, écuyer, demeurant au Châtelet lez Habay-la-Neuve et par d^elle^ Catherine Vander Velde, son épouse.

Reg. 1696-1721. — **1704, 23 janvier.** P. 97. R°. — Jean-François de Carcano, au nom du sg^r^ Louis-François de Carcano, son père, relève 1/4 de Grimbiemont par succession de feu le sg^r^ de Trux, vivant sg^r^ haut justicier d'Assenoy.

1714, 27 mars. — P. 220. R°. — Michel de Trux, sgr de Strainchamps, relève d'un quart de la seigneurie de Grimbiemont, lui dévolue par la mort de feu Jean du Trux, vivant haut justicier d'Assenois, son grand'père.

1715, 20 janvier. P. 224. R°. — La dame du Trux, veuve de feu Louis-François de Carcano, seigneur de Sibret, relève de main à bouche 1/4 de la seigneurie de Grimbiemont, et un huitième des dîmes de Jupille, Cielle et Warisy.

1716, 2 mai. P. 241. R°. — Résiliation des deux actes du 3 novembre 1712 et du 27 avril 1716. Par le premier le sgr Dom. Gaspard de Zuniga et Dame Marie del Patrocinio d'Arembergh, comte et comtesse engagistes de Laroche, donnent la moitié part de la seigneurie de Grimbiemont à Toussaint Massart, leur officier de Soy, pour services rendus. Par le second dame Marie-Elizabeth du Trux, veuve de Louis de Carcano, sgr de Sibret, Dame Emerentiane de Carcano, veuve de Jean-Denis du Trux, Martin de Dave, sgr de Bodange, autorisé de Marguerite du Trux, son épouse, Michel du Trux, écuyer, sgr de Strainchamps, vendent la seigneurie de Grimbiemont au susdit Massart pour 80 écus, vieilles espèces. Toussaint Massart relève.

1718, 18 juillet. P. 293. R°. — Toussaint Massart, mayeur du ban de Fronville, cède à noble sgr Pierre-Ernest de Woot, baron de Tinloz, etc. son château, etc. de Deulin, item la seigneurie de Grimbiemont, etc.

Reg. 1726-1750. — **1725, 4 mai.** P. 72. — Réalisation d'un acte du 23 avril, par lequel delle Anne-Maria de Pierreux, veuve de feu Toussaint Massart, sgr de Grimbiemont, mayeur de Lignière, vend à titre de gagère, pour 20 écus, 5 escalins, à 56 sols, la seigneurie de Grimbiemont à Jacques Evrard de Chéoux, sgr de la Vaux et Villers Chavanne.

1729, 27 octobre. P. 185. — Réalisation d'un acte du 31 mai 1728, par lequel delle Marie-Anne Despiereux, veuve de feu Toussaint Massart, sgr de Grimbiemont, mayeur du ban de Fronville et de Lignière, vend sous réserve Grimbiemont au profit du sieur Groffey, mayeur de Marche, sgr de Champlon. — La même, le sieur Claude de Nisramont au nom de Madame Groffey, sa belle-mère, relève Grimbiemont, également les seigneuries de Champlon et de Vervoz.

1739, 7 mars. P. 423 et 424. — Maximilien de Groffey relève la seigneurie de Grimbiemont par le trépas de ses père et mère.

Reg. 1767-1794. **1773, 28 janvier.** P. 20. Réalisation d'un acte du 26 janvier précédent par lequel M. Jean Christian Warzée, ancien bourgmestre de Huy, mari de feue la delle Marie-Claire Massart, fille de feu Toussaint Massart et de delle Marie-Anne Depierreux, donne à Gilles-Joseph Evrard, échevin et lieutenant mayeur du ban de Fronville, et à delle Marie-Claire Evrard, sa fille, tous les droits qui lui appartiennent à la dîme de Hampteau, engagée par sa dite épouse en faveur de M. de Grofey, de Marche, aussi à la seigneurie foncière de Grimbiemont et au fief de Genhez au lieu de Hodister.

HARSEN, plein-fief et THIER RENARD, commun fief.

Reg. 1563-1590. — **1565, 8 mai.** P. 35 R°. — Servais, sgr d'Ottrey, après avoir relevé la quatrième part de la seigneurie d'Harsen la transporte à Messire Antoine de la Neuforge qui relève.

1571, 31 décembre. P. 161 R°. — Jehan de Chastrowen, fils de feu Thomas de Jemeppe, relève 3/4 de Harsen, le même et Louis de Biron relèvent 2/3 de huit sachées d'avoine de rente à Harsen. — Jehan le Maître relève l'autre tiers.

1573, 3 avril. P. 74. R°. — Jehan de Chastrowen, fils de Thomas de Jemeppe, transporte « par œuvre d'accenses perpétuelles et héritables » à Michiel d'Hamsart, maitre de forges de Marche en Famennes, les 3/4 de Harsen, et avec ce un tiers de tous les biens et actions qui lui sont dévolus par les trépas de feus delle Marguerite de Chastrowen, sa mère, de delle Hélène, sa tante, et du capitaine Gilles, son fils. Michel relève.

1573, 14 avril. — P. 21. V°. — Jehen Ponchelet et Guillaume Lambert de Grune relèvent un pré en Harsen, nommé le pré à la France.

1574, 3 novembre. P. 110. V°. — Ponchelles, fils de Thiri de Harsen, relève tout ce qui lui est échu de ses père et mère en la cour de Harsen et reporte le tout à Jehan et Henri, enfants Henri le Messagier, qui relèvent.

1580, 4 mars. P. 141. V°. — Toussaint de Harsen, Jehan Noël et Henri, fils de Messagier, relèvent leurs fiefs au lieu de Harsen.

1586, 8 novembre. P. 191. V°. — Lambert Jean le Maitre demeurant à Jemeppe, mari de Gillette, fille de feu Thomas Homblet de Jemeppe et de delle Marguerite de Chastrowen, vend à Nicolas d'Ochain, seigneur de Jemeppe, qui relève, 1/4 de la seigneurie foncière de Harsen, 1/3 de sept sachées d'avoine que Henri Poncelet d'Harsen, dit le Messagier, avait vendues à feu le capitaine Gilles de Jemeppe l'an 51 et 53, et d'autres héritages vendus au même par feu Jehan Poncelet d'Harsen, dit Dridcit.

1587, 10 juin. P. 195. R°. — Quittance donnée par Barbette de Hollogne à Henri, fils le Messagier de Harsen.

1587, 13 juin. P. 195. V°. — Quittance donnée par Poncelet, fils de Thir Poncelet de Harsen à Henri le Messagier d'Harsen.

1588, 25 janvier. P. 198. R°. — Lambert Collignon, bourgeois de Marche, par procuration d'Art Hack et de Gerard Overbrouck, gendre feu Michiel de Hamoir, résidant à Marche, et Thiri Gerlais, tuteur de Claude Hamoir, tous enfants du premier lit et de Marguerite Procet, veuve dudit feu Michiel, transportent à Henri, fils le Messagier d'Harsen 1/3 de sept sachées d'avoine. Henri relève.

1588, 12 février. P. 199. R°. — Michiel Meda de Grune relève 6 bonniers sartage en lieu dit Termes Regnault (Thier Renard ?) et les vend à Colos Huba de Grune qui relève.

Reg. 1591-1626. — **1592, 2 avril**. P. 9. R°. — Aert Hack, maitre de forges à Marche, à titre de Jehenne de Hamoir, sa femme, et Claude de Hamoir, son beau-frère, relève ce qui leur appartient à la cour foncière de Harsen. — Même relief par Gérard d'Overbrouck, époux de Marie, fille dudit feu Michel, et par Marguerite Procet, veuve du même.

1593, 7 décembre. P. 15. V°. — Toussaint de Harsen comme mambourg de Marie, veuve de Henri le Messagier, de Harsen, relève sa part au fief de Harsen.

1594, 18 mai. P. 16. V°. — Claude, fils de feu Michel de Hamoir relève tout ce qui lui appartient mouvant en fief de Harsen et fait donation à Jehenne, femme Aert Hack qui relève.

1594, 4 juillet. P. 17. V°. — Jehan Lange, de Grune, en vertu d'une donation faite à son épouse, Cathérine de Tellin, par feu Michel Médart le 15 février dernier, relève 1/4 du Thier Renard.

1597, 12 mars. P. 27. V°. — Henri de Harsen résidant présentement à la Grande Strument relève ce qui lui appartient à Harsen et le vend à Toussaint de Harsen qui relève.

1599, 5 mars. P. 35. R°. — Jehan de Bande, au nom de Guillaume Vervito, sgr de Rabozée, reconnaît avoir reçu de Aert Hack, maitre de forges à Marche, 29 florins pour parvenir au purgement de certaine saisie des biens de feu Jehan Dridet, au ban de Harsen, etc.

1606, 24 mars. P. 75. R°. — Collart Barsin de Nassogne, fils de feu Jehan Barsin et de Aily Boda relève 1/4 du Thier Renard.

1615, 19 juin. P. 149. V°. — Jehan Vervito, le vieux, de Waha, vend à Georges, fils Toussaint de Harsen, ses héritages à Harsen, lui provenant de Aert Hack, pour 140 florins.

1617, 29 décembre. P. 168. R°. — Pacquey Sameray et Jehan de Malempré demeurant à Moirmont, terre de Durbuy, transportent par gagère à Jehan Collignon, de Grimbiemont, bourgeois de Grune, ce qui leur appartient au Thier Renard, au ban de Marche, pour dix vingt et quatorze florins.

1621, 23 mars. P. 210. V°. — Jean Collignon, de Grune, Henri le Barsin, de Nassogne, et Jean Bertement, de Nassogne, relèvent, chacun pour 1/4, le fief de Thier Renard.

1629, 26 janvier. P. 39. V°. — Henri Cloes, de Nassogne, vend à Jean Gilles, de Grune, son action au fief Thier Renard, situé entre Nassogne et Grune, pour

12 flor. 6 patars Bb. En décembre suivant, Henri de Barsin, de Nassogne, comme parent ou vendeur, retire le dit achat.

1632, 13 août. P. 126. R°. — Réalisation d'un acte du 27 mai 1632 par lequel Marguérite de Hamoire, en son nom et au nom de Henri de Hamoire, son frère, donne à Gilles de Mozett, sg^r hautain de Grune, et à son épouse, tout ce qui leur appartient à la seigneurie de Harzen. Gilles relève par sire Jacques de Samerez, curé de Juppille.

1646, 5 septembre. P. 208. V°. — Antoine de Tregnis, sg^r de Harsin, capitaine d'infanterie de 300 hommes pour le service de S. M. relève 2/7 de la seigneurie de Harsen, mouvante en commun fief.

1647, 12 décembre. P. 216. V°. — Bartholomé Mago, pour lui et pour Henri de Beaursin, et Jean-Jacques, relèvent leur part au fief de Harsin, nommé le Tier Renauld.

1648, 6 février. P. 217. V°. — Georges Tossainct de Harsen, Jean Tossainct, Antoine le Messaigier et Pierre-Michel de Harsen relèvent de leurs parts au commun fief de Harsen.

1655, 20 mai. P. 276 V°. — Jean Baltazar, de Grune, tant pour lui que pour Jean Houba de Grune, et Pierre Commune, de Grune, relèvent leurs parts du commun fief dit le Tier Renard.

1662, **31 juillet.** P. 352. V°. — Jean Roberti, procureur fiscal de Marche, au nom de d^elle Marguérite de Hart, veuve de feu le sieur Antoine Triquier, major de la ville de Luxembourg, relève la seigneurie de Harsen.

1662, **20 novembre.** P. 354 R°. — Henri le Messager, de Harsen, en son nom et au nom de Gille le Messager relève la part qui leur appartient au fief de Harsen, par succession de son père et de sa mère.

1662, **7 décembre.** P. 359. R°. — Paul d'Or de Harsen, relève sa part au fief de Harsen, tant ce qu'il a acquis de Henri le Messager que de ce qui peut lui appartenir du chef de sa feue femme Cathérine Michel, à elle dévolue par le trépas de Jean-Jacques dudit Harsen, et à son neveu Paul Michel, pour lequel il relève aussi.

Reg. 1663-1696. — 1663, **9 mai.** P. 6. R°. — Bartholomy Dochain de Marche saisit des biens de feu Mathieu Harsen provenant des Ernottes, comme aussi des biens de feu Toussaint de Harsen et de Jean le Messager d'Harsen, s'en désaisit au profit de Remacle, et de Jean Toussaint de Harsen, de Henri et de Gilles le Messager dudit Harsen pour 150 patacons.

1663, 7 décembre. P. 24. R°. — Réalisation d'un acte du 5 mai 1636, par lequel Poncelet le Messagér, après avoir relevé, vend la part qui lui est dévolue

à Harsen, lui venant de son père et de sa mère au profit de Paul d'Or, bourgeois de Marche.

1669, 30 avril. P. 117. V°. — Voir Jemeppe et Chavanne.

1669, 14 février. P. 119. V°. — Georges de Harsen, relève tout ce qu'il tient en fief du fief de Harsen, lui dévolu tant par la succession de son père Georges, que par l'acquisition qu'il en a faite de ses frères et sœurs.

1670, 1er avril. P. 130. Rº. — Voir Jemeppe et Chavanne.

1679, 23 octobre. P. 241. R°. — Mathieu Burguet, bourgeois de Marche, relève au nom de Marie Bechaymont, veuve de Paul d'Or, sa belle mère, tout ce qu'elle tient en fief au lieu de Harsin.

1679, 26 octobre. P. 241. R°.— Henri et Gille le Messager, de Harsin, relèvent la portion du fief qui leur est dévolue au lieu de Harsen, par la mort de Jean Wathelet, leur neveu, et qui comprend la prairie dite au Grand pré, échue à Gilles, et 1/3 du jardin dit Cortil Dridot, échu à Henri.

1679, 9 novembre. P. 244. R°. – Ambroise de Bibaux, cornette au service du roi, relève par Popon Winand, procureur en la ville de Marche et officier des Cours de Harsin, 5/7 de la seigneurie et plein fief de Harsin, lui dévolus par la mort de Antoine de Tregnir et de son épouse.

1679, 9 novembre. P. 244. V°. — Martin de Bande, Hubert Houba et Catherine Pierre, veuve de Noël Balthasar, relèvent chacun 1/3 du commun fief, appelé Tier Renaud à Harsin.

1685, 3 février. P. 288. V°. — Voir Jemeppe et Chavanne.

1686, 17 octobre. P. 307. V°. — Georges de Mozet, sgr de Grune, relève sa part de la seigneurie foncière d'Harsen, commun fief.

Reg. 1696-1721. — **1702, 8 juin.** P. 77. V°. — Jean-Henri Libert, mayeur de Harsin, Jacques Fabry et Jeanne le Messager, veuve de Georges Del Gotte, tant en leurs noms qu'aux noms de Georges de Jusenne dudit Harsin, et de Jean le Messager, demeurant à Awenne, relèvent ce qui leur est dévolu par succession et comme représentant Henri Gille et Poncelet le Messager et la veuve Paul d'Or, au fief de Harsin, mouvant en commun fief de la cour féodale de Laroche.

1702, 19 juin. P. 78. R°. — Guillaume de Bibaux, premier haut échevin du duché de Luxembourg, sgr très foncier de Harsin, relève 5/7 du plein fief de Harsin, lui dévolus par le trépas de feu Ambroise de Bibaux, son frère.

1702, 23 juin. P. 78. V°. — Gilles Remiens, Jean le Gros de Harsen, tant en leurs noms que pour consors, relèvent leurs parts à la succession de Gérard Remiens et Georges Toussaint dudit Harsen, mouvantes en commun fief.

1712, 12 mars. P. 182. V°. — Réalisation d'un acte du 9 mars par lequel

Jean Toussaint le vieux et Jean Toussaint, le jeune, son fils, d'Hargimont, Henri et François Gérard, de Lignières et de Bande, enfants de Jeanne Toussaint, sœur du vieux Jean Toussaint, vendent leur part du fief de Harsin pour 20 écus à Jean Bernard de Vervy, sgr de Jemeppe.

1718, 14 novembre. P. 298. V°. Nicolas Evrard, de Grune, comme mari de Catherine Houba, fille de Hubert Houba, relève ses droits au Thier Renaud, par succession dudit Hubert.

1720, 25 octobre. P. 355. R°. — Mathias Bastin de Nassogne, Jacques et Henri Bastin, ses frères, représentants Jean Bertement qui a relevé le 23 mars 1621, Laurent Colle, pour lui et la veuve Mathieu Bastin, et Joseph le Noire dudit Nassogne, représentant Henri le Barsin, les premiers pour 1/4, les autres aussi pour 1/4, relèvent le Thier Renaud. De même Joseph Corbiau de Grune, comme représentant Catherine Pierre, veuve de Jean Balthazar dudit Grune, avec Jean Closet et Nicolas Evrard, 1/8.

1721, **13 janvier.** P. 356. R°. — Dominique Ambroise de Bibaut, major d'infanterie, relève 5/7 de la seigneurie foncière de Harsin, par donation lui faite par son père Guillaume de Bibaut, haut échevin de la ville et duché de Luxembourg, le 30 septembre 1720.

1721, **29 avril.** P. 357. V°. — Gilles de Bande, lieutenant d'infanterie au service de S. M. très chrétienne, pour lui et ses sœurs, relève 1/3 du Tier Renard à Harsin par succession de feu Martin de Bande et de feu Marthe Servais, ses père et mère, vivant résidant à Bande.

Reg. 1721-1750. — 1733, **17 mars.** P. 298. — Par un acte du 25 septembre 1531, Jean de Jemeppe, sgr d'Otrée, donne en acsence pure et en arrentement perpétuel, leur moitié part, à l'héritage appelé de Loye, à Thiry de Chavanne, fils au vieux Lambert de Chavanne, pour 2 muids d'avoine et un muid de regon, mesure de Marche. Par un second acte du 26 février 1573, Pijean, Bernier, frères, qui tenaient 1/2 de l'héritage de Loye, reconnaissent être redevables annuellement à Jean Motton de Rabozée et ses représentants, chacun 1 m. d'avoine et 16 st. de regon. Henri Barbette qui tenait l'autre moitié aveç Henri le Messager, reconnaissent aussi être redevables envers les mêmes de la même rente. L'acte qui précède ces deux est un relief fait par Jean Perpête Martiny, bénéficier de Marche, fils de Jean Martiny, bourgeois de Marche et de Marie Maugi, de un quart du bien de Loye, commun fief.

1733, **17 mars.** P. 302. Jean Perpête Martiny, prêtre, relève ses droits au Thier Renard.

1733, **20 mars.** P. 303. — Jean Philippe Monet, de Harzin, relève ses droits au commun fief de Harzin, provenant d'Anne d'Or, sa grand'mère.

1733, **9 mai**. P. 303. — Jean-Charles Dauvin, chevalier, au nom de Dame Jeanne-Joseph Dauvin, veuve de feu Dominique Ambroise de Bibeau, major d'infanterie et sg^r de Harzin, relève les droits de la dite Dame à la seigneurie de Harzin. Le même relève les 5/7 de la seigneurie et plein fief de Harzin, au nom de Ambroise-Antoine-Louis de Bibeau, fils de la dite Dame.

Reg. 1750-1768. — 1750, **10 février**. P. 62. — Voir Grune.

HENNET.

Hennet porte d'or à trois coqs d'argent, au premier canton d'argent à cinq fusées d'Azur.

C'était à l'époque de la féodalité, un franc-fief du comté de Laroche, qui fut érigé en plein-fief par Philippe, roi d'Espagne, le 3 mars 1662.

Ce fief consistait « en une maison champestre seulement et séparée de tous autres villages, environnée de plus de 40 à 56 bonniers d'héritage y aboutissant tous ensemble despendants d'iceluy fief, tant en jardin, prairies, terres, bois que sartaiges, lequel fief *estoit* de telle nature qu'il n'*estoit* redevable d'une maille ny valeur à cuy que ce fut — jouissant en oultre du droit de faire troupeau à parte, de la franchisse et exemption de toutes charges ordinaires et extraordinaires généralement sans exception ». Charte du 3 mars 1662.

Seigneurs. Voir Communes Luxembourg. V. 562-563.

COUR FÉODALE.

Reg. 1563-1590. — 1563, **23 juillet**. P. 10. V°. — Mathieu Bastinet donne le dénombrement de son fief de Hennet.

1584, **24 avril**. — P. 142. V°. — Jehan Massot, demeurant à Hennet, relève 1/9e de Hennet et le vend à Henri Bastines.

1588, **12 novembre**. P. 201. R°. — Henri Bastinet, bourgeois de Laroche, accense irrévocablement en faveur de Jean Germay, de Lamorménil, tous les héritages qu'il possède à Hennet et à Noirciny, près de Dochamps. — Jean Germay relève.

1589, **22 avril**. P. 203. R°. — Henri, fils de Mathieu de Hennet, relève certaine échéance qui lui était dévolue par la mort de Adam, fils de Mathieu Bastines, et comprenant 1/6 de l'action qui appartenait au dit Mathieu Bastines. Henri vend cette échéance à Jean Germel de Lamorménil, qui relève.

1590, **19 mars**. P. 206. V°. — Gérard d'Amas, demeurant à Amonines, relève ce qui lui appartient à Noirciny et à Hennet. — Même relief fait par Michel Berthomont, demeurant à Dochamps, à titre de son épouse.

1590, **2 avril**. P. 208. V°. — Michel de Berthomont tant pour lui que pour sa belle-sœur Catherine, fille de feu Philippe de Samré, échange ce qui lui appartient au fief de Hennet et de Nadoster, avec Jean Germel qui lui rend sa part de Noirciny et d'autres héritages. Le même Jean Germel donne sa part de Nadoster à Henri Bastines qui relève.

Reg. 1591-1626. — 1600, **28 juin**. P. 40. V°. — Henri Bastinet, bourgeois de Laroche, rapporte la vêture de 10 flor. de cens qu'il avait par gagère sur le fief de Hennet en faveur de Jehan Germay, propriétaire dudit lieu.

1600, **28 juin**. P. 40. V°. — Jehan Germay transporte au profit de Henri Bastinet, bourgeois de Laroche, une rente gagère de 30 flor. hypothéquée sur le fief de Hennet.

1601, **26 juillet**. P. 44. V°. — Jehan Germay, de Lamorménil, vend le fief de Hennet sauf au lieu dit Noirciny, à Henri Bastinet, bourgeois de Laroche.

1604, **13 février**. P. 56. R°. — Henri Bastinet, bourgeois de Laroche, transporte à titre de gagère son fief de Hennet à Simon Maurice, maire de la Vaulx de Schavane.

1606, **4 février**. P. 73. R°. — Henri Bastinet, bourgeois de Laroche, vend le fief de Hennet et ses dépendances à Urbain de Hebronval. — 1606, 23 février Maurice de la Vaulx de Schavane rapporte la vêture de l'engagère qu'il avait du fief de Hennet au profit du même Urbain de Hebronval.

1608, **14 octobre**. P. 35. R°. — Cathérine, fille de Philippe Bastinet de Samrée, après avoir relevé, vend à Jehan Thiry, lieutenant-mayeur de Dochamps et à Jehan Georis du Grandménil, demeurant à Dochamps, l'action qui lui appartient au fief de Norciny et de Hennet.

1609, **15 octobre**. P. 94. V°. — Jehan Thiry de Dochamps et Jehan Georis de Grandménil rapportent au profit de Marie, veuve de Michel de Berthomont la vêture de l'action au fief de Noirciny et de Hennet que Cathérine, sœur de la dite Marie leur a vendue le 14 octobre 1608. Le 1er novembre suivant (p. 95, R°), la dite veuve transporte par gagère au profit de Jehan Germey de Dochamps, qui relève, l'action ci-dessus.

1626, **4 février**. P. 270. R°. — Urbain de Hebronval de Hennet cède par gagière à Renard du Mesnil, bourgeois de Laroche, un cens annuel de 25 flor. Bb. hypothéqué sur le fief de Hument, pour 400 flor.

Reg. 1626-1662. — 1627, **18 novembre**. P. 25. R°. — Gilles, Jean, Gillet et Crespin, époux de Marie, leur sœur, relèvent le fief de Hennet leur dévolu par la mort de Urbain de Hebronval, leur père et beau-père. Suivent différents actes par lesquels Gillet, Jean et Crespin vendent leur part de Hennet à Gilles.

1631, **28 février**. P. 94. R°. — Jean-Urbain de Hennet, demeurant à Dochamps,

vend sa part de la maison féodale de Hennet et de ses dépendances à Aulbinet le Mareschal, de Hennet, son beau-frère, pour 70 fl. Bb.

1631, **30 août**. P. 101. V°. — Crespin de Hennet du consentement de Marie, sa femme, fille de feu Urbain de Hebronval, vend à Anne, sœur de Aulbinet le Mareschal de Hennet, sa belle sœur, les biens lui appartenant à Hennet, à titre de sa femme, pour 280 fl.

1631, **12 novembre**. P. 107. V°. — Jean-Urbain, fils de feu Urbain de Hebronval, vend au seigneur Jean du Mesnil, fils de feu Regnauld du Mesnil, bourgeois de Laroche, tous les sartages qui lui appartiennent dans les environs de Hennet, lui dévolus par la mort de son père pour 120 fl. Jean du Mesnil relève.

1637, **8 juin**. P. 156. V°. — Cathérine, veuve de feu Alexandre Francquin, et Alexandre, son fils, tant en son nom qu'au nom de ses frères et sœurs vendent à Nicolas Englebert de Sameré, ce qui leur appartient au pré de Hennet, etc. pour 101 florins.

1646, **30 juin**. P. 201. R°. — Hubert et Anne de Hennet, enfants de feu Orban de Hebronval, Anne assistée de son mambourg Hubert de Mabouges, échevin de la haute cour d'Engreux, et du consentement de ses enfants, Orban, Marie et Louise ; de même Marguérite Royene, veuve de Gerard de Hennet, du consentement de Evrard et Louise, ses enfants, renoncent à tous leurs droits sur Hennet en faveur de Jean du Mesnil, mayeur de Laroche en acquit des sommes qui lui étaient dues comme héritier de Henri Bastinet, son grand père maternel et moyennant le remboursement des sommes payées au dit Henri Bastinet lorsque Orban de Hebronval avait acquis ce fief. — Le 5 novembre suivant et le 21 juin 1647, Jean Gilles, de Liége, et Louise, enfants de Gilles de Hennet et neveux et nièces des précédents, après avoir relevé, cèdent également leurs droits à Jean du Mesnil.

1648, **17 juillet**. P. 221. R°. — Réalisation d'un acte du 8 mai 1647, par lequel Servais Wathy, de Liège, du consentement d'Anne, fille de feu Gilles de Hennet, agrée le transport fait par ses oncles et ses tantes du fief de Hennet, au profit du sieur Jean du Mesnil, mayeur de Laroche, au moyen de 22 fl.

1659, **16 avril**. P. 315. R°. — Réalisation d'un acte du 5 octobre 1658, par lequel Henri Lallemant, de Samré, reconnaît avoir vendu à Marguerite Louis, sa sœur, et à ses enfants, ses biens paternels et maternels de Samré pour 60 fl. Bb. Ce fait, la dite Marguerite Louis et ses enfants vendent au sieur Jean du Mesnil, mayeur de Laroche, une petite pièce de faigne et de sartage mouvant de Hennet, pour 15 fl. Bb.

1661, **11 juin**. P. 336. V°. — Hubert Bastin de Grande Somme vend à Jean du Mesnil de Laroche, tout ce qui lui appartient en certaine fagne et sartage y

aboutissant, dépendant du fief de Hennet, nommée communément la fagne de Louis Lallemant de Samré.

1661, **21 octobre.** P. 341. R°.— Gilles Pira, de Samré, vend à Jean du Mesnil, mayeur de Laroche, un pré enclavé dans le fief de Hennet.

1662, **28 juillet.** P. 347. R°. — Jean du Mesnil, mayeur de Laroche, relève le plein fief de Hennet.

Reg. 1663-1696. — 1687, **13 mars.** P. 309. V°. — Jean-Louis du Mesnil, mayeur des hautes cours de Marcour et d'Engreux, relève le plein fief de Hennet.

Reg. 1696-1721. — 1707, **2 mai.** P. 133. R°. — Gerard Piret, mayeur du comté de Salme, au nom de delle Marie-Charlotte du Mesnil, relève le fief de Hennet lui dévolu par la mort de Jean-Louis du Mesnil, greffier de la cour féodale et du comté de Laroche, son père.

1716, **5 novembre.** P. 250. V°. — Benoit Godefroid, comme mari et bail de delle Marie-Charlotte-Thérèse du Mesnil relève Hennet de main à bouche.

1719, **6 juillet.** P. 327. R°. — Réalisation d'un acte du 30 juin, par lequel Benoit Godefroid, du consentement de delle du Mesnil, son épouse, donne hypothèque sur la seigneurie de Hennet à Ernest de Tello, en assurance d'une somme de 100 patacons, à 56 sols chacun, qu'il en a reçus. — L'acte du 30 juin fut de nouveau réalisé le 3 juin 1751 (p. 21 R° du registre 1750 à 1768).

1730, **12 novembre.** P. 238. — Godefroid de Hennet relève Hennet.

1732, **31 janvier.** P. 273. — Réalisation d'un acte du 21 juin 1729, par lequel Benoit Godefroid, sgr de Hennet, y résidant, du consentement de delle Charlotte du Mesnil, son épouse, fait œuvre de gagère de Hennet en faveur de delle Marie-Anne Gouffart, de Marche, pour 600 écus de 56 sols. En marche : Les 600 écus ont été remboursés le 4 avril 1747, par Jean Denis, possesseur gagiste de Hennet aux delles Marie et Anne-Cécile Goffart, héritiers de delle Marie-Anne ci-dessus.

1745, **25 août.** P. 491. V°. — Réalisation d'un acte du 26 septembre 1744 par lequel Charles-Eugène-Godefroid de Hennet cède à Pascal-Grégoire de Malmédy sa part de la cense de Hennet.

1745, **30 décembre.** P. 492. V°. — Jean Denis, subrogé aux droits du vieux Jean-Gilles Oriame, de Lavaux-sous-Lierneux, comme possesseur gagiste de Hennet, relève Hennet.

Reg. 1750-1768. — 1756, **13 septembre.** P. 116. R°. — Réalisation d'un acte du 1er juin par lequel Jean-Georges Denis, sgr gagiste de Hennet, vend sous faculté de rachat ce dit fief et sa part filiale à Samré à Georges-François Jacqmin, échevin et greffier de Laroche, pour 450 écus de 56 sols.

1759, **26 mai.** P. 154. V°. — Réalisation d'un acte du 5 juillet 1758 par lequel

Louis-Didier Godefroid, orfèvre à Malmédy, pour lui et pour Charles Godefroid, son frère, prêtre à Bruxelles, et aussi pour d[elle] Marie-Jeanne Godefroid, sa sœur et Dame Marie-Ange Godefroid, prieure des dames religieuses de Malmédy, fondée de pouvoir de d[elle] Marie-Anne Godefroid, font donation en faveur du sieur Jean Denys, sg[r] engagiste du plein-fief de Hennet, de tous leurs biens fonds du comté de Laroche, et particulièrement du fief de Hennet. — Jean Denys relève.

1763, **29 octobre**. P. 214. R°.— Sire Antoine Beron, prêtre vicaire à Oster, est établi tuteur des enfants de feus Jean-Georges Denis, sg[r] de Hennet, et de Marguerite Beron, son épouse, son beau-frère et sa sœur respectif.

1767, **12 mai**. P. 334. — Réalisation d'un acte du 12 mai 1767, par lequel Anne-Jeanne Beron, de Hennet, donne tout ce qu'elle possède, meubles et immeubles, de même que sa part d'argent lui délaissée par feu sire Beron, son oncle, prêtre et vicaire au Bois, à Marie-Joseph Denis, épouse de Philippe Schmitz, et à Antoine Denis son frère.

Reg. 1767-1794. — 1768, **26 septembre**. P. 336. R°. — Philippe Schmitz, tant pour lui que pour Antoine Denis, son beau-frère, relève de Hennet par succession de leurs feus beau-père et père, belle-mère et mère.

1778, **12 mai**. P. 63. V°. — Réalisation d'un acte du 8 mai, même année, par lequel Antoine Denis de Nadren, et Philippe Schmidt, à titre de Marie-Joseph Denis, son épouse, de Hennet, vendent le fief de Hennet à Bartholomé Thomas et à Gilles-Charles Sauvage, de Liège, pour eux et pour leurs sœurs, demoiselles Anne-Françoise et Marie, de Liège, pour prix 3305 écus, 4 escalins à 56 sols l'un. — Le 29 septembre suivant les acquéreurs relèvent.

1781, **2 août**. P. 97. V°. — Réalisation d'un acte du 12 mai 1779, par lequel M. Guillaume-Joseph de Blier, sg[r] de Blier et autres lieux, lieutenant prévôt et sg[r] de Durbuy, comme subrogé aux droits de feu le sieur Georges-François Jacqmin, échevin et greffier de Laroche, par acte du 1[er] juin 1756, et du 4 juillet 1774, vend ses droits sur Hennet aux Messieurs Sauvage de Hennet résidant à Liége.

1786, **9 août**. P. 161. V°. — Bartholomé-Thomas, Gille-Charles Sauvage et Marie Sauvage, leur sœur, de Liége, relèvent 1/4 de Hennet par succession d'Anne-Françoise Sauvage, leur sœur.

1795, **20 mai**. — Réalisation d'un acte du 1[er] mai 1785 par lequel Monsieur Barthelemy Sauvage, Monsieur Gilles-Charles Sauvage et M[elle] Marie Sauvage, frères et sœur, tant en leur nom propre que comme héritiers de M[elle] Anne-Françoise Sauvage, leur sœur, vendent le plein fief de Hennet à Monsieur Nicolas-Joseph Tirtia pour 12,200 florins Bb. — L'acquéreur retrocède ses droits

sur le plein fief de Hennet, le 10 mars 1794, à Jean Barthelemy Debras et à Anne-Marguérite Denis, son épouse, et à Jean-Martin Denis, frère germain de Anne-Marguérite, résidants à Ceturu, seigneurie de Tavigny, pour 4000 écus.

HASNON.

Le plein fief de Hasnon consistait en une rente de 40 livres, « monnoye de Haingnault, hypothéqués et assignés sur les fiefs et villaiges de Noefville et Montegnies, près de Mons, acquis par feu révérend Laurent Amerey, jadis abbé du dit couvent, comme provenant de feu Mre Englebert d'Enghien, chevalier ». 1566, 5 mars.

COUR FÉODALE.

Reg. 1563-1591. — 1566, **5 mars**. P. 22. R°. — Michiel Meullepas, receveur de la terre, justice et seigneurie de Montegnies relève au nom de l'abbé Michiel de Hasnon.

Reg. 1591-1626. — 1618, **24 décembre**. P. 181. R°. — Philippe Cambier, licentié ès lois, bailly et receveur des terres de Montigny et de Neuville-lez-Soignies, relève au nom de l'abbé de Hasnon.

Reg. 1626-1662. — 1727, **20 mai**. P. 16. V°. — Jean Brasseur, bachelier en droit et secrétaire du revérend prélat de St-Hubert, relève au nom de Don Michel, prélat de Hasnon.

1631, **13 novembre**. P. 109. R°. — L'abbé Jacques de Hasnon relève.

1640, **25 octobre**. P. 168. V°. — Henri Foullon, curé de Champlon, au nom du R. Dom Archange Michel, prélat de Hasnon, relève.

1654, **25 octobre**. P. 265. V°. — Gérard Favaige, licentié en droit, au nom de Mathias le Roulx, abbé de l'église et de l'abbaye de St-Pierre d'Hasnon, relève.

Reg. 1663-1696. — 1680, **22 février**. P. 245. V°. — Dom Bernard Tassin, abbé d'Hasnon, relève par Mre Guillaume Liffrange, prêtre demeurant à Ste-Ode.

Reg. 1696-1721. — 1698, **9 juin**. P. 21. R°. — Claude Roberti, greffier de Laroche, au nom du révérend et illustre prélat Dom Rupert de Los, abbé d'Hasnon, relève.

Reg. 1721-1750. — 1725, **22 mars**. P. 70. — Antoine Philippin, haut sergent du comté de Laroche, relève au nom de Dom Théodore Crespin, abbé d'Hasnon.

Reg. 1750-1768. — 1759, **24 décembre**. P. 161. V°. — Dom Idephonse Lernould, abbé d'Hasnon, relève par le notaire Rose.

Reg. 1767-1794. — 1786, **16 septembre.** P. 165. R°. — Dom Maximilien Pinquet, abbé d'Hasnon, relève par le procureur Van Eisden, en suite du trépas de Dom Idephonse Lernould.

HASSONVILLE.

Reg. 1591-1626. — 1603, **5 mai.** P. 52. V°. — Reg. 1626-1662. — 1652, **11 décembre.** P. 244. V° : Voir Humain.

Reg. 1663-1696. — 1692, **23 décembre.** P. 367. V°. — Jean-François de Belhoste, sgr de Hassonville, lieutenant-prévôt et échevin de Marche, relève la seigneurie de Hassonville, lui cédée par messire Charles Gaulthier de la Veranderie.

Reg. 1696-1721. — 1701, **16 juin.** P. 59. V°. — Réalisation d'un acte du 8 février 1692, par lequel messire Charles Gauthier de la Veranderie, seigneur de Hassonville, gouverneur d'Arlon, vend à Jean-François Belhoste, lieuten.-prévôt et échevin de Marche, la seigneurie de Hassonville pour 2306 fl. 17 s. 6 d.

1716, **10 novembre.** P. 251. V°. — Le sieur Grofey, mayeur de Marche, et ses cohéritiers relèvent Hassonville par succession de feu Jean-François Belhoste, sgr d'Hassonville.

1718, **25 novembre.** P. 299. R°. — Réalisation d'un accord intervenu entre François-Remacle Belhoste et Nicolas Belhoste, frères, seigneurs de Hassonville, d'une part, et Jean-François Belhoste, chanoine de la collégiale de St-Monon, à Nassogne, Maximilien Belhoste, receveur des aides au quartier d'Epternach et Remacle Grofey, sgr de Chemplion, à titre de son épouse dame Marguérite-Françoise Belhoste, d'autre part ; après avoir fait partage de la succession de Jean-François Belhoste, leur père, les premiers comparants cèdent aux seconds la seigneurie d'Hassonville qu'ils avaient obtenue dans le partage fait le 20 octobre 1717.

Reg. 1721-1750. — 1732, **10 décembre.** P. 286. — Nicolas Belotte relève 1/2 Hassonville par le trépas de François Belotte, son frère.

1737, **20 novembre.** P. 405. R°. — Jean-François Belhoste, prévôt du chapitre de Nassogne, relève 1/3 de Hassonville, par Philippe Collignon, échevin de Marche et de Hassonville, lequel relève aussi un autre tiers dévolu aux enfants de feu Maximilien Belhoste, et un troisième à Madame Grofey.

1739, **7 mars.** P. 423 et 424 R° : Voir Champlon.

1749, **1er juillet.** P. 531. V°. — Réalisation d'un acte du 30 mai par lequel Melle Marie-Cicile de Grofey, dame pour 1/3 de la seigneurie d'Hassonville, vend ce tiers, se réservant le titre de dame en partie d'Hassonville, sa vie durante, à Monsieur François-Remacle de Belhoste, et à Dame Thérèse Delcour, son épouse,

aussi sg^r et dame en partie d'Hassonville. Ces derniers font le relief voulu le 4 juillet.

Reg. 1750-1768. — 1757, **29 avril**. P. 121. V°. — Jean-François-Remacle Belhoste et Jean-Pierre-Justin, son frère, sg^rs de Hassonville, relèvent 1/3 de Hassonville par succession de feu sire Jean-François Belhoste, leur oncle, prévôt et chanoine de la collégiale de Nassogne.

Reg. 1767-1794. — 1793, **16 mai**. P. 261. R°. — Jean-François-Remacle de Belhot relève la part de la seigneurie de Hassonville, lui échue par la mort de son frère Jean-Pierre-Justin de Belhoste, chanoine de la collégiale de St-Denis à Liége.

COUR HENRIETTE à Roy et SEIGNEURIE DE L'AUMONIER.

Reg. 1563-1590. — 1566, **7 juin**. P. 35. V°. — Anne de St-Wyt, veuve de Olivier de Villez et épouse en secondes noces de Frédéric de Owerhousen, renonce à ses humières et vicairies sur la cour Henriette à Roy et à tous les droits y annexés au profit de Herman de Villez, son fils aîné. Herman, après avoir relevé, transporte gagèrement le tout à Linard de Villez, son oncle. Linard relève.

1566, **26 août**. P. 37. R°. — Linard de Villez transporte la 1/2 de la cour Henriette, ses droitures, etc. à titre d'engagère, à Englebert Ferrier qui relève.

1568, **16 juillet**. P. 37. V°. — Linard de Villez, en conformité du contrat de mariage de sa fille Laurette avec Thiry de Grandchamps, transporte la seconde moitié de la cour Henriette au dit Thiry.

Reg. 1591-1626. — 1594, **25 mai**. P. 17. R°. — Thiry Jehan Bottin, de Grandchamps, donne à Jehan Bottin, son fils, qui relève, la moitié de la cour Henriette.

1605, **21 mai**. P. 56. R°. — Voir Granchamps.

1705, 20 **octobre**. P. 67. R° Jehan de Bande, mayeur de Laroche, relève la cour Henriette.

1621, **23 mars**. P. 209. R°. — Voir Ceureux.

Reg. 1626-1662. — 1637, **19 février**. P. 151. V° — Jean Favaige, greffier de Laroche, en vertu d'une procuration passée à Vienne, en Autriche, le 25 juin 1631, relève au nom de noble seigneur Jean Bottin, sécrétaire de Sa Majesté Catholique et de son ambassade extraordinaire en Allemagne, la moitié de la cour Henriette à Roy, dévolue au dit Bottin par la mort de Jean Bottin de Granchamps, son père, datant du mois de mai précédent.

1642, **6 février**. P. 177. R°. — Jean de Bande, mayeur de Laroche, au nom

des enfants de feu Erick Van Zouthem, docteur en médecine de la ville de Luxembourg, son beau-frère, relève la moitié de la cour Henriette à Roy, leur succédée par les décès de leur père et mère en 1636.

1649, **31 juillet**. P. 229. R°. — Jean de Creppe, échevin de Beausaint, au nom de Hélène et Anne, ses filles, relève 2/3 de la moitié de la seigneurie Henriette, leur délaissés par testament de feu Jean Bottin, secrétaire de S. M. C., et les 2/3 du commun fief Oulriette leur délaissés de même.

1649, **9 septembre**. P. 232. R°. — Frédéric Pirotte, mayeur de Houffalize, relève un tiers du commun fief Oulriette. — Le même relève 1/6 du plein fief Henriette.

1655, **11 janvier**. P. 270. R°. — Gerard Favaige, licentié en droit, échevin de la ville de Laroche, sgr de la cour Henriette à Roy, relève 1/4 de la dite seigneurie, à titre de delle Anne-Elizabeth Vansuten, sa compagne, au nom de laquelle Jean de Bande, son oncle, avait déjà ci-devant relevé.

1656, **9 mars**. P. 282. R°. — Godefroid, maître des postes de Grandchamps et sgr au plein fief de Henriette, relève 2/3 du dit fief.

Reg. 1663-1696. — 1665, **28 juillet**. P. 48. R°. — Voir Grandchamps.

1674, **21 juin**. P. 188. R°. — Georges Godefroid, maître de la poste à Grandchamps, relève 2/3 de la cour Henriette à Roi, pour lui et ses sœurs, leurs dévolus par la mort de Jean Godefroid et d'Hélène de Creppe, leur père et mère. Les mêmes relèvent les communs fiefs de Genhay à Hodister et d'Oulriette.

1678, **27 janvier**. P. 215. R°. — Réalisation d'un acte du 13 août 1674 par lequel le sieur Jean-Georges Van Soetten, de Laroche, vend à titre de gagère son quart de la cour et seigneurie Henriette à vénérable sire Urbain Bechaymont, curé à Roy, pour 70 patacons.

1680, **9 mars**. P. 249. R°. — Jean-Hubert Favaige, de Salm, pour lui et pour ses frères, relève un quart de la cour Henriette, leur dévolu par la mort de Gérard Favaige, licencié en droits, leur père. Il relève de même et au même titre de ce qui leur appartient au commun fief de Hespeinte.

1684, **10 octobre**. P. 283. R°. — Réalisation d'un acte du 6 septembre 1684 par lequel frère Jacques Favaige, religieux dans la Compagnie de Jésus, par procuration de Raphaël Favaige, son neveu, et frère François Noël, hermite, demeurant au St-Sépulcre-lez-Marche, par procuration de Jean-François Favaige, agissant pour lui et Jean-Hubert Favaige, son frère aîné, de Salme, vendent à Thomas Coulon, sgr de la cour de l'Aumonier, résidant à Roy, pour 80 patacons de trois livres chacun, monnaie de France, le quart de la cour Henriette, avec tous ses droits et dépendances.

1685, **19 septembre**. P. 297. R°. — Voir Jemeppe et Chavanne.

1685, 11 octobre. P. 297. V°. — François de Heverel relève 1/4 de la seigneurie par le trépas du sieur Jean-Georges Van Soetten, son beau père.

1685, **25 octobre**. P. 299. R°. — Gérard Du Mont, officier du ban de Wellin, au nom de Thomas Coulon, son beau père, relève 1/4 de la seigneurie Henriette, acquis des héritiers Favaige, le 10 octobre 1684.

1690, **15 juin**. P. 331. R°. — Voir Jemeppe et Chavanne.

1693, **11 avril**. P. 370. R°. — M. Jean Coulon, doyen et curé du Pont de Rome, relève 1/4 de la seigneurie Henriette, lui dévolu par succession de son père.

Reg. 1696-1721. — 1698, **9 juin**. P. 18. V°. — Damoiselle Marie-Françoise Van Soetten, veuve de feu le sieur François de Heverel, vivant gentilhomme de Normandie, résidant à Laroche, vend un quart de la cour Henriette à Jacques Rassel, lieutenant-prévôt de la ville et comté de Laroche. En marche : 21 mai 1699. Balthazar Favaige, contrôleur au bureau de Salme et de Houffalize, au nom de son père Jean-Hubert Favaige, notaire royal de Salme, comme proche parent, retire ce quart de la seigneurie Henriette et relève.

1699, **7 août**. P. 48. R°. — Baltazar Favaige, contrôleur aux bureaux de Salme et de Houffalize, au nom de son père Hubert Favaige, cède 1/4 de la seigneurie Henriette à Jean Coulon, doyen et curé de Pondrôme, en échange d'une prairie près du Vivier à Trifoy. Jean Coulon relève.

1701, **8 juillet**. P. 61. R°. — Réalisation d'un acte du 1er mars, même année, par lequel Jean Mohonval, sgr de Villez et demoiselle Marie-Françoise de la Massa vendent à Monsieur Coulon, doyen du Pont de Rome, leur part à la court Henriette.

1701, **6 août**. P. 64. V°. — Voir Jemeppe et Chavanne.

1706, **17 avril**. P. 127. R°. — Réalisation d'un acte du 13 avril précédent par lequel Georges Godefroid, de Grandchamps, sgr de Journai, vend la 1/2 de la cour Henriette à sire Jean Coulon, curé et doyen de Pondrosme pour 387 1/2 écus.— Sire Jean Coulon relève.

1713, **16 mars**. P. 203. R°. — Bernard de Châteauvieux, capitaine de S. M. en garnison à Marche et Claude Moreaux, de Roy, héritiers par leurs épouses de feu sire Jean Coulon, doyen et curé de Pondrosme, pour chacun 1/4 en la seigneurie Henriette, à l'encontre des deux autres quarts appartenant à sire Jean du Mont, prêtre, et au sieur Guillaume du Mont, greffier de Marche, son frère, relèvent les dits 2/4. — Les dits du Mont relèvent de même le 20 avril suivant aussi en qualité d'héritiers de sire Jean Coulon.

1714, **13 janvier**. P. 207. V°. — Voir Granchamps.

1717, 19 août. P. 270. V°. — Réalisation d'un acte du 21 mai 1713, par lequel le capitaine Bernard de Châteauvieux et dame Marie-Cathérine du Mont, son épouse, vendent à Monsieur Grofey, sg^r de Champlon, mayeur de Marche, leur tierce part du bois de Roy, dit le bois du Seigneur, leur dévolu par testament de feu Jean Coulon, curé et doyen de Pondrosme.

1718, **21 janvier.** P. 280. R°. — Voir Jemeppe et Chavanne.

Reg. 1721-1750. — 1737, **15 mars.** P. 400. R°. — Guillaume du Mont, greffier et échevin de Marche, relève 1/4 du fief Henriette par la mort de son frère sire Jean-Baptiste du Mont, de même 1/4 du dit fief possédé comme usufruit par Claude Moureau, à titre de feu Cathérine Coulon, son épouse, et encore 1/4 qu'il a acheté du sieur Bernard Châteauvieux.

1737, **11 décembre.** P. 406. V°. — Réalisation d'un acte du 7 octobre 1721 par lequel Pierre-Bernard de Châteauvieux, chevalier de l'Ordre militaire de St-Louis et capitaine d'infanterie, du consentement de son épouse Dame Marie-Cathérine du Mont, vend à Guillaume du Mont, greffier et échevin de Marche, son beau-frère, le 1/3 des seigneuries de l'Aumonier et Henriette et le 1/3 du bien qui a appartenu à leur oncle sire Jean Coulon, etc., le tout au village de Roy.

1741, **8 août.** P. 457. R°. — La demoiselle veuve de feu le sieur du Mont, échevin et greffier de Marche, relève le plein fief Henriette.

Reg. 1750-1768. — 1753, **11 avril.** P. 70. R°. — La dame du Mont veuve du sieur Labeville, relève le plein fief Henriette.

1755, **7 avril.** P. 101. V°. — La dame de Journal, au nom de la dame de Mesnil, veuve de feu le sieur Wauthier de Mousaive, relève la cour Henriette.

Reg. 1767-1796. — 1779, **12 décembre.** P. 70. R°. — Voir Jemeppe.

HODISTER.

Seigneurs : Voir *Communes Luxembourgeoises*. V. 507, 508.

COUR FÉODALE.

Reg. 1563-1590. — 1585, **11 février.** P. 137. R° — Jehan Hodister, sg^r de Hodister et de Houmar relève la seigneurie.

Reg. 1591-1626. — 1605, **10 février.** P. 58. R°. — Le sg^r de Hodister relève Hodister.

1614, **7 février.** P. 136. V°. — Philippe Bardouille, sg^r de Ville à Tour, comme tuteur de Philippe, son fils aîné, relève les biens qui ont été légués à ce dit fils par feu Jehan de Hodister, sg^r dudit lieu. Le même, Pierre de Mattis, sg^r de la

Rock et Jean Gobelet, sg[r] de Warisoux, au nom de d[elle] Catherine de Lamistant, veuve du sg[r] de Hodister, relèvent Hodister. — Suit la réalisation du testament du sg[r] Jean de Hodister, daté du 11 juillet 1598 : Il choisit pour son héritier général et universel Philippe Bardoul, son petit neveu, à charge d'estre toujours fidèle serviteur de son prince, prendre le nom et armes du testateur. Les biens qu'il lègue à Philippe sont : Hodister, Houmar, la maison forte de Boumal, les dîmes Wathier, la cour Rause, la cense Wathier. Ces biens suivront toujours l'aîné.

1615, **7 janvier**. P. 145. V°. — Gillet Botte de Poulseur, au nom de d[elle] Elizabeth, douairière de Poulseur, proteste sur la nullité du testament de feu Jehan, sg[r] de Hodister.

1619, **16 avril**. P. 186. V°. — Evrard de Rahier, sg[r] de Poulseur et Guillaume de la Vaulx, écuyer, sg[r] de Froidecourt, relèvent les biens délaissés par feu Jehan de Hodister et spécialement la seigneurie de Hodister, à titre de feu d[elle] Elizabeth en son vivant dame de Poulseur et Froidecourt.

1624, **17 avril**. P. 258. R°. — Nobles Philippe de Bardouille, sg[r] de Hodister, Houmar, etc., et Maximilien, son fils, capitaine d'une compagnie d'Allemands pour le service de Sa Majesté, relèvent la seigneurie de Hodister, le père comme usufruitier et le fils comme propriétaire, par succession de noble Ernest de Hodister, en son vivant capitaine au dit régiment.

Reg. 1626-1682. — 1631, **14 janvier**. P. 86. R°. — Réalisation d'un acte du 16 décembre 1630 par lequel noble Maximilien de Hodister, sg[r] dudit lieu, crée une rente de 150 fl. hypothéquée sur la seigneurie de Hodister, au profit de Julius Jamaert, mineur d'Ans, fils de feu Melchior Jamaert, en retour d'une somme de 2400 fl. qu'il en a reçue.

1631, **20 octobre**. P. 105. V°. — Réalisation d'un acte du 19 mai 1629 par lequel noble Maximilien de Hodister, sg[r] de Hodister, sous signature du sg[r] Philippe de Bardoul et de Marguerite de Harre, ses père et mère, comme aussi de d[elle] Anne-Marie Bardoul, sa sœur, crée une rente gag. de 125 fl. Bb., hypothéquée sur la seigneurie de Hodister, au capital de 2000 fl. Bb., au profit de Charles Barvaux, demeurant à Scoville.

1653, **4 juillet**. P. 257. R°. — Maximilien de Hodister, écuyer, sg[r] de Hodister, reconnaît avoir reçu 100 ducats en espèces de Jean du Mesnil, échevin de Laroche, pour l'assurance desquels il hypothèque sa seigneurie de Hodister.

Reg. 1663-1696. — 1674, **24 juin**. P. 188 R°. — Voir la cour Henriette à Roy.

1676, **28 avril**. P. 202. R°. — Louis de Monnin, sg[r] de Rendeux-Notre-Dame, comme tuteur de Barthelemy-Philippe, Maximilien, et Charles-Eugène de Hodister, enfants de feu noble Maximilien de Hodister, sg[r] dudit lieu, relève Hodister, leur dévolu par la mort de leur père.

Reg. 1696-1721. — 1737, **9 juillet**. P. 402. V°. — Réalisation d'un acte du 13 juin, même année, par lequel M. Barthelemy-Philippe de Bardouille, sg^r de Hodister, affecte la terre de Hodister en faveur de G.-F. baron de Waha de Vanne, en garantie d'une rente de 160 fl. Bb., au capital de 4000 fl. Bb.

1738, **22 mai**. P. 412. V°. — Réalisation d'un acte du 17 décembre 1737, par lequel Messire Barthelemy-Philippe de Bardoul, seigneur de Hodister, vend tous ses biens quelconques et spécialement sa terre et seigneurie de Hodister et Gennes, maison, etc., la dîme dite Walthier à Herbet etc. au profit de Madame Anne-Jeanne baronne douairière de Waha, née de Pierreux. — La dite dame relève par Antoine Marly la seigneurie de Hodister.

1750, **8 juin**. P. 541. V°. — Henri-Joseph de Waha sg^r de Hodister, Bourdon, Marenne, etc. relève la seigneurie de Hodister, lui obvenue par partage après le décès de sa mère.

Reg. 1767-1794. — 1794, **22 juillet**. P. 277. V°. — Réalisation d'un acte du 20 juin précédent par lequel M. Jean-Thomas-Pierre-Edmond de Schmakers, sg^r de Mirwart, donne à Madame Marie-Louis de Schmakers, sa sœur, épouse de M. d'Hofschmid, sg^r de Resteigne et à ses deux filles la seigneurie de Hodister avec ses bâtiments et dépendances, qu'il possède par succession de feu M. le baron Henri de Waha, sg^r de Hodister.

JOURNAL.

Seigneurs. Voir *Communes Luxembourgeoises*. V. 484, 485, 486.

COUR FÉODALE.

Reg. 1563-1590. — 1564, **14 juillet**. P. 33. R°. — Noble et vaillant Jacques de Ronchy, chevalier d'Hérode et de Malte, tant en son nom qu'au nom de Bon et Nicolle de Ronchy, ses frère et sœur, dame de Meure, relève la cour et seigneurie de Journal, et la transporte à titre d'échange contre certains héritages sis à Samré au profit de Loys de Samré, écuyer, voué de Marcouray qui là-même relève.

1564, **23 août**. P. 34. R°. — Louis de Samré dégage la seigneurie de Journal des mains de messire Bernard de Chéoux, prêtre, son cousin.

1573, **20 novembre**. P. 129. V°. — Louis de Samré, sg^r de Jurna, prévôt de Montaigu, met hors sa mambournie Louis de Samrez, son fils, et lui donne la faingne et sartaige de Fugenerfay mouvant en fief. Louis relève.

Reg. 1591-1626. — 1597, **18 juin**. P. 28. V°. — Jehan de Herlenval, seigneur de la haute cour de Floumont, comme héritier de Louis de Samré, son beau-père, en son vivant seigneur de Journal, relève Journal.

1605, 20 octobre. P. 69. R°. — Jehan de Herlenval, seigneur de Journal, relève Journal.

1615, 22 mai. P. 148. V°. — Loys de Herlenval, fils aîné de Jehan de Herlenval, sgr de Journal, et de delle Marguérite de Samré, proteste de nullité des ventes de bois de haute futaye que son père a faits au bois de Journal.

Reg. 1626-1662. — **1636, 3 janvier**. P. 144. R°. — Henri et Evrard de Herlenval, frères, enfants de feu Jean de Herlenval, sgr de Journal, relèvent leur part à la seigneurie de Journal.

1636, 8 janvier. P. 144. V°. — Guillaume de Herlenval, sgr de Journal, fils aîné de Jean de Herlenval, relève la seigneurie de Journal par décès de son père.

1636, 4 janvier. P. 145. R°. — Accord entre Guillaume, Henri et Evrard de Herlenval, concernant la seigneurie de Journal. Au moyen de cet accord, Guillaume reste seigneur de Journal, moyennant certaines rentes à payer à ses frères.

1642, 6 février. P. 176. V°. — Henri de Herlenval, au nom de Henri de Herlenval, son fils, relève la seigneurie de Journal, appartenant à ce dernier en vertu d'une donation testamentaire qui lui a été faite en 1637 par son oncle Guillaume de Herlenval.

1654, 29 décembre. P. 268. V°. — Réalisation d'un acte du 22 août, même année, par lequel Henri de Herlenval, sgr de Journal et Floumont, reconnaît avoir reçu des mains de Jean Piret, sgr de Ste-Oude 144 fl., 20 patacons pour chaque florin, en assurance desquels il lui met en gage 9 fl. de cens annuel qu'il possède dans la seigneurie de Journal.

Reg. 1663-1694. — **1674, 6 avril**. P. 183. V°. — Réalisation d'un acte du 5 mai 1662, par lequel Henri de Herlenval, sgr de Journal, résidant à St-Leger, cède gagèrement certaines rentes sur la seigneurie de Journal à Jean Cloes, bourguemestre de Laroche.

1680, 11 octobre. P. 298. R°. — Henri-François de Nonancour de Lignières comme tuteur de delle Dupuy, mineure, relève 1/6 du bois de Journal, plein fief de la cour féodale, à lui dévolu par la mort de ses père et mère.

1685, 8 novembre. P. 300. R°. — Nicolas de la Mock, sgr en partie de Vance, relève la seigneurie de Journal lui dévolue, par décès de Henri de Herlenval, père de son épouse Jeanne de Herlenval.

1685, 8 novembre. P. 300. V°. — Nicolas de la Mock, sgr en partie de Vance et de Chantemelle, résidant à Assenois, en vertu du pouvoir lui donné par son épouse Jeanne de Herlenval, vend à Mathieu Jacquemin, de Herlenval, le droit de propriété qui lui appartient, du chef de sa femme à la seigneurie de Journal, pour 200 écus de trois livres pièce.

1686, **2 décembre.** P. 308. V°. — Mathieu Jacquemin, de Herlenval, relève la seigneurie de Journal qu'il a acquise par acte du 8 novembre 1685.

1687, **14 février.** P. 309. R°. — Henri-François de Nonancour relève 1/6 du bois de Journal, plein fief, que lui a cédé la d[elle] du Huy.

Reg. 1696-1721. — 1706, **27 février.** P. 125. R°. — Réalisation d'un acte du 16 octobre 1691 et d'un autre du 26 février 1706, par lequel Mathieu Jacquemin de Herlenval, du consentement de Marie Galhay, son épouse, vend à Georges Godefroid de Grainchamps, sg[r] en partie de Roy, la seigneurie foncière de Journal pour 620 fl. à huit escalins pièce. Georges Godefroid de Grainchamps relève.

Reg. 1721-1750. — 1736, **1[er] juin.** P. 385. V°. — Georges-Cornil Godefroid de Grainchamps, comme héritier de feu Georges-Adrien Godefroid de Grainchamps, sg[r] de Journal, relève Journal.

1745, **25 avril.** P. 487. R°. — Charles-François de Warion relève Journal par disposition testamentaire de Cornil Godefroid, sg[r] de Journal, son oncle.

1750, **3 janvier.** P. 536. R°. — Réalisation du testament de Corneil Godefroid, seigneur de Journal, daté du 30 mars 1744.

Reg. 1750-1768. — 1755, **7 avril.** P. 101. V°. — La dame Dorothée de Mesnil, veuve du sieur Warion, relève la seigneurie de Journal.

Reg. 1768-1794. — 1780, **8 février.** P. 78. V°. — Théodore Stanislas, Denis Augustin et Louis Warion, relèvent la seigneurie foncière de Journal.

1788, **18 juillet.** P. 193. R°. — Réalisation d'un acte du 18 juillet 1788 par lequel M. Théodore Stanislas de Warion, sgr de Journal en partie, donne par annuité à Messire le baron de Selys de Fanson, ce qui lui appartient dans la seigneurie de Journal, la maison qu'il habite et tous ses droits seigneuriaux, à condition que le donataire acquittera toutes les charges qui affectent les biens donnés et qu'il nourrira et entretiendra le donateur, sa vie durante.

MIETTES HISTORIQUES.

LE CHATEAU DE TERMES.

LE VILLAGE.

L'an dernier, les *Annales* de l'Institut ont publié en *Miettes historiques* une notice sur l'ancien *Château de Termes.*

Nous ajouterons à ce petit travail les quelques notes supplémentaires suivantes.

I.

L'ancien château, vendu en 1824, ou du moins ce qu'il en reste, ne porte aucune date visible, ni sur les murs, ni à l'intérieur.

Une taque laissée au foyer (elle s'y trouve encore) est également sans date et porte la devise suivante :

Da mihi virtutem contra hostes tuos.
(Donne-moi courage contre tes ennemis).

Une autre, qui se trouvait à la maison-ferme donnant sur la cour intérieure du château, portait la date 1692 et, au milieu, les deux lettres majuscules LH. D'abord replacée dans une maison neuve du village, elle a été vendue ensuite à un amateur de Jamoigne.

D'après le catalogue paru au tome XXXVII des Annales, la première de ces taques, par sa devise, appartiendrait aux environs de l'année 1545, c'est-à-dire à une époque que l'on nous donne comme celle des plus anciennes plaques de foyer de nos contrées (voir nos 35 et 37 dudit catalogue).

La seconde, de 1692, porterait simplement la marque du marchand (no 45 du catalogue).

II.

Le pont Charreau, très-ancien à cet endroit, était primitivement un simple pont de bois. A chaque coupe exploitée dans la forêt voisine, on réservait soigneusement les chênes nécessaires à son entretien, car le pont devait servir pour l'évacuation, au plus court, des produits destinés aux villages sis au-delà de la Semois.

Une croix, également en bois, se trouvait au milieu du pont, suivant un usage alors fréquent et que l'on retrouve encore dans nos environs.

C'était plus qu'une simple passerelle. Solidement garni d'épais madriers, il donnait passage aux lourds chariots, ce qui, disent les habitants de l'endroit, lui valut son nom de *Charreau*.

Le pont en pierre aurait été bâti par la commune dans la première moitié du siècle écoulé.

III.

Dans un procès soutenu en 1587 au sujet du droit de terrage à Termes et Frènois, on trouve les dépositions suivantes :

« *Jehan Dechamps*, escuyer, *Sgr de Villers-dt-Orval et de Termes en ptie*, « *prevost de la Fertey*, etc., dépose :

« Qu'il ait apris et accoustume de fer leur terraige signament es terroirs de Termes « et Frenoy, prevosté de Chiny, dont il est seigr en ptie nest que les terres soyent « affranchies par rentes ou anciens tiltres et privilèges.

« *Jehan du Menil*, archier de la bande (compagnie) dordonn de son Exce, dmt a « Terme aage de XLIII ans ou environ us dict et déposé que au village de Terme lieu « de sa résidence y ait plusieurs terres que l'on ne scait selles dépendent de fiefs ou « non Neanmoins après avoir payé l'onziesme gerbe pour la disme lon ne leur faict « payer aultre redebvances de terraiges ny aultremt, estantes aussy tenues et occu- « pees tant par roturiers quautres, ne sachant au surplus, etc.

« *Jehan Collet, de Terme*, escuyer dmt aud. lieu aage de LV ans ou environ, a « dict et depose que aud. Terme y at plusieurs pièces de terre quy ne payent aulcun « terraige ny aultre redebvance quelleconque sy ne sont tenues ny reputez de fiefz, « Icelle detenue et occupée tant p gentils homes que roturiers et luy mesme en tient « dont il ne paye aulcune redebvance (Et sy tient aussy plusieurs terres et heritaiges « de fiefz dont il reprend et en relieve tant de Sa Maté que d'aultres sgnrs pticuliers. »

Puis vient au défilé une sorte de garde civique des alentours, savoir :

« 1°) *Jehan Petho*, de Wallansay, archier de la bande (compagnie) ordonn de son « Excellen.

« 2°) *Robert*, des Bulles, homes darmes de la bande ordonn de monsieur le comte « de Berlaymont.

« 3°) *Henrion Mahillon*, archier de la bande d'ordonn de son Excellen, demt « aux Bulles.

« 4°) *Jehan du Faing* dicte *Tassigny*, escuyer lieuten prevost de Chiny.

« 5°) *Bauldawin de Londscheidt*, aussy escuyer, maréchal des logis de la bande « d'ordonnace de monseigneur de Mansfeldt. »

Puis enfin,

« 6°) *Henry Collin*, laboureur dem à Izel,

« 7°) *Jehan tout le monde*, bourgeois laboureur et juré de Chiny,

« 8°) *Nicolas du Chenay*, escuyer, seigr de Vance en ptie.

IV.

Parmi les pièces de la recette de Chiny pour 1637-1638 (receveur *Claude de Monflin*, pour les domaines des Prévotés de Chiny, Etalle et seigneurie de Florenville), figure la pièce suivante, de

rédaction curieuse, car elle fixe avec précision la limite des droits de chacun :

« De la rivière de Brevanne qui comence proche le villaige de Tintigny au desoub « du Wey Baiard à l'endroit de certain petit ruisseau, duquel le cours deaue vient en « partie dudt villaige, et en partie de la maison de Villemont, laquelle rivièrs est « comune avecq le seig[r] dud[t] lieu jusque au Wey de Camble, et de là se continue « jusque au mauvais reiz de la vieille Sivanne du Lorsignol, et depuis est comune « avecq le s[r] de la Cour seig[r] de Terme jusque au lieu dit le Grisart au desoub de la « Culée de la Meixe, questoit oultrée pour six ans à Pierre de la Rue parmy paiant « par an quinze florins. »

V.

En 1678, plusieurs fermiers des biens confisqués par les Français, à Termes et aux alentours, sollicitent auprès de Messeigneurs de la Chambre des Comptes une réduction de fermage, attendu :

« Qu'au lieu de 26 ou 30 jours de terre que les censiers labouraient, il n'y a eu « que six jours de terre labourez en seigle, ce qui leur a causé un très-notable inter- « rest, outre que les prairies ont estez réduittes en grand chemin par les armées qui « ont campez csd-lieux, quy ont aussy ruiné toutte la moisson, n'ayant les d[ts] remon- « trants peu recueillir ny foin ny paille, faisant encore a noter quaus d. lieux sans « fumier il ne peut rien croistre ; en sorte que de loin temps ils ne pouront se remet- « tre pour estre réduits à une extreme misère qu'atteste suffisamment la déclaration « ci-après :

« Nous soubsignez mayeur et justice de Pin et Izel certifions et attestons à touts « ceulx qu'il appartiendrat que depuis la hausse des biens confisquez dans la prevos- « tez de Chiny le 7[e] de juin 1677, *le général de Choiseul eut venu camper à Flo- « ranville et y at restez cinq mois et plus*, tellemt que touttes les pauvres gens de « la prevostez de Chiny sont restez obligees de se refugier dans les bois et toutte la « plus grande partie des terres sont demeures sans estre cultivez qui at estez cause « qu'il n'y at rien venu sur la ditte terre, l'armée impériale s'ayant ainsi venu cam- « per aud[t] Floranville qui est gasté le tout dans les coutures de Pin et Izel et envi- « rons, ayant aussy réduit les prairies en grand chemin qu'il faut plus de trois « années (pour rétablir).

L'année suivante, l'autorité diocésaine autorisa les habitants de Termes à s'entendre avec un prêtre pour avoir, les dimanches et fêtes, une messe basse dans la chapelle du village, avec obligation notamment de fournir un logement convenable au chapelain.

Cette obligation, d'abord ajournée de commun accord, en ces temps de misères, paraît avoir mis la communauté en de sérieux embarras pécuniaires. En janvier 1691, les habitants accordent le droit à un prêteur, pour se récupérer de ses avances :

« De prélever dans les bois communaux quatorze cent cordes de bois lorsque le « bois sera en esta de couppe.

« En échange, il rendra libre un paquis lui assigné en gage. »

Puis la Communauté abandonne au s^r de Nonnancourt :

« Une place audessus du four banal, moyennant neuf escus qu'il a payé pour « l'aédifice de la maison du chapelain ;

« Bien entendu que ladite place ne passe point la lairesse de sa maison et, du costé « du levant, le jardin de sa dite maison. »

Le 15 novembre de la même année 1691, elle cède encore au s^r Cardon, qualifié *lieutenant-prevost et receveur du domaine de Chiny :*

« Une place pour ung jardin proche le moulin de Terme et pour lutillitée du meu- « nier, moïennant le prix et some de 9 Escus que led^t s^r Cardon a déboursez pour « estre emploiez à la construction de la maison du vicaire de Terme, et ont la plus « saine partie (1), avec la justice de Terme, signez au nombre de vint huitte. »

VI.

La maïeurie de *Termes et Frenoy* était le siège d'une justice foncière et les actes relatifs à des droits immobiliers existant dans le ressort étaient *transcrits et réalisés* sur place. Les autres branches de la juridiction seigneuriale ressortissaient du siège prévôtal de Chiny.

---

(1) Y avait-il eu des opposants ? (J.-D.)

A la Révolution, les Français confisquèrent les biens annexés à la chapelle Ste-Anne de Termes, pour être vendus *au profit de la Nation.*

La vente eut lieu à Luxembourg, après affiches à Florenville, et les biens, rachetés par le citoyen Adrien Goffinet, de Tintigny, commissaire du Directoire exécutif pour le canton d'Etalle, furent rétrocédés par lui au délégué de la paroisse.

Le compte de la Communauté pour la période du 1er Germinal an V à an VII porte en dépense : 13 louis d'or neuf payés à l'acquéreur primitif pour sa rétrocession, soit 312 livres de France.

Puis 15 francs pour frais de voyage du citoyen Mathieu Tonglet, *envoyé à Luxembourg afin de se rendre adjudicataire du bien, où il l'a accepté de Goffinet*, l'acquéreur en nom.

JACOB-DUCHESNE,
Secrétaire communal à Arlon.





LAROCHE. – PROCESSION DE LA FÊTE-DIEU EN 1906

La Procession de Laroche.

Dans le volume de nos Annales de 1906, j'ai donné un instantané de la procession de la Fête-Dieu à Bleid que son auteur, feu M. J. de Premorel, avait bien voulu me communiquer.

Je tenais, ainsi que je l'ai dit, à fixer pour nos lecteurs les attitudes, les costumes, les manifestations qui caractérisent une époque dans nos campagnes.

Aujourd'hui, je complète cette constatation par deux instantanés de la Procession de la Fête-Dieu dans la pittoresque et si curieuse petite ville de Laroche, en 1906.

A Bleid, c'était en 1890, la campagne sur l'extrême frontière française, une commune de moins de douze cents âmes. A Laroche, c'est la petite ville de deux mille habitants, en pleine Ardenne, aux sauvages magnificences ; une population qui, malgré les si nombreux touristes qui la visitent chaque année, a gardé tant des anciens caractères de sa race, tant de ses aspects à l'empreinte reculée, tant de ses mœurs, de ses coutumes, de ses allures, de ses traditions frappées d'un sceau robuste et presqu'ineffaçable. E. T.

Dons en 1907-1908.

MM. Les Ministres de l'Intérieur et des Sciences et Arts.

— Revue wallonne, 1908, 1-9.

— Léon Tombu. — Peintres et sculpteurs belges à l'aube du XX[e] siècle.

— Lenoir. — Histoire de Villers-sur-Semois.

— Arnold Goffin. — Thiery Bouts.

— Jean de Boscherb. — Quinten Messys.

— Camille Lemonnier. — Emile Claus.

— Roland et Guilmin. — Les communes Namuroises: Hemptinne (Eghezée).

— Williame Georges. — La révolution de 1830 à Nivelles.

— Charles Bernard. — Pierre Breughel l'ancien.

— Gustave Vanzype. — Vermeer de Delft.

Gouvernement provincial de Namur. — Cartulaire de la commune de Dinant t. VII Splt. 1225-1534.

Lenoir, curé à Habay-la-Vieille.

— Histoire de la commune de Gérouville.

— Histoire de Villers-sur-Semois et de ses anciennes dépendances.

Blum Martin. — Quelques mots à propos des fondations de bourses d'études en faveur des Luxembourgeois. Luxembourg-Gare, Bourg-Bourger 1908, 12 p. in-8°. (Tiré à part de Ons Hemecht).

Grob Jacques. — Hamm und seine Kirche. Luxemburg, St-Paulus Gesellschaft 1902, 12 p. in-12, tirées du « Luxemburger Wort. »

Reiners Adam. — Die St-Willibrordi-Stiftung Echternach. Geschichte der Abtei und Stadt, chronikartig nach Urkunden dargestellt, 2 u. 3 Heft, format différent.

— Der wahre Ursprung und Geist der Springprocession in Echternach, 20 p. in-8°.

— Beonrad aus Echternach (772-782), 142 p. in-18.

12

— Das historische und romantische Oesling, 78 p. in-18.
— Historisches u. romantisches Echternach mit Umgebung, 38 p. in-18.
— Die Tropen — Prosen — und Præfations-Gesænge des feierlichen Hochamtes im Mittelalter. Luxemburg, Hary 1884, 124 p.
— Heldenmuthige Bekenner und Opfer der franz. Revolution aus deutschen Landen, namentlich aus Luxemburg. Kempen, Klœckner, Rh. 1904, 44 p. in-8°.
— Jerusalem, Constantinopel, Athen, Neapel-Pompeji, Rom. Eine Pilger- u. Touristenfahrt an der Sækularwende 1899, Augsburg, Mühlberger 1903, in-4° 20-56.

SCHLIEP H. — Kimbern (Cimmeri) und Griechen.
— Ulysses in Niederland. Eine Scaldenschrift, Luxemburg, Beffort, 1908, 56 p. in-18, 2 ex.
— Die Kesselpauke der Reiterei des deutschen Heeres. Ihre urreligiöse Bedeutung. Luxemburg, Bourg-Bourger 1905, 38 p. in-18, 2 ex.

WARKER N. — Hierschtbliéder. — Lieder a Gedichter. Arel, Everling-Poncin-Willems, 139 p. in-8°.

COMTE D'ARSCHOT. — Par l'intermédiaire de M. FR. BRUCK, imprimeur à Arlon.
— Vers et prose. Paris, Jouve t. IV (1906)-XIII, in-8°.
— ROSTAND, EDMOND. — Les romanesques. Comédie en trois actes. Paris, Charpentier, 1900, in-18°, 71 p.
— Histoire de Léopold, premier roi des Belges, Bruxelles, au bureau des Fastes militaires, 1835, in-8°.
— MIRZA-RIZA-KHAN. — Echos de la conférence de la Haye. Ode à la paix. Adaptation en vers français de l'original persan. Bruxelles 1903, br. in-8°.
— CLÉMENT, CHARLES. — Michel-Ange, Léonard de Vinci, Raphael, avec une étude sur l'art en Italie avant le XVI[e] siècle et des catalogues historiques et biographiques. 2[e] éd., revue et considérablement augmentée. Paris, Hetzel, 1867, in-8°.
— Catalogue illustré du salon de 1907 de Paris. Société nationale des Beaux-Arts.
— VERMEYLEN. — Constantin Meunier.
— L'art décoratif, février 1905, etc.
— Collection de 27 photographies et cartes-vues de Roumanie, Constantinople, etc.
— Photographie de la tombe Rivière, du musée de Bruxelles.
— 11 cartes géographiques anciennes d'Espagne et de Portugal.
— 1 lampe en terre cuite. Provenance : Egypte.

— 1 callebasse gravée. Provenance : Amérique centrale du Sud.

— Une paire salières jumelles en terre rouge, soudanaise.

— 1 petit vase égyptien.

— 1 boite à miroir d'origine persane.

— 1 jeton doré. Inscription : Victoria queen of Great Britain.

— Monnaies modernes. Finlande 2 p. ; Allemagne, 1 p. ; Suisse, 3 p. ; France, 6 p. ; Roumanie, 8 p. ; Belgique, 5 p. ; Hongrie, 10 p. ; Autriche, 11 p. ; Turquie 9 p. dont une de 5 piastres, fausse, ayant circulé. Total 61 pièces.

LOOS-MICHAËLIS d'Arlon.

— Une monnaie de Constantin le pieux.

— Une monnaie de Tetricus.

PAUL LEVY d'Arlon.

— Un pistolet très ancien à deux coups.

— Un pèse-monnaies avec poids.

— Un pèse-or.

BARON D'HUART. — Manteau de cheminée aux armoiries des familles d'Autel, de Reuland, de Pallant et d'Orléans (1).

JULES TESCH à Messancy. — Plaque rappelant le sinistre de Battincourt (1883)(2).

M. SCHREURS, industriel à Arlon, a remis au musée archéologique un bloc de bois de chêne dans lequel se trouve un christ en croix recouvert de bois de toutes parts. En dégageant les parties principales, on a trouvé une croix en fonte, brisée vers le bas par la force de la croissance de l'arbre, contrariée par un puissant crochet en fer au moyen duquel elle était attachée.

Il s'agit d'un travail assez primitif dû aux forgerons du XVII[e] siècle.

Cet arbre provient du lieu dit *Wachet* à une petite distance de St-Léger, près d'une ancienne chapelle.

Il y avait là autrefois un ermitage datant du commencement du XVII[e] siècle.

On lit notamment dans les *Communes luxembourgeoises* par E. Tandel : Il existe sur le territoire de St-Léger, dans le bois dit *Wachet*, une chapelle et un corps de logis y attenant qui constituaient autrefois un ermitage jusqu'à la révolution française. Le peuple les désigne encore sous le nom d'ermitage de *Wachet*. La chapelle est dédiée à *N.-D. du refuge* (3).

(1) Voir Annales de l'Institut, années 1905 page 314, 1906 p. 32-35, 1907 page 193.

(2) Voir taques et plaques de foyer (année 1908, n° 88), par J.-B. Sibenaler.

(3) Tome III, pages 305, 307, 308.

Table des Matières.

PLANCHES.

logique d

Scha







